

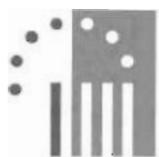
BULLETIN
DE LA COMMISSION ROYALE DE
HANDELINGEN
VAN DE KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR

TOPONYMIE
&
DIALECTOLOGIE

LXXVII / 2005

INHOUD – SOMMAIRE

Rapport 2004 – Jaarverslag 2004 – Annual report 2004.	p. 7
Abonnements d'échange – Ruilabonnementen	p. 37
Liste des membres – Ledenlijst	p. 39
J. LECHANTEUR, In Memoriam Albert Baguette	p. 43
L. WINTGENS, In Memoriam Armand Boileau	p. 51
Bibliographie d'Armand Boileau	p. 62
J. LOICQ, Le nom des Germains dans l'Antiquité	p. 71
P. KEMPENEERS, Toponymie van Helen-Bos	p. 215



Gepubliceerd met kredieten van het
Federaal Wetenschapsbeleid

Publié avec les crédits des services de la
Politique scientifique fédérale

WERKEN VAN DE VLAAMSE AFDELING

1. A. VAN LOEY, <i>Bijdrage tot de kennis van het Zuidwestbrabantsch in de 13de en 14de eeuw</i> , 252 blzn., 1 krt.	14 EUR
2. J. L. PAUWELS, <i>Bijdrage tot de kennis van het geslacht der substantieven in Zuid-Nederland</i> , 172 blzn., 28 krtn.	10 EUR
4. F. VANACKER, <i>Syntaxis van het Aalsters dialect</i> , 154 blzn.	8 EUR
6. J. LINDEMANS, <i>Toponymie van Asse</i> , 224 blzn., 1 krt.	13 EUR
7. A. PAUWELS, <i>De plaats van hulpwerkwoord, verleden deelwoord en infinitief in de Nederlandse bijzin</i> , 2 dln., 268 blzn., 17 krtn.	18 EUR
10. E. EYLENBOSCH, <i>Woordgeografische studies in verband met de taal van het landbouwbedrijf in West-Brabant en aangrenzend Oost-Vlaanderen</i> , 336 blzn.	16,5 EUR
11. J. BUNTINX - M. GYSSELING, <i>Het oude goederenregister van Oudenbiezen (1280-1344)</i> . I. Tekst, 360 blzn.	18 EUR
12. R. WILLEMYNS, <i>Bijdrage tot de studie van de klankleer van het Brugs op het einde van de middeleeuwen</i> , 306 blzn., 1 tabel	16 EUR
14. M. MAASEN - J. GOOSSENS, <i>Limburgs Idioticon</i> , 302 blzn.	16 EUR
16. M. DE VOS, <i>Bouwlandtermen in de Vlaamse dialecten. Spreidings- en betekenisgeschiedenis</i> , 512 blzn., 24 krtn.	23 EUR
17. J. VAN LOON, <i>Endogene factoren in de diachrone morfologie van de Germaanse talen</i> , 220 blzn.	13 EUR
18. Y. COUTANT, <i>Middeleeuwse molentermen in het graafschap Vlaanderen</i> , 942 blzn.	45 EUR
19. R. VAN PASSEN, <i>Toponymie van Waarloos</i> , 232 blzn., 3 krtn.	13 EUR
20. P. KEMPENEERS, <i>Toponymie van Waanrode</i> , 112 blzn., 20 krtn.	6,5 EUR
21. R. VANDEKERCKHOVE, <i>Structurele en sociale aspecten van dialectverandering. De dynamiek van het Deertijkse dialect</i> , 352 blzn.	21 EUR
22. W. VAN OSTA, <i>Overzicht van Noord- en Zuid-Nederlandse LO-Namen</i> , 192 blzn.	10 EUR
23. V. MENNEN, <i>Toponymie van Eksel</i> , 416 blzn.	22 EUR
24. H. BROK, <i>Publicaties over plantennamen in Nederland, Nederlandstalig België en Frans-Vlaanderen</i> , 160 blzn.	8 EUR
25. P. KEMPENEERS, <i>Toponymie van Budinghen</i> , X + 252 blzn., krtn., ill.	16 EUR

OVERDRUKKEN VAN DE VLAAMSE AFDELING

1. F. CLAES, <i>Bijdrage tot de toponymie van Schaffen en Molenstede</i> , 182 blzn., 8 krtn.	18 EUR
2. F. CLAES, <i>Bijdrage tot de toponymie van Bekkevoort</i> , 5 krtn., 196 blzn.	13 EUR
3. L. VAN DURME, <i>Dries, vooral in Centraal- en Zuid-Oost-Vlaanderen</i> , 9 krtn., 96 blzn.	6,5 EUR
4. F. DEBRABANDERE, <i>Persoonsnamen in Hulster Ambacht 1300-1400</i> . M. GYSSELING † - F. DEBRABANDERE, <i>Persoonsnamen in de Vier Ambachten 14e en 15e eeuw</i> , 2 krtn., 294 blzn.	16 EUR
5. F. DEBRABANDERE, <i>Persoonsnamen in de Kortrijkse baljuwsrekeningen 1385-1400</i> , 210 blzn.	13 EUR
6. F. DEBRABANDERE, <i>Persoonsnamen in de Kasselrij Kortrijk. Tweede helft veertiende eeuw</i> , 262 blzn.	14 EUR

LII. 1978, 294 p., 1 portr.	16 EUR
LIII. 1979, 302 p., 7 kaarten/cartes.	16 EUR
LIV. 1980, 298 p., 1 kaart/carte.	16 EUR
LV. 1981, 248 p.	13 EUR
LVI. 1982, 250 p., 2 portr., 1 kaart/carte.	13 EUR
LVII. 1983, 248 p., 3 kaarten/cartes.	13 EUR
LVIII. 1984-85, 352 p., 1 portr.	18 EUR
LIX. 1986, 304 p., 2 portr.	16 EUR
LX. 1987, 224 p., 1 portr., 4 kaarten/cartes, 13 graf./graph.	13 EUR
LXI. 1988, 192 p., 1 portr.	13 EUR
LXII. 1989, 192 p., 2 portr., 1 kaart/cart, 11 graf./graph.	13 EUR
LXIII. 1990-91, 336 p., 1 portr., 2 kaarten/cartes.	19 EUR
LXIV. 1992, 160 p., 2 kaarten/cartes.	13 EUR
LXV. 1993, 232 p., 1 portr., 4 kaarten/cartes.	13 EUR
LXVI. 1994, 160 p., 3 kaarten/cartes.	13 EUR
LXVII. 1995, 192 p., 1 portr., 17 kaarten/cartes.	13 EUR
LXVIII. 1996, 412 p., 1 portr., 16 kaarten/cartes.	20 EUR
LXIX. 1997, 548 p., ill., 9 kaarten/cartes.	25 EUR
LXX. 1998, 408 p., ill., 2 portr., 14 kaarten/cartes.	20 EUR
LXXI. 1999, 588 p., ill., kaarten/cartes.	25 EUR
LXXII. 2000, 422 p., ill., kaarten/cartes.	20 EUR
LXXIII. 2001, 404 p., ill., kaarten/cartes.	20 EUR
LXXIV. 2002, 456 p., ill., kaarten/cartes.	22 EUR
LXXV. 2003, 504 p., ill., kaarten/cartes.	24 EUR
LXXVI. 2004, 396p., ill., kaarten/cartes.	20 EUR
LXXVII. 2005, 336 p., ill., kaarten/cartes.	19 EUR
Register op Jg. I-XV / Index des T. I-XV, 1942, 102 p.	10 EUR
Tables des T. I-XXV du Bulletin (Partie française), 1956, 319 p. .	16 EUR
Tables des T. XXVI-L du Bulletin (Partie française), 2003, 400 p.	20 EUR

Les *Mémoires* et les *Bulletins* doivent être commandés à :

De *Werken* en de *Handelingen* zijn te bestellen bij :

N.V. Drukkerij G. Michiels,
 Industriezone «Overhaem» Rietmusweg 96, 3700 Tongeren
 info@michielsprinting.be

Les frais d'envoi ne sont pas inclus dans les prix indiqués

De aangegeven prijzen zijn excl. port.

Secr. & Red. : F. Debrabandere, Keizer Karelstraat 83,
 8000 Brugge. Tel. 050 - 31.73.66.
 e-mail : frans.debrabandere@skynet.be

RAPPORT

sur les travaux de la commission en 2004

Monsieur le ministre

La *Commission royale de Toponymie et de Dialectologie* accomplit sa mission scientifique sous le haut patronage de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique et de la Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Kunsten. La Commission a comme objectif scientifique l'étude de l'onomastique (toponymie et anthroponymie) et de la dialectologie, particulièrement en Belgique, tant dans le domaine roman que germanique, et la publication de travaux (Bulletins, Mémoires) relatifs à ces disciplines. Elle assume en outre, une mission consultative; les pouvoirs publics peuvent toujours faire appel à ses avis scientifiques.

Les réunions statutaires ont eu lieu les 26 janvier, 24 mai et 25 octobre 2004 dans les locaux du Palais des Académies à Bruxelles. Il y a eu sept réunions de section, une séance plénière le 26 janvier et une réunion du bureau le 25 octobre.

Communication faites à la séance plénière :

J. CAJOT : Ces Hollandais toujours avec leurs mots français. Une histoire flamande de la paille et de la poutre.

Communications faites à la section wallonne :

JEAN LECHANTEUR : *Quelques toponymes en suspens de Soumagne et Melen.*

Arrivé au terme de sa très riche *Toponymie de Soumagne et Melen*, Jean LECHANTEUR présente d'abord les problèmes qu'il a rencontrés dans le classement des matériaux et les solutions complémentaires qu'il a cru bon de devoir apporter au modèle mis au point par Louis Remacle.

Il s'attarde ensuite sur quelques particularités phonétiques (notamment le phénomène de la dénasalisation) et sur des toponymes difficiles ou intéressants (le *hawî*, so *kèyeû* ou *lès kèyeûs*, la Canoise, *wastène*, etc.).

JEAN-MARIE CAUCHIES : *Les toponymes et les anthroponymes dans les chartes-lois du Hainaut.*

L'exposé comprend trois parties.

1. *Présentation des matériaux*

Il s'agit de 49 chartes, concernant 50 villages, relevant du Hainaut belge et français, couvrant surtout la période allant du milieu 12^e s. au milieu du 13^e s., pour moitié en français et pour moitié en latin.

2. *Relevé des données onomastiques*

Les données toponymiques sont rares et les données anthroponymiques se limitent aux noms des personnes ayant assisté et souscrit, à savoir essentiellement des seigneurs et chevaliers locaux ou des ecclésiastiques.

3. *Conclusion*

L'apport de ces chartes-lois pour l'onomastique est dès lors relativement limité : ce sont des actes émanant du

pouvoir seigneurial destiné à garantir les relations et les droits de chacun; on y traite surtout de questions litigieuses, sans éprouver le besoin de préciser (sauf si un doute est possible).

La publication de ces chartes-lois, en collaboration avec Françoise THOMAS, est prévue pour la fin de l'année 2004; elle comportera environ 600 pages.

M. LOICQ : *Problèmes d'hydronymie wallonne. En marge d'un lexique en préparation*

M. LOICQ expose d'abord les circonstances dans lesquelles il a été conduit à entreprendre la préparation d'un dictionnaire hydronymique de la Région Wallonne. Les données hydronymiques du dictionnaire d'Alb. Carnoy ont à présent plus d'un demi-siècle et, de l'aveu même de l'auteur, elles ont besoin d'une sérieuse refonte à la suite, notamment, des travaux de H. Krahe sur l'hydronymie de l'Europe : l'auteur s'y était d'ailleurs employé durant ses dernières années. Depuis lors, toutefois, des dictionnaires consacrés à la France, les uns mis en train par A. Dauzat, un autre, récemment, par l'abbé E. Nègre, ont permis d'étendre les comparaisons à l'ensemble du domaine gallo-roman et, par là, d'éprouver la validité de nombreuses étymologies. Le *Woordenboek* du regretté M. Gysseling apportait, pour la totalité de l'antique *Belgica*, une moisson de formes anciennes soigneusement établies par un linguiste accompli doublé d'un paléographe et d'un diplomate; par la suite, le même savant complétait la partie hydronymique de son recueil par une masse d'étymologies personnelles qu'il reste à exploiter et à critiquer dans le détail. Ces raisons rendaient à la fois possible et souhaitable une entreprise nouvelle.

Celle-ci avait été initialement conçue comme partie intégrante d'un répertoire de toponymie celtique de Wallonie

dont le projet est dû à notre collègue J.-H. Michel, et qui est à présent en cours d'examen par la Commission. Elle ne faisait d'ailleurs à son tour qu'étendre à l'ensemble du domaine wallon un glossaire étymologique des cours d'eau de la province de Luxembourg, destiné à un ouvrage que devait publier le Musée des Celtes de Libramont, et qui ne sera sans doute pas réalisé sous cette forme.

Il est toutefois apparu au cours de l'enquête que la plupart des hydronymes pré-romans de Wallonie ne se laissent que rarement ramener à des radicaux celtiques identifiés comme tels par la comparaison avec ce que nous connaissons du «gaulois» et avec le celtique insulaire.

Ceci entraîne une double conséquence :

- 1° il est souvent malaisé de distinguer ces radicaux de ceux d'origine germanique;
- 2° si donc on retient les éléments qui prêtent au doute (tels *Scaldis* ou le groupe de *Hoyoux*, *Houille*, *Hileau*), il ne reste qu'un petit nombre d'hydronymes postérieurs aux Invasions, soit germaniques à coup sûr (tels ceux en *-becq*, *-baix* du Hainaut septentrional et du Brabant wallon, et quelques noms de la région germanophone comme *Helle*), soit gallo-romans, (*Chawresse*, *Molignée*, *Parfondruth*), soit encore de création artificielle (*Legia*, *Vire*); la plupart de ces noms sont, en outre, aisément explicables et, par suite, ils n'ont guère de chance d'intéresser à eux seuls un toponymiste dans l'avenir. D'ailleurs, il n'est pas légitime d'écarter les noms qui, sous un vêtement germanique, recèlent un radical plus ancien : tel est précisément le cas du groupe *Hoyoux*, témoin probable de ce noyau de population germanique installé dans le Condroz, et dont les nécropoles franques du Namurois, entre autres, attestent l'importance; mais l'élément *Chog-* qu'on y décèle ne s'explique pas par le

germanique historique, et il reste alors à savoir s'il s'agit d'un élément de substrat indigène ou importé : seule une comparaison géographiquement étendue serait à même d'éclairer la question. D'autres noms sont de structure si archaïque, tout en relevant de la comparaison indo-européenne (*Amante, Our, Vesdre*, etc.), que la distinction entre celtique et germanique, à leur sujet, se dilue dans la notion de « paléo européen » mise en évidence par Krahe : concept dont la signification reste très discutée, mais qui repose sur un ensemble de faits d'une impressionnante cohérence ; il importait d'intégrer le patrimoine onomastique de la Gaule du Nord, peu présent dans les travaux allemands, à ce complexe qui s'étend des îles Britanniques aux pays Baltes.

Pour toutes ces raisons, il a paru opportun de ne pas préjuger d'emblée de l'appartenance celtique (et donc aussi pré-celtique) de tel ou tel nom, mais de retenir tous ceux dont l'explication n'est pas immédiatement évidente (comme la plupart des composés en *Rieu* ou *Ry* suivis d'un nom de localité), quels qu'en soient l'âge ou l'origine. Mais ce parti implique une investigation d'autant plus exigeante que les noms les plus récents sont souvent aussi, on le sait, ceux de cours d'eau de faible importance qui ne figurent pas sur les cartes usuelles, dont on ne possède pas de formes tant soit peu anciennes, ou même dont la tradition s'est perdue — comme on a pu le constater lors d'enquêtes de terrain — et qui, dès lors, soulèvent de délicates questions d'identification, de changements de noms, etc. Les petits cours d'eau ne sont d'ailleurs pas seuls à poser des problèmes de géographie historique : on sait par les travaux d'Aug. Vincent combien est compliquée à cet égard la situation des bassins de la Senne, de la Gette, etc. ; la Molignée, le Viroin posent des problèmes du même ordre.

D'un autre côté, le travail de J.-H. Michel et celui de J. Loicq apparaissent comme complémentaires. Sans doute le premier a-t-il relevé, localité par localité, nombre de lieux-dits qui font référence à un cours d'eau, souvent sous forme dialectale (type *è fond d'imbrèye* «au val de de Lambrée» à Izier, *è ban du rvène*, c'est-à-dire du Roannay, à La Gleize; etc.) : témoins de l'importance qu'ont eue les cours d'eau, même très modestes, pour l'établissement de l'habitat rural, et qui en même temps rendent compte des fréquentes interférences entre hydronymes et noms de lieux habités — avec la difficulté de déterminer dans chaque cas lequel est primaire, sans risquer le cercle vicieux (ex. *Acoz, Leignon*). Si donc le *Répertoire* de notre collègue apporte une masse précieuse, et pratiquement inédite, de locutions d'origine hydronymique, il laisse la place à un lexique organisé au point de vue des noms de cours d'eau eux-mêmes, classés par bassins fluviaux (ce qui fera apparaître la récurrence régionale de certains types onomastiques), et traités selon l'approche étymologique et comparative que requièrent nombre d'entre eux.

La dernière partie de cette séance consacrée à l'hydronymie wallonne a consisté en un échange de vues sur quelques questions litigieuses : 1° la relation entre les formes romanes divergentes des noms se rapportant à la Gette (**Jace, Jauche, Jausselette*); 2° la variation du vocalisme radical observée dans les noms du groupe «Senne» (*Sen-/Son-, Sun-*); 3° la syllabation du groupe *Brogne* (auj. Saint-Gérard), *Brougnou* (source du Burnot), *Burnot*, ces trois noms étant comme on voit liés par la géographie; 4° la relation possible entre *Gette* (dont le radical *gal* est sans étymologie), et le *Getz* (*bach*) de la région eupénoise; 5° le problème posé par les nombreux *Waremmes*, nom où l'on a vu une ancienne dénomination du Geer, en ne considérant

que la ville de Hesbaye avec *Corswarem*, - et qui en outre présente chaque fois le développement anomal *-inna > -emme, ème*, etc.

À la section flamande, cinq communications ont été faites.

Le *Bureau de la Commission* était composé de la façon suivante pour la période 2004-2005 : Johan TAELEDEMAN, président; Mme Marie-Guy BOUTIER, vice-présidente et présidente de la section wallonne; Madame Magda DEVOS, présidente de la section flamande; Jean GERMAIN, secrétaire de la section wallonne; Jef CAJOT, secrétaire de la section flamande; Frans DEBRABANDERE, secrétaire général.

La composition de la Commission : La commission déplore le décès de monsieur Armand BOILEAU, membre honoraire (section wallonne) et de monsieur A. BAGUETTE, membre honoraire (section wallonne).

Le *Bulletin LXXVI* (2004) compte 395 pages. Il a été envoyé aux institutions et revues avec lesquelles nous entretenons des *relations d'échange*. Les ouvrages parvenus à la Commission, à titre d'achat ou d'échange, sont déposés dans notre bibliothèque, incorporée dans la bibliothèque de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Cent exemplaires sont mis à la disposition des centres scientifiques des universités de Belgique, pour être mis à la disposition des étudiants et chercheurs.

La section wallonne a publié le *Mémoire 23*, à savoir *Toponymies de Soumagne et de Melen* par Jean LECHANTEUR.

En matière de changement ou d'attribution de noms de rues, la Section wallonne de la Commission a été consultée en 2004 par les 80 communes wallonnes et bruxelloises, dont les noms suivent : Aiseau-Presles, Andenne, Ander-

lecht, Assesse, Aubange, Awans, Aywaille, Bastogne, Bertrix, Blegny, Boussu, Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Braine-le-Comte, Chaudfontaine, Chaumont-Gistoux, Colfontaine, Comines-Warneton, Dour, Durbuy, Écaussinnes, Étalle, Faimes, Fernelmont, Fexhe-le-Haut-Clocher, Fléron, Fosse-la-Ville, Frameries, Ganshoren, Gembloux, Grâce-Hollogne, Hannut, Hélécinne, Herbeumont, Héron, Herstal, Herve, Huy, Jodoigne, Juprelle, La Bruyère, Le Roeulx, Les Bons Villers, Leuze-en-Hainaut, Libramont, Liège, Malmedy, Martelange, Messancy, Momignies, Mons, Mont-Saint-Guibert, Namur, Nandrin, Nassogne, Nivelles, Ohey, Olne, Orp-Jauche, Paliseul, Perwez, Philippeville, Profondeville, Rendeux, Rochefort, Saint-Josse-ten-Noode, Sambreville, Soumagne, Spa, Stavelot, Thuin, Tintigny, Tubize, Walcourt, Wanze, Waterloo, Wavre, Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Lambert et Yvoir.

La Commission a poursuivi la révision linguistique des noms géographiques des cartes publiées par l'Institut géographique national. Pour la Section wallonne, l'examen a été réalisé en 2004 par Jean-Luc FAUCONNIER, Jean-Marie PIERRET et Martine WILLEMS pour les planchettes 54/8, 55/4-5, 7-8, 56/1-2, 59/3-6, 68/1.

Pour la section flamande et les formes néerlandaises, l'examen a été réalisé par Willy VAN LANGENDONCK et Francisca GOEMINNE.

Divers autres courriers ont été également adressés aux directions générales des pouvoirs locaux du Ministère de la Région wallonne, à l'Institut géographique national ainsi qu'à des particuliers de Belgique et de l'étranger.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Bruges, le 31 décembre 2004.

Le secrétaire général

F. DEBRABANDERE

La présidente

REINE MANTOU

JAARVERSLAG 2004

Mijnheer de minister

De Koninklijke Commissie voor Toponymie en Dialectologie vervult haar wetenschappelijke opdracht onder de hoge bescherming van de Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Kunsten en de Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique. Het wetenschappelijke doel van de Commissie is de studie van de onomastiek (toponymie en antroponymie) en de dialectologie, vooral in België en zowel op Germaans als op Romaans gebied. Daartoe geeft ze wetenschappelijke studies (Handelingen, Werken) over deze disciplines uit. De Commissie is eveneens een adviesorgaan; de overheid kan steeds een beroep doen op haar wetenschappelijke adviezen

De statutaire vergaderingen hebben plaatsgehad in de lokaliteiten van het Paleis der Academiën in Brussel, op 26 januari, 24 mei en 25 oktober 2004. Er werden zeven sectievergaderingen gehouden, een plenaire vergadering op 26 januari en een bestuursvergadering op 25 oktober.

Lezing gehouden op de plenaire vergadering :

JOSÉ CAJOT : *De talrijke Franse woorden in de mond van de Nederlanders. Een oud Vlaams verwijt.*

De Nederlandse taalgeschiedenis gaat er meestal van uit dat het Zuiden pas onder Koning Willem I contact met het moderne Noord-Nederlands heeft gekregen. Deze 15-

jarige periode is echter te kort geweest om in brede zuidelijke bevolkingslagen de nieuwe noordelijke norm te verspreiden, maar toch was ze lang genoeg om een aantal Vlaamse intellectuelen aan het perspectief van een gezamenlijke Nederlandse taal te doen geloven. Er wordt meestal geponcerd dat de kleine elite van Vlaamse filologen en taalpolitici de behoefte van de *Vlaamse Beweging* aan een verwant gecodificeerd en voor alle maatschappelijke domeinen geschikt communicatiemiddel beantwoordde door in principe de overname van het noordelijke Nederlands als verkeerstaal voor de Vlaamse gewesten te propageren. De invoering van de spelling van De Vries en Te Winkel in 1864 is als een belangrijk baken in deze keuze te beschouwen.

Er mag aan getwijfeld worden of die keuze zo expliciet gebeurde en of de modale Belg ooit beseftte dat hij de taal van een ander land aan het overnemen was. Bovendien hebben de Vlaamse taalacademici en -pedagogen nooit het Noord-Nederlands als vreemde taal met leerboeken uit Nederland en met in Nederland opgeleide leraren geïntroduceerd. In het beste geval bevelen zij aan dat de taal van het Zuiden «eenigzins behoort naer het Hollandsch te worden ingericht of gewyzigd» (J.F. Willems). Taalgebruikers en taalgeleerden gingen ervan uit dat het vigerende Vlaamse taalgebruik slechts verbeterd hoefde te worden door de Vlaamse uitspraak van dialectklanken en het lexicon van Franse invloeden ('*smetten*') te zuiveren. Vlaamse taalpedagogen zouden wel bepalen in hoeverre het Noorden de toon mocht aangeven.

De prominente en dominante aanwezigheid van het Frans vooral vanaf de tweede helft van de 18e eeuw had de vaag geconcipieerde en naar Brabants model overgeleverde schrijftaal grondig beïnvloed. Het streven om Franse

woorden door Nederlandse te vervangen moet daarom als een lexicaal bijproduct van de taalstrijd beschouwd worden. Noordwaartse oriëntatie bij de vervanging van Franse interferentiesporen is hoe dan ook voor vele filologen alderminst vanzelfsprekend geweest.

Voor 1887 schrijft de in 1886 gestichte *Koninklijke Vlaamsche Academie voor Taal- en Letterkunde* een prijsvraag uit ter inventarisering van bastaardwoorden; bij het gelijktijdige verzoek om in de inzendingen ook substitutievoorstellen te doen ontbreekt elke verwijzing naar het noordelijke Nederlands, maar wordt wel gesuggereerd om uit lokale dialecten of verouderde taalregisters te putten. Kennelijk bezorgd om de tot «pedanterie en taalfantasmien leidende puristische woordsmederij», schrijft de Academie in 1895 een prijsvraag uit voor een zo volledige mogelijke lijst van verwerpelijke neologismen en voor voorstellen ter vervanging ervan door juiste Nederlandse woorden. Eén antwoord wordt ingestuurd: het was echter volgens de rapporteurs te Noord-Nederlands georiënteerd en bleef daardoor onbekroond.

Over het algemeen vinden de Vlaamse filologen uit deze periode dat ze voor de substitutie van hun Franse leenwoorden, bastaardwoorden en gallicismen beter níét bij de Nederlanders in de leer kunnen gaan; ze laten zich integendeel afkeurend uit over het misbruik dat in het Noorden van Frans taalgoed gemaakt zou worden. De animositeit tegenover de (vermeende) noordelijke voorkeur voor een Frans woord is zo groot dat deze zelfs als 'Hollands-frankiljonisme' gekwalificeerd wordt.

Dit Vlaamse verwijt is inderdaad tot heden gebleven. Het staat geboekstaafd in een artikel uit 1954 van J.L. Pauwels: «Een ruime mate van zelfstandigheid mogen we zelfs aan de dag leggen m.b.t. de vreemde woorden, die de

Nederlander graag in groten getale gebruikt. Verre van mij een bekrompen en ouderwets purisme te willen aanprijzen, maar er zijn tientallen uitheemse, bij ons volstrekt ongebruikelijke woorden die de Hollander in de mond (of in de pen!) liggen bestorven en die de doorsnee-Vlaming hinderen [...]. Een overvloedig gebruik van dergelijke vreemdelingen en bastaarden geldt bij ons niet alleen als aanstellerij, maar als taalverbastering» («In hoever geeft het Noorden de toon aan?». In : *Nu Nog* 2 (1954), 1-9 en in *Verzamelde opstellen aangeboden aan de auteur ter gelegenheid van zijn 65ste verjaardag*. *Studia Theodisca* 4. Assen : 71-78.

Zelf ben ik van oordeel dat Mattheus 7 :3 op de Vlamingen van toepassing is : zij zien de *splinter* in het Hollandse oog, en niet de *balk* in hun eigen. Ik heb de weddenschap in discussies zo vaak aangedurfd : verder dan *condoléanceregister*, *dos[jee]*, *jus d'orange*, *prolongeren* en *s.v.p.* reikt de wetenschap der Vlamingen over de «fransdolheid» der noorderlingen meestal niet – maar de eersten hebben niet door dat ze zelf met *autostrade*, *barema*, *charcuterie*, *deliberatie*, *éclair*, *frigobox*, *garagist*, *hallucinant*, *immobiliën*, *joint de culasse*, *kasbon*, *legislatuur*, *mazout*, *noties* (van *Frans en Engels*), *omnium*, *parlofoon*, *quarté*, *repressie*, *sinusite*, *taks*, *wurrooster*, *valies*, *wijsheidstand*, *x-stralen*, *y[oegeoert]* en *zakencijfer* ongemerkt hun alfabet van A tot Z gevuld hebben.

Er is ongetwijfeld bij de Vlamingen een sterke anti-Franse reflex aanwezig, waarvan overigens in het onderwijs en bij het propageren van het AN gretig gebruik gemaakt is. En men kan ook niet loochenen dat talrijke dialectwoorden van Franse origine in het Belgische Nederlands archaisch aandoen of verdwenen zijn – men herinnere zich bijv. : *agrafeuse*, *ampoule*, *chapelure*, *cligno-*

leur, dentist, guidon, infirmière, interrupteur, legumen, pompiers, portatif, prison, soutien, timber, tirel (te), velo, volant etc.

Kunnen we de vraag naar wie van de twee in zijn Nederlands het meeste Frans spreekt überhaupt beantwoorden zonder dat kwantificeringspogingen slechts objectiveringen van subjectief verzamelde observaties blijven? De elektronische versie van het *Groot Woordenboek der Nederlandse Taal* (Van Dale) bezit een zoekfunctie waar ik aanvankelijk mijn hoop op had gevestigd. Van de 304.409 woorden (eigennamen uitgesloten) bevatten er volgens de computertelling 22.044 in hun etymologische beschrijving de taalnaam 'Frans'. Deze wetenschap brengt een arithmetische vergelijking tussen Noord en Zuid echter geen stap dichterbij wegens de ontoereikendheid van de *geografische* zoekparameter.

Om de materiaalbasis voor een kortlopend eenmansonderzoeksproject werkbaar te houden, heb ik geprobeerd het aantal woorden van Franse herkomst op een objectieve manier te beperken. Ik koos voor twee criteria: een beperking tot één woordsoort met één woordvorm: de werkwoorden van Franse origine met het leensuffix [éren]. De circa 1400 in Van Dale aangetroffen infinitieflemmata bevatten echter een grote hoeveelheid woorden waar de zelfs ontwikkelde taalgebruiker geen boodschap aan heeft. Daarom werd de lijst van de 1400 werkwoorden in twee fasen aan 25 hoger opgeleide Nederlanders en evenveel Vlamingen voorgelegd.

Het resultaat zag er kwantitatief als volgt uit: 254 woorden werden gemeenschappelijk door alle vijftig informanten als enigszins gangbaar beschouwd. Naast die 254 woorden accepteerde gemiddeld 90% van alle Vlamingen daarenboven dezelfde 61 woorden – die door alle Neder-

landers werden afgewezen. Omgekeerd kwamen voor bijna alle Nederlanders 23 werkwoorden in aanmerking die door de Vlamingen in blok werden afgewezen.

In een tweede fase moesten de 84 (61 + 23) niet gemeenschappelijke woorden afzonderlijk van een korte commentaar voorzien worden. Daaruit bleek dat de Belgen 33 van hun 61 woorden tot hun normale omgangstaal rekenden; de Nederlandse proefpersonen voorzagen slechts 6 (van hun 23) items van dit kenmerk. Zestien elementen kregen in Nederland een vermelding waaruit moest blijken dat deze woorden volgens hun gemarkeerd waren, en dus niet tot de dagelijkse omgangstaal behoorden. De Vlamingen beschouwden 13 van hun 61 woorden als gemarkeerd. Tenslotte waren de Vlamingen het er in grote mate over eens dat 15 uitdrukkingen verouderd waren, terwijl maar één woord in Nederland deze kenmerking kreeg.

De eerste globale bevinding uit de telling zou dus kunnen luiden dat de totale woordenschat van de gemiddelde hoger opgeleide Nederlander (254 + 23 =) 277 werkwoorden van Franse origine op *-éren* bevat, en de woordenschat van vergelijkbare Vlamingen (254 + 61 =) 315. Deze laatsten gebruiken dus 13,7% meer zulke Franse woorden dan de eersten. De Vlaamse perceptie van de «veel te veel Franse woorden» van de Nederlanders stemt dus – tenminste als de Vlamingen hun eigen taalgebruik als maatstaf nemen en wat de *éren*-woorden betreft – niet alleen niet met de feiten overeen, maar het tegenovergestelde is zelfs waar. De tweede bevragingfase laat bovendien zien dat de Nederlanders 3/4 van hun Franse *éren*-woorden slechts sporadisch gebruiken en nauwelijks 26% (zegge: 6) tot hun omgangstaal rekenen. De Nederlanders zouden zich dus omgekeerd eerder kunnen ergeren – niet alleen aan het hoge gallicogene gehalte van het Vlaamse lexicon

(de 61 Franse woorden die de Nederlanders volslagen onbekend zijn), maar ook aan de hoge gebruiksfrequentie van meer dan de helft (54 %) van die woorden. Het zou daarenboven zelfs kunnen dat de tussen Noord en Zuid geconstateerde frequentiediscrepantie — althans tendentieel — ook van toepassing is op de gemeenschappelijke stam van de 254 *éren*-woorden.

De oorsprong van de Vlaamse ergernis

Waarom wijkt de Vlaamse perceptie zo van de realiteit af? Waarom ergeren zich de Nederlanders meestal niet aan de Franse woorden van de Vlamingen? En waarom ergeren deze laatsten zich meestal wel aan de (zelfs iets minder talrijke en minder frequente) Franse woorden van hun noorderburen?

Ten eerste heerst er een fundamenteel door hun verleden geconditioneerd attitudeverschil: in het Noorden bestaat er een conciliante houding t.a.v. het Frans, en wordt nauwelijks bezwaar geuit tegen een beetje Frans, waar hoegenaamd geen bedreiging van uitgaat. De noordelijke ontlening is een talige luxe; de Vlamingen ontleenden uit taalarmoede (hiaatvulling) en taaldwang (intensief contact). Het Franse woord dat de Nederlander als versiersel gebruikt — maar het Belgische Nederlands vreemd is, irriteert de Vlamingen omdat het hun overbodig, nutteloos of zelfs schadelijk lijkt. Deze irritatie ontregelt vermoedelijk hun waarneming van de talige realiteit.

Ten tweede beschouwen de meeste Vlamingen hun Franse woorden en gallicismen als een erfenis uit het verleden die zij intussen liever kwijt dan rijk zijn. Er bestaat geen contradictie of inconsequentie tussen enerzijds hun actuele mentale terughoudendheid tegenover het Frans en anderzijds de overgeleverde Franse component in hun

lexicon. De Vlamingen lever(d)en intussen – blijkens de depreciatie van 15 woorden als archaisch – trouwens inspanningen om hun Fransc leenwoorden te beperken.

Het Vlaamse oor wordt vooral gestoord door de noordelijke aanwending van Franse woorden die in Vlaanderen ongebruikelijk zijn. Het zijn dus (ten derde) vooral de *verschillen* die opvallen. Deze overaccentuering van de verschillen tussen Noord en Zuid en de overfixering op de eigen identiteit is een vast kenmerk geworden van de hedendaagse Vlaamse taalattitude. Men kijkt zich scheel op de tegengstelling en is blind voor de gelijkens – omdat derden ontbreken. Binationale bipolaire taalgebieden zijn daarom ook uitzonderlijker en hun bestaan vaak kortstondiger dan poly- of monocentrische.

Voor de volledige versie, zie J. DE CALUWE, G. DE SCHUTTER, M. DEVOS & J. VAN KEYMEULEN [red.] (2004), Schatbewaarder van de taal. Liber Amicorum Johan Tael deman. Gent : p. 135-153.

Lezingen gehouden in de Vlaamse afdeling :

WARD VAN OSTA : De boom van *Boom*

De Antwerpse plaatsnaam *Boom* ontstond als oriënteringsnaam uit een datiefconstructie (1342 *ten Boome*, 1424 *biden Boome*). Hij bevat het niet nader bepaalde appellatief *boom* en is daardoor atypisch als toponiem (en zeker als nederzettingsnaam). In toponiemen treft men immers zelden of nooit het niet-gespecificeerde simplex *boom* aan : normaliter wordt de boomsoort genoemd, ofwel gaat het substantief (*boom* of een met naam genoemde soort boom) vergezeld van een bepaling (bijv. *aan de kinde*, *de hoge boom*, *de holle eik*). In enkele oude attestaties (o.m. de oudste) verschijnt de naam *Boom* weliswaar met de bepaling

naamloos (1309 *parochia de Nameloose Boome*), maar er wordt aangenomen (ROELANDTS 1940, 1943, 1957) dat de bepalingloze aanduiding primair is en dat het adjectief later werd toegevoegd omdat *ten Boome*, zonder specifieke bepaling, als eigenaardig werd gevoeld. Bovendien valt bezwaarlijk aan te nemen dat een plaats van bij de aanvang werd aangeduid als «bij de boom zonder naam». Men kan zich echter afvragen of het adjectief *nameloos* hier geen vervorming is van **hameloos*, een woord dat niet is overgeleverd, maar dat in het Mnl bestaan kan hebben, nl. als afleiding van *hame* 'bedekking, omhulsel', een woord dat vervat zit in *lichaam* (Oe. *hama*, Osa. Ohd. *hamo* in samenst. 'bedekking, kledingstuk', Mhd. *hame*, *ham*; vgl. ook Mnd. *ham*, *am*, *ame* 'bedekking, omhulsel, kaf' en Noordfr. *hame*, *home* 'bast of schil van graankorrels, kaf'). Een **hameloze boom* zou dan een kale, bladerloze (eventueel bastloze) boom geweest kunnen zijn. Uiteraard blijft de ontwikkeling: **den hameloosen boome* > *de Nameloosen Boome* > *den Boome* > *Boom*) een hypothese, tot het bewijs wordt gevonden dat **hameloos* 'zonder bedekking, zonder omhulsel, kaal, bloot' heeft bestaan in het West-Germaans. Vermeldenswaard lijkt ondertussen wel dat DE BO (1892:46) een substantief (*(h)ammeloos*, (*h)ameloos* kende met de dubbele betekenis 'mutsaard' en 'dikke stok, knuppel'. De etymologie van dit woord is onbekend, maar misschien ontstond het uit 'bladerloze tak'?

WARD VAN OSTA: Over de etymologie van *teunisbloem*

Over de etymologie van de plantnaam *teunisbloem* (*Oenothera*) heerst nog onzekerheid. In het eerste lid vermoeden sommigen (WNT, Et. Wb.) de mansnaam of heiligenaam Antonius (*Anteunis* > *Teunis*). Anderen (Van Dale & Et. Wb. Van Dale) menen dat het een verbastering is

van *Tunisbloem*, waarmee het *afrikaantje* (*Tagetes*) bedoeld is. Nader onderzoek leert het volgende :

1. Van de 16e tot de 19e eeuw was *Tunisbloem* één van de benamingen voor het *afrikaantje* (*Tagetes*, L.), een plant die in de 16e eeuw uit Midden-America (Mexico) naar Europa werd gebracht. In de 18e eeuw kwam voor deze bloem ook de naam *teunisbloem* in zwang; die verdween echter al op het einde van de 18e eeuw en later (19e eeuw) verdween ook *Tunisbloem* als naam voor het afrikaantje.
2. De in 1614 uit Virginia ingevoerde *Oenothera biennis* werd bij de familie van de *Onagra* of *Wederikachtigen* ondergebracht. In die familie droegen nogal wat vertegenwoordigers van oudsher een volksnaam met *Antonius-* of (*St.-*) *Teunis-*. Zo erfde de *oenothera biennis* ook de volksnaam *teunisbloem*, die steeds met planten uit het geslacht *onagra/oenothera* ([basterd]wederik, epilobium) verbonden is geweest. De hele familie van de *Onagraceae* werd vervolgens *Teunisbloemfamilie* genoemd.

De naam *teunisbloem* (voor de *Oenothera biennis*) bevat dus wel de naam van de heilige Antonius, maar de bloem werd niet rechtstreeks naar de heilige eremiet genoemd.

JAN GOOSSENS : Schets van een Limburgse accentgeografie

In het grootste deel van het Rijnlands-Limburgse gebied met een oppositie tussen de toonaccenten 1 (stoottoon) en 2 (sleeptoon) is hun verdeling volgens J.E. Schmidt historisch als volgt geconditioneerd :

- 1) Mhd. open lange vocalen en diftongen hebben steeds accent 1;
- 2) Mhd. gesloten lange vocalen en diftongen evenals korte vocalen die deel uitmaken van een lange syllabekern

hebben dat accent bij historische tweelettergrepigheid, gepaard met stemhebbende syllabegrens — anders hebben ze accent 2. Voor het Limburgs en het Duitse Zuid-Nederfrankisch geldt bij 2) als supplementaire voorwaarde voor het optreden van accent 1 apocope of syncope van de tweede syllabe. Die beschrijving impliceert dat Mhd. korte vocalen bij korte syllabekern (vóór obstruct) toonindifferent zijn.

Spreker betoogt dat de supplementaire voorwaarde in het Limburgs lang niet strikt is: vaak wordt ook bij bewaarde tweede syllabe accent 1 aangetroffen. Verder bestaat in delen van het Limburgs nog een accentoppositie bij korte vocalen vóór oclusief en is die voor een ander deel uit jongere vocaalontwikkelingen dwingend af te leiden. Stemhebbende fricatieven na korte vocalen in meersyllabige woorden zijn principieel klankwettig niet mogelijk, stemloze fricatieven in deze positie (en in eensyllabige woorden) wel. Daarvóór treedt nu in het Limburgs en het Ripuarisch vaak rekking op, die steeds gepaard gaat met accent 2. De tweede regel van Schmidt kan daarom tot de Mhd. korte vocalen in alle posities uitgebreid worden. Twee factoren hebben dan de doorbreking ervan in grote delen van het polytone gebied bewerkstelligd: een obstruct na korte klinker bemoeilijkt het vasthouden van accent 2; het groepje woorden met accent 1 bij korte klinker vóór oclusief was te klein om als drager van de oppositie te blijven fungeren.

Het Mhd. uitgangspunt van Schmidt impliceert een voorafgaande splitsing van Ogm. ai en au in enerzijds Mhd. ê en ô (en de umlaut daarvan), die als open vocalen worden beschouwd en dus de eerste regel volgen, anderzijds Mhd. ei en ou (en de umlaut daarvan), die als gesloten diftongen worden geïnterpreteerd en dus de tweede regel

volgen. Voor het West-Limburgs gaat dit niet op: dat heeft met het Nederlands, als voortzetting van Ogm. ai wel een ê (de z.g. scherplange ee) en een ei, maar dan met een andere verdeling dan het Hoogduits, en als voortzetting van Ogm. au uniform ô (scherplange oo). De eerste regel van Schmidt is dan op Mnl. ê en ô (en de umlaut daarvan) toepasselijk, de tweede op Mnl. ei). Dat levert een scherpe accentgrens tussen West- en Oost Limburgs op.

FRANS DEBRABANDERE: *Ei zo na of IJ zo na?*

De uitdrukking *ei zo na* betekent 'bijna, op een haar na, op het nippertje' en is in Nederlandsdtalig België vrij bekend, maar niet in Nederland. De verklaring voor het raadselachtige *ei* kan volgens spreker worden gevonden in de vorm *ie zo naar*, die voorkomt in het Land van Waas (Lokeren, Beveren) en oostelijk Zeeuws-Vlaanderen. Dat *ie* kan niets anders zijn dan het *ie* in *ieder, iegelijk, iemand, iets*, Vlaams *ievers*, Duits *jeder, jemand, je ... desto*, Middel-nederlands *ie...ie, ie ... so*. De uitspraak *ei* is dus te verklaren door diftongering. Maar de correcte spelling zou dan wel *ij zo na* moeten zijn.

HUGO RYCKEBOER: *Interne tegenstellingen in het West-Vlaams*

In 1958 schreef Willem Pée een artikel over het West-Vlaams in een toen door de provincie uitgegeven verzamelwerk over West-Vlaanderen. Daarin gaf hij o.m. een overzicht van wat toen geschreven was over de grenzen van het West-Vlaams en de interne indeling ervan.

Hij verwijst naar de studies van De Bo en van De Brou en Vandenheuvel over de grens tussen het West- en Oost-Vlaams en voorts op pogingen om het West-Vlaams te verdelen in onderdialekten, nl. bij De Bo, J. Jacobs en René Van Sint-Jan. Hij concludeerde toen: «Terecht schreef R.

Van Sint-Jan in 1931 dat de toenmalige stand van het dialektgeografisch onderzoek niet toeliet de onderdialekten van het Westvlaams nauwkeurig af te bakenen. Met het materiaal van mijn [= van Willem Pée] Dialektatlas is dit thans wel mogelijk. Hiermee werd enkele jaren geleden begonnen, maar de huidige stand van het onderzoek laat mij nog niet toe konklusies te trekken. Wel kan ik reeds meedelen dat voor bepaalde verschijnselen de indeling veel ingewikkelder is dan die van De Bo, Jacobs en R. Van Sint-Jan»

Toen al moet Pée proefkaarten zijn gaan tekenen op basis van zijn RND-materiaal. Maar nergens is hij daar in een latere publicatie op teruggekomen. Het basismateriaal voor die studie is onlangs weer bovengekomen in de Vakgroep voor Nederlandse Taalkunde in Gent in de vorm van een pak met de hand getekende kaarten met als opschrift (in handschrift van Willem Pée) *Dialectgrenzen tussen West- en Oost-Vlaanderen*. Maar de titel van de inventaris is misleidend. Eigenlijk bevat het pak 197 kaarten van aparte fonetische, morfologische of lexicale verschijnselen en 37 synthetische kaarten voor heel West- en Frans-Vlaanderen en de westrand van Oost-Vlaanderen.

Blijkbaar is Pée begonnen met de klassieke grenzenbundel tussen West- en Oost-Vlaams en de taalverschillen die er aan de West-Vlaamse kant dicht in de buurt ervan voorkwamen. Hij is dan gaan onderzoeken in hoeverre de voor die bundel onderzochte items ook verder ruimtelijke variatie vertoonden. Dat levert in eerste instantie 88 itemkaarten en 26 synthesekaarten op. Daarna is hij verschijnselen gaan karteren die duidelijk alleen meer westelijke variatie vertonen. Dat levert dan nog 114 kaarten op die aanleiding geven tot nog eens 18 synthesekaarten.

Het criterium van Pée om tot een indeling van het West-Vlaams te komen lijkt niet zozeer ingegeven door taalsystematische of taalhistorische overwegingen, als wel door een ruimtelijke, nl. afgaand op de densiteit van de isoglossenbundels. Daarbij stoort hij er zich niet aan om totaal disparate verschijnselen van fonologische, morfologische en lexicale aard op één en dezelfde syntheseskaart te zetten. Sommige van zijn kaarten geven wel aanleiding tot ondersteuning van een historische, structurele of taalinterne verklaring. Maar allemaal reflecteren ze wel duidelijk patronen van grotere of geringere intensiteit van menselijke communicatie langs bepaalde scheidingszones.

Als men op de syntheseskaarten gaat zoeken naar de intensiteit, de dichtheid van de diverse isoglossenbundels is m.i. op basis van dit kaartmateriaal duidelijk af te leiden dat de meest markante scheidingszone in het West-Vlaams zich bevindt in de zuidelijke helft van West-Vlaanderen, gaande ongeveer van Handzame, Kortemark tot Zandvoorde, Wervik. Hier vinden we op een korte afstand isoglossen van allerlei aard dicht bij elkaar. Daarbij ligt Ieper wel dichtbij maar toch meestal ten westen van die isoglossenbundel, terwijl Roeselare er soms midden in ligt, hoewel het iets meer oostelijke dan westelijke kenmerken vertoont. Schijnbaar hebben die steden (evenmin als andere West-Vlaamse steden trouwens) nauwelijks enige eigen uitstraling gehad in de vorming van het recente dialect. Alleen Kortrijk vormt hierop een uitzondering. De genoemde isoglossenbundel schijnt immers vooral de reflectie te zijn van een westwaarts gaande Kortrijkse expansie.

Conclusie :

Deze kaarten van Pée zijn een bijzonder goed voorwerk voor een studie over de stratigrafie van het traditionele

West-Vlaams. Indien men gebruik zou maken van de huidige mogelijkheden inzake automatische kartering in combinatie met de statistiek en daarbij ook de lexicale kaartpatronen van het *Woordenboek van de Vlaamse Dialecten* zou betrekken, dan moet daaruit een verhelderend beeld af te leiden zijn van de ruimtelijke stratigrafie van het klassieke West-Vlaams.

In de Waalse afdeling werden drie lezingen gehouden.

Het *Bestuur van de Commissie* voor de periode 2004-2005 was als volgt samengesteld: Johan TAELEDÉMAN, voorzitter; Mw. Marie-Guy BOUTIER, ondervoorzitster en voorzitster van de Waalse afdeling, Mw. Magda DEVOS, voorzitster van de Vlaamse afdeling; Jef CAJOT, secretaris van de Vlaamse afdeling; Jean GERMAIN, secretaris van de Waalse afdeling; Frans DEBRABANDERE, secretaris-generaal.

Samenstelling van de Commissie: De Commissie betreurt het overlijden van haar ereleden Armand BOILEAU en A. BAGUETTE (Waalse afdeling).

De *Handelingen LXXVI* (2004) telden 395 bladzijden. Ze werden geruild met een aantal tijdschriften en wetenschappelijke instellingen (zie lijst). De door aankoop of ruil verkregen werken werden gedeponereerd in onze bibliotheek, die ondergebracht is in de bibliotheek van de Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Schone Kunsten. Honderd exemplaren worden de wetenschappelijke centra van de Belgische universiteiten ter beschikking gesteld, ten behoeve van onderzoekers en studenten.

De Waalse afdeling publiceerde haar *Mémoire* 23, nl. *Toponymies de Soumagne et de Melen* door JEAN LECHANTEUR.

Inzake straatnaamgeving werd de Commissie in 2004 door talrijke Brusselse, Waalse en Duitstalige gemeenten geraadpleegd.

De Commissie heeft de *taalkundige aanpassing van de geografische namen van de stafkaarten* die door het Nationaal Geografisch Instituut uitgegeven worden, voortgezet. Voor de Vlaamse afdeling heeft het Instituut voor Naamkunde in Leuven onder leiding van Willy VAN LANGENDONCK en met medewerking van Francisca GOEMINNE advies uitgebracht i. v. m. 61 toponiemen in de volgende 15 gemeentes (kaartbladen NGI nrs. 10/5, 17/4, 18/1, 18/3, 18/8 en 20/6): Achel, Boezinge, Hamont, Houthulst, Kaulille, Kinrooi, Langemark, Lommel, Maaseik, Merkem, Neerpelt, Overpelt, Poelkapelle, Reninge, Sint-Ilui-brechts Lille.

In de Waalse afdeling werd het onderzoek gedaan door Jean-Marie PIERRET, Martine WILLEMS en Leo WINTGENS.

Met de meeste hoogachting

Brugge, 31 december 2004

Algemeen secretaris

Voorzitter

FRANS DEBRABANDERE

JOHAN TAELEDAMAN

ANNUAL REPORT 2004

Summary

The Royal Commission for Onomastics and Dialectology performs its scientific task under the high patronage of the Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Kunsten and the Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique. It is the scientific aim of the Academy to study the onomastics (toponymy and anthroponymy) and the dialectology, especially in Belgium in both Germanic and Romance areas. The Commission therefore brings out scientific studies (Bulletin, Publications) about these disciplines. The Commission is also an advisory body; the government can always ask for its scientific advice.

The statutory meetings took place in the Paleis der Academiën in Brussels on 26 January, 24 May, and 25 October 2004. There were seven meetings, one plenary meeting was held on 26 January, and a meeting of the board on 25 October.

Lecture given at the plenary meeting : José Cajot : The numerous French words in the mouths of the Dutch. An old Flemish reproach.

Lectures given in the Flemish section :

WARD VAN OSTA : The tree of Boom.

WARD VAN OSTA : About the etymology of *teunisbloem* (evening primrose).

JAN GOOSSENS : Outline of an accent geography in Limburg.

FRANS DEBRABANDERE : *Bi zo na* or *IJ zo na* ?

HUGO RYCKEBOER : Internal discrepancies in West Flemish.

Lectures given in the Walloon section :

JEAN LECHANTEUR : Some problematic place names in Soumagne and Melen.

LEO WINTGENS : In memoriam Armand Boileau.

JEAN-MARIE CAUCHIES : The toponyms and anthroponyms in the charters of Hainault.

JEAN LOICQ : Questions about Walloon hydronymy.

The board for the period 2004-2005 was composed as follows : Johan Taldeman, president ; Ms Marie-Guy Boutier, vice-president and president of the Walloon section ; Ms Magda Devos, president of the Flemish section ; Jean Germain, secretary of the Walloon section ; Jef Cajot, secretary of the Flemish section ; Frans Debrabandere, secretary-general.

The Bulletin LXXVI (2004) counts 395 pages. It was exchanged for a number of periodicals and with scientific institutions. The publications acquired by purchase or exchange were stored in the library, which is located in the library of the Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Schone Kunsten. One hundred copies are placed at the disposal of researchers and students at the scientific centres of the Belgian universities.

The Walloon department published its *Mémoire 23* : The place-names of Soumagne and Melen by Jean Lechantour.

With regard to street names the Commission was consulted by numerous Brussels, Walloon and German-speaking local authorities in 2004.

The Academy further continued the linguistic adaptation of the geographical names of the ordnance survey maps published by the Nationaal Geografisch Instituut - Institut national géographique.

secretary-general

president

FRANS DEBRABANDERE

JOHAN TAELEDMAN

Abonnements d'échange Ruilabonnementen

- Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Beaux-Arts. Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques.*
Annalen Koninklijke Oudheidkundige kring van het Land van Waas.
Archéologie wallonne.
Cidwell.
Commission de Toponymie du Québec. Dossiers toponymiques.
Dialectes de Wallonie.
Eigen Schoon en de Brabander.
Enquêtes du Musée de la Vie wallonne.
Ethnologie française.
Heemkundige Kring «De Oost-Oudburg». Jaarboek.
Institut archéologique du Luxembourg. Annales. Bulletin.
Koninklijke Academie voor Nederlandse Toel- en Letterkunde.
Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Kunsten. Verhandelingen Klasse der Letteren. Mededelingen. Academiae Analecta.
Koninklijke Kring voor Oudheidkunde, Letteren en Kunst van Mechelen. Handelingen.
De Leiegouw.
Leuvense Bijdragen.
Linguistique picarde.
Naamkunde.
Namenkundliche Informationen.
Names.
Niederdeutsches Wort.
Nouvelle Revue d'Onomastique.
Oesterreichische Akademie der Wissenschaften.
Oudheidkundige Kring Land van Dendermonde. Gedenkschriften.
Le Pays gaumais.
Revue du Nord.
Rheinische Vierteljahrsblätter.
Rivista Italiana di Onomastica.
Romanica Gothoburgensia.
Société royale «Le Vieux Liège». Bulletin. Chronique.

Studia Germanica Gandensia.

Taal en Tongval.

The Threepenny Review.

Tijdschrift voor Nederlandse Taal- en Letterkunde, Leiden.

Universität Basel. Dissertationen.

Vlaamse Stam.

WVD-Kontakt.

Zeitschrift für romanische Philologie.

Liste des membres - Ledenlijst

- K. ROELANDTS, Sergeysstraat 3, 3020 Herent. 016 22 22 96.
- J. GOOSSENS, Celestijneulaan 41/61, 3001 Heverlee.
016 32 48 21. - <jan.goossens@arts.kuleuven.ac.be>
- F. DEBRABANDERE, Keizer Karelstraat 83, 8000 Brugge.
050 31 73 66. - <frans.debrabandere@skynet.be>
- J. LECHANTEUR, rue Beckers 11, 4630 Soumagne. 04 377 13 21.
- J. M. PIERRET, avenue Demolder 90, 1342 Limelette.
010 41 52 90. - <jmpierret@skynet.be>
- J. TAEDEMAN, Fortlaan 84, 9000 Gent.
09 362 24 97. - <johan.taeldeman@UGent.be>
- Reine MANTOU, avenue d'Italie 30, boîte 10, 1050 Bruxelles.
- J. GERMAIN, Vincon 137, 5590 Sovet.
083 69 95 66. - <germain@bgsh.ucl.ac.be>
- M. FRANCARD, Lutrebois 103, 6600 Bastogne.
061 21 37 00. - <francard@rom.ucl.ac.be>
- J.-H. MICHEL, rue André Fauchille 2, 1150 Bruxelles.
02 771 03 04. - <jhmichel@admin.ulb.ac.be>
- W. VAN LANGENDONCK, Nachtegalenstraat 77, 3001 Heverlee.
016 48 85 58. - <willy.vanlangendonck@arts.kuleuven.ac.be>
- Marie-Thérèse COUNET-BETTONVILLE, Route de Renarmont 2c, Ster,
4970 Stavelot. <bureau.bettonville@skynet.be>
- J.-L. FAUCONNIER, rue de Namur 600, 6200 Châtelet.
<jean.luc.fauconnier@skynet.be>
- G. DE SCHUTTER, Heibosstraat 7, 9070 Destelbergen.
09 228 70 26. - <gdeschutter@kantl.be>
- Magda DEVOS, Kromme Leie 11, 9051 Sint-Denijs-Westrem.
09 221 11 21. - <magda.devos@UGent.be>
- L. WINTGENS, rue Gustave Demoulin 4, 4850 Montzen. 087 78 61 91.
- H. RYCKEBOER, Kromme Leie 29, Sint-Denijs Westrem.
09 222 01 04. - <hugo.ryckeboer@pandora.be>
- J. CAJOT, Mombekdreef 18, 3500 Hasselt.
011 27 09 58. - <jcajot@skynet.be>
- J. VAN LOON, Jeurissenstraat 37, 2180 Ekeren.
03 541 47 75. - <jef.vanloon@ua.ac.be>
- J.-J. GAZIAUX, rue Saint-Médard 62, 1370 Jodoigne. 010 81 22 15.

- Ann MARYNISSEN, Hof ter Eikenlaan 8, 3020 Winksele.
016 29 17 84. - <ann.marynissen@arts.kuleuven.ac.be>
- Martine WILLEMS, Thier de la Fouarge 14, 4653 Bolland.
087 67 96 53. - <willems@fusi.ac.be>
- Marie-Guy BOUTIER, rue des Augustins 22, 4000 Liège.
04 222 27 39 <marie.guy.boutier@skynet.be>
- J. LOICQ, avenue Nandrin 24, 4130 Esneux.
04 380 12 82. - <loicq.berger@belgacom.net>
- Catherine HANTON, rue Maréchal Joffre 84, 7340 Wasmes.
065 51 29 80. - <catherine_hanton@randstad.be>
- J. M. CAUCHIES, rue de la Station 173, 7390 Quaregnon. 065 77 72 34.
- W. VAN OSTA, De Heuvels 36, 2930 Brasschaat.
03 651 64 39. - <ward.vanosta@ua.ac.be>
- V. MENNEN, Molenstraat 13, 3920 Lommel.
<m.victor@belgacom.net>
- J. VAN KEYMEULEN, E. Hielstraat 81, 9050 Gentbrugge.
<jacques.vankeymeulen@UGent.be>
- P. KEMPENEERS, Leuvensestraat 43-45, 3300 Tienen.
<paul.kempeneers@skynet.be>

Membres honoraires – Ereleden

- R. WILLEMYS, Spanjaardstraat 8, 8000 Brugge.
- J. MOORS, avenue des Lauriers 29, 4053 Embourg.
- A. GOOSSE, chaussée de Louvain 41, 1320 Hamme-Mille.
- R. JONGEN, avenue Sainte-Gertrude 18, 1340 Ottignies.
- W. BAL, rue Baudouin Leprince 21, 6120 Jamioulx.
- L. VAN DURME, Provinciebaan 310, 9620 Zottegem. (09) 361 13 43.
- F. CLAES, Waversebaan 220, 3001 Heverlee. 016 44 40 21.

Membres décédés – Afgestorven leden

- A. DOUTREPONT, membre 1926, †22.3.1929.
- Ch. ROLAND, membre 1926, †2.2.1930.
- K. DE FLOU, lid 1926, †27.6.1931.
- J. RENARD, membre 1931, †1933.
- I. TEIRLINCK, lid 1930, †27.6.1934.

- F. DANHAIVE, membre 1927, †19.3.1935.
A. DASSONVILLE, lid 1927, †18.1.1936.
E. ULRIX, lid 1927, †14.5.1936.
J. VERCOULLIE, lid 1926, †4.2.1937.
A. BAYOT, membre 1926, †8.7.1937.
J. MANSION, lid 1926, †8.11.1937.
J. REMOUCHAMPS, membre 1927, †26.1.1939.
J. BASTIN, membre 1926, †5.8.1939.
G. DUFLOU, lid 1926, †3.9.1939.
A. GOSSELIN, membre 1933, †15.1.1940.
J. FELLER, membre 1926, †29.4.1940.
A. PIERRET, membre 1941, †24.6.1942.
E. DONY, membre 1927, †19.5.1944.
E. FAIRON, membre 1926, †1.1.1945.
E. BOISACQ, membre 1927, †2.6.1945.
J. HAUST, membre 1926, †23.11.1946.
J. CUVELIER, lid 1926, †29.12.1947.
L. GOEMANS, lid 1927, †2.1.1955.
L. GROOTAERS, lid 1926, †12.10.1956.
A. CARNOY, lid 1926, †12.1.1961.
J. DUPONT, lid 1948, †14.10.1961.
A. VINCENT, membre 1926, †15.10.1962.
J. LINDEMANS, lid 1927, †14.9.1963.
E. BLANCQUAERT, lid 1926, †29.9.1964.
H. VANGASSEN, lid 1938, †20.3.1968.
H.J. VAN DE WIJER, lid 1926, †4.12.1968.
E. RENARD, membre 1927, †29.7.1969.
J. VANNERUS, membre 1926, †25.1.1970.
E. LEGROS, membre 1940, †17.11.1970.
J. WARLAND, membre 1948, †29.8.1971.
J. LEENEN, lid 1927, †29.7.1976.
Ch. GASPARD, membre 1970, †27.10.1978.
H. DRAYE, lid 1941, †2.2.1983.
M. YANS, membre 1946, †18.3.1983.

- J. HELSEN, lid 1938, †9.3.1985.
A. BOTTEQUIN, membre 1930, †13.5.1985.
M. PIRON, membre 1941, †24.2.1986.
W. PEE, lid 1937, †20.5.1986.
A. VAN LOEY, lid 1935, †6.3.1987.
J. HERBILLON, membre 1930, †19.11.1987.
J.L. PAUWELS, lid 1937, †3.8.1989.
L. LEONARD, membre 1976, †17.12.1989.
M. HOEBEKE, lid 1965, †2.7.1990.
P. RUELLE, membre 1965, †14.1.1993.
J. MOLEMANS, lid 1983, †3.9.1994.
L. WARNANT, membre 1971, †30.4.1996.
O. JODOGNE, membre 1938, †21.6.1996.
J. NAZET, membre 1992, †26.11.1996.
L. REMACLE, membre 1938, †10.5.1997.
M. GYSSELING, lid 1961, †24.11.1997.
V.F. VANACKER, lid 1962, †4.5.1999.
Cecile VEREECKEN, lid 1956, †22.12.2000
A. STEVENS, lid 1958, †7.6.2001
M.A. ARNOULD, membre 1947, †10.6.2001
R. VAN PASSEN, lid 1969, †11.9.2002
A. BOLLEAU, membre 1960, †27.2.2004
A. BAGUETTE, membre 1947, †10.10.2004

In Memoriam

Albert Baguette

1916-2004

Notre collègue Albert Baguette est mort le 10 octobre 2004 à Neuville-en-Condroz, où il s'était fixé pour se rapprocher, tout en bénéficiant de l'environnement agréable du bois de Rognac, de l'athénée de Seraing où se passa une grande partie de sa carrière professionnelle. Mais il était originaire du Pays de Herve. Il naquit, en effet, à Charneux, le premier novembre 1916, septième garçon – ce qui lui valut un parrainage royal et détermina son prénom – dans une famille qui compta 10 enfants (huit garçons et deux filles). De notes inédites d'une enquête qu'il fit en 1938 sur la toponymie bilingue d'Aubel, il me paraît intéressant d'extraire quelques lignes d'un projet d'introduction intitulée *La langue au quotidien*, dans lesquelles il décrit les pratiques linguistiques dans son enfance :

« Mon père, né à Mortroux (...), s'exprimait soit en français, soit en wallon, de même que ses frères. Ma mère [Maria Bolsée, née à Aubel] (...) utilisait soit le français, soit le wallon, soit le dialecte rhénan d'Aubel avec ses sœurs et son frère, dialecte dont ni mon père, ni les enfants ne comprenaient un seul mot. Quant aux aînés des enfants, on leur parlait en français jusqu'à la fin de l'école primaire, ensuite le wallon était la seule langue utilisée en famille ainsi qu'avec tous les amis et connaissances. Les enfants derniers venus n'ont jamais utilisé le wallon dans la famille, ils le réservaient aux contacts avec les condisciples de l'école et leurs amis. Cette situation s'est établie tout

naturellement, sans aucune contrainte, voire inconsciemment et sans gêner le moins du monde les contacts familiaux. On s'adressait en français aux plus jeunes, en wallon aux autres, en passant sans s'en apercevoir d'une langue à l'autre. Mais il aurait paru tout à fait incongru de s'adresser en wallon aux petits, en français aux grands. Ma mère utilisait le rhénan avec sa propre famille, le wallon en présence des autres. En 1914, elle comprenait certains soldats allemands et elle était quelquefois réquisitionnée comme interprète. En revanche, comme la population d'Aubel, elle ne comprenait rien au néerlandais, même celui d'une de ses sœurs qui habitait Galope (Gulpen) dans le Limbourg hollandais, ni celui des vicaires flamands imposés à Aubel par l'évêché.»

Après des humanités classiques au Collège royal Marie Thérèse de Herve (1928-1934), il entame en 1934 des études de Philologie Romane à l'Université catholique de Louvain. A partir de 1937, en vue de son mémoire de licence, il entreprend des recherches pour une édition critique du *Paweilhart Giffou, dit La loi Charlemagne*, compilation de points de jurisprudence et de sentences appliquées par les échevins de Liège entre 1280 et le XV^e siècle, l'ancienne édition de J. Raikem et L. Polain (1870) étant loin de répondre aux exigences philologiques. C'est à l'instigation pressante d'Alphonse Bayot, d'une certaine façon prémonitoire, quand on sait que dans l'incendie provoqué, la veille de Noël 1944, par une bombe allemande, toute la collection des *paweilhars* conservée au dépôt des Archives de l'Etat à Liège fut détruite, qu'il se lança dans ce long et difficile travail. Le décès prématuré, en juillet 1937, de son maître priva malheureusement le disciple de précieux conseils. Mais son exemple, les directives de ses successeurs en particulier d'Omer Jodogne, les encouragements de Jean



Haust et de ses élèves Louis Remacle et Elisée Legros, rencontrés régulièrement tout au long de ses recherches, lui permirent de déposer son mémoire en 1938, puis, en septembre 1942, d'obtenir, avec une version revue et améliorée, le titre de docteur en Philosophie et Lettres à l'Université de Louvain. « M. Albert Baguette a établi, avec une prudence et une patience exemplaire, l'édition critique du *Paweilhart Giffou*, dont nous appelons de tous nos vœux la publication », écrit J. Haust en 1943 (AHL III, n° 1, pp. 82-83). Souhait exaucé en 1946 : la Commission communale de l'Histoire de l'Ancien Pays de Liège inaugure avec cette publication sa nouvelle collection de Documents et Mémoires.

Une brillante carrière de chercheur paraît s'ouvrir à ce jeune homme de trente ans, qui vient, en outre, de doter notre Commission de Toponymie et de Dialectologie d'un précieux outil, l'Index des tomes I-XV de la partie française du Bulletin, de prendre position, dans la ligne de J. Feller et de L. Remacle, sur le caractère français des textes liégeois médiévaux, et de se lancer dans la quête toponymique, avec la publication d'une monographie de Bolland et la mise en chantier du dépouillement d'un très vaste fonds d'archives, celui de l'ancien ban de Herve, dont avait fait partie sa commune natale. A. Baguette a su mettre à profit pour le travail scientifique le temps de sa mobilisation (31.7.1939-2.7.1940) et surtout les deux années du mandat de collaborateur scientifique que lui a accordées l'Université de Liège (7.11.1941-30.9.1943).

Le premier janvier 1946, il est nommé membre correspondant de la CTD (cf. BTD 21, p. 5). Mais, — cela pourrait paraître curieux —, à partir de ce moment, toute son activité de dialectologue et de toponymiste se met en veilleuse. Ce n'est que longtemps plus tard, près de quinze ans après

sa démission, qui l'a rendu membre honoraire (le 22 janvier 1976 : cf. BTD 51, p. 5), qu'il reviendra à ses premières amours et qu'il tirera parti des matériaux toponymiques engrangés dans ses débuts prometteurs, menant à leur terme les toponymies de quatre communes du ban de Herve (Charneux, Battice, Thimister, Chaineux). Il négligera la capitale du ban, Herve elle-même, qui aurait exigé de nombreuses lectures complémentaires, jugées peut-être démesurées par rapport à l'étendue de cette petite ville; mais aussi, sans qu'on en comprenne la raison, Clermont-sur-Berwinne, dont notre Bulletin (49, p. 237) signale qu'il l'avait en projet (les fiches n'ont pas été retrouvées).

Les hasards de l'existence expliquent cette trajectoire. A partir de 1943, A. Baguette occupe de brefs postes d'intérim dans divers athénées (Verviers : 6.1.1943-20.2.1943; Liège : 4.3.1943-30.3.1943; Ixelles : 16.9.1943-30.11.1943; Seraing : 17.11.1944-20.4.1945), puis, après un service militaire écourté, compte tenu de la durée de sa mobilisation (21.4.1945-31.7.1945), rejoint le 15 septembre 1945 sa dernière affectation à l'Athénée de Seraing, où il accomplira toute sa carrière professionnelle, jusqu'au premier septembre 1977. Égoïstement, on ne peut s'empêcher de regretter que la confirmation à un poste universitaire n'ait pas permis à ce chercheur infatigable extrêmement doué de donner toute sa mesure dans les domaines qui nous sont chers. Mais les autres talents, dont il était prodigue, auraient-ils eu, dans ce cas l'occasion d'éclorre? Ses années d'enseignement ont révélé un maître exceptionnel, éveilleur de jeunes esprits, d'une grand culture à la fois littéraire et linguistique, adversaire des conformismes et des modes, ouvert aux nouveautés et à la discussion, mais toujours en raison gardant.

On se contentera ici de mentionner les manuels et livres d'exercices de *Grammaire nouvelle*, qu'avec la collaboration de l'inspecteur R. Frankard il a rédigés à l'intention des classes de 6e, 5e, 4e et 3e, en s'inspirant des méthodes de la linguistique contemporaine, en particulier de la grammaire transformationnelle générative, mais en rejetant dogmatisme et hermétisme, et en ne perdant jamais de vue que l'objectif est d'apprendre aux élèves à mieux comprendre et à mieux s'exprimer, non pas à devenir des linguistes. Bien que publiée tardivement (1997) son étude sur *Dom Juan de Molière*, intitulée *Révision d'un procès*, est sans doute aussi le fruit de son métier de professeur; elle donne une idée de la solidité de son information et de l'originalité de ses points de vue.

L'homme se découvre davantage dans les créations littéraires, toutes inédites à l'exception d'une mince plaquette de vers (*Ephémérides*), auxquelles il consacra ses dernières années: une quinzaine de récits et une curieuse *Chronique de l'Arche*, égrenant, au fil d'une sorte d'intrigue policière, réflexions et souvenirs. Amateur du politiquement incorrect, contempteur de certains dérivés de la marche du monde («il est fatal qu'aucune région du globe n'échappera au coca-cola, au hot dog et à l'invasion de la poubelle», *C. A.*, II, p. 43), nostalgique («N'oublie pas qu'on ne guérit jamais de son enfance, ni de sa jeunesse, de ce temps où tout était gai, où tout le monde se portait bien», *C. A.*, I, p. 52), trouvant dans la beauté le souverain remède («ce qui est beau n'est jamais triste», *C. A.*, II, p. 40).

Albert Baguette aimait l'art sous toutes ses formes, la peinture et la musique tout autant que la littérature, il aimait aussi la nature, qu'il connaissait très bien; tous

ces goûts se combinaient, avec les blandices de la science la plus austère, en un tout harmonieux. Nous garderons de lui le souvenir d'un vrai humaniste, sociable, d'une grande urbanité, dissimulant sous une discrète simplicité des trésors de connaissances et une grande sûreté de jugement.

Bibliographie

*On omet quelques recensions ainsi que les manuels scolaires
et les œuvres à caractère littéraire.*

- Index des tomes I-XV du Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie (partie française)*; 1942, pp. 53-102.
- La nature des textes liégeois au moyen âge. Etude diachronique d'un fragment de « Paweilhart »*; BTD 17, 1943, pp. 137-165. — C. r. : BTD 18, 455-6.
- Toponymie de Bolland*; Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t. 65, 1945, pp. 113-135, plus une carte h.-t. — C. r. : BTD 20, 1946, p. 312.
- Le Paweilhar Giffou*. Edition critique. Préface de Maurice Yans; Commission communale de l'histoire de l'ancien pays de Liège, Documents et mémoires, fascicule 1, 1946, LXVIII-124 pp. — C. r. : N. Dupire, Romania 69, pp. 400-404; J. Herbillon, DBR 5, pp. 167-170; E. Legros, BTD 21, 1947, pp. 163-165.
- Commentaire linguistique de R. Brouette, *Une charte romane, originale et inédite de 1233*; Bull. Comm. royale d'Histoire, 112, 1947, pp. 103-109.
- Sobriquets à la Queue-du-Bois et aux environs*; Bulletin... Le Vieux-Liège, XI, n° 239, oct.-déc. 1987, pp. 318-320.
- Toponymie de Charneux*; BTD 63, 1990-91, pp. 149-224.
- Toponymie de Battice*; BTD 64, 1992, pp. 43-126.
- Toponymie de Thimister*; BTD 65, 1993, pp. 35-113.
- Toponymie de Chaineux (Ve 12)*; BTD 66, 1994, pp. 97-132.
- Additions et corrections aux toponymies de Charneux, Battice, Thimister*; BTD 66, 1994, pp. 133-140.
- Index général des toponymes de Charneux, Battice, Thimister et Chaineux*; BTD 66, 1994, pp. 141-160.
- Dom Juan de Molière. Révision d'un procès*; Ed. Etienne Riga, 1997, 92 pp. (pp. 45-90 : texte de la comédie).

In Memoriam

Armand Boileau

1916-2004

Le 27 février 2004 s'est éteint à Liège, M. Armand Boileau, membre honoraire de notre Commission. Je remercie la section wallonne de la CRTD de m'avoir confié la tâche de rendre hommage à notre confrère qui m'a précédé dans le mandat en charge des localités de dialecte germanique dans l'est de la province de Liège.

Né le 13 octobre 1916 à Ougrée, faubourg de Liège, Armand Boileau termine, dès 1938, à l'Université de Liège ses études de licencié en philologie germanique et d'agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur. Nous ignorons dans quelles circonstances, pour quels motifs, le jeune Ougréen a, depuis 1933, séjourné très fréquemment dans la région d'Eupen-Montzen dont la langue vernaculaire et les langues écrites cohabitant en contact intense deviendront le domaine de recherche de prédilection. D'après ses propres dires, «*Il a su acquérir du patois qu'il étudie, une connaissance suffisante non seulement pour le comprendre, mais aussi pour le parler lui-même.*»⁽¹⁾

En 1942, il acquiert à l'Université de Liège le titre de docteur en Philosophie et Lettres (avec la mention Grande distinction) avec une thèse sur les verbes d'origine germanique en wallon liégeois, *De Germaanse werkwoorden in het Luikerwaals*, dans laquelle il approfondit déjà, pour une

⁽¹⁾ *Enquête dialectale sur la toponymie germanique de nord-est de la province de Liège*, I, 1954, p. 1X.

parcelle de cette vaste aire de brassage culturel qu'est le territoire de la Belgique actuelle, les effets de ce qu'il appellera plus tard l'interpénétration des 'langues en contact'. Nous ignorons pourquoi cette dissertation doctorale est restée inédite; nous ne savons pas non plus pour quelle(s) raison(s) le chercheur déplace, après la guerre, son champ d'investigations concernant les interinfluences linguistiques d'une cinquantaine de kilomètres environ vers l'est.

Entouré par des maîtres de qualité, tels que les germanistes Adolphe Léon Corin, Joseph Mansion, Willem Pée ou René Verdeyen et les romanistes Jean Haust et Elisée Legros, A. Boileau entreprend, en effet, de 1949 à 1952, comme collaborateur du «Centre national de Recherches dialectales de l'Est de la Belgique», une vaste enquête concernant les noms de lieux des 26 communes belges situées dans le territoire des bans thiois, des «*duytsche banken*» de Baelen, Montzen et Walhorn, au sein de l'ancien duché de Limbourg ainsi que dans l'est du comté de Dalhem : Aubel et les Fourons.

«Qu'on le veuille ou non, malgré le mépris qu'il suscite dans certains milieux, bien intentionnés peut être, mais en tout cas mal éclairés, la vitalité du plattdütsch limbourgeois est une réalité à prendre en considération. Le traiter en intrus serait injuste, car il appartient au patrimoine national.» Par ces phrases, publiées en 1952, dans une contribution au premier numéro de la 2^e année d'édition de la revue bilingue *Zeitschrift des Eupener Geschichtsvereins* — *Bulletin de la Société Eupenoise d'Histoire*⁽¹⁾, Armand Boileau souligne de prime abord toute l'importance qu'il attache, en tant que citoyen d'un pays plurilingue, à l'idiome

⁽¹⁾ *Le patois germanique du Pays de Limbourg*, t. 2, n° 1, p. 9.



germanique de l'ancien duché de Limbourg, une langue minoritaire qui risque d'être minorisée davantage encore suite aux événements politiques récemment révolus et compte tenu de l'impact de trois langues officielles qui surplombent son territoire. En s'alliant spontanément aux initiateurs de la série scientifique innovatrice, le chercheur

témoigne toute sa sympathie aux habitants de la région d'Eupen en quête de leur identité; en étudiant leur langue vernaculaire, commune avec celles des localités avoisinantes de Baelen, Membach, Welkenraedt et autres, il contribue à renouer les liens millénaires qui existent entre les communes belges d'avant et celles d'après 1919, date presque aussi fatidique que celle de 1815, fixant la dislocation de l'ancien duché qui les regroupait toutes jusqu'à la fin de l'ancien régime.

La rédaction de la jeune revue ne manque pas de remercier l'auteur par une remarque jointe en *post scriptum* à la synthèse allemande de son premier article (dont la suite paraîtra dans le numéro suivant, soit n° 2-3, pp. 25-31) : « *Wir danken an dieser Stelle dem Verfasser für seinen Freimut, womit er in aller Objektivität an das heikle, leicht ins Politische, daher Persönliche ausartende Sprachenproblem im Nordosten der Provinz Lüttich herangeht.* » En effet, à un moment où personne n'aurait encore pu espérer une quelconque lueur d'autonomie culturelle pour la population germanophone de Belgique, le geste du jeune docteur en philologie germanique liégeois a dû être un réconfort, un soutien moral de premier ordre pour les chercheurs locaux de la première heure. ⁽¹⁾

Mais qui est cet homme qui — tout en incitant ces lecteurs à se garder de préjugés — prend position pour la sauvegarde d'un idiome en détresse, dénigré à cause de sa parenté lointaine avec la 'langue de l'ennemi' durant la dernière guerre ?

⁽¹⁾ Malgré cet intérêt notoire, la revue ne connaîtra que six années d'édition, et il faudra attendre les années 1965, 1966, 1967 pour voir éclore à Saint-Vith, à Eupen, à Kelmis (La Calamine) des Sociétés d'histoire spécifiques avec leurs publications périodiques durables. — Dans le cadre de la régionalisation de la Belgique, l'année 1973 a vu s'instituer un Conseil culturel de la Communauté belge de langue allemande qui, en 1983, se munira d'un Exécutif.

Après avoir enseigné le néerlandais aux Athénées de Châtelet (1938-1940) et de Chênée (1940-1968), A. Boileau devient assistant à l'Université de Liège de janvier à septembre 1958, puis assistant volontaire; il est chargé de la suppléance du professeur François Closset de février 1965 à décembre 1969 pour les exercices de prononciation et d'octobre 1968 à décembre 1969 pour la méthodologie spéciale des langues germaniques. De 1965 à 1969, il enseigne le néerlandais au Service des Langues vivantes. Entre-temps, il s'est empressé de suivre des cours complémentaires, entre autres de grammaire comparée du grec et du latin, de dialectologie wallonne (1935-1937; 1941-1942), flamande (1947-1948) et luxembourgeoise (1961-64). Chercheur associé du FNRS de 1968 à 1970, il devient chargé de cours part-time en décembre 1969, professeur en janvier 1971, puis, en octobre 1974, professeur ordinaire, titulaire de la chaire de linguistique comparative regroupant les cours de grammaire comparée, de phonétique, d'onomastique et de langues en contact. Il dispense également le cours de linguistique générale à l'Institut de psychologie. Détenteur d'une bourse de doctorat du FNRS dans les années 1977-1978, l'auteur du présent article a été assistant scientifique attaché au Séminaire de linguistique comparative à l'ULg. Il va sans dire que le thème de la thèse doctorale *Grundlagen der Sprachgeschichte im Bereich des Herzogtums Limburg* convenait exactement à son promoteur A. Boileau. Pendant cette période de collaboration plus intense, celui-ci s'est montré très réservé, voire laconique dans ses avis concernant des domaines tels que l'édition de sources anciennes ou la grammaire de la *scripta* ripuarienne, qu'il n'avait guère abordés de manière approfondie; mais il a mis à notre disposition la vaste collecte de données bibliographiques rassemblée durant ses

longues années de labeur. Armand Boileau a accédé à l'éméritat le 1^{er} octobre 1983.

Pendant toutes ces années passées dans l'enseignement secondaire et universitaire, le chercheur inlassable consacre ses loisirs à la recherche linguistique. Nous ne pouvons donner ici qu'un aperçu schématique de ses activités scientifiques. Adeptes de François Closset, fervent promoteur du néerlandais, A. Boileau obtient, en 1946, le Prix Vercoullie de philologie néerlandaise de la *Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde*. Il devient successivement membre de la *Koninklijke Zuidnederlandse Maatschappij voor Taal- en Letterkunde en Geschiedenis* (1947) et de la *Vereniging voor Naamkunde te Leuven* (1947). Dès 1952, il est membre titulaire de la *Société de Langue et de Littérature wallonnes*; il en devient secrétaire de 1959 à 1962. Plus tard, il est désigné membre correspondant belge du «Centre international de recherches sur le bilinguisme» de l'Université Laval du Québec (1967). Rappelons qu'il s'est également montré solidaire de la partie germanophone de notre pays en devenant, dès 1953, membre du *Eupener Geschichtsverein*.

Dès 1960, Armand Boileau devient membre correspondant, puis membre titulaire de notre Commission royale. Il devient très vite secrétaire de la section wallonne (1961-1965) et, vu sa maîtrise de la langue néerlandaise, secrétaire général adjoint (1967-1969), puis secrétaire général de 1969 à mai 1983. Bien que l'âge et la maladie l'empêchaient de collaborer activement à nos travaux dans les années '90, il se sentait tellement solidaire avec nos objectifs qu'il n'a jamais exprimé le désir d'accéder à l'honoraire.

Très tôt le chercheur sociolinguiste, conscient du 'phénomène psychique de l'intellection' et, par là, de l'impact

du médium utilisé par l'auteur pour la réception des messages par le lecteur, rédige une partie de ses articles dans la langue de Vondel. Par contre, jugeant sa maîtrise de cette langue insuffisante, il n'a jamais publié en allemand. Et pourtant, lors des révisions des cartes de l'est de la Belgique pour *l'Institut géographique national*, le germaniste wallon penchait parfois à favoriser les graphies allemandisantes au détriment des formes anciennes de souche dialectale. Son vif intérêt pour la langue de Goethe est, par ailleurs, prouvé par sa collaboration active comme dirigeant des cours de vacances organisés par la «Jeunesse Belge à l'Étranger» à Munich et à Cologne de 1955 à 1963.

L'éventail des thèmes traités dans ses nombreuses publications dans le domaine de la linguistique est très varié, mais toujours ces études gravitent autour du foyer du multilinguisme, des langues en contact intense telles qu'il les observe dans l'est de la Belgique. Ici encore, nous ne donnerons que quelques titres évoquant plus spécialement la toponymie comme un des centres de gravitation des recherches d'Armand Boileau. En 1946, paraissent dans la «Revue des Langues vivantes», éditée par son maître François Closset, une série d'articles sous le titre *Le problème du Bilinguisme et la Théorie des Substrats*. En 1966, il publie, toujours en guise d'application concrète de ses études plus générales, *Romaanse persoonsnamen in de toponymie van Overmaas*, in *Med. voor Naamkunde*, XLII, Leuven - A'dam, 1966. Suite au congrès de 1967 sur les effets du bilinguisme, organisé à Moncton (Canada), A. Boileau retourne en 1972 au Québec et y traite de *Toponymie et contact des langues en Belgique*. Infatigable, il présentera, en 1974, au Congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique à St. Niklaas-Waas *Le con-*

tact des langues dans l'est de la Belgique observé à travers la toponymie.

Entre-temps, le chercheur avait publié sous le titre *Enquête dialectale sur la toponymie germanique du nord-est de la province de Liège* deux vastes volumes présentant et analysant les données rassemblées lors de l'enquête dans la région qui lui tient à cœur. En effet, cette région au pied des Hautes-Fagnes lui sert maintenant de champ d'investigation pour toutes ses recherches sur les stratifications linguistiques (qu'il compare à la *balkanisation*) et les effets du bilinguisme jusque dans l'actualité. En 1954, le premier tome — édité comme fascicule I des Publications du Centre national de Recherches dialectales de l'Est de la Belgique au sein de l'Université de Liège — contient d'abord une introduction sur les données historiques et géographiques de la région ainsi qu'une description des traits phonétiques marquants de cette aire de transition dialectale entre le bas-francique à l'Ouest et le ripuarien à l'Est. Suivent alors les vastes glossaires toponymiques collectés sur place dans les 26 communes et dans des hameaux avoisnants au-delà de la 'frontière linguistique' ou plutôt dans ce que Boileau appelle l'ancienne zone mixte de contact linguistique.

En 1971, le deuxième volume paraît à la fois comme fascicule II de la même série scientifique et comme tome CLXXXVII de la Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, édité à Paris. Sa première partie regroupe, dans l'ordre alphabétique, les toponymes dialectaux ainsi que leurs tentatives d'explication étymologique. La deuxième partie, presque aussi vaste que la première, traite des caractéristiques grammaticales détectées dans cette zone de contact intense de l'aire de cohabitation et d'interpénétration linguistique située en-

tre la Meuse, le pied des Hautes Fagnes et l'ilot gallo-roman de Vaals Aachen, qui aurait encore existé à l'époque carolingienne.

Celui qui a connu Armand Boileau — personnage effilé d'un physique apparemment frêle et d'un tempérament parfois timide, qui, par moments, donnait même l'impression d'être facilement ébranlé — s'étonne de l'ardeur, de la minutie et de l'endurance dont il a fait preuve dans ces vastes travaux de collecte sur le terrain et d'analyse et de synthèse subséquents. Le chercheur lucide a dû se rendre compte de l'importance de la mission qu'il s'était assignée. Il a dû rencontrer la phrase de ce pionnier de la dialectologie rhénane Theodor Frings (1886-1968), qui dans sa *Germania romana* (Halle, 1932, p. 6) affirmait : « *Man kann sagen, dass in der deutsch-romanischen Nahtzone ein älteres sprachliches Westeuropa bis heute lebt* ». (Bien que l'exactitude de l'affirmation soit indubitable, il est indispensable d'y remplacer le terme moderne '*deutsch*' par le mot historiquement correct '*germanisch*', le pendant exact de '*romanisch*').

Pénétré par l'importance de sa tâche scientifique et touché par le sort des personnes vivant dans cette terre de rencontre plurimillénaire, ce germaniste wallon a dû, a pu se surpasser lui-même. Certes, la perfection n'est pas de ce monde, et le chercheur originaire de la région aurait, pour l'une ou l'autre commune, souhaité un choix plus judicieux de témoins autochtones. Pour les étymologies, le chercheur s'est parfois laissé méconduire par des avis erronés exprimés par ses prédécesseurs ignorant les données topographiques. Parfois aussi une connaissance plus approfondie des différentes variantes dialectales inhérentes à la région aurait pu lui suggérer des hypothèses, voire des solutions pour tel toponyme qu'il appelle « terme obscur »

alors que la clé se trouve pour ainsi dire à portée de main.⁽¹⁾

Mais dans son ensemble, le chercheur Armand Boileau s'est avéré être à la hauteur de la tâche ardue que représentait l'enquête et l'analyse des données toponymiques concernant cette partie du patrimoine carolingien devenue, dès le XI^e siècle, indépendante du territoire aixois, mais dont l'ancestral idiome germanique empli de substrats gallo-romans — dans le domaine du lexique autant que dans celui des évolutions phonétiques (vocalisation du *l* préconsonantique), voire de la grammaire — fait toujours partie intégrante de cette aire linguistique que A. Boileau appelait, à l'instar du philologue eupenois Wilhelm Welter, le *francique mosan* et que nous appelons, pour des raisons historiques, le *francique carolingien*.

Dans le chapitre 8.2. de son étude volumineuse *Galloromaniae neerlandicae submersae fragmenta*⁽²⁾ traitant du nord-est de la province de Liège, de Fournon et du sud du Limbourg néerlandais, notre collègue Luc Van Durme rend hommage au chercheur Armand Boileau en ces termes :

« De toponymie van Overmaas is exhaustief behandeld door A. Boileau. Nadat deze onderzoeker de plaatsnamen in niet minder dan 26 gemeenten aan een scrupuleuze dialektologische enquête had onderworpen (Boileau 1954), bracht hij een gedetailleerde lexikologische en grammaticale bewerking van dat materiaal (Boileau 1971), een opus dat in zijn soort bewondering afdwingt. Bovendien zijn

⁽¹⁾ Nous ne citerons ici que deux cas : le nom de localité de *Herbesthal* dont nous avons pu élucider l'origine dans le Bulletin 84 de notre commission (1992, p. 139-144) et l'hydronyme de *Hill* (la Helle) pour lequel une référence à l'adjectif «hell» en allemand moderne est tout à fait inutile.

⁽²⁾ L. VAN DURME, *Galloromaniae neerlandicae submersae fragmenta*. Gent 1996, p. 303.

Boileaus verklaringen van plaatsnamen meestal zeer waardevol.»

Comme beaucoup d'autres collègues de notre Commission, J. Van Durme ignore qu' un recueil de cartes toponymiques devait compléter les deux volumes de l'*Enquête* mentionnés par ses soins. Si je ne me trompe, le fascicule 3 de la série scientifique du «Centre national de Recherches dialectales de l'Est de la Belgique» avait même été réservé pour cette publication. J'ai récemment rappelé à la famille l'importance, pour les chercheurs, de pouvoir joindre ces documents visuels aux études précédemment éditées. Notre Commission serait, en tout cas, bien avisée de faire sans plus tarder les démarches officielles auprès des membres de la famille de notre confrère pour s'assurer que cet héritage d'Armand Boileau ne puisse être disséminé.

L'auteur de la présente contribution, en tout cas, se ferait un honneur de collaborer activement à promouvoir un tel atlas toponymique, que notre collègue Armand Boileau aurait voulu nous léguer. ⁽¹⁾

LÉO WINTGENS

⁽¹⁾ Je tiens à remercier la famille du défunt ainsi que Jean Loicq, professeur à l'ULg, et Roland Lousberg, assistant, pour les renseignements qu'ils m'ont fournis. Un cordial merci aussi aux collègues Jean Loicq et Jacques-Henri Michel qui ont bien voulu me faire des suggestions pour la rédaction finale de mon texte.

Bibliographie d'Armand Boileau

Cette bibliographie a été constituée de son vivant par Armand Boileau lui-même. En dehors de quelques compléments bibliographiques, on s'est contenté d'un simple toilettage et d'une uniformisation des notices, tout en respectant les différentes rubriques voulues par l'auteur. La dactylographie de la bibliographie a été assurée par Françoise ECHEB.

A. Mémoires inédits

Mémoire de licence : *Systematisch onderzoek van de woorden van Germaanschen oorsprong in het Luikerwaalsch* (1938).

Thèse de doctorat : *De Germaanse werkwoorden in het Luikerwaals, Een etymologische, morfologische en semantische studie* (1942).

+ Thèse annexe sur la localisation des «Wachtendonckse Psalmen».

B. — Livres et brochures

Le problème du bilinguisme et la théorie des substrats (Série «Langues vivantes», n° 16), Bruxelles, Didier, 1947, 49 p.

Notes sur les parlers du nord-est de la province de Liège, précédées d'un aperçu historique et géographique («Publications du Séminaire de Philologie allemande» de l'Université de Liège, fasc. 1), Liège, Gothier, 1954, 96 p.

Enquête dialectale sur la toponymie germanique du nord-est de la province de Liège. Tome I: Introduction, Glossaires toponymiques («Publications du Centre national de Recherches dialectales de l'est de la Belgique», n° 1), Liège, Gothier, 1954, XXIV + 476 p. + 6 cartes.

Les langues vivantes dans l'enseignement secondaire. Essais d'application (partim : leçons de néerlandais, pp. 5-40) («Publications du Séminaire de Méthodologie spéciale et d'Orthophonie des langues germaniques» de l'Université de Liège, n° 2), Bruxelles, Didier, 1959.

Toponymie dialectale germano-romane du nord-est de la province de Liège. Analyse lexicologique et grammaticale comparative («Publications de la Faculté de Philosophie et Lettres» de l'Université de Liège, fasc. CLXXXVII), Paris, «Les Belles Lettres», 1971, XXXIX + 462 p. + 1 carte.

Paru également (avec quelques remaniements mineurs) sous le titre : *Enquête dialectale sur la toponymie germanique du nord-est de la province de Liège*. Tome II : *Lexique, Grammaire, Index* («Publications du Centre national de Recherches dialectales de l'Est de la Belgique», n° 4), Liège, Gothier, 1971, 462 p.

Éléments de phonétique. Étude contrastive de la prononciation des langues germaniques, 1975, (2^e édition, 1978), Liège, Gothier, 124 p.

C. — *Articles et chroniques*

«Classification chronologique des emprunts germaniques en wallon liégeois», dans *Bulletin du Dictionnaire wallon*, t. 21, 1942, pp. 79-100.

«Un chapitre de linguistique générale. Les emprunts», dans *Revue des langues vivantes*, t. 8, 1942, pp. 90-99 et 144-150.

«Chronique de la dialectologie belge depuis 1930», dans *Revue des langues vivantes*, t. 10, 1944, pp. 28-29 et 77-80.

«Le problème du bilinguisme et la théorie des substrats», dans *Revue des langues vivantes*, t. 12, 1946, pp. 113-125, 169-193, 213-224 [Reproduit en brochure séparée, cfr supra].

«In memoriam Jean Haust», *Revue des langues vivantes*, t. 13, 1947, pp. 1-3.

«La dialectologie belge [L. Remacle, *Les variations de l'H secondaire*]», dans *Revue des langues vivantes*, t. 14, 1948, pp. 47-54.

«Petite géographie linguistique des Cantons de l'Est», dans *Revue de l'École normale de Nivelles*, t. 4, 1948, pp. 86-89.

«Het noordoosten van de provincie Luik, kruispunt van drie kulturen», dans *Handelingen van het 18^{de} Vloams Filologencongres*, Gent, 1949, pp. 197-199 [Résumé d'une communication].

«Een systematisch onderzoek over de levende toponymie in het noordoosten van de provincie Luik», dans *Mededelingen van de Vereniging voor Naamkunde*, t. 26, 1950, pp. 59-66.

«Over een paar levende plaatsnamen uit Overmaas (1 : Nuroip; 2 : Hindol; 3 : Eupen; 4 : Tweekalige benamingen in het Hertogenwoud; 5 : Veljaren; 6 : Meuschemenn, Vreuschemen en Libermé)», dans *Mededelingen van de Vereniging voor Naamkunde*, t. 27, 1951, pp. 67-68.

- «Problèmes relatifs à l'origine de la frontière linguistique», dans *Revue de l'École normale de Nivelles*, t. 8, 1951-1952, fasc. 3, pp. 10-13 et fasc. 4, pp. 7-14.
- «Les éléments néerlandais en wallon liégeois», dans *Neophilologus*, t. 36, 1952, pp. 114-117.
- «Le patois germanique du Pays de Limbourg (avec résumé allemand : Die germanische Mundart des Limburger Landes)», dans *Zeitschrift des Eupener Geschichtsvereins*, t. 2, 1952, pp. 8-14 et 25-31.
- «Eigen goed en leengoed in de toponymie van het noordoosten van de provincie Luik», dans *Handelingen van het 22^{ste} Vlaams Filologencongres*, Gent, 1957, pp. 243-246 [Résumé d'une communication].
- «Toponimen uit het noordoosten van de provincie Luik (1. Plaatsnamen met het suffix *-etum*; 2 : Brackvenn; 3 : oude wegnamen; 4 : Taalgrenstoponimen samengesteld met *-heem*)», dans *Mededelingen van de Vereniging voor Naamskunde*, t. 34, 1958, pp. 138-146.
- «Les langues vivantes dans l'enseignement secondaire. Essais d'application (1. Initiation à la langue parlée; 2 : Leçon de néerlandais en Cinquième; 3 : Leçon de néerlandais en Quatrième; 4 : Leçon de synthèse grammaticale en Troisième; 5 : Préparation de la dramatisation d'un texte; 6 : Explication d'un texte en Troisième; 7 : Entretien et approfondissement des connaissances de la langue usuelle en Seconde et en Première)», dans *Revue des langues vivantes*, t. 25, 1959, pp. 154-165 et 231-249 [Reproduit en brochure séparée, voir *supra*.]
- «L'enseignement du néerlandais aux grands commerçants», dans *L'Athénée*, t. 48, fasc. 3, 1959, pp. 48-51.
- «Verklaring van de moeilijke woorden die in de letterkundige teksten voorkomen», dans F. CLOSSET, *Nederland in een notedop*, Brussel / Antwerpen, Manteau, 1959, pp. 211-225.
- «Les procès sémantiques de l'emprunt populaire observés à travers quelques verbes wallons d'origine germanique», dans *Bulletin du Dictionnaire wallon*, t. 22, 1960, pp. 81-99.
- «Plaatsnamen te Sint-Martens-Voeren», dans *Heem* (Tijdschrift voor Overmaas), 5^{de} jaargang, n^o 5-6, 1961, pp. 23-25.
- «Le nom de la Berwinne et les doublets dérivés de *alb-*», dans *Mélanges de linguistique romane et de philologie médiévale offerts à M. Maurice Delbouille*, Gembloux, Duculot, 1964, t. 1, pp. 83-91.

- «Achttiende-eeuwse schrijftaal in het Hertogdom Limburg. Uit het archief van een oude schuttersgilde», dans *Taal en Tongval*, t. 16, 1964, pp. 55-59.
- «Éléments romans dans la toponymie germanique de la région d'Outremeuse», dans *BTD*, t. 38, 1964, pp. 16-17 [résumé d'une communication].
- «Aspects du bilinguisme toponymique / Aspecten van de tweetalige toponymie», dans *BTD*, t. 38, 1964, pp. 3-5 et 13-14 [résumé d'une communication].
- «Luxemburgse dialectgeografie. Naar aanleiding van Brachs Atlas», dans *Taal en Tongval*, t. 17, 1965, pp. 87-95.
- «L'atlas linguistique du Luxembourg», dans *BTD*, t. 39, 1965, pp. 3-4 [résumé d'une communication].
- «À propos du nom roman d'Eupen : *Néau*», dans *BTD*, t. 39, 1965, p. 5 [résumé d'une communication].
- «Dénominations wallonnes des communes flamandes et allemandes d'après les documents officiels. État de la question», dans *BTD*, t. 39, 1965, pp. 6-7 [résumé d'une communication].
- «Romaanse persoonsnamen in de toponymie van Overmaas», dans *Mededelingen van de Vereniging voor Naamkunde*, t. 42, 1966, pp. 38-45.
- «Brabantse taaluitzetting over het Hertogdom Limburg», dans *Brabant* (Tweemaandelijks Tijdschrift van de Toeristische Federatie), n° 1, 1968, pp. 14-17.
- «Une question de dénomination de rues dans la commune de Welkenraedt», dans *BTD*, t. 42, 1968, p. 10 [résumé d'une communication].
- «Johannes Kinker et le wallon», dans *BTD*, t. 42, 1968, pp. 105-128.
- «L'acte de langage chez l'individu bilingue», dans *Mélanges de linguistique, de philologie et de méthodologie de l'enseignement des langues anciennes offerts à M. René Fohalle ...*, Gembloux, Duculot, 1969, pp. 49-60.
- «L'acquisition d'une langue seconde à l'âge préscolaire», dans *Revue des langues vivantes*, t. 35, 1969, pp. 647-658.
- «Comment mesurer les effets exercés par une langue sur une autre dans le langage des bilingues», dans *Description and Measurement of Bilingualism*, ed. by L. G. KELLY [Actes du Colloque international sur

- le bilinguisme, Université de Moncton, N.-B., Canada, juin, 1967], University of Toronto Press, 1969, pp. 156-164.
- «Toponymische gelijkmaking in het geromaniseerde gedeelte van Overmaas», dans *Naamkunde*, t. I (Feestbundel P. J. Mertens), 1969, pp. 70-85.
- «Het woord *haas* in plaatsnamen», dans *Naamkunde*, t. 2, 1970, pp. 225-230.
- «Les parlars de la région d'Outremeuse dans le complexe dialectal rhéno-mosan», dans *Heem*, t. 14 (Overmaas-Jaarboek), 1971, pp. 12-17.
- «Toponymie et contact des langues en Belgique», dans *Les noms de lieux et le contact des langues / Place Names and Language Contact*. Recueil d'articles corrigés et édités par H. DORION (Publication du Centre international de Recherches sur le Bilinguisme), Québec, Les Presses de l'Université de Laval, 1972, pp. 42-89 + 1 carte.
- Collaboration à la *Bibliographie internationale sur le bilinguisme* préparée sous la direction de William F. MACKAY (Publication du Centre international de recherches sur le Bilinguisme), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1972, 337 + 209 + 203 pp.
- «Le nord-est de la province de Liège, zone de transition dialectale», dans *Overmaasgids*, Tongres, 1972, pp. 12-13.
- «In memoriam Joseph Warland (1902-1971)», dans *BTD*, t. 46, 1972, pp. 31-45.
- «[In memoriam] Élisée Legros (1910-1970)», dans *Les dialectes de Wallonie*, t. 2, 1973, pp. 122-128.
- «[In memoriam] Joseph Warland (1902-1971)», dans *Les dialectes de Wallonie*, t. 2, 1973, pp. 128-133.
- «Apprentissage linguistique et conditionnement», dans *Revue des langues vivantes*, t. 39, 1973, pp. 360-371.
- «L'orthographe officielle des noms de communes belges. État de la question» [rapport à la C.R.T.D.], dans *BTD*, t. 48, 1974, pp. 14-16.
- «Dialectologie et onomastique de l'Est de la Belgique», dans *Onoma*, 18, 1974, fasc. 3, pp. 500-502.
- «Viering van het 50-jarig bestaan van de Commissie / Célébration du 50^{ème} anniversaire de la Commission», dans *BTD*, t. 50, 1976, pp. 47-53.

- «Toponymes en -mille de la Wallonie malmédienne», dans *BTD*, L, 1976, p. 11 [résumé d'une communication].
- «Arlon / Arel et Jalhay / Gellet», dans *BTD*, t. 52, 1978, p. 12 [résumé d'une communication].
- «Sprachkontakt in Ostbelgien aus toponymischer Sicht», dans *Deutsch als Muttersprache in Belgien. Forschungsberichte zur Gegenwartslage*, 1977, pp. 229-237.

D. — *Travaux divers*

- Collaboration à la révision des toponymes figurant sur les cartes d'état-major publiées par l'*Institut Géographique Militaire* : communes germanophones des cantons d'Aubel, Eupen, Limbourg, Malmédy et Saint-Vith, 1960.
- Collaboration à la révision des toponymes figurant sur les cartes d'état-major publiées par l'*Institut géographique Militaire* : communes non romanes de l'arrondissement d'Arlon, 1965.
- Rapport introductif (Editorial et Partie administrative), dans *Bulletin de la Société de Langue et de Littérature wallonnes*, t. 70, 1962, pp. 5-15.
- Édition du Bulletin de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie (BTD), de l'année 1969 à l'année 1981.
- Rapport annuel / Jaarverslag de la C.R.T.D. des années 1968 à 1980, dans le BTD 1969-1981, environ 30 p. par an.

E. — *Comptes rendus et notes bibliographiques*

- C.R. de L. GESCHURE, *Éléments néerlandais du wallon liégeois* (Amsterdam, 1950), dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 30, 1952, pp. 211-223.
- Notes bibliographiques concernant 15 manuels scolaires et C.r. bref de H. KRAHE, *Indogermanische Sprachwissenschaft*, Band I, (Berlin, 1958) et H. SPERBER, *Geschichte der deutschen Sprache* (Berlin, 1958), dans *Revue des langues vivantes*, t. 24, 1958, pp. 359-360, et 435-437.
- C.r. bref de *Recherches internationales à la lumière du marxisme*, Cahier n° 7 : *Linguistique* (Paris, 1958), dans *Revue des langues vivantes*, t. 25, 1959, pp. 79-80.

- C.r. brefs et notes bibliographiques concernant 16 manuels scolaires, dans *Revue des langues vivantes*, t. 25, 1959, pp. 80-82, 85, 170-174.
- Notes bibliographiques concernant 6 manuels scolaires et C.r. de J. POHL, *Esquisse d'une grammaire française fonctionnelle* (Namur, 1958) et de A. NANNINGA-BOON, *Denken en Taal. Over de diagnose en de behandeling van kinderen met lees- en schrijfstoornissen* (Groningen, 1958), dans *Revue des langues vivantes*, t. 25, 1959, pp. 260, 261-263.
- C.r. de L. TAILLON, *Diversité des langues et bilinguisme* (Montréal, 1959) et notes concernant 13 manuels scolaires, dans *Revue des langues vivantes*, t. 25, 1959, pp. 344-347, 349-351.
- C.r. de la 4^e édition de A. GRÉGOIRE, *Les vices de la parole* (Namur/Paris, 1956) et notes concernant 21 manuels scolaires, dans *Revue des langues vivantes*, t. 25, 1959, pp. 433-435, 437-440, 526-527.
- C.r. brefs concernant 13 manuels scolaires, dans *Revue des langues vivantes*, t. 26, 1960, pp. 87-88, 155-160, 162, 404, 408.
- C.r. de W. TH. ELWERT, *Das zweisprachige Individuum. Ein Selbstzeugnis* (Wiesbaden, 1959), dans *Revue des langues vivantes*, t. 26, 1960, p. 403.
- C.r. de 4 manuels scolaires et 15 notes, dans *Revue des langues vivantes*, t. 28, 1962, pp. 379-380, 383-384, 475-477.
- C.r. de V. RÜCK-DRAVINA, *Zur Sprachentwicklung bei Kleinkindern* (Lund, 1963), dans *Revue des langues vivantes*, t. 31, 1965, p. 110.
- C.r. de L. WARNANT, *Dictionnaire de la prononciation française* (Gembloux, 1962), dans *Revue des langues vivantes*, t. 31, 1965, pp. 110-111.
- C.r. de G. DE GROOTE, *L'ABC de la diction* (Bruxelles, 1961), dans *Revue des langues vivantes*, t. 31, 1965, p. 204.
- C.r. de J. BRAUNS, *Technique de la parole française* (Namur / Paris, 1966), dans *Revue des langues vivantes*, t. 34, 1968, pp. 105-106.
- C.r. de G. DIETRICH, *Englische Schulphonetik. Eine Einführung in den englischen Anfangsunterricht* (Heidelberg, 1967), dans *Revue des langues vivantes*, t. 34, 1968, pp. 426-428.
- C.r. de J. D. O'CONNOR, *Better English Pronunciation* (Cambridge, 1967), dans *Revue des langues vivantes*, t. 35, 1969, pp. 215-217.
- C.r. de W. F. MACKEY, *Bilingualism as a World Problem* (Montréal, 1967), dans *Revue des langues vivantes*, t. 37, 1971, pp. 641-644.

C.r. de la 3^e édition de L. WARNANT, *Dictionnaire de la prononciation française* (Gembloux, 1968), dans *Revue des langues vivantes*, t. 37, 1971, pp. 503-504.

C.r. de Y. LEBRUN, *Anatomie et physiologie de l'appareil phonatoire* (Bruxelles / Paris, 1968), dans *Revue des langues vivantes*, t. 37, 1971, pp. 504-506.

F. — *Travaux restés inédits*

Toponymes d'origine celtique ou réputés tels.

Constitution d'une documentation sonore destinée à des recherches sur les niveaux de réalisation des langues (ou dialectes) mariées par des sujets bilingues ou plurilingues originaires des Cantons de l'Est.

Le nom des Germains dans l'Antiquité

1. Propos liminaire

L'histoire du nom des Germains est paradoxale à plusieurs égards. Qu'à l'unité évidente de l'ancien monde germanique n'ait pas répondu une dénomination nationale unique, c'est là un fait banal qui s'explique par les conditions mêmes où s'est réalisée l'ethnogenèse des Germains : le cas des Slaves est identique. Mais que le nom qui a servi à désigner cette grande nation n'ait été celui d'aucun des peuples qui la composaient, mais celui d'un petit groupe voisin appartenant à la famille ethnique même (en l'espèce les Celtes) qui l'a transmis au monde romain, d'où il nous vient, voilà qui est plus surprenant, parce qu'impliquant un transfert de nom à première vue *immédiat* à des peuples alloglottes.

Or, le sujet tient à notre Belgique par plus d'un côté. L'une des provinces militaires de «Germanie» créées par l'Empire romain sur la bordure rhénane de la *Gallia Belgica*, entamait avec le district des Tongres notre actuel territoire national jusqu'aux confins du Brabant, si bien qu'au témoignage de l'historien grec Dion Cassius (LIII, 12, 6), cette appellation a pu être parfois étendue à l'ensemble de la *Belgica* elle-même. Selon toute vraisemblance, ce sont les peuples qui habitaient au temps de César cette future «Germanie inférieure» qui ont été à l'origine de la dénomination *Germani*, *Germania*, étendue à la faveur des événements, d'abord à un ensemble de populations plus ou

moins apparentées des deux rives du Rhin, puis aux envahisseurs germanophones à mesure de leur progression vers le Sud et vers l'Ouest.

On a ainsi nommé « Germains » et « Germanie », durant la première partie du Haut-Empire romain, un complexe en voie de germanisation totale qui s'étendait du Rhin au cours inférieur de la Vistule; car la Scandinavie, que le monde romain n'a fait qu'entrevoir, et les Gots, les Burgondes, etc., connus seulement avec les migrations des IV^e-V^e siècles, n'ont guère été explicitement comptés parmi les *Germani*.

Là ne s'arrête pas la curieuse destinée de ce nom. Le *cognomen* de *Germanicus* a été donné à un membre de la famille impériale, qui, en 16 ap. J.-C., a conduit ses légions jusqu'à l'Elbe et a failli changer ainsi la face de l'Europe. Après lui, pour des motifs souvent moins glorieux, le nom de *Germanicus Maximus* sera porté par de nombreux empereurs jusqu'au IV^e siècle. Le grand Germanicus ayant été ensuite envoyé dans les provinces d'Orient, plusieurs villes d'Asie Mineure ont porté le nom de *Germanikópolis*, et l'une d'elles l'a conservé jusqu'aujourd'hui : *Ermenek* dans le sud de l'Anatolie. Ainsi, par les hasards de l'histoire, un mot sans doute né comme nom propre entre la Meuse et le Rhin se retrouve jusqu'en Turquie d'Asie! Une autre circonstance non moins curieuse, dont le détail nous échappe d'ailleurs, a porté le nom *Germanikós* jusqu'en Égypte, où il a désigné, durant un temps, un mois du calendrier ...

On voudrait pouvoir suivre la même filiation en ce qui concerne l'anthroponyme *Germanus*, *Germana*, l'un et l'autre *cognomina* dès l'époque impériale et qui, noms de plusieurs saints, sont aujourd'hui nos *Germain*, *Germaine*. Mais on a peine à surmonter l'ambiguïté résultant de l'ho-

monymie avec l'adjectif latin *germānus*, litt. «parent par le sang, frère», que nous avons conservé dans (*cousin*) *germain*. Dès lors, les historiens des prénoms hésitent : origine ethnique ou origine éthique ? Ceci relève d'ailleurs d'une autre investigation, dont on trouvera ici l'esquisse dans une Note additionnelle (3).

Il en va de même en ce qui concerne les destinées ultérieures du nom. Sans avoir jamais été usuel sinon dans les deux provinces romaines, *Germania* et son dérivé *Germanicus* ont connu au Moyen Âge une survie artificielle et d'ailleurs intermittente dans la titulature royale (après Charlemagne), puis impériale (au XV^e siècle seulement et sous sa forme latine). Il a été appelé à une nouvelle fortune par l'érudition et le nationalisme romantiques, surtout allemands, du XIX^e siècle, jusqu'à ce que la formation d'un État moderne en Allemagne le fasse affecter couramment dans plusieurs pays d'Europe, surtout du Sud, pour désigner la nation à la recherche de son unité, et ses habitants. Ceci, non sans avoir, au passage, servi à nommer un métal rare (le *germanium*), et pénétré ainsi, avec quelques dérivés, dans la nomenclature chimique, ni sans avoir baptisé par avance le mort-né «nouveau Berlin» (*Germania*), projet d'un Néron du XX^e siècle renouvelant, vers 1942, l'*Vrbs nova* rêvée dix-neuf cents ans plus tôt après le célèbre incendie de Rome.

*
* *

Il ne sera question ici que de l'origine et du mécanisme de transmission du nom dans l'Antiquité. Il faut d'ailleurs de la témérité pour oser revenir sur un tel sujet, tant les deux derniers siècles ont vu, depuis Jacob Grimm, se succéder de travaux, synthèses ou notes de détail, s'échafau-

der d'hypothèses, s'élever de controverses : il ne faudrait pas moins d'un gros volume pour en dresser l'historique. On y apercevrait, au vrai, les divers courants qui ont traversé l'histoire intellectuelle et idéologique de l'Allemagne depuis le lendemain des guerres napoléoniennes, avec leurs inévitables répercussions ou réactions sur l'historiographie des pays concernés⁽¹⁾. Qu'il suffise de rappeler ici la querelle qui, autour de 1930, a opposé les deux grands germanistes S. Feist et R. Much, l'un et l'autre poussant jusqu'à l'extrême leurs vues opposées, entre autres sur les limites des Celtes et des Germains en Europe rhénane, et donc sur l'appartenance ethno-linguistique des *Germani occidentaux*⁽²⁾. Plus sercine, la controverse n'en continue pas moins autour des positions de R. Hachmann, évoquées ci-après. La jeune Belgique, avec sa double composante ethnique, n'avait pas attendu pour connaître, dès le milieu du XIX^e siècle, des tensions du même ordre⁽³⁾.

D'ailleurs, l'homonymie avec l'adjectif latin *germānus* représente pour la présente recherche une source constante de perplexité. Les Anciens, suivis par plusieurs savants modernes, y ont reconnu, sinon la source, du moins la signification du nom des Germains; et, à supposer même que le nom soit originel, on peut à chaque pas soupçonner l'interférence du mot latin, fût-ce, on le verra plus loin, dans la quantité du *-a-*. Il y a là une hypothèque qu'il n'est pas aisé de lever, car cet adjectif accompagne parois, dès

⁽¹⁾ La rubrique de tête de la bibliographie taciteenne de STADELE (1997) donne un aperçu des études faites de nos jours en Allemagne sur l'exploitation idéologique de la *Germanie*. – Sur l'interprétation de l'Antiquité à travers l'idéologie nationale allemande du XIX^e siècle, voir l'article de H. BRUENS, *Grecs, Romains et Germains au XIX^e siècle : quelle Antiquité pour l'État national allemand ?* dans la revue *Anabases* (Toulouse), 1 (2005), pp. 17-43.

⁽²⁾ Voir les notices consacrées à S. Feist et à R. Much dans HOORS², resp. t. VIII (1994) et XX (2002).

⁽³⁾ Cf. LOICQ (1995), p. 93.

l'époque républicaine, un nom propre pour le qualifier de «vrai, pur de tout mélange»; on lit chez Cicéron, qui affectionne cet adjectif : *ueteres germanique Campani* «de vieux et vrais Campaniens», *magni ... et germani Attici* «de grands et vrais (orateurs) Athéniens», et même *germanos se putant esse Thucydidas* «ils se croient de véritables Thucydides», etc.

D'autres circonstances rendent difficile l'identification de *Germano-* en tant que nom propre et même comme simple lexème : 1° la stabilité même du nom, qui se présente sous la même forme à toute latitude et jusqu'à la fin de l'Antiquité, et qui fait de lui comme un bloc erratique que le géologue ne sait à quel gisement attribuer; 2° l'ambiguïté de sa consonne initiale, d'autant plus gênante que le traitement des labio-vélaires sonores est sujet à discussion tant en celtique continental qu'en germanique; 3° l'existence en Europe et en Asie de toponymes en *Germ-* pourvus de suffixes divers et dont la relation avec le nom des Germains est d'autant plus problématique que leur *g-* initial, à plusieurs d'entre eux, admet aussi plus d'une origine.

Les conditions dans lesquelles s'est répandu l'usage du nom des Germains ne sont pas exactement connues, à beaucoup près : on n'enregistre que des résultats. Elles soulèvent de multiples et épincuses questions auxquelles un seul texte antique, une phrase très controversée de Tacite, a tenté de répondre : celle de la nationalité des porteurs initiaux du nom, en l'espèce les «Cisrhénans» de César — et donc de l'origine même du nom; celle, ensuite, de la nationalité des peuples de la rive droite du Rhin auxquels le nom a été transmis (entre lesquels d'entre eux se situait la frontière linguistique celto-germanique?); celle, enfin, de l'agent transmetteur par lequel est parvenu à Rome, à

si longue distance, le concept d'une grande nation ou, du moins, d'un vaste complexe transrhénan, étendu à toute latitude depuis le Rhin jusqu'à l'Elbe ou à la Vistule.

Le problème se complique encore par le fait que la frontière celto-germanique était en train de changer précisément vers le temps où le concept de « Germains » se faisait jour dans l'historiographie romaine; et sans doute n'est-ce pas un hasard. On aimerait ainsi savoir si le transfert onomastique à des peuples germanophones a déjà été un fait « eurégional », et donc antérieur à l'intervention romaine, et si Rome n'est responsable que de la généralisation du nom, et avec lui du concept du Rhin comme frontière celto-germanique.

Or, outre qu'elle était devenue mobile, cette frontière se dérobe à nos regards, masquée par le fait du prestige de la civilisation celtique, ancien chez les Germains et pénétrant en profondeur leur culture intellectuelle (en témoignent les mots empruntés au celtique, qui atteignent parfois la Scandinavie) comme leur civilisation matérielle (on pense aux découvertes surprenantes faites dans la péninsule danoise, tel le bassin de Gundestrup illustrant des mythes celtiques). Or, de la plupart des peuples qui apparaissent à l'horizon de l'histoire vers le temps de César ou peu auparavant, nous ne connaissons que le nom et ceux de leurs chefs; et l'anthroponymie est précisément un domaine où s'exerce l'action de civilisations extérieures et des modes. Ethniques et anthroponymes d'apparence celtique peuvent aussi résulter de transpositions de noms germaniques faites par des peuples celtophones voisins ou dans des milieux bilingues, sur base de règles simples de correspondance: c'est la doctrine de la *Lautsubstitution*, dont les historiens germanophiles ont sans doute abusé jadis, en supposant parfois chez les usagers de réelles compé-

tences de comparatistes. Mais R. Hachmann, l'un des savants qui, dans l'Allemagne contemporaine, ont réagi avec le plus de vigueur contre ces vucs tendancieuses d'un autre temps, va assurément trop loin lorsqu'il soutient, par exemple, que les Suèves sont des Celtes⁽¹⁾, alors que César, note expressément que leur chef Arioviste, qui était lui-même suève (donc un « Germain de l'Elbe »), avait appris le gaulois, indiquant *ipso facto* que sa langue maternelle était autre (BG, I, 47, 4).

Il reste qu'entre ces extrêmes, une ligne de partage est impossible à fixer. On peut du moins poser le principe : celticité et germanité sont affaire à la fois de niveau social (ouverture de l'aristocratie aux influences celtiques), de géographie (influence celtique décroissante à mesure qu'on remonte vers le Nord-Est) et d'histoire (influence germanique croissante par suite de l'effacement de la culture celtique du fait de la conquête romaine de ce côté du Rhin, et de la poussée des peuples germanophones au-delà).

Il est admis, d'après les données combinées de la critique historique, de la toponymie et de l'archéologie, qu'à la veille des grands mouvements des Germains, soit jusque vers le III^e-II^e siècle av. J.-C., la frontière celto-germanique s'était plus ou moins stabilisée le long d'une ligne qui, partant des monts de Bohême et du *Mittelgebirge* allemand (la forêt Hercynienne des Anciens), atteignait la mer du Nord en longeant le cours de la Lippe, en Westphalie, puis celui du Rhin maritime, que la Lippe rejoint un peu en amont de Clèves. Mais, essentiellement orientée Est-Ouest, elle n'a pas été perçue comme telle par les Anciens. Pour des raisons non entièrement élucidées, ils l'ont assi-

⁽¹⁾ HACHMANN (1975), p. 166 (la discussion avec P. Grimal).

milée au cours du Rhin : était réputé « germanique » ce qui appartenait à la rive droite du fleuve.

C'est la doctrine de César, qui s'exprime dès l'entrée du *De bello Gallico*. A l'origine même de la campagne, toutefois, et à mesure que les vicissitudes de la guerre l'ont introduit plus avant dans le pays, il a été amené à reconnaître l'existence d'autres peuples celtiques en « Germanie » ; inversement, il a affronté dans ses campagnes de Belgique des peuples comme les Éburons ou les Condruces groupés sous le nom de *Germani* ; et le proconsul, resté malgré tout fidèle à la notion du Rhin-frontière, a cru devoir préciser : *Germani cisrhenani*, « de ce côté-ci du Rhin ». Cette expression a paru ambiguë et est à l'origine d'une controverse infinie entre historiens, les uns tenant pour acquise dès alors (sinon depuis toujours !) l'appartenance du nom aux populations germanophones⁽¹⁾, d'autres rétorquant le caractère celtique des Cisrhénans tels qu'ils apparaissent au temps de César, les premiers répliquant que ce sont des Germains celtisés.

Or, ce n'étaient pas des Belges au sens propre. On sait que la périphérie septentrionale du monde celtique, qui s'étendait en gros entre l'Authie et la Weser, soit du Pas-de-Calais à la Basse-Saxe, et dont, par suite, faisait partie le domaine des Cisrhénans, présentait dans sa situation ethno-linguistique un certain nombre de particularités, qui allaient s'accroissant à mesure qu'on progressait vers le Nord-Est. Ces particularités sont à l'origine d'une série d'hypothèses et de controverses dont on a présenté les

⁽¹⁾ Pour éviter toute équivoque, on désignera désormais de préférence par « germanophones » les populations qui ont fait usage de parlers germaniques au sens où l'entend la linguistique diachronique, c'est-à-dire ancêtres de langues germaniques historiquement connues ou non. On les distingue ici des *Germani* ou « Germains », nom qui, tiré de l'historiographie antique, n'implique a priori aucune appartenance ethno-linguistique.

grandes lignes ici-même en 1996 (t. 68, pp. 263 et s.). Et c'est un fait qu'après deux siècles d'essais passionnés, on constate que le nom «Germain» résiste à toute tentative d'explication par le germanique et par le celtique, tel du moins qu'on le connaît par la comparaison avec les langues insulaires et les restes conservés du «gaulois». Or, c'est précisément dans des régions également périphériques du monde celtique, cette fois dans le sud de l'Europe, qu'on entrevoit l'existence de communautés nommées (à l'époque romaine) *Germani*. Pour autant qu'il ne s'agisse pas là de colonies détachées des provinces impériales de Germanie, on peut se demander si l'on n'est pas en présence d'un nom de guerre utilisé depuis le 2^e millénaire par divers groupements de peuples en migration issus du consortium indo-européen occidental ou «paléo-européen», comparable aux cas des ethnonymes *Veneto-*, récemment étudié sous ce rapport (Loicq, 2003), ou encore *Ambro-*/*Umbron-*, *Albano-*, peut-être d'autres.

Ainsi, la problématique du nom des «Germain» s'inscrit dans un processus *historique* de coexistence et de confrontation entre trois entités (pour ne pas dire quatre si l'on distingue entre les «Cisrhénans» et les Gaulois au sens propre) : Celtes, Germain et Romains, ces derniers non directement concernés mais, pour nous, seuls témoins. Mais on entrevoit que le nom, en tant que tel, a connu auparavant une *préhistoire* intéressant plus d'une région de l'Europe.

Ce qui précède montre à l'évidence que le nom *Germani* a son existence propre, et une existence, comme lexème puis comme ethnonyme, bien antérieure à son extension aux populations germanophones, laquelle n'en est que le dernier épisode. Le concept de «Germain», qui s'est fait jour tardivement, relève pour sa part de la géographie his-

torique et est à l'origine complètement indépendant. C'est avec César que l'une et l'autre entité, le signifié « Germains » et l'un des signifiants *Germani* se rejoignent pour constituer l'unité que notre tradition historique a entérinée. Encore devra-t-on se demander dans quelle mesure les Germains eux-mêmes ont adopté ce nom qu'ils n'ont pas créé : la réponse, on le verra plus loin, doit être nuancée. Ainsi, pour malaisée qu'elle soit à respecter toujours dans la pratique, la distinction faite par G. Dobesch et par R. Wenskus⁽¹⁾, entre *Germanenbegriff*, issu d'une différenciation progressive à l'intérieur du concept « Coltes », et *Fremd- ou Selbstbenennung*, avec le délicat problème du transfert, et donc de priorité et d'agent, qu'impliquent ces deux expressions, a ici toute sa légitimité. On y ajoutera la préhistoire même du nom au sein du monde proto-celtique, qui, on vient de le voir, paraît avoir eu une longue vie autonome.

C'est le point de vue onomastique qu'on a privilégié ici, en s'attardant d'ailleurs sur les sentiers moins souvent battus, renvoyant d'avance le lecteur aux synthèses existantes, notamment pour ce qui concerne l'histoire du nom des Germains dans les textes antiques postérieurs à César et à Tacite - histoire qui, en vertu de ce qui vient d'être rappelé, se confond avec celle des Germains eux-mêmes considérés collectivement⁽²⁾.

*

* *

⁽¹⁾ DOBESCH (1982/2001), p. 1000; WENSKUS (1999), p. 7.

⁽²⁾ Si les synthèses de HUBERT (1924-5/1952), pp. 24 sv., HACHMANN (1971), pp. 30-48; TODD (1987/1990), pp. 13-20, sont dépourvues de références aux textes, il n'en va pas de même pour les récents articles *Germanen* du *NP*, IV (1998), col. 955-

Où en est aujourd'hui ce problème tant débattu ? L'article qu'on va lire se propose de l'envisager sous le triple aspect de l'expansion dans le temps et dans l'espace, de son véritable caractère en tant qu'ethnonyme et, par corollaire, de son étymologie possible ou probable. A défaut d'apporter une solution cohérente sous ce triple rapport (qui pourrait y prétendre après tant d'essais ?), on voudrait montrer du moins, et tout en exprimant des préférences personnelles justifiées, pourquoi cette solution est actuellement hors d'atteinte, et sans doute pour longtemps encore, tant les éléments qui la constituent apparaissent aléatoires.

On examinera donc successivement, remontant d'une certaine manière le cours du processus : le passage si controversé de l'œuvre de Tacite consacrant l'usage antique et moderne du nom, passage qui dans son laconisme renferme les points de départ d'une recherche pluridisciplinaire (chap. 2) ; — l'histoire du nom antérieurement à Tacite et les modalités possibles du transfert du nom *Germāno-* depuis les Celtes «rhéno-mosans» en direction des peuples germanophones des deux rives du Rhin, puis de l'ensemble de la Germanie libre (chap. 3) ; — la distribution hors de Gaule du thème onomastique *Germano-* (où la quantité du *-a-* n'est pas connue) et, autant que les données le permettent, son caractère originel (chap. 4) ; — en fonction de ce dernier, et en faisant autant que possible la part des homonymies fortuites, une approche étymologique propre à dégager dans le cadre de la protohistoire européenne une in-

957, et de Hoops², XI (1998), pp. 182-193 (D. TEMPE). Cf. aussi WIEGELS (1998), col. 955 ; RIVES (1999), pp. 21 sv. — Pour la période du Bas-Empire, voir l'utile mise au point de SPASTAGNOL (1984) et, pour les temps ultérieurs, TEMPE dans Hoops², XI (1998), pp. 190-193. Cf. encore la curieuse note de C. JULLIAN, *Hist. de la Gaule*, XI (1924), p. 231, n. 1, où l'on apprend que Germains et Celtes ont à nouveau été confondus depuis le XVI^e siècle, et même encore, sporadiquement, jusqu'à la fin du XIX^e.

terprétation satisfaisante (chap. 5). — On tentera enfin de cerner, en guise de bilan, les possibilités d'une solution articulée.

2. Dépasser le *Namensatz* de Tacite

Il convient de prévenir dès l'abord de la médiocre fiabilité du texte de la *Germanie*, qui repose sur des copies faites à l'époque humaniste d'un manuscrit unique du IX^e-X^e siècle⁽¹⁾. Par suite, l'absence de variantes ne confère pas au texte transmis une autorité particulière, même s'il ne donne pas non plus le droit de le corriger comme on l'a fait, voire d'en reconstituer une version plus étendue qui aurait été mutilée⁽²⁾. Il reste que ce *Namensatz* pour reprendre l'heureuse expression d'Eduard Norden — illustre de manière exemplaire l'ambiguïté d'une rédaction rapide et ramassée à l'excès, jointe à la probable interférence de sources différentes, que Tacite n'entend ni cautionner ni concilier en un ensemble cohérent. C'est là une autre raison, inscrite dans la syntaxe même, qui invite à une grande circonspection. L'ensemble du texte est en effet placé sous la précaution *ut in licentia vetustatis*, fréquente chez les historiens lorsqu'il s'agit de choses mal connues ou éloignées dans le temps⁽³⁾, et rédigé en style indirect; les infinitifs dépendent de l'expression qui ouvre le bref développement sur la généalogie mythique des Germains: *quidam ... affirmant* (2, 2).

⁽¹⁾ Voir p. ex. l'éd. de PERRET (1949; 1962), pp. 47-51. — L'ouvrage du même auteur, *Recherches sur le texte de la Germanie* (Coll. d'ét. lat., sér. scientif., t. XXV; Paris, 1950), n'apporte aucun éclairage significatif sur le texte ici en cause.

⁽²⁾ Cf. l'opinion radicale exprimée sur ce point par MICHEL (1994), II, p. 140.

⁽³⁾ Voir p. ex. CALLI (1964), p. 61; LUND (1988), p. 114; TIMPE (1993), pp. 327-328.

De là l'extraordinaire prolifération de travaux qui lui sont régulièrement consacrés. Il n'est sans doute pas, dans toute la littérature latine, de page autant de fois disséquée, scrutée, comparaisons à l'appui, dans ses plus menus détails, corrigée même à plus d'un endroit, et qui, par suite, ait donné lieu à autant de « lectures » divergentes, jusqu'à y déceler, sous l'information proprement ethnographique, un arrière-plan politique ou idéologique inspiré de l'actualité du temps⁽¹⁾.

En voici le passage essentiel, tel qu'il se présente dans les manuscrits, et traduit de manière aussi littérale, aussi peu orientée que possible, en marquant les principales divergences d'interprétation (*Germ.*, 2, 2) :

Ceterum Germaniae uocabulum recens et nuper additum, quoniam qui primi Rhenum transgressi Gallos expulerint ac nunc Tungri, tunc Germani uocati sint : ita nationis nomen, non gentis eualuisse paulatim, ut omnes primum a uictore ob metum, mox etiam a se ipsis inuento nomine uocarentur.

« D'ailleurs, l'appellation de *Germania* serait récente et introduite depuis peu, puisque les hommes qui, les premiers à avoir franchi le Rhin et refoulé les Gaulois, et qui s'appellent maintenant Tongres, auraient alors porté le nom de Germains ; ainsi, la dénomination d'un peuple particulier (?), et non d'une famille de peuples, aurait prévalu

⁽¹⁾ Le bulletin critique des travaux consacrés à cette question entre 1888 et 1989 (LUND, 1991 *b*) compte plus de cent notices, soit en moyenne une publication par an (cité ici par le n° du catalogue). Encore n'est-il pas tout à fait complet, même en ce qui concerne les travaux allemands. Outre les éditions commentées (p. ex. GALLI, 1964), on y ajoutera c. a. la réplique de HARTMANN (1921) à Ed. Norden, les articles de CARCOTINO (1920-1921), de FRIEST (1930-1931), de GREISART (1960), ainsi que les précieuses chroniques de VENDRYES consacrées à cette question (1919; 1923). — Pour les années les plus récentes, voir la bibliographie taciteenne sélective de STÄDELE (1997) et, pour la *Germanie* en particulier et les questions connexes, celles de LUND (1988) [très riche] et de RIVES (1999). Entre-temps ont paru dans HOOPS² les importants articles *Germanen* (1998), *Kelten* (2000) et *Linksrheinische Germanen* (2001).

peu à peu, si bien que tous porteraient ce nom, celui du vainqueur à l'origine, en raison de la terreur qu'il aurait inspirée (ou : pour inspirer de la terreur?), mais bientôt adopté par eux-mêmes une fois venu à leur connaissance.»

De ce texte ressortent deux enseignements clairs : 1° une équivalence est établie entre des *Germani* et les Tongres, lesquels sont, à l'époque impériale du moins, on l'a rappelé ci-dessus, la population occupant une partie de l'ancien territoire des « Germains cisrhénans » ; 2° à partir de là, le nom de « German » s'est progressivement étendu, jusqu'à désigner, à date récente⁽¹⁾, l'ensemble des peuples habitant les contrées situées à l'est du Rhin et au nord du Danube (*Germ.*, 1, 1). Le reste, qui paraît anodin à première lecture, se révèle obscur dès qu'on tente de raisonner et d'y discerner des faits historiques réels.

Car ce qui frappe au premier abord dans cet acte de baptême de la nation germanique, c'est justement l'absence de toute chronologie explicite, de tout repère événementiel précis, la valeur l'adverbe *nuper* étant, par exemple, toute relative et pouvant parfois se rapporter à un intervalle de deux ou trois siècles (Cicéron, *De nat. deorum*, III, 125). Nulle référence explicite non plus à l'historiographie antérieure⁽²⁾ ou à quelque autre source d'information qui auto-riserait à tout le moins un *terminus ante quem* pour le seul

⁽¹⁾ Cette notion a fait l'objet de controverses où, on le devine, des préoccupations nationalistes n'ont pas toujours été absentes : le nom des Germains, un nom secondaire, voire superfétatoire ! On a vu une redondance inutile dans l'expression *recoens et nuper additum*, et tenté d'évaluer la durée implicite par *nuper*. On a, d'ailleurs, corrigé le texte en *nuper auditum* (cf. LUND, 1991b, n° 12), en *superadditum* (cf. GRISAERT, 1960, p. 136), en *adhibitum* (ANDRÉ, 1970, p. 367) : corrections dont certaines, loin d'effacer l'apparente répétition, détruisent le parallélisme avec les *vera et antiqua nomina* du paragr. précédent, lesquels désignent les grands groupes ethniques issus des mythiques Tuisto et Mannus. Sur cet emploi onomastique du verbe *addere* chez Tacite, voir p. ex. la note de GALLI (1964), p. 63.

⁽²⁾ On trouvera dans une *Note additionnelle (I)* une brève mise au point sur les sources possibles de Tacite dans le *Namnetal*.

événement qu'il évoque : l'irruption en Gaule Belgique de populations transhénanes. Or, on sait qu'il s'agit là d'un phénomène récurrent dont on entrevoit trois épisodes majeurs dans les temps qui ont précédé Tacite ou ses informateurs immédiats⁽¹⁾.

L'un appartient encore à la protohistoire de l'Europe continentale et se situerait, d'après des données archéologiques qui demanderaient confirmation, vers le milieu de l'époque de La Tène, soit, *grosso modo*, entre 250 et 150 av. J.-C.⁽²⁾ Selon l'informateur de César, ce serait la migration responsable d'une partie au moins du peuplement de la Gaule Belgique tel qu'il apparaissait peu avant le milieu du I^{er} siècle (*BG*, II, 4, 1 : *Plerosque Belgas esse ortos ab Germanis Rhenumque antiquitus traductos ...*), information relayée, mais sans la prendre à son compte, par Tacite lui-même, qui l'attribue cette fois aux Nerviens et aux Trévières (*Germ.*, 28, 4 : *Nervii et Treueri circa adfectationem Germanicae originis ...*).

Plus récente (vers 110) apparaît l'irruption, en direction de la Gaule Narbonnaise et de l'Italie, des populations de nationalités mêlées, les unes germaniques, d'autres celtiques, d'autres encore indéterminées, et que les auteurs anciens groupent sous la triple dénomination de Cimbres, Teutons (souvent seuls cités) et Ambrons. Les Atuatu-

⁽¹⁾ On laisse de côté ici l'identification proposée des *primi ... transgressi* avec les ancêtres des *Istaevones* (p. ex. STEINHAUSER, 1955, p. 13), parce qu'elle ne se déduit pas directement du texte de Tacite (cf. *Germ.*, 2, 2), mais passe par des considérations linguistiques et archéologiques. En outre, cette branche (mythologique) du peuplement germanique continental n'est située dans l'espace que par différence avec les deux autres, et tout ce qui la concerne, à commencer par son nom même, est incertain : voir en dernier lieu G. NEUMANN, *Istaevonen. Istevonen* dans HOOPS², 15 (2000), pp. 541-542.

⁽²⁾ On a proposé des dates beaucoup plus hautes, situées à l'époque de Hallstatt (STEINHAUSER, 1955, pp. 12 et 15); mais il semble bien qu'elles soient abandonnées aujourd'hui. Il est d'ailleurs peu probable que la tradition à laquelle Tacite se réfère ici ait conservé le souvenir de migrations aussi anciennes.

ques, qu'on localise dans la région namuroise, seraient, au dire de César (*BG*, II, 29, 4), les descendants en Belgique d'une arrière-garde teuto-cimbrique. Bien que cette assertion soit suspecte, César ne les compte pas parmi les Germains cisrhénans et, en fait, comme on l'a montré ici-même (*BTD*, 76 [2004], spéc. pp. 370-371), leur nationalité réelle est à peu près indéterminable; car le nom qui leur a été donné, le seul qu'on possède les concernant, leur a été selon toute apparence attribué par les populations voisines, les Éburons par exemple (*ibid.*, pp. 381 et s.).

Il faut rappeler enfin les pénétrations de groupes d'origine transrhénane qui se sont succédé durant le demi-siècle consécutif au début de la campagne de Gaule Belgique, depuis les incursions des Usipètes et des Tenctères jusqu'aux colonisations, opérées avec l'assentiment de l'autorité romaine, dans l'ancien territoire des Ménapiens et des Éburons : Frisiavons, Canninéfates, Bataves, Ubiens, Texandres – pour ne citer que les mieux connus –, et sans doute les Tongres eux-mêmes.

Mais, dans l'équation posée par Tacite entre les Tongres de son temps et les premiers *Germani* (*nunc Tungri, tunc Germani*), ni la question de l'appartenance des Tongres ni celle des *Germani* originels n'admettent de réponse a priori ou en vertu de la logique interne de l'ouvrage. L'historien entend-il par «Tongres» (inconnus de César) le regroupement, opéré sous Auguste, des populations subsistant dans la moitié occidentale de l'ancien territoire des Éburons, assiette démographique de la circonscription romaine de ce nom ? ou une ethnie venue occuper les terres fertiles de Hesbaye, tandis que les Texandres se contentaient de la Campine et du Hageland, – ethnie que les circonstances géo-stratégiques de l'époque augustéenne (essentiellement l'axe Bavay-Cologne sur lequel a été fondée l'Atuatua des Tongres; cf. *BTD*, 76, p. 378) auraient portée à la

tête de ce vaste territoire ? ou, avec moins de vraisemblance, une subdivision survivante des Éburons ?⁽¹⁾ Autant de questions auxquelles l'étude interne de la *Germanie* ne saurait apporter de réponse, faute, à l'évidence, d'indications explicites quant aux langues, auxquelles il arrive pourtant à Tacite de faire allusion (ainsi *Hist.*, IV, 15, 3).

Remarquons seulement que si *Tungri* désignait ici en propre l'ethnie éponyme de la « cité des Tongres », on comprendrait mal que, seule (?) porteuse du nom *Germani*, elle ait troqué ce nom, qui allait pourtant faire fortune, pour une nouvelle dénomination. Et, dans cette même hypothèse, le problème que pose le nom *Germani* donné par César aux « cisrhénans » demeure pendant. Car, selon toute apparence, les Tongres étaient germanophones comme les Texandres, Bataves, Frisiavons, Ubiens, etc., qui se sont partagé les territoires éburon et ménapien. Comment expliquer dès lors que le nom *Germani* ait été porté à la fois par des Celtes et par des Germains ?

Aussi bien, plusieurs philologues ont mis en doute l'authenticité de cette mention des Tongres, considérant *ac* (parfois corrigé en *at*) *nunc Tungri* comme une glose ; en outre, la proposition, boiteuse, appellerait un verbe (*uocarentur*)⁽²⁾ ; mais une ellipse de cette sorte n'est pas

⁽¹⁾ Opinion qui a cependant des partisans : p. ex. TIMPE (1993), pp. 331-332. Mais, d'une part, elle implique nécessairement que les Tongres parlaient la même langue que les Cisrhénans. En outre, on voit mal comment subsisterait à la tête d'une « cité » romaine une tribu ayant appartenu à un peuple comme les Éburons, honni de la mémoire officielle, sinon physiquement éliminé ou dispersé. Enfin, pour quoi, dans cette hypothèse, cette « cité », à défaut de pouvoir porter le nom des Éburons, n'a-t-elle pas été dénommée *civitas Germanorum*, d'après le groupe des Cisrhénans qui s'y trouvait pratiquement réuni ? Cette dénomination n'aurait pourtant fait qu'anticiper sur un usage officialisé sous Domitien pour l'ensemble des pays riverains du Rhin moyen-inférieur. Cf., en attendant une étude plus détaillée, LOICQ (1996), pp. 304-305.

⁽²⁾ Ainsi, après A. Gudeman, LUND (1988), p. 115. Cf. *Id.* (1991 b), n° 54. *Id.* (1991 a), pp. 187b et 1975. *Contra* : RIVES (1999), p. 117.

sans exemple chez Tacite⁽¹⁾. Il y a quelques années, G. Dobesch allait jusqu'à suggérer de lire *ut nunc cuncti* «ainsi que tous (les Germains) réunis», par opposition à ceux qui portaient primitivement ce nom, les *primi Rhenum transgressi*⁽²⁾; mais, si l'on peut à la rigueur admettre ici une glose, qui suppose une intervention réfléchie, érudite, on croira malaisément qu'un copiste a distraitement substitué *Tungri*, qui n'apparaît pas ailleurs dans la *Germanie*, au banal *cuncti*.

Surtout, cette athétèse de la mention des Tongres devient inutile si l'on considère, comme l'a proposé l'auteur de ces lignes⁽³⁾, que par *Tungri* il ne faut pas entendre l'obscur ethnic transrhénane que les hasards de la géopolitique ont mise en avant, mais l'ensemble des ressortissants de la *ciuitas Tungrorum*, laquelle était composée, mis à part les Tongres *stricto sensu*, de descendants des anciens «Germains cisrhénans»⁽⁴⁾. C'est l'usage de l'épigraphie (*ciuis Tunger*), suivi par Tacite lui-même dans les *Histoires*⁽⁵⁾, ouvrage dont la *Germanie* a parfois été présentée

⁽¹⁾ Voir e. a. PERRET (1949/1962), p. 101.

⁽²⁾ DOBESCH, cité par LUND (1991 a), p. 2026.

⁽³⁾ Je me rencontre ici avec une opinion récemment exprimée : cf. DOBESCH (1998), pp. 72 et 74, avec un doute quant au problème des nationalités (cf. aussi *Id.*, 1982/2001, p. 998, n. 8). Il est vrai que soutenir, comme on le suggère ici, que dans l'équivalence *Tungri = Germani*, les uns et les autres sont des Celtes, alors qu'on admet par ailleurs l'existence d'une ethnie tongre authentiquement germanique, représente un double paradoxe.

⁽⁴⁾ LOTICQ (1996), p. 307. Réserve doit cependant être faite des Annales, d'origine indéterminable, on l'a vu, mais dont les descendants ont dû être incorporés à la cité des Tongres — et, à l'inverse, des Cérèses, «cisrhénans» mais incorporés à la cité des Trévires. D'autre part, l'appartenance administrative à la cité des Tongres des Texandres, d'origine transrhénane à peu près certaine, est rendue probable e. a. par le fait, maintenant admis, que la cité des Tongres relevait de la province de Germanie inférieure, non de la Gaule Belgique. Voir la n. suivante.

⁽⁵⁾ Où, comme dans l'usage impérial, plus aucune mention assurée n'est faite des anciens «Germains cisrhénans», alors que sont citées comme engagées dans le conflit bien d'autres ethnies présumées germanophones (Bétases, Cugernes, Sanniques, etc.) : élément *ex silentio*, sans doute, mais présomption supplémentaire en faveur du sens «habitants de la cité des Tongres» à donner en l'espèce au nom *Tungri*. La

comme un excursus ou comme une sorte de préface donnée en primeur au public⁽¹⁾. Son élaboration, en tout cas, a suivi de suffisamment près la publication de la *Germanie* pour que l'usage de Tacite ne se soit pas modifié entre-temps. De la même manière, nous parlons de dialectes, d'usages normands ou bourguignons en faisant référence à l'élément roman de ces régions, non à la minorité germanique assimilée à laquelle chacune des régions concernées doit son nom. En ce cas, ce sont les «Cisrhénans» (Éburons, Condruses, etc.) qui seraient les premiers porteurs du nom, et Tacite se ferait ici l'écho de traditions analogues (mais en les qualifiant d'*adfectatio*) à celle qu'a recueillie César auprès des Rèmes à propos de la majorité des Belges.

Un éminent spécialiste de la Germanie romaine comme H. von Petrikovits a émis l'opinion que les *Tungri* seraient ici des Transrhénans appelés *Germani* au moment de leur entrée en Belgique (et apparentés aux homonymes de la rive gauche), mais qui se seraient assimilés à leurs parents (p. ex. les Éburons)⁽²⁾. Mais, comme il y aura sous l'Empire une «cité des Tongres», faut-il comprendre que le nom, après avoir été éclipsé un temps, aura été tiré de l'oubli pour la circonstance ? Comment croire que ces populations n'ont pas été confondues dans l'opprobre qui frappait à jamais la nationalité éburonne ?

Ces difficultés nées de l'équation *Tungri* = *Germani* ont au contraire suggéré à un autre spécialiste, D. Timpe, une «lecture» du passage inspirée de l'actualité du I^{er} siècle ap.

dénomination *civitas Tungrorum* est peut être tirée du nom de son chef-lieu, *Atuatua*, dite *Tungrorum* parce qu'elle était située, à la différence d'autres *Atuatua*, sur le territoire propre des Tongres (LOICQ, 2004) ; mais peut-être aussi ces derniers avaient-ils dans ce secteur du territoire «cisrhénan» une situation démographique dominante.

⁽¹⁾ Sur cette question, voir p. ex. E. PARATORE, *Tacito* (1951), pp. 287 et s.

⁽²⁾ VON PETRIKOVITS (1999), p. 101 ; cf. sur l'appartenance présumée des Tongres au groupe ethnique des Cisrhénans, la discussion du chap. 3 ci-après, pp. 120 et s.

J.-C. ⁽¹⁾ La donnéc tacitéenne, qui remonterait à une tradition régionale (via Pline ?), serait un écho de la situation conflictuelle qui, en 69-70 lors du soulèvement des Bataves, a opposé les Tongres et les Agrippiniens, c'est-à-dire les Ubiens romanisés de Cologne (*colonia Agrippinensium*), les uns et les autres ayant pris dans ce long conflit des positions qui ont varié au fil des événements et des opportunités ⁽²⁾. Les Tongres, que leur organisation militaire mettait au premier rang des peuples concernés par le conflit, se seraient vu reprocher d'avoir répondu, avec des Germains de la rive droite, à l'appel lancé au nom de la solidarité «germanique» inter-rhénane (cf. spéc. *Hist.*, IV, 16, 4 et 64, 2).

On ne saurait objecter à cette interprétation que Tacite, dans le passage de la *Germanie* ici en cause, vient de rappeler les origines mythiques des Germains et les grandes «familles» issues de Mannus : car l'adverbe *ceterum* du début du *Namensatz* et l'emploi du terme géographique *Germania* marquent la rupture nécessaire avec cette évocation hors du temps historique. D'autre part, dès l'instant où l'on admet que, l'origine propre des Tongres s'étant estompée des mémoires, *Tungri* désigne en cette fin du I^{er} siècle l'ensemble des «Cisrhénans», on voit mal quel autre nom Tacite aurait pu choisir pour désigner d'un mot les premiers porteurs dans cette région de l'Europe du nom *Germani*. Dès lors l'équation *Tungri* (acception nouvelle) : *Germani* (acception ancienne), l'un et l'autre terme se rapportant aux Cisrhénans, n'aurait rien que de naturel. Et la

⁽¹⁾ TIMPE (1993/1995); ID. (1998), p. 136. Cf. la discussion chez DOBESCH (1998), spéc. pp. 70-79, qui propose, en fin d'analyse, une solution sensiblement différente à l'énigme du *Namensatz* (voir pp. 124-126).

⁽²⁾ Le récit de ce conflit, né à la faveur des troubles qui ont suivi la proclamation de Vitellius par l'armée du Rhin, et préparé l'avènement de Vespasien, occupe pratiquement la première partie du livre IV des *Histoires*.

«lecture» politique de D. Timpe, comme la discussion touchant l'arrière-plan idéologique des rapports entre Tongres et Agrippiniens⁽¹⁾, pourrait paraître un peu vainc, n'était la seconde partie de la phrase de Tacite dont le détail, s'il doit être pris à la lettre, peut s'expliquer par une référence à l'histoire récente, on va le voir.

D'ailleurs, cette référence n'exclurait nullement que l'historien ou sa source vise indirectement l'origine transrhénane des *Germani*. Soucieux de son temps avant tout, Tacite, dont on soupçonne qu'il a utilisé plus d'une source, on l'a vu, aura exprimé en termes d'actualité ce qu'il tenait de César sur l'existence de «Germains» de ce côté-ci du Rhin, en précisant ou en rectifiant cette tradition⁽²⁾ par celle relative à la provenance, récente celle-là, des Tongres propres, et qu'il pouvait tenir de Pline. Induit en erreur par le double sens, ethnique et administratif, du nom *Tungri*, Tacite a pu télescoper deux notices, en ne prenant à son compte que la plus récente, et avec des précautions.

Des trois options possibles a priori pour l'identification des *primi Rhenum transgressi*, celle qui renvoie à la proto-histoire des *Germani* laisse donc perplexe. Aussi a-t-on a remis récemment en avant les Cimbres et les Teutons⁽³⁾; mais les Atuatuques, composante, il est vrai, de la cité romaine des Tongres, sont le seul peuple de la Gaule Belgique auquel soit attribuée une origine teuto-cimbrique; et ces envahisseurs ont laissé chez les Romains un souvenir tel que, si ce sont eux, et eux seuls, que Tacite avait en vue, on peut présumer qu'il les aurait expressément nom-

⁽¹⁾DOBESCH (1998), pp. 73-74.

⁽²⁾On a vu plus haut (p. 85) que Tacite semble se séparer de César quant à l'origine transrhénane d'autres populations de la *Belpica*; lui-même, dans un passage de la *Germanie* cité ci-dessus, parle d'*adfectatio* à propos des allégations des Nerviens et des Trévires sur leurs origines transrhénanes.

⁽³⁾LUND (1991), p. 1976 et la n. 78.

més⁽¹⁾. Rien, toutefois, n'interdit de penser qu'ils sont implicitement compris, avec d'autres qui ont suivi, dans les *Rhenum transgressi*; seuls, parmi eux, les *primi* sont en fait les « Cisrhénans ». Mais, on le voit, on ne réussit pas à saisir l'historien, sur ce point, en pleine conscience de ce qu'il écrit.

Une autre question a beaucoup embarrassé les exégètes de la *Germanie*. Elle est pourtant au cœur du problème onomastique envisagé ici : le nom *Germani* était-il celui que se donnaient (ou que leur donnaient leurs voisins de Gaule) les populations en cause *dès avant leur installation sur la rive gauche du Rhin*, ou l'ont-ils acquis seulement *après avoir franchi le fleuve* ? Auquel cas pourrait éventuellement intervenir, dans cette dénomination, un facteur circonstanciel, géographique par exemple. Cette question s'est posée avec une particulière acuité dans la perspective, qui a été le plus souvent dans le passé celle des savants allemands, du caractère germanophone, au moins à l'origine, des « Germains cisrhénans », parce qu'elle fait apparaître le transfert onomastique *Germani* > *Tungri* comme ayant eu lieu au sein du même ethnos germanique. On vient de voir comment il est possible de s'expliquer autrement cette équation. Mais s'il demeure essentiel pour notre propos de savoir si le nom de *Germani* a été appliqué à un ou à des peuples de Westphalie ou du Palatinat rhénan — *et dans quel sens s'est opéré le transfert* —, ce n'est pas au

(1) À cette interprétation, qui a été soutenue autrefois (ainsi, après Th. Birt, HARDMANN [1918], pp. 1 et s.; cf. VENDRYES [1919], pp. 270-272 et [1923], p. 498), mais repoussée p. ex. par CARCOPINO (1920-1921), p. 320-321, on peut difficilement objecter que, dans l'historiographie traditionnelle, Cimbres et Teutons étaient nommés comme tels (avec, parfois, les Ambrons et les Tigurins) sans être explicitement compris dans le concept de *Germani* avant Strabon (IV, 4, 3), ainsi qu'il ressort p. ex. des livres LXV à LXVIII de Tito Live d'après les résumés (*Periochae*) qui nous sont parvenus : ils sont comptés parmi les Germains dès César dans le discours qu'il aurait adressé aux cadres de son armée, à propos de la menace germanique (I, 40, 5). Cf. p. cx. DOBESCH (1982/2001), p. 1001; REICHERT (2001), 484.

texte de Tacite qu'il y a lieu de le demander, à en juger par les discussions qui se sont élevées autour du sens à donner au parfait *uocati sint*, où le subjonctif est induit par le « style indirect » : ces gens se seraient-ils appelés eux-mêmes « Germains » dès avant leur migration transrhénane (sens moyen), ou auraient-ils été appelés ainsi (sens passif) par leurs voisins Celtes avant ou après cette migration ? ⁽¹⁾.

L'enjeu est de taille, on le voit. Dans le premier cas considéré, la voie est ouverte à une interprétation « germanisante » des peuples désignés et de leur nom : interprétation défendue, au long de son activité, par le savant considérable qu'a été Rudolf Much ⁽²⁾. Ici encore, c'est le texte de Tacite qui réclame un éclairage extérieur.

L'expression *eualuisse paulatim* de la phrase suivante, qui implique un processus graduel, n'est pas, elle non plus, dénuée d'ambiguïté. Faut-il penser à une interprétation « longue » que justifierait la présence pluriséculaire des Cisrhénans ? Non, sans doute, pour les raisons qu'on vient d'exposer : *paulatim* vise plutôt l'intervalle durant lequel le concept s'est fait jour dans les consciences romaines depuis le temps de César jusqu'à ce que l'empereur Domitien (r. 81-96) organise sur la rive gauche du Rhin les deux provinces de Germanie. Et ne seraient-ce pas ces dernières, plutôt même que la nation « germanique » comme telle, que vise l'expression *Germaniae uocabulum*, qu'on se gardera de confondre avec *nomen Germani* ? Sans doute ne saurait-on attendre de la langue de Tacite les rigueurs de la prose classique. Mais l'historien latin, ici encore, a pu utiliser le terme sous l'influence de l'histoire de son temps : grand

⁽¹⁾ Utile mise au point de la question chez GALLI (1964), p. 64.

⁽²⁾ Le dernier état de sa pensée (qui s'est nuancée et même a varié dans le détail : ainsi en ce qui concerne l'étymologie de *Tungro-*) se trouve dans MUCH (1936), et Id. (1937/1967), pp. 62-65. Cf. aussi LOICQ (1996), pp. 306-307 ; REICHERT (2002), pp. 275-277.

projet augustéen d'une grande province s'étendant du Rhin à l'Elbe, puis création, alors récente, de deux provinces militaires rhénanes. Et c'est sans doute justement cet ajout à la nomenclature géographique de l'Empire que vise l'expression *recens et nuper additum*, qui a inquiété à tort les historiens germanophiles (cf. *Note additionnelle 1*). Il reste que ces mots répondent aux *antiqua nomina* des nations énumérées plus haut et, la suite du texte (*nationis nomen*) l'indique clairement, c'est bien l'histoire même du nom des Germains qu'il a dans l'esprit. Peut-être du moins l'emploi du nom géographique *Germania* est-il inspiré par l'actualité; mais, pour un Latin, il y avait moins loin de *Germania*, dont la valeur de collectif était encore sensible, à *Germani*, qu'il peut sembler aujourd'hui; inversement, un ethnique comme *Germani* avait à l'occasion valeur géographique.

Les interrogations continuent, néanmoins. Tacite a-t-il en vue un groupe ethnique défini lorsqu'il écrit, à propos de ces anciens «Germains»: *qui Gallos expulerint?* Pouvait-il savoir que les «Cisrhénans» avaient refoulé ou assujéti des Celtes de la première période de La Tène, pour parler en termes d'archéologie? On est bien plutôt en présence d'un schéma banal de l'historiographie antique (un peuple envahisseur chasse l'autochtone), adapté à l'histoire de la Gaule: à savoir l'irruption ou l'installation, survenues à diverses reprises, de populations transrhénanes sur des territoires anciennement peuplés de «Gaulois» comme les pays rhéno-mosans, qui nous concernent, mais aussi bien d'autres (Allemagne moyenne avec les Suèves, Palatinat et Alsace avec les Némètes et les Vangions, etc.). On ne saurait en conclure, en tout cas, que les nombreux traits celtiques (langue, civilisation) relevés chez les «Cisrhénans» (chap. 3) soient le fait d'un substrat. La

question, une fois encore, est liée à celle des Tongros. Si l'installation de ces derniers en terre hesbignonne s'est faite, comme pour les Texandres, Ubiens et autres, à la faveur du dépeuplement du pays occupé auparavant par les Éburons, pourquoi écrire *Gallos expulerint* alors que la population, déjà peu dense avant la guerre, y avait pratiquement disparu, et alors que ces mêmes Éburons étaient des « Germains » au sens où l'entendait César ? Inversement, si le concept exprimé par *Gallos* est expressément dans l'esprit de Tacite, on tiendrait là un indice, sinon la preuve que, pour lui ou ses sources les Cisrhénans étaient de souche celtique : preuve non moins fragile que la thèse inverse, à dire vrai.

La deuxième partie de la phrase a suscité, s'il est possible, davantage encore de commentaires en sens divers. On y a souvent relevé une certaine rupture logique avec la première partie. Il n'est pas jusqu'aux mots *natio* et *gens* dont la valeur n'ait été pesée d'après la terminologie ethnographique de Tacite. Sans doute celle-ci est-elle hésitante d'une manière générale, ainsi qu'on peut s'en rendre compte en parcourant le livre IV des *Histoires*. Mais, dans le cas présent, les deux termes sont opposés l'un à l'autre, et l'expression *evaluisse paulatim* suffit à établir que *natio* et *gens* s'opposent comme la partie (un peuple ou un groupe particulier, en l'espèce les ancêtres des *Tungri*) s'oppose au tout (l'ensemble des peuples germaniques). L'exemple épigraphique *Tito Flavio Germano ... natione Batav(u)s*, provenant de Wiesbaden⁽¹⁾ et sur lequel on reviendra plus loin, paraît trancher le débat : l'appartenance à la cité (anciennement au peuple) batave y est clairement distinguée de l'appartenance à une province de Germanie (ou à un ensemble « germanique » plus ou moins conceptualisé). Il sem-

⁽¹⁾ *C.I.L.*, XIII, 757, cité NORDEN (1934/1962), p. 294.

blerait donc qu'on ait parfois cherché ici d'inutiles complications⁽¹⁾.

Récemment, toutefois, on a, considérant le transfert onomastique achevé (mais en faisant l'athétèse de *nunc Tunгри*), fait valoir des raisons d'inverser en quelque sorte le sens de l'opposition : *nationis nomen* aurait une valeur générique («Gattungsbegriff») et se référerait à *Germani (uocati sint)* et à *Germaniae uocabulum*, tandis que *gens* aurait un sens proprement ethnique («ethnographischer Begriff»), rappelant les *gentis appellationes* du § 1 (Marses, Gambriuiens, Suèves, etc.)⁽²⁾. Mais on a vu plus haut les raisons de conserver la mention des Tongres. Et Tacite apparaîtrait alors en contradiction avec César, qu'il n'ignore pas, et qui parle à propos des «Cisrhénans» de *gens* et de *numerus*, comme s'il s'agissait d'une fédération de peuples (*B. G.*, VI, 32, 1)⁽³⁾. Une fois encore, on est tenté de voir ici la marque d'une contamination de deux sources, dont l'une ne concernerait que les Tongres propres⁽⁴⁾.

Les désaccords les plus graves portent toutefois sur la consécutive introduite par *ut* : quelle est cette crainte à la faveur de laquelle (*ob metum*) s'est répandu le nom *Germani*? Comme on l'a souvent observé, on est ici au cœur du problème que pose le *Namensatz*. On ne saurait

⁽¹⁾ NORDEN (1934/1962), pp. 295 et s., pensait à un nom de tribu, voire d'un clan familial, dont le suffixe *-anus* se serait confondu avec les ethniques de même formation; il comparait les cas où, inversement, des ethniques de la région rhénane sont devenus des *cognomina* (*Batauius, Suebus, Treuer*, etc.). — Cf. sur la question p. ex. GALLI (1964), pp. 64-65; LUND (1991 b), n^{os} 82; 99 et p. 2206, le n^o 35.

⁽²⁾ Cf. LUND (1991 a), p. 1877.

⁽³⁾ Ainsi que l'a fait observer FEIST (1930 1931), p. 383.

⁽⁴⁾ Dans son édition, LUND (1988), pp. 115-116, n'exclut pas que *gens* ait pu avoir le double sens : «sowohl das Volk als auch das Geschlecht der Germanen», tandis que *natio* se référerait davantage à la famille ethnique vivant sur un territoire donné, et correspondrait plus étroitement à *Germaniae uocabulum*; l'expression *non gentis*, qu'on a voulu considérer comme superflue et inauthentique (réf. p. 116), servirait à renforcer l'affirmation du caractère générique du nom des Germains. Cf. aussi LUND (1991 a), p. 1877.

sérieusement admettre, avec beaucoup de commentateurs, qui prennent à la lettre *a uictore* (« par le vainqueur ») et donnent à *ob* un sens d'intention (« pour inspirer la crainte ») ⁽¹⁾ que, pour impressionner les Gaulois, les *Germani* originels auraient attribué leur nom à tous leurs anciens compatriotes de la rive droite, lesquels se le seraient à leur tour approprié. L'in vraisemblance historique et onomastique d'un pareil processus est criante ⁽²⁾. On pensera plutôt, pour rendre compte de *ob metum*, à une suggestion induite chez Tacite par l'homonymie avec l'adjectif lat. *germānus*, litt. « de même souche » (rac. *gen-* « engendrer » > *genus*, *gi-guere*; cf. *carmen* de *canere* « chanter ») et de là « authentique, pur » ⁽³⁾. On aurait ici l'écho d'une tradition prêtant aux auteurs de la généralisation de l'ethnique *Germani* ce qui n'en est en réalité que l'*interpretatio romana* : vu leur nom, les *Germani* auraient passé pour de « purs Gaulois », des « sur-Gaulois » (*germani*, s.-e. *Galli*), par opposition à ceux de latitudes plus méridionales, davantage soumis à des influences étrangères, et donc moins authentiques selon l'éthique romaine qui domine l'ouvrage de Tacite. Ils partageaient d'ailleurs avec d'autres Celtes cette image de pureté de mœurs et de race :

⁽¹⁾ Contrairement à l'usage ordinaire, où *ob* a un sens causal (« en raison de »). Cf. chez GALLI (1964), pp. 65-66, des données statistiques d'où il ressort que *ob metum* apparaît huit fois chez Tacite, et toujours avec un sens causal, *ob* n'ayant, d'une manière générale, que douze fois dans l'ensemble de l'œuvre un sens final.

⁽²⁾ Cf. STEINHAUSER (1955), p. 16.

⁽³⁾ Sans enseigner de manière explicite le lien avec *gen*, les lexicographes latins confirment indirectement cette étymologie en rattachant *germānus* à *germen*, lequel est dans le même rapport avec *gen-* que *carmen* avec *can-*. Voir les témoignages réunis chez B. MALTRY, *A Lexicon of ancient Latin etymologies* (Leeds, 1991), sous *germānus*, et en particulier celui de Varron, qui paraît avoir entrevu le lien avec *gen-* ou l'a marqué involontairement (*germanus ... de eudem genetrice manans*). — Il convient d'insister ici sur cette forme particulière prise par le mot latin (seul subsiste le doute sur la forme originelle **gen-mn āno-* : J. PERROT, *Les dérivés lat. en -men et -mentum* [Paris, 1961], p. 178 et 180), pour prévenir la tentation, à laquelle on ne semble pas toujours avoir échappé, de considérer l'ethnonyme *Germani* comme un correspondant gaulois ou « paléo-rhénan » de l'adjectif latin.

ainsi les Belges et les Helvètes; ils n'en étaient que plus redoutables aux yeux des peuples civilisés.

C'est là, en tout cas, l'un des sens les plus fréquents de *germanus*, qu'on voit appliqué à l'occasion aux Gaulois⁽¹⁾. Un passage souvent cité de Velleius Paterculus (II, 67) confirme que l'homonymie était l'occasion de fréquents calembours populaires. Et c'est à coup sûr ainsi que l'avait compris la source (romaine) de Strabon qui, distinguant mal les Germains, on l'a vu ci-dessus, les appelle « Gaulois authentiques » (*gnésioi Galátai*)⁽²⁾. On n'a pas à rappeler ici comment, de la même façon, le nom *Galli* adopté par les Romains a donné lieu, par son homonymie avec le nom du « coq » (*gallus*), au calembour qui devait assurer à cet animal une longue carrière dans l'héraldique populaire.

L'homonymie *Germani* : *germani* n'a pas cessé d'intriguer les historiens. Tantôt on en a nié la portée, n'y voyant que l'un de ces jeux onomastiques qui abondent dans l'ethnographie antique, tantôt au contraire on a fait de ce mot latin et de l'ethnique un seul et même nom⁽³⁾ : autrement dit, le nom *Germani* serait d'origine latine. Mais c'est une chose de rejeter cette étymologie — et encore a-t-elle pour elle quelques arguments —, c'en est une autre de nier que cette homonymie, qui pour les Anciens ne pouvait être fortuite, permette de rendre compte du texte de Tacite.

Ceci posé, qui est le vainqueur désigné par le terme *victore* et, d'abord, cette mention est-elle authentique, compte tenu de la faible autorité de la tradition manuscrite? Aussi le texte traditionnel a-t-il suscité de nombreux essais de correction. Depuis la Renaissance, on a cherché à conserver le

⁽¹⁾ Cf. p. ex. SÉNÉQUE, *Apocoloquintose*, 6 : *Gallus germanus, itaque, quod Gallum facere oportebat, Romanus cepit*. Voir CARCOPINO (1920-1921), p. 320, n. 4.

⁽²⁾ L'insistance que met Tacite à louer la pureté des mœurs germaniques (voir les chap. 18 et 19 sur le mariage) est en parfait accord avec cette interprétation.

⁽³⁾ E. a. HARTMANN (1918); ID. (1921). Cf. aussi LUND (1991 b), n° 20 et 22.

sens causal qu'a toujours chez Tacite *ob metum*, sans pour autant prêter à l'historien latin la tautologie impliquée par la suite *a uictore ... a se ipsis* (puisque le vainqueur, s'il est «germain», et ceux qui auraient adopté le nom ne feraient qu'un). Les exégètes qui ne croient pas pouvoir identifier davantage cet intermédiaire aux Romains (repoussant l'équivalence *Germani : germani*) ont souvent remplacé *a uictore* par son contraire *a uicto* ou *a uictis* (éventuellement *a uiclo, reor* «par le peuple soumis, je présume», comme pour atténuer une affirmation dont Tacite n'aurait pu se porter garant)⁽¹⁾, reportant l'initiative sur les Gaulois vaincus (cf. *Gallos expulerint*). Mais, s'il est arrivé dans l'histoire que les occupants d'un pays aient fini par adopter le nom de ses habitants assujettis, il n'est pas imaginable qu'un nom de cette sorte ait été adopté, à partir de la région rhéno-mosane, par l'ensemble des peuples habitant le vaste pays d'entre Rhin et Elbe (*a se ipsis ... Germani uocentur*). D'ailleurs, on ne s'accorde pas non plus sur le sens qu'il convient d'attribuer à la préposition *a* de *a uictore*, laquelle, selon certains, n'introduirait pas un agent (les Tongres), mais le modèle à l'imitation duquel le nom aurait été adopté, soit «d'après»; et l'on pourrait alors comprendre p. ex. «d'après l'usage que font les Tongres du nom *Germani*»⁽²⁾ ou, selon d'autres, «d'après le nom du peuple vainqueur, en raison de la crainte qu'il inspirait»⁽³⁾.

⁽¹⁾ Il faudrait corriger *a uictore* par *a uiclo, reor*. Cette solution paléographiquement plausible, quoique artificielle, et proposée autrefois par O. Hirschfeld, avait reçu l'approbation de CAROPINO (1920-1921), p. 321. — Cf. en outre MUCH (1937/1967), p. 66; GALLI (1964), p. 65; LUND (1991 b), n° 10; 29; 94; DOBESCH (1998), p. 75; 78-79.

⁽²⁾ Discussion philologique chez GALLI (1964), p. 65; mais l'interprétation historique de *a uictore* n'en ressort pas clairement. Cf. aussi LUND (1988), p. 116. Pour T. PEKKANEN (d'ap. LUND, 1991 b, n° 85), les expressions *a uictore* comme *a se ipsis* se réfèrent à la «pureté» de la nation germanique (cf. ci-dessus à propos de l'homonymie avec l'adj. *germanus*).

⁽³⁾ Ainsi MELLIN (1963), spéc. pp. 150-152.

D'autres corrections ont d'ailleurs été proposées, abandonnées puis parfois reprises : ainsi *a viafore* (c.-à-d. Posidonios) ; *a uictis e uictore* ; *a uiciniore*, s. c. *populo* (c.-à-d. les Cisrhénans voisins immédiats des Transrhénans), etc., et récemment *ab auctore*⁽¹⁾. Sans être toutes dénuées de vraisemblance en soi, ces conjectures ont le défaut de n'être guère naturelles ; si, p. ex., l'expression *auctor nominis* n'est pas sans exemple, il serait gênant de supposer que Tacite n'ait pas nommé cet *auctor*.

L'une d'elles, toutefois, a été retenue par G. Dobesch dans son étude fondamentale sur l'origine et l'expansion du nom des Germains, puis, récemment, dans sa discussion des travaux de D. Timpe⁽²⁾. Pour G. Dobesch, qui lirait volontiers avec F. Römer *a uicto uel ob metum* (et que ne gêne pas, chez Tacite, l'emploi du singulier collectif *uictus*⁽³⁾), le vaincu représente, non des Celtes de vieille souche évincés par les *Germani*, futurs Cisrhénans du nord-est de la Gaule, mais les Gaulois du centre-est, qu'il tient pour les principaux responsables de la généralisation du nom « Germains ». Tacite, en effet, peut s'être référé aux batailles souvent victorieuses qui avaient opposé les troupes d'Ariviste aux Éduens et à d'autres peuples de la Gaule entre 71 et 61 env. av. J.-C.⁽⁴⁾ Du coup se trouvent aussi justifiés d'une autre manière la locution *ob metum* et son sens causal. En plus du fait que la conjecture précitée ne fait guère violence à la tradition manuscrite, on conviendra que c'est là cette fois, au point de vue historique, une

⁽¹⁾ Cf. entre autres GRISAERT (1960), p. 136 ; GALLI (1964), p. 65 ; DOBESCH (1982/2001), p. 1012 ; LUND (1991 b), nos 10, 29, 58, 69, 82, 94, 95, 101, etc. ; DOBESCH (1998), p. 75 ; RIVES (1999), p. 121.

⁽²⁾ DOBESCH (1982/2001), p. 1004 ; 1011 et s. ; Id. (1998), p. 75 ; cf. LUND (1991 b), n° 95.

⁽³⁾ DOBESCH (1982/2001), p. 1012, n. 49.

⁽⁴⁾ CICÉRON, *Lettres à Atticus*, I, 19, 2 = lett. 35 Constans ; CÉSAR, *BG*, I, 31, 12 ; 44, 3).

hypothèse plausible. En effet, comme on le verra plus loin (chap. 3), l'extension du nom des Germains aux habitants de la rive droite du Rhin doit être antérieure à César, et une médiation gauloise dans la transmission de ce nom médiation dont la nature reste à préciser est probable.

L'expression *inuento nomine*, elle aussi, prend dès lors un sens saisissable si le nom, jusqu'alors limité (en Gaule) aux régions riveraines du Rhin, s'est étendu sous la pression d'événements déterminés; d'ailleurs *inuenire* ne s'entend pas essentiellement d'une création *ex nihilo*, et on lit p. ex. chez Cicéron *nomen inuenire* «recevoir un surnom»; nous parlons aussi d'une «expression» ou d'une «acception reçue».

Ceci, il est vrai, ne cadre pas avec l'identification, admise ci-dessus comme possible, des Tongres avec les anciens Cisrhénans, mais avec l'hypothèse que *Tungri* désignerait l'ethnie transrhénane éponyme, auquel cas ces «Gaulois» évincés devraient alors être identifiés aux Cisrhénans.

C'est du reste une fatalité pour le *Namensatz* que ses lectures même les plus plausibles pour l'historien soient critiquées par les philologues : témoin l'objection d'A. A. Lund, de nature stylistique, à la fois contre l'expression *a victo uel ob metum* et contre sa variante *et ob metum* que suggérait G. Dobesch, et que celui-ci persiste à défendre⁽¹⁾.

Ce n'est pas tout encore. Il reste à savoir si, dans la proposition *a se ipsis inuento nomine Germani uocarentur*, il faut comprendre que les Germains seraient les inventeurs de leur nom (*a se ipsis* étant l'agent d'*inuento* : thèse «nationaliste») ou si les Germains ont adopté un nom venu de l'extérieur (*a se ipsis* agent de *uocarentur*, *inuento nomi-*

⁽¹⁾ DOBESCH (1998), p. 75. — LUND (1988, p. 116) objecte que la transposition à la voix active (*victus uel metus eos Germanos uocauit*) fait apparaître combien l'expression prêtée à Tacite par cette conjecture est stylistiquement maladroite.

ne étant alors un ablatif instrumental, voire un ablatif absolu : « une fois le nom reçu »⁽¹⁾. Mais si l'on interprète *a se ipsis* par « d'après eux-mêmes » (c'est-à-dire « d'après le nom qu'ils portent »), et si l'on reconnaît chez Tacite un rapprochement avec l'adjectif *germanus*, il est possible de voir dans ce segment de phrase, avec T. Pekkanen⁽²⁾, ce que l'ancienne rhétorique appelait un *argumentum e nomine petitum*. En d'autres termes, Tacite se ferait ici l'écho d'une tradition qui expliquait le nom des Germains par leur pureté ethnique, comme on l'a indiqué déjà, sans se poser la question du milieu ethno-linguistique où ce nom a pu prendre naissance.

*

* *

Les pages qui précèdent, et qui n'offrent qu'un aperçu de la problématique suscitée par ce texte trop fameux, montrent assez la nécessité d'une enquête pluridisciplinaire. Sans doute, l'analyse détaillée du texte ne met-elle pas assez en évidence que, derrière chacun de ses exégètes, il y a un système cohérent. Mais ces différents systèmes sont nombreux, précisément, même si certains se combinent partiellement; les énumérer ici représenterait une entreprise fastidieuse. Et l'accord n'est pas près de se réaliser, comme on peut en juger par la critique déjà évoquée des travaux d'A.A. Lund par G. Dobesch (1998). Au demeurant, il ne s'agit pas ici d'expliquer Tacite, historien de son

⁽¹⁾ Ainsi p. ex. NORDEN (1923 /1959), pp. 312 et s.; MELIN (1963), spéc. p. 150, lequel considère que la préposition *a* de *a se ipsis* ne saurait avoir que la même valeur « d'après » que dans le *a victore* (ou *a victo*) qui précède; LUND (1991 a), p. 1878. — Sur l'ensemble du problème et des considérations d'ordre philologique auxquelles il a donné lieu, cf. LUND (1988), p. 116-117; ID. (1991 b), n^{os} 27, 28, 36, 48, 68 (lequel op. pose *inuento nomine aux uera et antiqua nomina* du §1), 80.

⁽²⁾ PEKKANEN (1972), d'après LUND (1991 b), n^o 85.

temps peu orienté vers les questions d'origine, où son information est de seconde main, on l'a noté déjà, et qu'on a sans doute sollicité à l'excès, un peu comme si l'on pouvait attendre d'un ethnographe du XVII^e ou du XVIII^e siècle, rapportant incidemment quelques traditions recueillies au hasard chez d'autres, des précisions d'un protohistorien d'aujourd'hui.

On ne peut se défendre, d'autre part, de l'impression que certaines « lectures » sont, consciemment ou non, inspirées par une vision préconçue de l'ethnographie de l'Europe que nous appelons aujourd'hui germanique. Du moins, le *Namensatz* a pu, et peut même encore, servir de garant à telle ou telle théorie sur le nom des Germains. Il est d'ailleurs malaisé d'expliquer le texte de Tacite par lui-même et dans son contexte, et surtout de s'orienter dans le dédale des interprétations proposées, sans chercher parfois un secours extérieur, un point d'appui dans la réalité historique. Et, dans l'analyse qui précède, on a pu écarter ou préférer telle ou telle interprétation de détail au nom d'une certaine vraisemblance a priori, comme l'impossibilité que le nom *Germani* ait jamais été adopté comme nom supra-national, à aucune époque de l'Antiquité, par l'ensemble des Germains du continent.

Ce que nous refuse la critique philologique et historique, nous le demanderons donc à notre connaissance des relations les plus anciennes des Romains avec les peuples appelés par eux *Germani*, ainsi qu'aux sciences auxiliaires comme l'épigraphie latine et la linguistique, disciplines dont l'importance pour l'histoire de l'Antiquité va croissant, on le sait. C'est ce que reconnaissait déjà J. Perret il y a plus d'un demi-siècle, lorsque, commentant la *Germanie*, il affirmait la nécessité des « distinguer nettement ...

entre l'opinion que Tacite a entendu rapporter ... et la réalité de l'histoire, qui est à conjecturer sur la base d'une documentation, sur l'appréciation de vraisemblances infiniment plus étendues»⁽¹⁾. Il y a donc lieu de dépasser le *Namensatz* sans, toutefois, aller délibérément contre ce qu'il enseigne de plus clair et qui, somme toute, se résume à peu de chose : à savoir que l'usage fait du nom sous l'Empire romain résulte d'une expansion peu ancienne et que Tacite, ou un interpolateur inidentifiable, par l'équivalence *Germani* : *Tungri*, mettait le phénomène en relation avec la pénétration en Gaule Belgique d'éléments transrhénans dont les derniers épisodes remontaient à la période allant de César à Auguste. Il est également permis de faire bénéficier l'enquête de l'expérience ethnonymique générale. L'enquête qui va suivre ne fait d'ailleurs, pour une large part, que développer, détail par détail, le témoignage tacitéen.

Pour ce faire, il importe de remonter jusqu'à César, l'écrivain le mieux placé, de par les événements qu'il a en grande partie dirigés, pour nous permettre d'éclairer le cheminement du nom des « Germains ».

3. Le témoignage des textes avant Tacite : des *Germani* rhéno-mosans aux Germains d'entre Rhin et Vistule

Le nom des Germains est resté longtemps inconnu de l'historiographie antique. On sait en effet que, jusqu'au deuxième tiers du I^{er} siècle av. J.-C., les Germains n'étaient pas ou guère distingués des autres peuples situés au nord du Danube, fleuve qu'Hérodote connaissait enco-

⁽¹⁾ PERRET (1949/1961), p. 101.

re très mal⁽¹⁾. La tradition grecque la plus ancienne ne voyait dans cette grande plaine septentrionale que des Scythes, à l'Est, et des Celtes, à l'Ouest : peuples avec lesquels la colonisation (en Crimée, sur la côte orientale de l'Adriatique, en Provence) et les échanges commerciaux les avaient mis en contact.

Si, pourtant, le nom des Germains (cis- ou transrhénans) n'est pas usuel avant le milieu du I^{er} siècle avant notre ère dans ce que nous avons conservé de l'historiographie romaine, et pas avant le siècle suivant dans la littérature grecque, il est possible qu'un peuple portant ce nom soit apparu sporadiquement à l'horizon romain dès le III^e siècle, à deux occasions au moins. Mais, comme il arrive le plus souvent lorsqu'il s'agit d'événements antérieurs à la fin de la République, les témoignages qui nous les font connaître sont d'époque augustéenne et, par suite, le nom « Germain » est suspect a priori de représenter une interprétation et donc d'y avoir été introduit artificiellement. Étant donné la date haute à laquelle ils sont susceptibles de remonter, la discussion qui les concerne trouvera mieux sa place parmi les données relatives aux *Germani* extérieurs à la Belgique (chap. 4).

En dehors d'une mention incidente faite au hasard d'une brève citation du philosophe voyageur Posidonios d'Apamée (premier quart du I^{er} siècle av. J.-C.)⁽²⁾, relative aux usages alimentaires d'un peuple *Germanoi* (non autre-

⁽¹⁾ Exposé, clair et au courant, de l'évolution historiographique du concept « Germains » dans l'Antiquité chez TIMPE dans *HOOPS*², 11 (1998), pp. 182 et s. Plus succinct, et en partie orienté vers l'intégration des données archéologiques, TODD (1987/1990), pp. 13 et s.

⁽²⁾ POSIDONIOS, cité par ATHÉNÉE, IV, 153 e (= POSID., *Fr. Gr. Hist.*, 87 F 22 = fgt 73 Kidd). — Dans son commentaire (t. II, C [1963], p. 169), F. JACOBY rappelle que, selon l'habitude de l'auteur citant (Athénée, fin II^e-début III^e s.), *Germanoi* a été placé en avant comme sujet de la phrase ; mais il le considère néanmoins comme authentique. On reviendra plus loin sur le contenu, très discuté, de cette brève notice.

ment identifié), et de l'une ou l'autre occurrence chez Cicéron, la littérature antique ne livre aucune indication utile ou assurée sur les « Germains » avant le rapport de César et Hirtius sur la campagne des Gaules, — rapport dont la publication s'est faite ou achevée, croit-on, dans les années qui ont suivi immédiatement la fin de la conquête, soit vers 50 av. J.-C., mais dont des éléments ont circulé à Rome au fil du déroulement de la campagne. Un historien contemporain de César comme Diodore de Sicile reste substantiellement fidèle à l'ancienne conception, même s'il entrevoit que la forêt Hercynienne (le *Mittelgebirge* allemand) marque les confins septentrionaux de la grande Celtique (V, 32, 1). Des éléments de l'ethnographie européenne de Posidonios, avec d'autres, sont passés, il est vrai, dans la *Géographie* de Strabon, achevée plus tard mais qui reflète l'état du monde antique vers le même temps. Les Germains y apparaissent encore comme une fraction des Celtes, que les Grecs et les Romains ont appris à connaître à leurs dépens dès le III^e siècle ; ils sont même désignés une fois (VI, 1, 2) comme des « Celtes par excellence » (*gnésioi Galátai*). Cicéron parle encore d'eux comme d'une nation celtique⁽¹⁾ ; et, trois siècles plus tard, Dion Cassius, dans le passage évoqué ci-dessus, laissera subsister quelque chose de cette vieille conception⁽²⁾.

C'est dans le *De bello Gallico* que se fait jour la notion d'une entité germanique. Elle se fait même plus précise à

⁽¹⁾ Sur la conception hésitante des Germains chez Cicéron, voir p. ex. DOBESCH (1982/2001), pp. 1019, avec les importantes n. 75 et 76, et 1026.

⁽²⁾ En réalité, Dion, contemporain de la dynastie des Sévères, juxtapose ici deux concepts séparés dans le temps par un long intervalle : celui des Germains, fraction des Celtes, où il est l'héritier de l'ancienne ethnographie hellénistique, et celui, contemporain, de l'ancienne *Belgica* largement incorporée dans les deux provinces romaines de « Germanie ». Il n'est pas vraisemblable que les noms Ἕρμανοί, Γερμανία puissent viser les « Germains cisrhénans » de César, notion abolie depuis deux siècles au moins.

mesure que l'on avance dans le récit d'une campagne qui met César aux prises avec des populations authentiquement germanophones comme les Suèves, dont il n'ignore même pas que la langue est autre que le gaulois (I, 47, 4), encore qu'il ne conceptualise pas cette observation dans sa description, hâtive et toute « littéraire », du monde germanique au livre VI. — On sait d'ailleurs qu'après avoir été usuel dans l'historiographie du Haut-Empire, le terme générique *Germani* (qui n'avait jamais spécifiquement désigné les Germains de l'Est, Gots, Vandales, etc.) est peu à peu sorti de l'usage au cours du IV^e siècle au profit de désignations particulières (Alamans, Francs, Saxons, etc.); même le *cognomen* de *Germanicus* disparaît des titulatures impériales au siècle suivant⁽¹⁾. Et, alors que le Moyen Âge occidental l'ignore à peu près complètement, le monde byzantin, du moins avant les Croisades, emploie fréquemment *Germanoi* pour désigner les Francs : ainsi, au VI^e siècle, chez l'historien Procope.

Toutefois, ce ne sont là que des jalons subsistants d'une évolution qui a dû être longue et complexe, non entièrement enregistrée par les sources. Le long récit de Pline l'Ancien (mort en 79 apr. J.-C.) sur les guerres de Germanie, auxquelles il avait pris part, est perdu⁽²⁾. Il faut attendre l'année 98 de notre ère, avec l'opuscule de Tacite, pour disposer de la première, et d'ailleurs unique, description ethnographique du monde germanique que l'Antiquité nous ait laissée : description non exempte de défauts, au demeurant, parce que trop dominée par la préoccupation

⁽¹⁾ Cf. sur l'emploi du nom, spécialement sous le Bas-Empire, la brève synthèse de CHASTAGNOL (1984), qui montre comment le nom *Germani* devient inutile à mesure que des groupes compacts s'installent à demeure au sein de l'Empire, *Germania* ne désignant plus que les provinces de la rive gauche du Rhin.

⁽²⁾ Sur la relation, à ce point de vue, entre les *Guerres de Germanie* et l'ethnographie de la *Belgica* dans l'*Histoire naturelle*, conservée, voir VON PETRIKOVES (1999), p. 94.

éthique d'opposer aux vices d'une civilisation romaine déjà usée par l'excès de sa puissance, les vertus encore intactes de la rudesse germanique.

On l'a souvent observé, l'information ethnographique de César, d'abord tributaire d'idées reçues ou de récits de voyageurs grecs (Posidonios, Ératosthène), a gagné en précision à mesure qu'il prenait un contact plus direct avec les régions envahies. Pour des raisons bien connues de politique personnelle, l'ensemble du *De bello Gallico* a été très vite livré au public après sa composition, voire avant même le complet achèvement des huit livres : on a pu soutenir l'hypothèse de « communiqués » annuels. Lui-même et son lieutenant Hirtius n'ont pas pris le temps de rendre cohérente la nomenclature des populations de la Gaule et des pays voisins, ni surtout de mettre de l'ordre dans leur organisation de détail. Or, celle-ci comportait, on fait plus que l'entrevoir, une hiérarchie comportant les grandes familles de peuples, les fédérations, les « nations » (*ciuitates*) et les petits groupes ethniques assujettis ou les tribus (*pagi*) d'une *ciuitas*. Au hasard des circonstances ou des opportunités, au contraire, la partie est parfois prise pour le tout et réciproquement. Ainsi, la notion de *Belgae* a varié en compréhension selon les circonstances : tantôt le *Belgium* ne désigne que la région située au nord de la Seine inférieure, soit essentiellement la Picardie et l'Artois, tantôt les *Belgae* se confondent avec l'ensemble des peuples de la *Belgica*, si bien que la question se pose de savoir pourquoi c'est ce nom qui a été retenu pour désigner, d'entrée de jeu (*B. G.*, I, 1, 1), le vaste territoire d'entre Marne et Rhin, ethniquement peu homogène⁽¹⁾. Tandis que le territoire des *Belgae* est parfois distingué de la Gaule propre (ainsi I,

⁽¹⁾ J'ai en préparation une étude sur ce sujet, qui ne paraît pas avoir retenu suffisamment l'attention des historiens.

1, 6 : *Belgae ab extremis Galliae finibus oriuntur*), ceux des habitants de la *Belgica* qui sont les plus proches des Germains sont assimilés aux Gaulois, etc. Mais les Germains sont, en bloc, les habitants de la rive droite (I, 1, 3 : *Belgae... proximique sunt Germanis, qui trans Rhenum incolunt*).

Parmi les idées reçues, il y a celle, combien célèbre, du Rhin comme frontière ethnique entre Celtes (*Galli*), habitant les pays de la rive gauche, et les «Germains» (*Germani*) de la rive droite. En principe, cette frontière est nette même avec la Belgique (le passage cité ci-dessus porte : (*Belgae*) ... *pertinent ad inferiorem partem fluminis Rheni*, etc.). Dès le début de la campagne, toutefois, César est amené à reconnaître que les Boïens (ceux-là même qui laisseront plus tard leur nom à la Bohême) sont d'origine transrhénane (I, 5, 4); or, l'homonymie avec les Boïens de Gaule cisalpine, autrefois ennemis irréductibles de Rome, ne pouvait laisser de doute sur leur caractère celtique. Chemin faisant, il rencontre un puissant peuple celte au voisinage de la forêt Hercynienne, c'est-à-dire loin en pays «germanique» : ce sont les Volques Tectosages (VI, 24, 2), dont le premier nom fera également fortune⁽¹⁾. Plus tard encore, lors de l'invasion des Usipètes et des Tenctères (56 av. J.-C.), il est amené à admettre que des Belges comme les Ménapiens ont colonisé certains secteurs situés sur la rive droite du Rhin maritime (sans doute dans la Gueldre actuelle) [IV, 4, 2].

Inversement, les campagnes de Belgique mettent César en présence de «Germains» du côté «gaulois» du Rhin. On les a évoqués plus haut à propos du texte de Tacite. Concentrés dans le bassin de la Meuse moyenne mais étendus

⁽¹⁾ Cf. J.-H. MICHEL, *La postérité des Volques*, dans *BTD*, 66 (1994), pp. 61-84.

jusqu'au Rhin, ils forment selon toute apparence une confédération groupant en ordre principal les Éburons et les Condruses, les Cérèses (si la forme *Caerosi* est correcte), les Pémanes (ou Cémanes : ici encore, les manuscrits divergent) et les Sègnes ⁽¹⁾ : seuls les deux premiers sont localisés avec certitude (sinon avec précision) : les premiers en Hesbaye et dans le nord de l'Eifel, les seconds dans le Condroz, la Famenne et vraisemblablement le rebord septentrional de l'Ardenne. Les Atuatuques, dont il sera question plus loin, ne font pas partie de ce groupement, qu'on appelle « Germains cisrhénans » (et par abréviation, dans le courant de ce travail, « Cisrhénans »). Le vaste territoire éburon sera partagé entre diverses tribus, les unes transrhénanes et selon toute vraisemblance germanophones, telles que les Sunuques et les Ubiens qui occuperont la région de Cologne (*ciuitas Vbiorum*, plus tard *Agrippinensium*), et les Texandres et les Tongres, lesquels formeront avec les Condruses, entre autres, la *ciuitas Tungrorum* dont il a été question plus haut (pp. 88-89) ⁽²⁾.

On a coutume en Allemagne de joindre aux « Cisrhénans » de César des populations absentes de son récit et connues seulement à l'époque impériale, par la nomenclature de Plin l'Ancien, par exemple, ou par les inscriptions ⁽³⁾. Il est vrai que telle d'entre elles peut manquer par hasard au récit de César, comme les *Tallicates* de l'Eifel,

⁽¹⁾ Ceci résulte du rapprochement de deux textes du *BG* dont voici les références : IV, 10 (événements de - 55) ; VI, 32, 4 (2^e campagne d'extermination des Éburons, - 53).

⁽²⁾ Pour plus de détails : LORCQ (1996), § 6, pp. 258 et s. et les cartes figg. 1, p. 259 (époque de César) et 3, p. 303 (Haut-Empire romain).

⁽³⁾ Ainsi, pour ne citer que des travaux récents : VON PETRIKOVITS (1999), p. 94 et s. ; NEUMANN (1999), pp. 111 et s. ; REICHERT (2001), 485-486. On laisse ici de côté la question des Atuatuques, que ce dernier compte parmi les « Germains cisrhénans » (486), alors que César les en distingue expressément dans le passage *BG*, VI, 2, 3 cité ci-dessus, bien que leur nom n'ait pas un aspect germanique et que leur origine puisse être identique à celle des Cisrhénans : cf. LORCQ (2004) = ici même, 76, pp. 369 et s.

qui peuvent passer pour une tribu éburonne, au même titre que les *Ambiuariti* des hauteurs de la Basse-Meuse qui, eux, se trouvent cités une fois dans le *De bello Gallico*; mais, sans parler des Tongres, il en est d'autres dont le nom est clairement germanique, comme les *Frisiavones*, émanation évidente des Proto-Frisons, et qui sont issus des pénétrations transrhénanes survenues à la faveur des troubles consécutifs à la campagne de Belgique et surtout à la mort de César (voir ici-même, t. 68, les cartes ethnographiques de la *Belgica* à la veille de la campagne et au début de l'Empire, resp. fig. 1, p. 259, et fig. 3, p. 303). Si ces pénétrations ne sont pour la plupart pas enregistrées par l'histoire, c'est que, entre la fin des campagnes de César (51 av. J.-C.) et l'époque julio-claudienne, soit pendant plus de soixante années, l'histoire de la Gaule Belgique accuse un vide documentaire à peu près total, qui n'est relayé qu'en partie par les grands ouvrages de Tacite. Mais, comme il n'y a pas apparence qu'ils aient été connus par la tradition romaine avant les Cisrhénans de César, il est de bonne méthode de s'en tenir pour l'instant à ces derniers. Encore moins ces noms connus après César peuvent-ils servir à démontrer que l'ensemble des Cisrhénans serait de souche proprement germanique.

Or, la manière dont se présente dans le *Bellum Gallicum* le nom de *Germani* est caractéristique de l'évolution de l'information de César et, par ce qu'elle laisse deviner de l'état antérieur, autorise une ébauche de chronologie. Tandis qu'au livre I les Germains sont présentés massivement comme l'ensemble des populations de la rive droite du Rhin, voici qu'avec la 1^{re} campagne de Belgique (57 av. J.-C.) apparaissent, comme un élément nouveau, inattendu, des Germains qui habitent de ce côté-ci du fleuve (II, 3, 4 : *Germani qui cis Rhenum incolunt*) et dont César ap-

prend l'existence parce qu'ils ont noué une alliance avec les Belges (dont ils sont donc distincts, sans figurer pour autant dans la présentation générale de la Gaule Belgique faite en tête de l'ouvrage). Mais c'est au cours des opérations de 55 et de 53 seulement qu'apparaissent les noms de nations mentionnées plus haut. Leur caractère cisrhénan ne s'exprime pas de manière uniforme : *Germanosque ... qui cis Rhenum incolunt* (II, 3, 4); *Condrusos, Eburones, Caeruosos, Paemanos* (var. *Caemanos*), *qui uno nomine Germani appellantur* (IV, 3, 3)⁽¹⁾; *Neruios, Atuatucos, Menapios adiunctis Cisrhenanis omnibus* (VI, 2, 3); *Segni Condrusique ex gente et numero Germanorum ... omnium Germanorum qui essent citra Rhenum* (VI, 32, 4).

Peut-être y a-t-il une intention politique, voire apologétique, dans cette insistance que met César à marquer l'appartenance des Cisrhénans à un groupement «germanique». En avouant ses revers encourus dans l'est de la Belgique, le proconsul avait intérêt à faire apparaître l'adversaire éburon comme relevant d'une espèce plus redoutable encore que les Gaulois eux-mêmes, et moins respectueuse de toute loi de la guerre. Comme «la plupart des Belges» sont donnés par ailleurs comme d'origine «germanique», cette qualification apparaîtrait superflue si elle était mensongère ou forcée. Toutefois, si le caractère authentique de cette dénomination des Cisrhénans ressort des expressions même dont il fait usage (*qui uno nomine appellantur*), on n'a pas plus que chez Tacite, la preuve qu'elle ait été, dans sa matérialité, celle qu'utilisaient les

⁽¹⁾ On notera avec TOMEI (1993), p. 330, n. 17, que cette assertion est à l'indicatif, rompant avec le style indirect de la phrase : ce qui ne lui donne que plus d'objectivité, César la prenant à son compte sans la laisser paraître dépendre d'autrui.

informateurs rémois de César ou les Cisrhénans eux-mêmes.

D'ailleurs, elle disparaît, après César, de l'ensemble de la littérature antique. Ni la description de l'Empire par Pline, ni l'œuvre historique de Tacite, ni l'épigraphie (tout entière d'époque impériale) ne font plus mention de ces peuples en tant qu'ayant appartenu à un groupement de « Germains »⁽¹⁾. Il reste, dira-t-on, l'appellation *Germania* donnée, dans le courant du I^{er} siècle ap. J.-C., aux deux provinces militaires créées peu en arrière du Rhin. Mais, d'une part, ni les conditions exactes ni même la date de cette double création ne sont connues avec précision; la plupart des historiens l'attribuent à Domitien, à la fin du siècle, et c'est sans doute alors en effet qu'ont été officiellement constituées les deux provinces, lors de l'adjonction des Champs Décumates (auj., grosso modo le *land* de Bade-Wurtemberg, et une frange occidentale de la Bavière); mais il est probable que la dénomination était en usage depuis les campagnes d'Auguste, Tibère, Drusus, etc.⁽²⁾. Quoi qu'il en soit, comme d'autre part la province de Germanie supérieure se déploie le long du cours moyen du fleuve, jusqu'à hauteur des régions jurassiennes, il est préférable de considérer que cette double dénomination

⁽¹⁾ Il est tentant de reconnaître avec NORDEN (1923/1974), pp. 410 et s., et DOBESCH (1982/2001), p. 998, n. 7, un souvenir des anciens Cisrhénans dans le passage de PROCOPE (*Hist. des guerres*, VIII = *Guerres des Gots*, IV, 20, 3 = t. V de l'édition DEWING, coll. Loeb, p. 253) qui, à propos du Rhin comme frontière ethnique, rappelle que dans le passé (*tò palaion*) les habitants des deux rives du Rhin, quoique répartis en peuples de noms différents (*idiou onómatos hékastoi*) étaient appelés collectivement « Germains » (ici, le texte est incertain, mais les trois mots *Germanoi* *ekalóvnto* *hápantes* sont assurés). Si l'historien byzantin est ici bien informé malgré sa date (VI^e siècle ap. J. C.) et son éloignement géographique, l'absence de pronom réfléchi accompagnant *ekalóvnto* semblerait confirmer que l'extension du nom à la rive droite est un fait extérieur et que, par suite, c'est la seule « fédération » de la rive gauche qui se serait donné le nom de « Germains » : indication utile en vue de la recherche étymologique.

⁽²⁾ Cf. p. ex. J. F. DRINKWATER, art. *Germania* dans *Oxf. Class. Dict.*³, p. 634.

procède déjà de la conception étendue du monde «germanique» qui prévaudra durant l'époque impériale tout entière. Autrement dit, elle est un témoin de cette expansion ; elle ne l'éclaire pas.

Tout se passe donc comme si jusqu'à ces circonstances, il ne pouvait y avoir, pour César, de Germains qu'au-delà du fleuve. En d'autres termes, la doctrine du Rhin comme frontière celto-germanique, qu'on a souvent cherché à lui attribuer, paraît lui être très antérieure : c'est elle qu'il reproduit en tête de l'ouvrage. S'il en avait été autrement, comment comprendre que dans l'intervalle séparant deux livres de son récit, le proconsul se soit vu obligé d'infliger un démenti à une doctrine qu'il venait lui-même de concevoir ? D'ailleurs, ne venait-elle pas, cette doctrine, d'être mise à mal, en 58, par la migration des Helvètes, puissante confédération celte qui quittait son pays souabe, à l'intérieur du coude du Rhin, pour occuper ses contrées historiques, déclenchant ainsi la campagne de César ? C'est que cette conception était usuelle dès avant le milieu du siècle.

Cette appartenance des Éburons, Condruses, etc., à un groupement «germanique», au demeurant, a été vigoureusement niée autrefois, sans doute devant l'impossibilité de faire de ces Cisrhénans d'authentiques Germains ; on a même pu parler, à propos de leur présentation par César, de «mise en scène» destinée à se faire excuser auprès de l'opinion⁽¹⁾. Comme si de tout temps le nom *Germani* n'avait pu désigner que des peuples de langue germanique ! N'est-ce pas là proprement prendre le problème à l'envers ?

Or, s'il est un autre peuple de Belgique orientale qui aurait mérité cette même présentation tendancieuse, c'est celui des Atuatuques, que César lui-même décrit comme

⁽¹⁾ HARTMANN (1918) ; cf. VENDRYES (1923), pp. 496-497.

issus d'une arrière-garde de Cimbres⁽¹⁾ : or, leur qualité de Germains n'est mentionnée qu'une seule fois. Aussi, il n'est pas imaginable que le proconsul insiste à chaque occasion sur une qualification ethnique des Cisrhénans qui ne serait qu'à demi prouvée ; s'il se plaît à la rappeler, c'est qu'elle est authentique, actuelle et ne repose pas, comme pour l'origine transrhénane de la plupart de Belges qui lui est indiquée par le même informateur (II, 4, 1 : *plerosque Belgas ... a Germanis ortos*), sur des traditions orales ; et d'ailleurs la formule *qui uno nomine Germani appellantur* ne laisse pas de doute sur la nature non seulement authentique, mais, sinon indigène, du moins usuelle en Belgique, de ce nom⁽²⁾. Enfin, il convient de noter que la variété des locutions utilisées pour les désigner, le caractère artificiel de l'adjectif *Cisrhenanus*, fait sur le modèle de *Cisalpinus*, *Transpadanus*⁽³⁾, etc., mais inusité comme tel, et dont la résonance un peu pédante cadre mal avec le purisme habituel de l'écrivain, sont autant d'éléments qui trahissent à la fois le caractère inattendu de ces peuples rencontrés au fil des opérations militaires, et l'embarras éprouvé par César pour les désigner, tant leur nom est en principe pour lui synonyme de « Transrhénans »⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Cf. en dernier lieu Loicq (2004), pp. 370-371.

⁽²⁾ On ne manquera pas de relever que, lorsqu'il fait mention, dans sa description de l'Espagne, de la tribu des *Oretani Germani*, Plin l'Ancien fait usage d'une expression analogue. Cf. ci-après chap. 4, A.

⁽³⁾ Cf. les ex. parallèles tirés de l'ethnographie antique, cités chez NEUMANN (1999), p. 109. — Chez César, l'adj. *transrhenanus*, qui se lit deux fois dans l'ensemble du *BG*, n'a qu'une fois (IV, 16, 5) le caractère classificatoire qu'a *cisrhenanus*, pour qualifier les « Germains » Usipètes et Tenctères pénétrant en Belgique ; dans l'autre passage (V, 2, 5), sur lequel on aura à revenir, le mot s'oppose indirectement aux Cisrhénans, car il y est question des Trévires, dont ils étaient partiellement les clients, sollicitant l'appui des Transrhénans. Les Trévires n'étant pas des Germains, César préfère ici une désignation toute géographique. On aperçoit le caractère technique, rapide, de ces mots, bons pour des rapports militaires.

⁽⁴⁾ REICHERT (2001), 485, observe justement que l'adj. *transrhenanus* n'est utilisé que lorsque le contexte l'exige, pour distinguer les Germains de l'autre rive.

L'espèce de confédération cisrhénane, vite oubliée après la réorganisation de la Belgique établie par Rome, paraît d'ailleurs avoir commencé à se désintégrer lorsque les armées de César l'ont rencontrée. Sans doute l'irruption des Atuatuques, que l'on admette ou non leur origine cimbrique, lui a-t-elle porté un coup rude en brisant l'unité du territoire éburon⁽¹⁾. L'Éburonie occidentale était tombée en effet sous l'autorité des Atuatuques (*BG*, V, 27, 2; VI, 32, 3; cf. ici-même, 76, p. 371), tandis que l'autre moitié du royaume, avec les Condruses, était devenu cliente des Trévires (*BG*, VI, 32, 1). Et, s'il faut en croire l'affirmation prêtée aux délégués des Condruses et des Sègnes (peuple mal localisé de l'Ardenne centrale ou de l'Eifel méridional, mais vraisemblablement lui aussi sous influence trévière), les Cisrhénans étaient loin de faire cause commune. Sans doute, il s'agissait, en présence du Romain, de se désolidariser d'Ambiorix, devenu en 53 « l'homme à abattre »; l'expression n'en est pas moins instructive (*ibid* : ... *neue omnium Germanorum qui essent citra Rhenum unam esse causam [Caesar] iudicaret*) : s'ils voulaient rendre crédible auprès de César leur désapprobation de l'attitude anti-romaine du chef éburon, les parlementaires ne pouvaient avancer une contre-vérité manifeste.

En somme, le nom de *Germani* appliqué à la fédération cisrhénane paraît, en ce milieu du I^{er} siècle avant notre ère, avoir perdu beaucoup de sa signification d'autrefois; et peut-être même César l'aurait-il négligé sans l'opportunité politique que lui fournissait son homonymie avec les peuples d'outre-Rhin⁽²⁾; on peut certes, avec H. von Pe-

⁽¹⁾ Cf. WENSKUS (1999), pp. 9-10.

⁽²⁾ Ceci me paraît répondre à la question que se pose WENSKUS (1999), p. 10. soulignant les raisons qui, dans de pareilles conditions politiques, ont pu conduire César à faire état d'une telle communauté de nom : le plus probable est que ce nom, qui en effet ne répondait plus à une réelle puissance, était traditionnel.

trikovits⁽¹⁾, penser à un nom de circonstance comme l'ethnographie «barbare» en offre tant d'exemples, jusqu'aux Grandes Invasions, à commencer par les *Belgae* : soit fédération de peuples apparentés («Stammesbund»), soit groupement de peuples en marche («Wanderungsverband»). *Mais il s'agit là de circonstances désormais dépassées, et par suite l'insistance avec laquelle César parle encore à leur propos de Germani plaide pour le caractère traditionnel de cette dénomination, sinon même pour le caractère indigène du nom.*

Dès lors prend corps l'idée, défendue par l'auteur de ces lignes, dans son enseignement et ici-même⁽²⁾, et d'ailleurs plus d'une fois mise en avant par des chercheurs de toutes tendances⁽³⁾, que le nom de «Germanis» aurait été porté à l'origine par les Cisrhénans et se serait étendu, bien avant César, d'abord aux peuples apparentés de la rive droite, puis aux germanophones. Ce qui, dans l'information de César, va d'Est en Ouest, c'est-à-dire des «Germanis» en général vers les «Germanis d'en deçà», ne suffit-il pas d'en retourner le sens pour restituer la véritable progression onomastique, d'Ouest en Est ? En d'autres termes, le nom «Germain» aurait été insensiblement transféré aux populations germanophones (originaires, semble-t-il, d'au-delà de la Weser inférieure et de l'Aller⁽⁴⁾), à mesure qu'elles

⁽¹⁾ VON PETRIKOVITS (1999), p. 103.

⁽²⁾ LOICQ (2000/2004), pp. 192-193; Id. (2004), pp. 7-8.

⁽³⁾ P. ex. MUCH, art. *G. Cisrhénani* dans HOOPS¹, II (1913-1915), §4; HUBERT (1924-5/1952), p. 30; KARSTEN (1931), p. 124; CEPPERS, *Germani* (1), dans *Et. P.*, II (1966), col. 762; WIEGELS dans *NP*, IV (1998); TIMPE dans Hoops², XI (1998), pp. 186-187.

⁽⁴⁾ Il s'agit, on le sait, d'une question extrêmement discutée : cf. p. ex. DOBBSCH (1982/2001), n. 8, p. 999, qui passe brièvement en revue diverses éventualités. Ce qui, toutefois, importe ici est le principe, indiscutable, de l'assujettissement progressif de populations celtiques par des germanophones au nord-est d'une ligne qui joint *grasso modo* le Rhin maritime prolongé par son affluent la Lippe, au secteur central du Mittelgebirge.

auront assujéti ou assimilé les populations celtiques préexistantes. Aux Cisrhénans partiellement remplacés, voire assimilés par des germanophones tels les Tongres, les Texandres, les Bataves, etc., on aurait continué d'appliquer le terme *Germano-* comme on a continué d'appeler «Boïens» (sous sa forme germanisante *Baiuvara-*) les descendants des Marcomans venus assujettir les Celtes de la plaine bavaroise. On serait alors dans le schéma de Tacite, pour autant que *Tungri* y désigne en fait les Cisrhénans, ainsi qu'il a été proposé.

Un tel processus peut effectivement avoir favorisé l'expansion du nom de «Germain», qui désignait jusque-là des populations «paléo-rhénanes» en voie de «gallisation», surtout sur la rive gauche du Rhin, et s'est appliqué *de facto* à des populations germanophones. Mais, à la réflexion, le contact a été à la fois trop tardif et trop septentrional pour avoir transmis *directement* aux Romains à la fois le concept et le nom. En outre, ce processus implique qu'un ethnonyme appartenant en propre ou affecté à un groupe ethnique A s'est transféré à un groupe ethnique B, voisin mais alloglotte. Et même si, scindant le processus en deux phases, on désigne par A les seuls «Paléo-Rhénans» de la rive gauche (les Cisrhénans de César), et par A' leurs congénères demeurés rive droite, l'extension éventuelle vers A' d'un nom probablement affecté à A seul, en fonction de circonstances qui lui sont propres, ne peut évidemment avoir été le fait de A, mais d'un tiers (C), non ou peu au fait des différences de langues, d'usages, d'institutions, etc., qui peuvent séparer A (et a fortiori A') de B. Dans les deux cas, l'intervention d'un élément tiers apparaît probable, voire nécessaire.

L'extension du nom «Germain» porté par les Cisrhénans (A) aux «Paléo-Rhénans» de la rive droite (A'), puis, dans

le courant du I^{er} siècle av. J.-C., son glissement progressif aux populations germanophones, sur l'une et l'autre rive du Rhin (B), n'est donc, en principe, compréhensible que moyennant l'intervention d'un facteur extérieur C. Celui-ci admis, l'extension peut être de grande ampleur, et se montrer indifférente à toute structure ou division interne au sein de l'ensemble B, jusqu'à ce qu'elle rencontre un nouveau « champ cognitif » qui la prenne en relais : les Wendes ou Sorabes de Lusace, comme les Welches ou Valaques de pays romanisés, ont conservé auprès des Germains d'Occident les noms de leurs prédécesseurs, resp. les anciens Vénètes, slavisés entre-temps, et les Volques, désignation générique des Celtes, plus tard romanisés⁽¹⁾. Était ainsi qualifié de « german » tout ce qui était compris, au nord d'une certaine latitude, entre Rhin et Elbe, et même jusqu'aux abords de la Vistule. Là seulement l'ethnographie et le commerce avaient fait connaître entre autres des *Auarini* ou *Varni*, ou encore des *Gutones*, plus au Nord-Est des *Aestii* qui n'étaient pas comptés parmi les « Germains ». Faut-il d'ailleurs le rappeler ? Ces processus onomastiques ne sont pas principalement le fait des masses, mais, du moins à leurs débuts, celui des marchands et des élites, en particulier des chefs. La plupart des usagers étaient sans doute indifférents au changement de langue, sans doute progressif et peut-être même partiel, intervenu avec l'arrivée en pays « cisrhéna » des Bataves, Ubiens, Bétases, Texandres et vraisemblablement des Tongres,

⁽¹⁾ Ainsi pour le sous-continent indien, désigné en bloc par le nom du fleuve Indus chez les Perses et les Grecs à leur suite ; symétriquement, pour les Grecs et les Romains confondus dans l'Inde sous le même nom *Yavanna*, qui désignait à l'origine les Ioniens ou Grecs d'Asie Mineure, longtemps soumis aux Perses ; etc.

qu'il est raisonnable de considérer comme germanophones⁽¹⁾.

Car le caractère pré-germanique des Cisrhénans, à la veille de la conquête romaine, ne paraît pas douteux. Sans revenir en détail sur cette question traitée il y a peu ici même⁽²⁾, on se bornera à rappeler que le nom des *Eburones*, à lui seul ambigu du fait du rapprochement possible avec le nom germanique du «sanglier» (all. *Eber*), se trouve rattaché au nom celtique de l'«if» (anc. irl. *ibar*) par le fait qu'il s'agit précisément d'un arbre sacré chez les Éburons, comme le montre le suicide de Catuvolcus (*BG*, VI, 31), et chez d'autres Celtes : témoin, e. a., les *Eburo-uices* de Normandie (Évreux) et l'ancien nom d'York, en v. brittonique *Ebur-âcum*. De par son seul aspect, le nom des *Condrusi* révèle ses composantes celtiques et ne saurait en aucun cas «camoufler» un nom germanique. Ce sont les Texandres et les Tongres qui, essaimant jusque dans le territoire condruise (sans toutefois atteindre l'Ardenne), ont donné à l'onomastique personnelle et religieuse cet aspect germanisant propre à l'ensemble de la *ciuitas Tungrorum* telle qu'elle nous apparaît en pleine époque impériale⁽³⁾. Encore H. Reichert faisait-il récemment observer que les an-

⁽¹⁾ Lotze (1996), pp. 304 et s. – Les hésitations de R. HACHMANN à admettre la germanité de ces «Germains» de l'extrême périphérie occidentale, si elles représentaient une réaction compréhensible et salutaire après tant d'excès (hyper-)nationalistes, ne paraissent pas fondées à un observateur impartial, et les travaux plus récents (ainsi NEUMANN, 1999; REICHERT, 2001) font de nouveau la part belle (trop belle ?) à l'élément germanique. Position nuancée, toutefois, chez BIRKHAN (1970), chap. *Ethnosbestimmung der Germani cisrhœnani*, devenue affirmative dans le sens celtique chez TIMPE (1998), p. 186 : «Zweifelloß sprachen ... die *G. C.* einen keltischen Dialekt wie ihre Nachbarn ...» Il reste que l'épigraphie latine fait découvrir l'ampleur de l'influence germanique dans ces régions d'entre Meuse et Rhin, que l'on considère p. ex. l'anthroponymie ou les cultes.

⁽²⁾ Lotze (1996), § 7, pp. 263 et s. (*Problématique des langues en Gaule du Nord-Est*). – Si quelques étymologies, empruntées à W. Jungandreas, demeurent sujettes à caution, l'essentiel demeure la démonstration du caractère celtique, donc non-germanique de l'ensemble des «Germains cisrhénans».

⁽³⁾ Lotze (1996), § 14, pp. 308 et s.

thronymes attribuables au germanique y sont le plus souvent atypiques, et ne sont pas construits selon le modèle classique des composés à deux membres, héritage indo-européen⁽¹⁾. Pour faire apparaître les Cisrhénans comme une population mixte, il faut, avec quelques épigones de R. Much, mettre sur le même pied les peuples cités par César et ceux que font connaître au siècle suivant Pline et Tacite, ce qui n'est pas légitime (voir pp. 110-111)⁽²⁾.

Mais qui pouvait être l'agent de ces transferts successifs ? On pense, cela va de soi, aux Romains des deux siècles qui chevauchent le début de notre ère : c'est à travers eux que la question se pose à nous, et ce sont eux qui, à travers leurs écrivains, historiens et voyageurs surtout, nous livrent l'essentiel du dossier. C'est l'usage romain, sans doute, qui a accredité et légué aux temps modernes le concept de « Germains » associé, désormais de manière exclusive, au concept de germanophonie. Bien avant l'intervention de César en Gaule, plusieurs circonstances ont pu apprendre aux Romains à distinguer, parmi les peuples d'outre-Rhin, ceux des *Germani* qui, germanophones, avaient en outre d'autres mœurs, d'autres dieux, même si, la langue mise à part, ils leur reconnaissaient des ressemblances avec les Celtes en général. Sans doute, on ne saurait compter, dans le dernier quart du II^e siècle, les Cimbres, Teutons, etc., qui ne semblent avoir été classés

⁽¹⁾ REICHERT (2001), 487-488. L'auteur allègue que des noms celtiques peuvent avoir été portés par des individus d'origine germanique, en raison du prestige de la civilisation celtique; mais ce qui pouvait être vrai pour les chefs au I^{er} siècle av. J.-C. l'était-il encore sous l'Empire pour les gens de condition moyenne ou modeste que fait connaître l'épigraphie gallo-romaine ?

⁽²⁾ Le fait que, en milieu condruse p. ex., un nom clairement celtique comme celui de la déesse *Virodactis* (connu sous cette forme dans les Champs Décumates) apparaisse tantôt sous une apparence celtique populaire (*Virodōis*), tantôt sous des graphies germanisantes (*Virodectis*, *Virothethis*), me paraît être la meilleure réponse à l'abondante spéculation à laquelle l'appartenance ethno-linguistique des Cisrhénans a donné lieu (p. ex. BIRSHAN, 1970; NEUMANN, 1999). Voir aussi ci-après.

comme « Germains » que rétrospectivement (ainsi chez César, Strabon, etc.)⁽¹⁾; mais, dès 73-71, la grande révolte des esclaves qui, dirigée par le Thrace Spartacus, avait répandu le brigandage jusque dans le sud de l'Italie, avait été l'occasion pour l'opinion romaine de prendre conscience d'une ethnie germanique distincte de l'ethnie celtique. Il est caractéristique que l'abrégé de Tite Live (seul témoin de l'*Histoire romaine* pour cette époque) distingue entre Gaulois et Germains à propos d'une partie de ces esclaves fugitifs constitués en bandes armées (XCVII, 1 : *cum parte fugitivorum quae ex Gallis Germanisque constabat*).

Voilà, dans les grandes lignes, pour le concept, et pour le rôle des Romains. Mais comme les *Germani* cisrhénans entrent dans l'histoire pour ainsi dire sous nos yeux, avec le récit de César, alors que la notion d'un monde « germanique » transrhénan était d'ores et déjà constituée, il s'impose de rechercher, entre les « Germains » et le monde romain, un intermédiaire possible qui, à une date bien antérieure, aurait fait connaître ce nom (sous quelle forme exacte ?) aux Romains : autrement dit, le facteur C dont il a été question pp. 118-119. Les Celtes de Gaule se présentent alors à l'esprit. Nous ignorons comment ils nommaient ceux que nous appelons les Germains ; la tradition médiévale ne connaît plus que des « Saxons ». Mais on ne peut écarter l'idée que, conscients d'une parenté étroite entre les Cisrhénans et leurs congénères de la rive droite,

⁽¹⁾ De Posidonios à Salluste en passant par Cicéron, la tradition historiographique ne connaît que des Celtes à propos des Cimbres et des Teutons. Dans l'abrégé du lexique de Festus (37, l. 29 Lindsay), le nom des Cimbres est expliqué par le gaulois. Il est vrai que le nom des Teutons nous est livré sous une forme celtique (la forme germanique serait **Theud-*, **Thiud-*). Comme le fait observer DOBESCH (1982/2001), p. 1017, n. 68, la mention de SALLUSTE, dans son *Jugurtha* (114, l. : *advorsum Gallos*), ouvrage publié bien après le *Bellum Gallicum* qu'il ne pouvait ignorer, est caractéristique. Tite Live ne connaît lui non plus qu'un *bellum Cimbricum*, et les Cimbres sont simplement qualifiés de « peuple nomade » (*gens uaga*) ; voir la n. 1 de la p. 92.

comme « Germains » que rétrospectivement (ainsi chez César, Strabon, etc.)⁽¹⁾; mais, dès 73-71, la grande révolte des esclaves qui, dirigée par le Thrace Spartacus, avait répandu le brigandage jusque dans le sud de l'Italie, avait été l'occasion pour l'opinion romaine de prendre conscience d'une ethnie germanique distincte de l'ethnie celtique. Il est caractéristique que l'abrégé de Tite Live (seul témoin de l'*Histoire romaine* pour cette époque) distingue entre Gaulois et Germains à propos d'une partie de ces esclaves fugitifs constitués en bandes armées (XCVII, 1 : *cum parte fugitiuorum quae ex Gallis Germanisque constabat*).

Voilà, dans les grandes lignes, pour le concept, et pour le rôle des Romains. Mais comme les *Germani* cisrhénans entrent dans l'histoire pour ainsi dire sous nos yeux, avec le récit de César, alors que la notion d'un monde « germanique » transrhénan était d'ores et déjà constituée, il s'impose de rechercher, entre les « Germains » et le monde romain, un intermédiaire possible qui, à une date bien antérieure, aurait fait connaître ce nom (sous quelle forme exacte ?) aux Romains : autrement dit, le facteur C dont il a été question pp. 118-119. Les Celtes de Gaule se présentent alors à l'esprit. Nous ignorons comment ils nommaient ceux que nous appelons les Germains; la tradition médiévale ne connaît plus que des « Saxons ». Mais on ne peut écarter l'idée que, conscients d'une parenté étroite entre les Cisrhénans et leurs congénères de la rive droite,

⁽¹⁾ De Posidonios à Salluste en passant par Cicéron, la tradition historiographique ne connaît que des Celtes à propos des Cimbres et des Teutons. Dans l'abrégé du lexique de Festus (37, l. 29 Lindsay), le nom des Cimbres est expliqué par le gaulois. Il est vrai que le nom des Teutons nous est livré sous une forme celtique (la forme germanique serait **Theud-*, **Thiud-*). Comme le fait observer DOBESCH (1982/2001), p. 1017, n. 68, la mention de SALLUSTE, dans son *Jugurtha* (114, l. : *aduorum Gallus*), ouvrage publié bien après le *Bellum Gallicum* qu'il ne pouvait ignorer, est caractéristique. Tite Live ne connaît lui non plus qu'un *bellum Cimbricum*, et les Cimbres sont simplement qualifiés de « peuple nomade » (*gens uaga*); voir la n. 1 de la p. 92.

ils auraient étendu le thème nominal *Germano-* à tout l'ensemble transrhénan, sans égard au fait qu'à partir d'une certaine latitude ce dernier a commencé à se germaniser.

Outre les Rèmes, informateurs de César (mais sans que celui-ci ne leur attribue expressément l'indication), il ne manque pas de peuples de Gaule susceptibles d'avoir transmis les conceptions celtiques de la géographie rhénane. Les Allobroges de la Savoie et du Dauphiné, par exemple, ont été dès le dernier quart du III^e siècle en contact direct avec la puissance romaine, et ces relations, d'abord hostiles, ont abouti à leur soumission dès la fin du siècle suivant; elles ont fait pour ainsi dire de leur territoire le vestibule rhodanien de la future province de Narbonnaise. Contrôlant un ample secteur de la plus porteuse des voies commerciales et culturelles de la Gaule, ils étaient les voisins des Séquanes de la Franche-Comté, plus au Nord des Lingons du plateau de Langres : autant de nations gauloises de l'Est qui ont pu transmettre au monde méditerranéen leur vision des confins gallo-germaniques. Qu'à ces latitudes le bassin du Rhin ait été encore largement peuplé de Celtes, les nombreux toponymes qui s'égrènent le long du fleuve, d'*Argentorate* (Strasbourg) jusqu'à *Bonnae* (Bonn), en passant par *Borbetomagus* (Worms) ou *Mogontiacum* (Mayence) suffisent à l'indiquer. On conçoit dès lors qu'en commençant d'étendre le nom de « Germains » aux pays de la rive droite, les Gaulois de l'Est n'aient pas eu le sentiment de franchir une limite ethno-linguistique.

Voisins des Cisrhénans et même, au temps de César, suzerains d'une partie d'entre eux, les Trévires ont, au témoignage de la numismatique⁽¹⁾, entretenu des relations à longue portée avec diverses nations gauloises, et même

⁽¹⁾ REDING (1972), pp. 259-264.

avec Marseille et la Narbonnaise. Alors qu'ils ne sont pas directement concernés par le conflit, on les voit intervenir par l'envoi d'une ambassade, sans doute vers Besançon, dès la fin de la campagne de César contre les Helvètes (*BG*, I, 37, 1)⁽¹⁾. Mais, s'ils sont relativement proches du monde germanique, ils apparaissent néanmoins trop tard dans le champ de l'histoire romaine pour avoir été plus que de simples maillons dans la chaîne onomastique qu'on essaie de reconstituer ici.

Dans son étude fondamentale déjà évoquée ici G. Dobesch, développant une opinion émise par Ed. Norden⁽²⁾, a ingénieusement recensé, par un examen attentif des sources romaines, les circonstances précises où la nécessité d'un concept «*Germanis*» se serait imposé aux Gaulois eux-mêmes et où le libellé même de leurs déclarations, telles que César les leur prête, laisse entrevoir l'existence d'un nom collectif pour le désigner. Ce seraient les Gaulois du Centre et du Centre-Est qui auraient généralisé le nom propre des *Germano-* de Belgique, que nous avons appelés les Cisrhénans. Ainsi, lorsque, au cours de la campagne contre les Helvètes, le chef éduen Diviciacus (ami de Rome) apprend à César que «les Arvernes et les Séquanes [resp. Auvergne et Franche-Comté] avaient engagé des mercenaires germanis» (I, 31, 4). Or, ajoutons-nous, les Éduens étaient alliés aux Bellovaques (Beauvaisis) [II, 14, 2], le plus puissant des peuples du *Belgium* et qui, à ce titre, ne pouvait ignorer qu'à l'autre extrémité de la Gaule du Nord des peuples s'étaient groupés en une confédération de «*Germanis*» dont l'importance n'était pas négligeable. D'ailleurs, tout ce discours de Diviciacus est émaillé de phrases où les notions de «*Gaule, Gaulois*» et de

⁽¹⁾ DOBESCH (1998), pp. 78-79.

⁽²⁾ DOBESCH (1982/2001), spéc. pp. 1001-1011. — Cf. NORDEN (1923/1974).

« Germains » sont globalement opposées et où semble bien transparaître, à travers le caractère réélaboré (pour ne pas dire fictivement reconstitué) que lui donne César, une notion correspondante dans l'esprit du chef éduen ⁽¹⁾.

Toutefois, c'est au sentiment du péril national éprouvé par la Gaule entière devant l'agression d'Arioviste contre le flanc oriental du pays, que l'historien autrichien attribue la part essentielle de la généralisation du nom aux populations transrhénanes. Avec raison, il insiste sur le choc provoqué en Gaule par cette irruption, ainsi que sur l'importance économique de la route reliant, par le seuil de Bourgogne, l'Europe centrale (encore largement celtique, il faut le préciser) à la Méditerranée, et dont le chef suève venait de prendre le contrôle ⁽²⁾. Il rappelle l'importance psychologique de la bataille de Magetobriga (61 ou 60 av. J.-C.) ⁽³⁾, où les Gaulois coalisés avaient été défaits par le chef suève, et une partie de la Gaule de l'Est réduite en servitude. Chose importante pour la fixation du concept « Germains » auprès de la classe dirigeante, à Rome, Diviciacus s'était rendu devant le Sénat afin de demander le secours de la puissance amie de sa nation ⁽⁴⁾. Ceci rend compte de manière plausible, pour le relever en passant, du tant discuté *ob metum* de Tacite : l'historien romain aurait exprimé de cette manière laconique l'atmosphère diffuse de

⁽¹⁾ DOBESCH (1982/2001), p. 1008.

⁽²⁾ DOBESCH (1982/2001), pp. 1004 et s., et la n. 27.

⁽³⁾ Emplacement non identifié dans l'actuelle haute Alsace ou en Franche-Comté. Cf. CÉS., *BG.* I, 31, 12; DOBESCH (1982/2001), pp. 1020-1021.

⁽⁴⁾ *BG.* I, 31, 9; VI, 12, 5; *Panégyr. de Constantin*, 8, 3. Cf. DOBESCH (1982/2001), qui remarque, pp. 1022-1023, que devant le Sénat Diviciacus ne faisait plus état de rivalités internes, mais d'un danger commun que représentait pour l'ensemble de la Gaule l'ensemble des Germains coalisés : les troupes d'Arioviste étaient composées de contingents de peuples divers, énumérés *BG.* I, 51, 2, d'où la nécessité pour l'Éduen de les désigner, ici encore, d'un nom collectif.

péril national qui a pu régner en Gaule à la suite de l'invasion des Suèves⁽¹⁾, et vu dans le nom même des Germains (compris *germānī* «les purs») l'expression de cette terreur. Ceci, en effet, peut expliquer la phase finale et généralisante d'un processus dont les débuts sont sans doute plus limités en même temps que sensiblement plus anciens.

Pour G. Dobesch, l'esquisse ethnographique contenue au livre VI du *Bellum Gallicum*, et qui fait suite à celle qui intéresse les Celtes eux-mêmes, a la même origine gauloise, et concerne les *Germani* dans leur ensemble, et non, comme on aurait pu l'attendre, les Suèves en qui s'incarnait le péril germanique pour la Gaule comme pour Rome⁽²⁾.

Si, en effet — dans la perspective d'une médiation gauloise —, le nom *Germano-* a prévalu sur celui des Suèves, c'est sans doute qu'il était en usage en Gaule centrale en un temps où ses voisins transrhénans étaient encore des Celtes : l'habitat primitif de plusieurs des tribus qui devaient former la fédération des Suèves était situé, on le sait, dans le bassin de l'Elbe. D'autre part, les Belges (au sens large, donc Cisrhénans inclus, et sans doute surtout) subissaient une continuelle pression de la part de voisins d'outre-Rhin (*BG*, I, 1, 3 : *quibuscum* [sc. *Germanis*] *continenter bellum gerunt*), et sans doute bien antérieure aux mouvements des Suèves. Et parmi eux, les plus septentrionaux se trouvaient être, à n'en pas douter, des germanophones. A ces poussées, épisodiquement couronnées de

⁽¹⁾ Cf., dans le discours prêté à Diviciacus et dont il sera question plus loin, avouant quelle terreur Arioviste inspirait aux Séquanes, qui pourtant l'avaient appelé contre les Éduens : I, 32, 4 ... *quod soli ne in occulto quidem queri neque auxilium implorare uiderent* absentsique Ariovisti crudelitatem, uelut si coram adesset, *horrent* (... en ce que, seuls ils n'osaient pas se plaindre ni implorer du secours et que, même Arioviste absent, ils redoutaient sa cruauté comme s'il était là». Ceci reste révélateur, même si l'on fait la part de l'exagération, à la fois chez l'Éduen et chez César.

⁽²⁾ DOBESCH (1982/2001), p. 1005.

succès, même sous régime romain, sont dues, rappelons-le, l'insertion des Atuatuques dans le dispositif éburon, plus tard la prise de possession par les Usipètes et Tenctères de colonies ménapiennes établies en Gueldre. Seul le nom des *Teutoni* ou *Teutones*, dont la forme est gauloise (cf. n. 1 de la p. 122), aurait pu entrer en concurrence avec celui que représente *Germano*. Mais sans doute ce dernier avait-il l'avantage de s'être accrédité, au moins dans le nord de la Gaule, à date plus ancienne encore⁽¹⁾ et de manière progressive, et de s'être appliqué d'abord à des populations transrhénanes non germanophones sans être perçus comme gauloises. Le nom était ainsi entré dans l'usage, en Gaule, du moins dans les marches de l'Est, lorsque, vers le milieu du I^{er} siècle av. J.-C., sont arrivés dans l'horizon westphalien les premiers germanophones que détecte l'archéologie, sous la forme d'éléments étrangers à la civilisation celtique ambiante, et originaires du Nord-Est de l'Allemagne : vraisemblablement les composantes de la fédération suève dans leur pénétration vers le Sud-Ouest⁽²⁾.

De telles circonstances expliquent assez que, inconcevable de la part des Romains, qui l'ont sans doute ignoré jusqu'à César, le domaine cisrhénan ait représenté *pour les Gaulois*, voisins des Belges, le point de départ de l'expansion du nom. Mais si, dans un premier temps du moins, ce sont les Gaulois (et non les Romains) qui ont représenté l'élément tiers (le facteur C) évoqué plus haut et qu'en outre l'élément B comporte en partie des germanophones, il faut admettre que c'est la situation linguistique particulière des confins rhéno-mosans (A, A'), ajoutée au caractère particulier, moins évolué, de l'organisation politico-so-

⁽¹⁾ C'est ce qu'a vu DOBESCH (1982/2001) ; cf. la n. 31, p. 1005 : « Wahrscheinlich wurde der Germanenname als Gesamtname von vornherein vorgezogen ».

⁽²⁾ HACHMANN (1962), pp. 40-42 ; Id. (1975), pp. 33-35.

ciale, de l'économic, etc., qui a permis l'extension du nom à des populations germanophones : transfert d'autant plus aisé que, comme le montrent certains indices, celles qui provenaient du bassin inférieur de l'Ems et de la Weser paraissent avoir fait usage de parlars symétriquement moins évolués dans le sens « germanique » que ceux qui devaient donner naissance aux dialectes westiques historiques. D'ailleurs, l'adage *lingua populum facit* n'a pas été seul en cause, et G. Dobesch insiste avec raison sur le rôle de la civilisation, des traits physiques ou moraux, réels ou supposés : critère sans doute superficiel à nos yeux de modernes, mais qui pour les Anciens comptait au même titre.

Quant à la parenté étroite qui liait les Cisrhénans et les Celtes demeurés en Westphalie (resp. facteurs A et A'), elle ne semble pas douteuse. Les uns et les autres partageaient à cette époque une forme appauvrie de la civilisation de La Tène, archaïsante et fortement teintée de substrat, que l'archéologie allemande connaît sous le nom de « Mittelrheinische Kultur »⁽¹⁾. Cette aire culturelle était bordée au Nord par la Lippe, au Sud par le Taunus et la vallée du Main, et s'étendait à l'Est jusqu'au-delà de la Weser. Elle différait par plusieurs traits essentiels à la fois de celle, moins évoluée encore, qui régnait au nord de la ligne Lippe-Rhin maritime, et de celles, assez variées elles-mêmes selon les régions, qui dominaient dans le centre et l'ouest de la future *Belgica* : ainsi, dans cette aire « d'entre deux », l'incinération restait le seul rite funéraire pratiqué, selon la tradition lointainement héritée des « Champs d'urnes » du Bronze final, tandis qu'on voit l'inhumation prendre le pas à mesure qu'on progresse vers l'Escaut, la

⁽¹⁾ HACHMANN (1962), pp. 29-42, à compléter ou à rectifier, pour la Belgique orientale, par les observations de DE LAET (1964), spéc. pp. 266-267; KOSSACK (1962), pp. 93-100; HACHMANN (1975), p. 33 et les cartes figg. 2-3, p. 34; SEVER (1979), pp. 200-201; FICHTL (1994), pp. 99-104.

Somme et le Bassin parisien. A la différence de ce qu'on observe plus au Nord, ni la circulation monétaire ni les agglomérations fortifiées (*oppida*) n'y sont inconnues, etc. Si des déplacements de populations, donnant naissance à la fédération cisrhénane, ont eu lieu depuis la rive droite, c'est à l'intérieur de ce milieu substantiellement homogène qu'ils ont dû prendre place. Quant à la langue, faite à l'origine de dialectes «paléo-rhénaux» moins évolués selon toute apparence que le gaulois du Centre, il est logique de penser que, moins individualisée à la fois que le gaulois et surtout que le germanique⁽¹⁾, elle a pu faciliter, depuis la Gaule de l'Est, l'intégration de populations germanisées, puis germanophones, dans le concept *Germano-*.

Il est plus malaisé de déceler les mêmes affinités dans les aspects spirituels de la civilisation, en raison du fait que les seuls documents écrits ou figurés qui pourraient nous renseigner sont inhérents à la romanisation, et que cette dernière n'a atteint que la Hesse et la Souabe, aux confins méridionaux de la civilisation «du Rhin moyen», et seulement à la fin du I^{er} siècle ap. J.-C. (Champs Décumates); en outre, leur organisation à la fois militaire et agricole y a attiré des gens de provenances diverses, et même, semble-t-il, dès avant leur conquête, des réfugiés tréviens et autres fuyant la répression de troubles sociaux qui ont affecté la Belgique à diverses reprises sous Tibère et après la mort de Néron⁽²⁾; mais, comme le faisait observer A. Piganiol, «ces

⁽¹⁾Cf. l'opinion d'un linguiste impartial, A. TOVAR, dans les *Scritti in on. di G. Bonfante*, II (Brescia, 1976), pp. 1079-1080, qui parle de «sprachlich konservativere Völker, die nicht an den Entwicklungen der Gallier und Germanen teilgenommen haben». La facilité avec laquelle les régions rhéno-mosanes ont, avec le temps, «gallicisé» leurs parlers, à en juger par l'onomastique, fait toutefois supposer que la base «paléo-rhénaise» de ces parlers était beaucoup plus proche du proto-celtique que du proto-germanique.

⁽²⁾TACITE, *German.*, 29, 4. - Cf. PIGANIOU (1946/1973), spéc. pp. 32-34; P. PETIT, *La Paix romaine* (coll. «Nouvelle Clío», vol. 9; Paris, 1971), p. 339.

hardis pionniers reconquerraient une terre celtique, où il retrouveraient les mots de leur langue et la trace de leurs institutions»⁽¹⁾. Peut-être donc, des vestiges de cette ancienne communauté se laissent-ils encore entrevoir dans la vie religieuse, domaine où les traditions sont tenaces. Il est curieux d'y observer par exemple la récurrence du culte de la déesse condruise Virodactis, avec son nom celtique conservé sous sa forme originelle, de celui des déesses-mères (*matres*), et surtout l'érection de ces colonnes dites «jupitériennes» ou «au géant anguipède», qui expriment une idéologie complexe, mais s'appuyant sur de vieilles croyances celtiques : toute cette vie religieuse ne saurait avoir été réimportée.

Ces peuples partageaient-ils déjà le nom fédératif de *Germano-*? Le texte de Tacite ne permet pas de l'exclure ; mais on verra ci-après (chap. 4) des raisons de croire que, tout ancien qu'il est en tant que lexème, il n'a été adopté que par la branche émigrée comme ethnonyme «supra-national». D'ailleurs, on n'en comprendrait que mieux ainsi ce qui s'est passé : l'habitude se sera prise, auprès des Gaulois, voisins méridionaux des Cisrhénans, d'englober dans la dénomination de «Germanis» à la fois les Cisrhénans et les peuples de la rive droite, l'ensemble représentant, dans ce secteur de l'Europe, la «marche» celtique face au monde germanique.

On a même pensé attribuer à une doctrine druidique la théorie du Rhin-frontière, allant jusqu'à voir dans le concept de «Germanis» une pure «construction érudite»⁽²⁾. On sait ce que César doit à l'enseignement du druide éduen Diviciacos : on sait depuis G. Dumézil que la description,

⁽¹⁾ PIGANIOL (1946/1973), pp. 109-110.

⁽²⁾ HACHMANN (1962), p. 16, repris par WENSKUS (1999), p. 15 ; cf. sur l'ensemble de la question les pp. 13-15.

sommaire mais «structurale», de la société et du panthéon gaulois, au l. VI du *Bellum Gallicum*, porte la marque d'une doctrine druidique. Par ailleurs, les Gaulois avaient une mystique du «centre»; et, s'il y a centre, il y a une périphérie. Mais s'il est concevable que le Rhin, fleuve divinisé, ait été perçu comme séparant deux espaces consacrés⁽¹⁾, l'aristocratie celtique avait trop le sentiment de l'unité supérieure du monde celte pour oublier que de très nombreux peuples frères habitaient au-delà du Rhin, et donc pour considérer cette frontière comme la séparation nette de deux mondes opposés par un inégal degré de civilisation, ainsi que César se plaît à le faire dans son ethnographie «germanique» (e. a. *BG*, VI, 21 sv.).

Quoi qu'il en soit, on peut penser avec R. Wenskus, par exemple, que César a exploité une conception qui servait ses intérêts⁽²⁾, mais en la durcissant à l'extrême, et malgré le récent démenti que venait de lui infliger, en 58, l'événement même qui est à l'origine de son intervention en Gaule : la massive migration des Celtes Helvètes, quittant ses forêts souabes pour s'installer de l'autre côté du Rhin, sur le plateau suisse.

Du reste, il est possible que le nom de «Germanis» ait été connu des Romains bien avant le I^{er} siècle et que, par suite, la doctrine du Rhin-frontière ait des racines plus méridionales, plus proches de l'Italie. Le principe de l'extension d'un ethnonyme «par proximité généralisée» rend peu vraisemblable a priori que, antérieure à César, elle ait visé directement le cours moyen-inférieur du Rhin, c'est-à-dire en suivant *un axe Sud-Nord* (depuis le coude de Bâle jusqu'à nos contrées), resté longtemps étranger au monde

⁽¹⁾ WENSKUS (1999), p. 14, rappelle à ce propos le passage de STRABON (I, 4, 3) citant PYTHÉAS de Marseille (fgt 6 a Mette), du IV^e s. av. J.-C.

⁽²⁾ WENSKUS (1999), p. 15.

gréco-romain, plutôt que le cours supérieur, orienté *Est-Ouest* (du lac de Constance au coude de Bâle); or, sur la rive droite du Rhin supérieur semblent avoir vécu des *Germani* entrés beaucoup plus tôt dans l'univers ethnographique des Romains (chap. 4, pp. 143 et s.).

Il se peut, par conséquent que dans le cheminement du nom, on doive envisager deux axes allant à la rencontre l'un de l'autre, et qui se rejoignent au cours de la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C. : l'un, *Nord-Sud*, longeant le Rhin, ayant les Cisrhénans pour point de départ, et pour vecteur les Gaulois du Nord, puis du Centre, l'autre *Sud-Nord*, transversal au fleuve et plus ancien, ayant pour point de départ d'autres *Germani*, beaucoup plus proches de l'Italie et donc de Rome, axe générateur de la doctrine du Rhin-frontière.

Dans quelle mesure les autres occurrences du thème ethnonymique *Germano-* relèvent-elles d'ethnies ou de communautés réellement homonymes, c'est-à-dire indépendantes de celle qui nous a occupés jusqu'ici? Certes, les éléments de preuve font ici défaut, comme indiqué en tête de cet article; du moins, nous pouvons espérer que cette enquête nécessaire nous révèle le véritable caractère de cette dénomination (chap. 4).

*

* *

Mais, auparavant, il importe de mettre à l'épreuve des faits l'allégation de Tacite suivant laquelle, selon l'interprétation la plus obvie (*a se ipsis*), les « Germains » eux-mêmes auraient adopté ce nom emprunté aux Cisrhénans. Car la construction qu'on vient d'esquisser ici serait en partie caduque dès l'instant où il y aurait présomption

que, comme l'ont soutenu les historiens « germanophiles » d'autrefois, le nom émane au contraire de l'intérieur du monde germanophone et que, ancien dans cet emploi, il désignerait les communautés d'Europe du Sud comme autant de branches séparées issues d'une même tronc. Cette éventualité, au demeurant, ne saurait être exclue formellement : l'histoire a connu des Gots en Espagne et en Italie, des Vandales en Afrique, etc. Mais, pour des raisons dont quelques-unes sont évidentes, une pareille hypothèse est ici, on le verra plus loin, difficile à soutenir.

Sur l'emploi du nom en Germanie même, on ne possède évidemment que le témoignage des inscriptions latines de Rhénanie (et accessoirement de la « cité » des Tongres) émanant de personnes qui, d'après leur patronyme, se dénoncent comme d'origine germanique. Or, on n'y voit pas que la rare mention *Germanus (-a)* exprime jamais autre chose que l'appartenance à l'une des deux provinces romaines de ce nom ; dans ce milieu ethniquement assez mêlé, il arrive qu'elle coexiste avec celle d'une appartenance proprement nationale. L'exemple suivant, provenant de Wiesbaden (dans les Champs Décumates, tête de pont transrhénane de la Germanie supérieure), est à cet égard caractéristique : un certain Titus Flavius s'y qualifie de *Germanus ... natione Batau(u)s*. A Rome, un Bassus se dit de même *Germanus ... nat(ione) Vbius*⁽¹⁾, un autre a pris pour noms *Suebus Germanus*⁽²⁾, etc. : autant de formules onomastiques où l'on voit que l'appartenance ethnique s'exprime par le nom proprement national, *Germanus* exprimant essentiellement le fait d'être habitant d'une province romaine de ce nom.

⁽¹⁾ Resp. *CIL*, XIII, 7577 et VI, 4337 = RIESE, 2362. — Autres ex. chez RIESE, 1979 et s. ; cf. FEIST (1930-1931), pp. 397-398.

⁽²⁾ *CIL*, VI, 6236 = RIESE, 2000, 8.

Cette appartenance provinciale était d'ailleurs tout à fait officielle, car l'armée romaine comportait des cohortes auxiliaires de Germains⁽¹⁾; et, comme il y a lieu de croire que dans leur recrutement entraient des germanophones venus en mercenaires d'au delà du *limes*, cet emploi assez répandu du nom, joint à la camaraderie entre gens des deux rives du Rhin, a pu créer le sentiment d'une certaine communauté linguistique et religieuse. C'est sans doute ce sentiment, qui ne paraît pas avoir jamais effacé les appartenances proprement nationales, qui s'exprime par la formule *natione Germanus*⁽²⁾, ou simplement *Germanus*⁽³⁾; ce nom, d'ailleurs, peut avoir exprimé autre chose qu'une appartenance territoriale, comme le fait d'avoir servi en Germanie ou d'avoir avec ces provinces un lien quelconque, de même que nous disons «Congolais» ou, en France, «Africain», à propos d'un ancien colon ou fonctionnaire colonial.

Les inscriptions à caractère religieux font souvent apparaître un attachement régional ou national. Ainsi, les déesses-mères, dont la dévotion est si répandue le long du *limes*, sont souvent ethniquement qualifiées. Mais, comme dans les autres documents épigraphiques, la référence «germanique», d'ailleurs très rare, y paraît contenue dans un cadre tout romain : ainsi sur cette dédicace provenant de Winchester et offerte aux «mères» d'Italie, de Germanie, de Gaule et de Bretagne (insulaire)⁽⁴⁾; et c'est à peine

⁽¹⁾ Voir les réf. au vol. d'*Indices* de DESSAU, *ILS*, I, p. 468. — Il y avait aussi une flotte fluviale, la *classis Germanica* (*ibid.*, p. 474), etc.

⁽²⁾ Voir les ex. commodément rassemblés par RIESE, 1979 et s.

⁽³⁾ La question de l'origine de l'anthroponyme lat. *Germanus* n'entre dans le champ du présent travail que dans la mesure où, devenu nom de baptême à l'époque chrétienne, ce nom a pu pénétrer comme patronyme dans l'onomastique allemande du Moyen Âge, maintes fois invoquée comme preuve du caractère originellement germanique du nom *Germano-* (voir ci-après, et chap. 5 et Note addit. 3).

⁽⁴⁾ *CIL*, VII, 5 = *ILS*, 4786 = Riese, 3075.

si l'on perçoit une évolution avec une locution isolée comme [m]atribus meis [Germanis Suebis (Cologne), laquelle voisinait dans la même ville avec la formulation plus simple *matribus Suebis*⁽¹⁾, et qui peut d'ailleurs s'entendre : «aux mères (de la province) de Germanie qui sont (comme l'auteur de la dédicace) d'origine suève». A parcourir la documentation épigraphique, on a même l'impression que c'est plutôt cette qualification de «suève» qui, au Haut-Empire, semble cristalliser le sentiment national dans les provinces romaines de Germanic.

On a parfois opposé, *a contrario*, le nom d'un génie féminin, distributeur de biens et de félicités, qui, donné pour suève, apparaît au datif (latin) sous la forme *deae German-gabi*⁽²⁾. Il se laisse rapprocher d'autres théonymes de structure identique comme *Friagabi*, ainsi que d'autres, dérivés en *-ia* (germ. **jō*), comme celui des (*matres*) *Ala-gabiae* (cf. pour le premier élément le nom des *Ala-manni*), et même simplement *Gabiae*, nom qui a un pendant scandinave avec l'épithète de la déesse Frija, v. norr. *Gefn*⁽³⁾. Mais, si effectivement le radical *gab-* – à la différence du celtique où il signifie «prendre»⁽⁴⁾ – ne saurait avoir ici que le sens de «donner» qu'il a en germanique (germ. anc. **gab-jō-* «donneuse»?)⁽⁵⁾, il s'en faut de beaucoup que l'élément

⁽¹⁾ Réf. chez RIESE, pp. 258 (2333) et 332.

⁽²⁾ *ILS*, 4742 = RIESE, 1864 = COLLINGWOOD-WRIGHT, 1074. – L'inscr. émane d'une unité «suève» [*uez (illationis) Suebo(rum)*] en garnison à Lanchester près de Durham, dans la zone du *limes* (mur d'Hadrien), vers 240 apr. J.-C.

⁽³⁾ RIESE, 3083; 3138-3142; 3165-3166, etc.; GUTENBRUNNER (1936), n° 7; 52; 55, pp. 202 et 214; NEUMANN (1998), p. 448. Cf., pour la discussion, DE VRIES (1957), § 524, p. 293 et § 543, pp. 319-320.

⁽⁴⁾ POKORNY, p. 408; DELAMARRE, sous *gabi, gabas*, p. 173.

⁽⁵⁾ L'analyse morphologique de l'élément *-gabi-*, à côté du *gabia-* de *gabiabus*, est sujet à discussion; on a pensé à un substantif **gabi-* «richesse» (got. *gabei*, v. h. a. *kepi*): composé possessif («qui a la richesse, ou la libéralité *german-*») ? ou encore (NEUMANN, 1998, p. 448) à un type ancien **gabi-*, disparu du germanique historique, et entré plus tard dans le type en *-jō*. Mais le sens général du composé n'est pas douteux, et une interprétation par le nom des Germains, formellement exclus.

Garman- puisse représenter, comme on l'a soutenu autrefois⁽¹⁾, le nom supra-national des Germains, le vocalisme *a* devant *r* pouvant être en effet un «brittonisme» imputable au graveur local : on a rapproché la graphie *Garmani* des manuscrits de Bède, et *GARMANVS* (anthroponyme) sur des monnaies (p. 174), ou encore le théonyme britt. *Vagdauercustus* pour *Vagdauercustis*⁽²⁾. Mais, *Garmangabi* étant isolé, on ne peut pas exclure qu'il s'agisse ici, comme dans le cas de celui des *Ollo-gabiae* (pour *Ala-gabiae*), d'un composé hybride, dont le premier membre serait celtique. Quelle serait, d'ailleurs, la nature de la relation entre les deux membres du composé si l'on donnait au premier le sens de «Germains»? Cette interprétation «nationaliste» est abandonnée aujourd'hui, mais l'élément *garman-* n'en livre pas moins une donnée précieuse pour l'étymologie de l'ethnonyme, en faisant apparaître la probabilité d'une sphère sémantique commune (chap. 5).

On a aussi mis en avant, pour établir la persistance du nom dans le Moyen Âge allemand, l'élément *German-*, *Germin-* qui figure dans des anthroponymes ouest-franciques ou saxons (*Germenildis*, *Germinulf*, *Germiningus*, etc.)⁽³⁾. Il est douteux qu'on ait affaire à une certaine forme de survie du nom des «Germains» dans les milieux cléricaux ; on penserait plutôt au culte de saint Germain d'Auxerre et de ses divers homonymes, ou, plus généralement, d'une survivance mérovingienne de l'anthroponyme *Germanus*. Pour G. Neumann, il s'agirait au contraire d'un thème germanique à rapprocher du théonyme *Garmangabis*, et par suite

⁽¹⁾ P. ex. MUCH, art. *Germani* dans HOOPS¹, II (1913-1915), § 21.

⁽²⁾ Détails chez SPRINHAUSER (1955), pp. 22 et s.

⁽³⁾ On signale ces noms dans le *Polyptyque d'Erminon* et les *Traditiones Corbeienses* : cf. NEUMANN (1998), p. 263 ; ils ne paraissent pas avoir survécu dans l'anthroponymie française ou allemande ultérieure : voir M. GOTTSCHALD, *Deutsche Namenkunde. Unsere Familiennamen nach ihrer Entstehung u. Bedeutung*⁴ (Berlin, 1971), sous GER, pp. 285 et s.

de sens analogue ; l'oscillation de la voyelle dans la deuxième syllabe s'explique par la brièveté du *-a-* du prototype⁽¹⁾ : détail assurément précieux en soi. Mais, quoi qu'il en soit, il n'est pas vraisemblable qu'il s'agisse de l'ethnonyme, non plus que dans l'énigmatique nom de plante v. angl. *geormanilab*, *geormanlēaf*, etc., ou encore *geormenletic*, désignation générique des malvacées, et où, selon W. Krogmann le premier élément représente *georman-* (germ. anc. **german-a*), avec la même apophonie de la deuxième syllabe, relevée ci-dessus⁽²⁾.

D'ailleurs, pourquoi ce nom, s'il avait appartenu à la tradition germanique occidentale, aurait-il si vite disparu, et pourquoi le haut Moyen Âge allemand aurait-il dû reconstituer de toutes pièces, à partir de la langue, opposée au latin des clercs, l'amorce d'un concept national et un nom (*diutisc*) pour le désigner ? — En revanche, on ne saurait invoquer contre la germanicité, comme l'a parfois fait⁽³⁾, le caractère paroxyton de l'ethnonyme *Germānus*, *Germānī*, précisément pour cette raison que, connu seulement par son adaptation latine, ce nom n'a pas ou guère de descendance en germanique historique. Des emprunts faits au latin par le germanique comme le v. h. all. *kezzil* « chaudron », de *catillu(m)* (got. nom. sg. *katils*), ou comme *mercātu(m)*, mot de structure identique au nom *Germānus* (v. h. all. *marcat*), n'avaient pas moins bien conservé leur ancienne physionomie que le *German-*, *Germin-* des noms propres cités ci-dessus.

On verra au chapitre suivant (pp. 158 et s.) ce qu'il y a lieu de penser de la mention bavaroise médiévale, souvent citée : *germana uel ad monte* (sic).

⁽¹⁾ NEUMANN (1998), p. 263.

⁽²⁾ Détail des variantes et des réf. chez KROGMANN (1951-1952), pp. 140-141.

⁽³⁾ HUBERT (1924-5/1952), pp. 29-30.

L'absence d'un nom général pour les populations germanophones ne doit pas surprendre, et c'est même ce que l'on attend a priori. Sans doute, au témoignage de la langue, ces peuples semblent avoir formé dès la protohistoire un ensemble distinct. Un nom comme le *Harigasti* de l'un des casques dits de Negau (appelé B), lequel peut dater des deux derniers siècles *avant* l'ère chrétienne, montre déjà acquis plusieurs traits propres au germanique. La structure générale du panthéon est restée identique jusqu'à la christianisation partout où nous pouvons encore l'observer. La généalogie de Mannus, dont nous informe Tacite, montre en outre que des élites avaient conscience de cette parenté unissant les trois branches entre lesquelles se répartissait la nation germanique. Et la manière dont se répandent, des régions rhénanes à la Vistule ou, parfois, à la Scandinavie, des emprunts au latin comme les noms du « vin » ou de la « chaussée », témoigne que cette unité a été entretenue longtemps par des échanges. Il n'en demeure pas moins qu'une dénomination ethnique « pan-germanique » surprendrait dans une organisation aussi lâche, aussi émiettée en petites féodalités, réunies seulement en fédérations éphémères. Les Grecs eux-mêmes, groupe qui apparaît constitué dès la seconde moitié du 2^e millénaire, n'ont eu — ou reçu — leur nom national que relativement tard. Le cas des Indo-Iraniens, qui se sont donné dès le 2^e millénaire un nom national, *Ārya-*, est dans le monde indo-européen une exception unique.

G. Dobesch a fait état d'une « Grenzzone » à propos de la région de la Meuse et du Rhin maritimes, où le nom des Germains aurait été en usage dans des circonstances particulières (la révolte des Bataves en 69-70 de n. ère) propres à expliquer le *ob metum* comme le *a se ipsis* de Tacite, dans la perspective « contemporanéiste » de l'exégèse du *Namen-*

satz⁽¹⁾. Mais l'usage politique qui a été fait alors du nom et du sentiment d'appartenance qu'il a pu exprimer – usage qui a été refusé aux Ubiens jugés trop inféodés au pouvoir romain –, dérive en dernière analyse de la terminologie administrative romaine. Il ne témoigne aucunement de l'existence préalable de ce nom chez les Bataves et autres peuples de la Germanie inférieure. Si donc l'appartenance aux deux provinces de Germanie a pu créer une amorce de sentiment national, celui-ci n'a pu être partagé avec les populations de Germanie libre, et dû disparaître à la fin de l'Empire avec l'afflux provenant de ces dernières, où régnaient exclusivement des noms de grands groupements (Francs, Burgondes, Gots, etc.).

Ceci posé, il y a lieu de se demander si, dans l'usage oral et régional, et en langue celtique, le nom n'a pas désigné l'ensemble des populations réputées d'origine transrhénane qui, depuis nos Cisrhénans jusqu'aux Triboques de la haute Alsace, s'échelonnaient le long de la rive gauche du Rhin. Mais ce qui s'est passé à une autre échelle pour le nom des «Tongres» indique que cet usage indigène du nom, s'il a pu inspirer la dénomination des provinces rhénanes de l'Empire, a dû rapidement faire place, la romanisation aidant, à un concept tiré du nom de ces provinces elles-mêmes. D'ethnique celtique élargi, il est devenu administratif et n'est redevenu ethnique, désormais germanique, qu'à l'occasion de crises, mais toujours dans les limites de l'Empire.

C'est donc dans cette mesure, limitée au milieu des Germains romanisés, que se justifie le *a se ipsis* du *Namensatz* selon son interprétation la plus obvie, si du moins c'était ce que Tacite avait en vue. Et il reste ce fait fondamental : ni

⁽¹⁾ DOBESCH (1982/2001), pp. 1011-1012 et n. 46

l'Allemagne ni aucun autre peuple germanique n'a continué ou repris pour nom national ce vocable que les anciennes provinces rhénanes paraissent bien n'avoir dû qu'à l'organisation romaine.

4. Des 'Germanis' dans le sud de l'Europe?

Comme on l'a indiqué en tête de cet article, le nom de «Germanis» a servi dans l'Antiquité à désigner quelques groupes ethniques ou communautés disséminées sur le continent européen, et sans relation de continuité ni, selon toute apparence, de subordination relativement aux populations rhéno-mosanes dont il vient d'être question.

A. Les *Oretani Germani* du centre-sud de l'Espagne. La source la plus ancienne (et à peu près unique) est ici la description du pays insérée dans l'encyclopédie de Pline l'Ancien, où se lit, dans une énumération de peuples, la laconique notation suivante : *Mentesani qui et Oretani, Mentesani qui et Bastuli, Oretani qui et Germani cognominantur* (III, 25). Les *Oretani* occupaient, dans la Meseta méridionale, le bassin supérieur du Guadiana et du Guadalquivir, et tiraient leur nom de la cité d'*Oretum*, parfois appelée en effet *Germanorum* (auj. Santa Maria de Oreto, à l'E. de Ciudad Real)⁽¹⁾. Or, les Celtibères, auxquels on est tenté de

⁽¹⁾ PROL., II, 6, 58 : *Ôrêton Germanôn*. — D'après les indications de Pline (dont la tradition ms. est confuse à cet endroit; cf. aussi III, 19), deux villes portaient le nom de *Mentesa* : cf. R. GROSSE, sous ce nom, dans *Kl. P.*, III (1969), col. 1226; ZEHNACKER (1998), pp. 142-143. Dans le passage III, 25, le rapport logique ne serait donc pas le même entre *Mentesani* et *Oretani* qu'entre *Oretani* et *Germani*, bien que l'un et l'autre groupe soient liés par le verbe *cognominantur*. Dans le premier cas, il s'agit des habitants de celle des *Mentesa* qui appartient au territoire des *Oretani* (l'autre étant chez les *Bastuli*); dans le second, il s'agit de l'ensemble du peuple des *Oretani*, ou de la tribu (celle qui occupe l'oppidum d'*Oretum*!), qui porte aussi le nom de *Germani*. On sait que ce manque de rigueur est fréquent dans la Géographie de Pline.

les rattacher malgré leur latitude méridionale⁽¹⁾, ont ceci de commun avec les Cisrhénans qu'ils se trouvent à l'une des extrémités du monde celtique *lato sensu*; à en juger par les rares données dont on dispose pour la Belgique, les deux groupes dialectaux pourraient avoir partagé les mêmes archaïsmes, au moins phonétiques, comme la conservation du *p* anté- ou intervocalique (v. ici-même, 68, pp. 271 et s., §8).

Leur ethnonyme *Germano-* serait-il l'un de ces archaïsmes? Les Orétans, soumis à une certaine époque à l'hégémonie de Carthage, sont connus de longue date par leur rôle dans la Seconde Guerre punique (fin du III^e siècle av. J.-C.); mais l'historiographie, de Polybe à Tite Live, ne fournit aucune donnée permettant d'éclairer cette indication, en apparence insolite, de Pline; la source de ce dernier est pourtant, on le sait, le grand recensement de l'Empire dirigé par le ministre d'Auguste, Agrippa; de par son expérience personnelle, on l'a vu, Pline était moins susceptible que quiconque d'une confusion à propos de « Germains ». Le contexte ne permet pas d'exclure, il est vrai, que *Germani* soit à prendre ici au sens latin : « Orétans propres (c'est-à-dire ceux qui habitent l'oppidum d'Oretum, par opposition à ceux qui habitent Mentesa, ou à l'ensemble du peuple) »⁽²⁾. Toutefois, ce n'est pas ce que suggère le libellé sous lequel Ptolémée présente la ville d'Oretum (*Órēton Germanōn*; cf. n. 121), qui, à le prendre à la lettre, serait au contraire située chez les *Germani* (les-

⁽¹⁾ On sait aujourd'hui que les peuplements de souche indo-européenne, loin de se borner à la Meseta septentrionale, se sont dispersés en plusieurs endroits de la péninsule ibérique, jusqu'au Portugal. Brève mise au point, très autorisée mais prudente, chez UNTERMANN, art. *Hispania*, II. *Sprachen*, dans *NP*, V (1998), col. 623-624.

⁽²⁾ A. TOVAR, *Iberische Landeskunde*, III. *Tarraconensis* (Baden Baden, 1989), p. 28, ne tranche pas sur ce point. — Cf. P. BARCELÒ, art. *Oretani*, dans *NP*, IX (2000).

quels, d'après elle, auraient été appelés *Oretani*). Ptolémée, dira-t-on, a pu se méprendre sur l'indication *germani* « authentiques », qu'il aurait trouvée chez un géographe latin : Il aurait nommé la cité d'Oretum d'après ses habitants (**Oretani germani*, soit « les habitants d'Oretum, les Orétans propres »), ce qui rejoindrait l'expression de Pline ; c'est, on l'avouera, bien compliquer les choses, en attribuant à Ptolémée une telle méprise, et l'on ne saurait sans plus clore le dossier.

Plusieurs explications, toutes hypothétiques, s'offrent pour expliquer la présence de *Germani* hispaniques. L'idée d'une colonie venue de Germanie romaine n'étant pas défendable, on a souvent pensé à un contingent de ce nom mêlé aux envahisseurs établis en Espagne au I^{er} âge du Fer (autour de 600 av. J.-C. ?) d'où est issu, entre autres, le peuplement celtibère dans le nord de la Meseta ; la Castille a connu une puissante civilisation des Champs d'urnes-Hallstatt, et A. Tovar p. ex. avait relevé dans la toponymie du centre de la péninsule une série de noms en *Teuto-*, *Touto-*⁽¹⁾. Mais supposer, comme on l'a fait⁽²⁾, que ce noyau était germanophone, c'est une fois encore partir du postulat, controuvé par ce qui précède, que l'ethnonyme a été de longue date attaché aux peuples germanophones d'entre Weser et Vistule ; quant à imaginer que cette tribu ait été reconnue comme telle a posteriori, et appelée « Germains » par analogie, vers le début de l'époque impériale, c'est supposer gratuitement qu'elle ait conservé son parler germanique qui, isolé, dans un milieu sans doute celtophone à substrat ibère, aurait dû devenir aberrant au point d'en être méconnaissable.

⁽¹⁾ TOVAR (1950), pp. 34-35 ; ID. (1960), pp. 120 et s.

⁽²⁾ P. ex. STEINHAUSER (1956-1957), pp. 86-87. Cf. la n. suiv.

Il est également arbitraire de penser à une origine rhéno-mosane⁽¹⁾; mais l'exemple des Cisrhénans indique que *Germano-*, que sa signification rendait apte à devenir le nom de guerre d'une fédération, peut avoir été endogène et donc employé ici d'une manière indépendante. D'autre part, la qualification d'«Ibères» attribuée par Polybe au contingent d'Orétans expédié par Hannibal en Afrique⁽²⁾ laisse sous-entendre qu'il en existait d'autres : ceux-ci seraient-ils assujettis ou assimilés à des «Germains»? Une interprétation de cet ordre a été souvent défendue, dans le cadre p. ex. de la civilisation castillane des Champs d'urnes⁽³⁾ : autant dire qu'aucune solution au problème ne s'impose, faute de données suffisamment précises, entre autres, sur l'organisation ethnique des Orétans. Tout au plus, nous entrevoyons que, si *Germani* est un ethnique, il s'est en partie superposé à *Oretani*, sans le supplanter, et peut-être à date peu ancienne puisque Polybe n'y fait aucune allusion. Mais il est temps de quitter l'Espagne pour les Alpes, où les indications sont par bonheur un peu plus explicites.

B. Le *Forum Germa(norum)* des Alpes piémontaises – Deux inscriptions latines provenant de la Val Maira font connaître cette localité non identifiée, mais

⁽¹⁾ On a e. a. fait état, à l'appui de cette hypothèse, de l'existence à Lugo (ant. *Lucus Augusti*) d'une des *Poemana*, nom quasi-identique à l'une des deux variantes offertes par les mss de César pour le peuple cisrhénan des Pémances (*Paemani*) : cf. p. ex. R. GROSSE, art. *Germani* (3), *KP*, II (1966), col. 765-766, et P. BARCELÓ, *id.* (3), *Iberische G.*, *NP*, IV (1998), col. 963. Mais la ville de Lugo, dans la haute vallée du Miño, c'est-à-dire en Galice septentrionale, est éloignée de plusieurs centaines de kilomètres de la Manche, et le rapprochement des deux noms, s'il était justifié, serait à considérer dans une perspective différente : on sait que les *Callaeci* formaient l'un des centres de peuplement celtique répartis sur l'ensemble de la péninsule.

⁽²⁾ POLYBE, III, 33, 9 : *Orètes Ibères* «les Orétans (ayant conservé leur statut d') Ibères». Hannibal pouvait avoir des raisons de ne lever, parmi les Orétans, que ceux qui étaient de souche ibère, jugés plus sûrs que ceux (les *Germani*?) qui étaient de souche ou d'obédience celte (en tout cas indo-européenne).

⁽³⁾ SREINHAUSER (1956-1957), pp. 87 et s.

dont le nom, abrégé sur les deux documents, se laisse cependant rétablir comme indiqué ci-dessus⁽¹⁾. L'une d'elles nous fait connaître un magistrat municipal au nom typiquement celtique d'*Exomnius* (« exempt de crainte »), que d'ailleurs on retrouve en Belgique. Bien que les plus connus de ces *Fora*, créations semi-urbaines à vocation surtout mercantile ou administrative, portent des noms de magistrats, comme *Forum Livii* (Forlì), *Forum Iulii* (Fréjus, mais aussi Cividale del *Friuli*), etc., les spécifications ethniques ne sont pas exceptionnelles : *Forum Gallorum*, *Forum Drauentinorum* (It. du Nord), *F. Gigurrorum* (Esp.), *F. Segusiauorum* (Gaule Lyonn., aj. Feurs), etc.

La Val Maira est l'une de ces vallées enchâssées dans le massif des Alpes Cottiennes, et séparées les unes des autres par des crêtes élevées, très à l'écart des grandes routes transalpines. Localement, les crues de la Maira formaient une petite plaine marécageuse, dont les toponymes médiévaux traduisent le caractère inhospitalier, propre sans doute à susciter le zèle des fondations abbatiales qui l'ont assainie, mais peu propre à attirer des étrangers⁽²⁾. Sans doute l'environnement a-t-il pu se dégrader durant le Bas-Empire et le haut Moyen Âge, comme cela s'est produit en Italie dans

⁽¹⁾ *CIL*, V, 7832 (S. Damiano Maera, prov. de Cuneo) : il y est question d'un *M(arcus) Exomnius Severus* magistrat municipal (*duumvir*) *For(o) Ger(-)* : V, 7836 (Busca, id.), document inutilé rappelant les charges de *curator* exercées dans différentes communautés (*res publicane*), parmi lesquelles la *res publica Germani*. Une fondation de Germanicus, fils adoptif de l'empereur Tibère, paraissant ici impossible pour diverses raisons (l'activité de Germanicus comme administrateur s'est déroulée en Orient). Th. MOMMSEN, auteur du t. V du *CIL*, n'a pas hésité à restituer le nom des Germains, sans toutefois préciser exactement ce qu'il entendait par là (p. 910), mais en invoquant le parallélisme avec des *Fora Gallorum* existant ailleurs. SERRA (1943), pp. 4-5, et (1953), spéc. p. 10, et LAMBOGLIA, *Riv. St. Lig.*, 21 (1955), p. 64, ont hésité, tout en excluant la présence de Germains de Germanic.

⁽²⁾ SERRA (1943), p. 17-18, relève les microtoponymes suivants : *Marescum*, *Paudus mortuus* (« Pô mort »), *Sagna* (équivalent piém. de l'it. *luogo acquitrinoso*), ad *Stagnos* [sic] ; la vallée conjointe de la *Varaita* (1209 *Veractana*) tire manifestement son nom du lat. *ueruacta* « friches, juchères ».

certains terroirs agricoles ; et on a relevé dans la microtoponymie locale la trace de biens-fonds d'époque romaine⁽¹⁾. Mais la persistance du nom ligure de l'ensemble du canton (voir ci-après) paraît indiquer que la mise en valeur de ces terrasses, inondables par les crues imprévisibles des torrents, est l'œuvre de la population locale. Pour accréditer l'hypothèse d'un établissement fondé par des gens venus de Germanie et relégués à cet endroit, il fallait une circonstance historique, une déportation par exemple : on songe aux suites des insurrections, comme celle du Batave Civilis ; mais toute donnée fait défaut à cet égard⁽²⁾.

Ce qui, en revanche, tendrait à exclure pareille hypothèse, tout en compliquant le problème envisagé ici, c'est 1° l'association, déjà rencontrée en Espagne, d'un ethnique où l'on croit reconnaître des « Germains » et d'un autre, visiblement indigène, formé sur le radical *Aur-*, *Or-* ; 2° la présence proche de deux torrents appartenant au même système, affluents du Chisone et appelés *Germanasca*, nom qui, à son tour, ne laisse pas d'intriguer, malgré son suffixe ligure bien connu, étant donné le culte de saint Germain, très répandu dans la région : une commune proche porte le nom de *S. Germano in Chisone*. On réservera toutefois cette dernière question pour le dossier étymologique qu'on trouvera plus loin (chap. 5).

A l'analyse, toutefois, cette concordance onomastique, dont on a souvent fait état, se révèle peu significative. La

⁽¹⁾ SERRA (1953), p. 10, remarque que les vestiges toponymiques d'époque ligure font défaut dans la vallée de la Varaita, où il situerait le *Forum Germ(anorum)*. Il omet cependant la localité de *Venasca* (voir p. 146).

⁽²⁾ Il est vrai que le récit de TACITE (*Histoires*, V), parvenu incomplet, s'interrompt avant la conclusion définitive des soulèvements ; or, c'est la principale source qui aurait été susceptible de nous renseigner sur d'éventuelles mesures de cet ordre (de toute manière limitées à des cas particuliers, car contraires à l'esprit général qui a présidé à la liquidation de cette insurrection, survenue dans une situation de crise politique).

petite nation ligure établie dans ces hautes vallées semble avoir porté, il est vrai, le nom d'**Auriates* (d'après le *castrum Auriatensium* cité par un texte d'env. 510), devenu plus tard **Oriates* (d'après la localité d'*Ororiatis* chez le «Géographe de Ravenne»; vers 1075 *Oiradum*⁽¹⁾); l'énumération des tribus alpines soumises sous Auguste, qui figure sur le trophée de La Turbie, cite un peuple d'*Oratelli* habitant les Alpes maritimes⁽²⁾. On cite, dans l'arrière-pays niçois (région de Poille-La Turbie), où abondent les vestiges de fortifications protohistoriques, un toponyme médiéval *Oira* ou *Oria* (v. 1075) homonyme, sinon identique à l'oppidum des *Oratelli*⁽³⁾.

Ainsi, la relation *Oira, Oria : Oratelli* serait analogue à celle qui, en Espagne, relie *Ôria* (plus tard *Oretum*) à *Oretani*. Mais on voit par là que, si l'on fait abstraction des suffixes, l'homonymie se réduit à un radical *or-*, et porte *non sur des ethnonymes, mais sur des toponymes*, lesquels peuvent appartenir à ces concordances hispano-ligures relevant d'un commun substrat «méditerranéen» occidental⁽⁴⁾, et signalées en leur temps par R. Menéndez Pidal et par V. Bertoldi : ainsi la vallée piémontaise de la Varaita, toute proche de la Maira, renferme une localité *Venasca*, nom identique à *Vénasque* du Vaucluse, mais aussi aux

⁽¹⁾ Pour le détail, cf. SERRA (1943), pp. 6 et s.

⁽²⁾ *Ill.*, XII, 7817. — Sur le site des *Oratelli*, voir LAMBOLLA (1943), pp. 117-120, discuté par G. BARRUOL (1969), p. 367. On pressent qu'il pourrait avoir existé plus d'un site de nom en *Or-* : l'un, *Oria*, entré dans le domaine des Védiantii de Cimiez (Nice), l'autre à l'origine du nom des *Oratelli*.

⁽³⁾ LAMBOLLA (1943), p. 117; BARRUOL (1969), p. 367, n. 3.

⁽⁴⁾ Un essai de rattacher *Oretum* à la famille du grec *óros* «montagne» a été fait par ROSENFIELD (1961), pp. 261-262, dans le cadre d'une construction tendant à en rapprocher *germ-* avec le sens de «crête, éminence» (chap. 5); mais l'auteur ne s'explique pas sur les raisons de ce dualisme onomastique. Si, d'ailleurs, cette étymologie devait être retenue (indépendamment de l'explication du nom des Germains qui l'a visiblement inspirée), il n'en resterait pas moins que le rapprochement hispano-ligure porterait entre deux noms dont l'un au moins n'est un ethnonyme que secondairement..

Benasque espagnols (prov. d'Huesca et de Lérida)⁽¹⁾; un *lacus Ligusticus* est signalé dans la haute vallée du Guadalquivir, soit chez les Orétans⁽²⁾. Dès lors la coïncidence entre Espagne et Italie change tout à fait de caractère : elle n'apparaît plus comme l'association bilatérale de deux ethniques liés de quelque manière l'un à l'autre, mais de deux toponymes méditerranéens. Et c'est à tort que d'aucuns ont cru la retrouver dans le monde iranien (Note add. 2). D'ailleurs, elle fait défaut en Belgique orientale où aucun nom antique en *Or-* n'est connu⁽³⁾. Du coup s'évanouit un argument fort, avancé par les tenants d'une origine commune (c'est-à-dire, pratiquement, germanophone) des « Germains » d'Espagne et de Ligurie⁽⁴⁾.

Ce qui subsisterait de commun au cas espagnol et au cas ligur serait la présence bilatérale de Proto-Celtes (ou apparentés), aventurés parmi d'autres en milieu méditerranéen, et qui, s'étant emparés d'*oppida* indigènes (ici ligures, là ibères), s'en seraient vu attribuer le nom, formé de part et d'autre par coïncidence sur un radical homophone ou quasi homophone (*or-*, *aur-*), tout en se nommant eux-mêmes « Germains », peut-être sur le tard (Polybe ne connaît encore que des *Orètes*) et pour regrouper des tribus entre-temps associées ou assujetties : ceci, à titre d'hypothèse et, bien entendu, sous réserve que le nom

⁽¹⁾ SIERRA (1943), p. 16.

⁽²⁾ L. MONTAÑAGUDO, *Celtoalpinos en el NW hispánico?* dans *Cuadernos de estudios Gallegos*, 26 (1953), cité d'ap. LAMBOGLIA (1954), pp. 142-143.

⁽³⁾ Il va de soi que le nom antique d'Arlon, *Orolannum*, composé celtique (quel que soit le sens de *Oro*), est hors de cause. D'ailleurs Arlon, vicus trévire, n'appartient pas au domaine « cisrhénan ».

⁽⁴⁾ Le peuple des *Cempsii* dont on a rapproché le nom de celui des *Kampsianoi* (peuple de la mer du Nord d'après une source grecque), appartenait, non à la Galice (ainsi ROSENFELD [1961], p. 261), mais à l'embouchure du Guadalquivir (R. GROSSE, art. *Cempsii* dans *Kl. P.*, I [1964]), là où vivaient des *Celtici* dont ils ont sans doute fait partie. Le problème serait d'ailleurs à envisager de manière plus large : une localité antique de Macédoine s'appelait *Kámpsia*, un peuple de *Campi* vivait dans le sud de la Bohême, etc.

Germani soit de part et d'autre assuré et authentique. Ce qui rachète la fragilité d'une telle construction est la présence probable dans le refuge alpin d'autres communautés de « Germains ».

C. Des « Germains » dans les Alpes centrales? Ce pourrait être, de loin, la plus ancienne apparition du nom. On a beaucoup discuté d'une mention gravée sur les *Fastes triumphaux* de Rome, conservés en grande partie⁽¹⁾ : *M. Claudius ... Marcellus [consul] ... de Galleis Insubribus et Germ[an](eis) [s. c. triumphavit]*, c'est-à-dire « M. Cl. Marcellus (a remporté le triomphe) sur les Gaulois Insubres et sur les Germains »⁽²⁾. A cette date (222 av. J.-C.), Rome, en lutte contre les Gaulois de Cisalpine, s'est heurtée dans la région de Plaisance à une coalition composée des Insubres (actuelle Lombardie) et d'un contingent de mercenaires venus des Alpes et connus sous le nom de « Gésates » (*Gaesati*, du nom de leur arme caractéristique, sorte de javelot à armature de fer, *guesum*). C'est du moins ce qu'enseigne la tradition historiographique depuis Polybe (II^e siècle av. J.-C.), pour qui les Gésates auraient été recrutés dans la région du Rhône (II, 22,1 ; 23, 1 ; 34, 2). A

⁽¹⁾ *Inscr. Italiae*, XIII, 1, 2. — L'orthographe, archaïsante, est celle encore en usage sous Auguste dans les documents officiels. Seules les lettres GERM se lisent sur le monument, mais la restitution du nom « Germains » ne fait aucun doute. — Sur les circonstances historiques qui entourent cette mention des *Fastes*, cf. Loicq (2003), pp. 300 et s.

⁽²⁾ On pourrait se demander si, eu égard aux connaissances ethnographiques de l'époque, il ne faudrait pas entendre « sur les Gaulois (comprenant à la fois les Insubres et (les) Germains », les Germains étant considérés comme un peuple celtique au même titre que les Insubres. Mais si l'on parcourt l'ensemble du document, on s'aperçoit que la coordination entre deux termes recommande plutôt l'interprétation donnée ci-dessus ; en effet, la conjonction *et* relie généralement deux groupes ethniques (cf. année 252 : *de Poenis et Siculeis*) ; à l'intérieur de l'un d'eux, c'est l'enclitique *que* qui est utilisé pour relier deux peuples particuliers (122 : *de Liguribus Voconticis Saluvicisq[ue]*) « sur les Ligures Voconces et Salyens ». Bien entendu, on ne peut préjuger de ce que portaient les documents d'époque d'après un libellé établi en un temps où les Germains étaient désormais reconnus comme une grande nation.

prendre à la lettre les indications de Polybe, il s'agit du Valais : le mercenariat a été de tout temps, dans ces hautes vallées alpines d'économie pauvre, l'une des formes de l'émigration, comme l'était la « gladiature » dans l'Apennin samnite.

Le laconique libellé des *Fastes* mentionne ainsi des « Germains » là où l'historiographie précise « des Gésates ». A priori, il n'y a pas contradiction : d'un côté, un ethnique, d'un autre, un corps de troupes, comme on a parlé autrefois d'*Hindous* et de *cipayes*.

Dans une évocation lyrique du chef gésate Viridomare, pourtant, le poète Propertius (mort en - 15) nous le montre originaire, non du Rhône, mais du Rhin, et se donnant comme descendant du dieu-fleuve en personne (IV, 10, 39-41). D'autre part, depuis O. Hirschfeld, qui lui-même développait une suggestion de Th. Mommsen⁽¹⁾, on a souvent contesté le caractère traditionnel de la mention de « Germains », la considérant comme anachronique à une date aussi haute, et substituée à celle des Gésates par les rédacteurs augustéens des *Fastes*. On tend aujourd'hui à en défendre l'authenticité⁽²⁾, sans pour autant lever toutes les objections⁽³⁾; sans doute n'est-ce pas sans de bonnes raisons, en effet, que, tout en obéissant à des impératifs politiques, l'administration d'Auguste a fait graver ici le nom de « Germains » en un temps où le public avait appris à

⁽¹⁾ HIRSCHFELD (1898/1913), spéc. p. 365.

⁽²⁾ Cf. K. DÜWEL, art. *Alpengermanen* dans *MOOS*², XI (1973), p. 190; TIMRE (1998), p. 182.

⁽³⁾ Hirschfeld, en effet, alléguait que le nationalisme romain (très vigilant sous Auguste) devait préférer montrer l'armée romaine triompher d'une nation plutôt que d'un corps de mercenaires. On peut ajouter que, les Alpes soumise (vers - 15), le corps des Gésates allant être reconstitué, il ne convenait pas de rappeler une victoire sur leurs ancêtres; peut-être des raisons du même ordre expliquent-elles (vers - 20) la substitution analogue des Rètes aux Gaulois sur le tombeau de L. Munatius Plancus, le fondateur de Lyon. Cf. LOICQ (2003), p. 302 et n. 40.

distinguer les Germains des Celtes; or, on va le voir, tout indique que les populations où se recrutaient les Gésates étaient des Celtes, sans doute en partie des Rètes : soit que les rédacteurs des *Fastes* l'aient substitué à celui des Gésates, par une sorte de réinterprétation tendancieuse, soit qu'ils aient suivi une tradition parallèle à celle de Polybe, en désignant par son vrai nom *Germani* le groupement des quatre peuples celtiques du Valais. Ces derniers, en effet, ont été réunis à l'époque romaine pour ne former qu'une seule « cité » des *Vallenses*, et l'on a des raisons de croire que ce groupement préexistait à la conquête⁽¹⁾.

Ce qui, d'ailleurs, achève de créer une présomption en faveur de l'existence ancienne dans les Alpes de groupes de « Germains », c'est que Tite Live, dans sa célèbre narration du passage d'Hannibal en Italie (218 av. J.-C.), signale dans les parages du Grand-Saint-Bernard des *gentes semi-germanae* dont le présence redoutable aurait dissuadé les Carthaginois d'emprunter cette route (XXI, 38, 8); plus loin (38, 9), il précise qu'il s'agit des *Sedunoueragri*, nom dans lequel il est facile de reconnaître précisément deux des peuples valaisans auxquels il vient d'être fait allusion, et qui apparaissent soudés en une dénomination unique. Quant à l'expression *semigermae*, qui fait pendant à *Semigalli* utilisée dans le même récit à propos d'un autre itinéraire, elle vise à faire comprendre au lecteur pourquoi Hannibal devait préférer un itinéraire à l'autre. Il n'est pas difficile d'imaginer la genèse de cette expression, aussi artificielle et improvisée que le *Cisrhenani* de César : contemporain d'Auguste et témoin d'une époque où le phénomène « germanique » était, à Rome, inséparable du bassin

⁽¹⁾ G. WALSER, *Zur Bevölkerungsgeschichte des Wallis im Altertum*, dans *Schweizer Bericht z. allgem. Gesch.* [Ét. Suisse d'hist. gén.], 12 (1954), pp. 198-199. On résume ici l'étude détaillée donnée ailleurs : cf. LOICQ (2003), pp. 300-302 et 305.

du Rhin moyen-inférieur, Tite-Live aura été déconcerté de rencontrer chez les anciens annalistes la mention de « Germains » au cœur des Alpes, et aura réagi comme l'avait fait César en découvrant des « Germains » en Belgique, pays cisrhéna. Différentes dans leur forme, les spécifications *Semigermani* et *Germani Cisrhenani* semblent se répondre exactement pour le fond ; elles tempèrent chacune à sa manière deux noms qui, autrement, apparaîtraient insolites⁽¹⁾.

D'ailleurs, la confusion entre le Rhône et le Rhin faite par Polybe, qui voyait encore l'Europe en Méditerranéen et paraît avoir ignoré l'existence autonome du Rhin⁽²⁾, ouvre la voie à une possibilité alternative, susceptible d'éclairer la genèse de la doctrine du Rhin-frontière. Il arrive encore à César lui-même de confondre Rhin et Rhône (*BG*, IV, 10, 3), et Strabon, un demi-siècle plus tard, commet un erreur identique en situant sur le Rhin les Nantuates du Valais (IV, 3, 1). Et si des Gésates ont pu se recruter dans le Valais, rien n'empêche de croire que d'autres ont pu l'être dans la vallée du Rhin antérieur, laquelle, de l'autre côté du Gothard, s'écoule d'Ouest en Est, dans une direction opposée de celle du Rhône valaisan, certes, mais selon le même axe. Dans l'un des passages relatifs à la provenance des Gésates engagés au service des Cisalpins, Polybe n'y contredit pas, puisqu'au lieu du Rhône, il parle

⁽¹⁾ TITE-LIVE a utilisé l'expression *Semigalli* (connotation excellente de J. Madvig) à propos des Taurins de la vallée supérieure du Pô (XXI, 38, 5). Dans la logique de son récit, *Semigalli* s'oppose à *Semigermani* comme deux populations censées avoir vis-à-vis d'Hannibal deux attitudes différentes, la première favorable, la seconde hostile. Tout en étant eux-mêmes celtisés (sans doute comme les Ligures du versant opposé des Alpes Maritimes), les Taurins n'étaient pas au nombre des envahisseurs gaulois qui ont créé, vers 400 av. J.-C., la Gaule Cisalpine, suivant l'axe Milan-Rimini (Insubres, Boiens, Sénons) : l'expression *Semigalli* reposait donc sur une réalité différente de celle qu'exprime *Semigermani*, et la symétrie est ici purement lexicale.

⁽²⁾ Cf. Loicq (2003), pp. 308 et s.

plus généralement des Alpes (II, 22, 1). Chose d'ailleurs remarquable : bien que séparées par une importante ligne de partage des eaux, les deux régions ont vécu réunies dans les premiers temps de l'administration romaine⁽¹⁾. Et il n'est pas moins instructif que, sous l'Empire, se soit reconstitué un corps de Gésates de souche rétique (*Raeti Gaesati*), qui a servi dans diverses provinces, et qui semble faire revivre une tradition ancienne⁽²⁾.

La présomption de l'existence de *Germani* dans les Alpes centrales ainsi établie, il reste à en déterminer la nationalité⁽³⁾. Faut-il dire qu'on retrouve ici encore les tendances, voire les tensions de l'historiographie contemporaine ? Il est vrai que la qualification de *Keltoi*, *Galátai* que leur donne Polybe est ambiguë, et que ni *Gaesati* ni *Germáni* ne se dénoncent immédiatement ni comme celtiques ni comme germaniques ; toutefois, la dérivation du premier (et qu'on retrouve, au thème près, dans l'adaptation grecque : *Gaisátai*) n'est pas germanique, et si la phonétique autorise à reconnaître dans le radical un germ. commun **gauza-* (west. *gēr*, *gār*, v. isl. *geirr*), rien n'y oblige non plus, ce mot étant également représenté en celtique insulaire (v. irl. *gaé*, gall. *gwaew* « lance, javelot ») ; et le fait que le nom γαί soit aussi attribué aux Ibères (Athénée, 273 f) plaide pour le

⁽¹⁾ WALSER (1954), pp. 205-206 ; VAN EPPENBERG, art. *Veragri* dans la *RE*, VIII A (1956), col. 931.

⁽²⁾ LOTICQ (2003), p. 311.

⁽³⁾ Discussion chez DÜWEL, dans HOOPS², XI (1973), pp. 190-191 : l'auteur n'écarte pas résolument la germanicité, évoquant après R. Much (bibliogr. p. 191) le fait que l'historien du -I^{er} s. DIODORE de Sicile (V, 32 ; XXV, 13 [*excerpta*]) semble faire une distinction entre « Celtes » (au Sud) et « Galates » (au Nord), nom derrière lequel se profileraient les Germains. Mais il se peut que la terminologie de Diodore dépende, pour le nord de l'Europe (où, dit-il, les « Galates » confinent aux Scythes), de l'ancienne tradition grecque où le nom s'appliquait à l'ensemble du monde celtique (y compris les Germains, mais sans que ceux-ci soient visés expressément). De son côté, JULLIAN (1908/1924), pp. 318-319 (et la n. 1) identifiait les « Galates » de Diodore avec les Belges ; mais il avait sur l'origine de ces derniers des conceptions qui n'ont pas été retenues.

celtique. Il est remarquable que les Anciens tenaient d'ailleurs cette arme pour caractéristique de l'armement des peuples alpins, et en particulier du Valais; il n'est pas question à son propos de l'Europe du Nord⁽¹⁾.

En tout cas, il est imprudent de s'appuyer, comme on l'a fait depuis R. Much⁽²⁾, sur les noms d'habitants du Rhône supérieur (*Tylangii*, *Daliterni*, *Clahilci*) évoqués par le poète tardif Avienus (milieu du IV^e siècle)⁽³⁾. D'abord, la forme de ces noms ne saurait passer pour assurée, le texte d'Avienus n'étant connu que par une édition *princeps* de 1488, fondée elle-même sur un seul manuscrit aujourd'hui perdu; ensuite, l'existence souvent supposée d'une «périogèse» grecque du VI^e siècle av. J.-C. à laquelle Avienus aurait puisé son information, est elle-même indiscernable⁽⁴⁾. Mais, surtout, ce sont des critères géographiques qui paraissent ici dirimants, les populations concernées ne pouvant être situées aussi loin de l'embouchure du Rhône⁽⁵⁾; et si, malgré tout, il y a bien correspondance entre les ethnonymes celt. *Nantuates* et germ. *Daliterni*, p. cx., il y a lieu de se demander lequel est traduit de l'autre, et si les noms en cause ne sont pas plutôt ceux de tribus germaniques aventurées dans le Rhône supérieur lors des

⁽¹⁾ CÉFAR, *RG*, III, 4, 1 (*lapides gaeaque*; il s'agit des Seduni et des Veragri); VIRGILE, *Én.*, VIII, 661-662 (*Alpina gaesa*). Cf. S. REINACH, art. *gaesum* dans le *DA*, II, 2 (1896).

⁽²⁾ Ainsi DUWEL, dans HOOPS², XI (1973), p. 190, avec doute il est vrai (réf. à W. Meid, p. 191); mais les arguments de H. Schmeja (cf. n. 5) ne sont pas utilisés dans cette notice.

⁽³⁾ AVIENUS, *Ora marit.*, vers 674 sv. Il s'agit essentiellement des *Daliterni* où Much voyait un original **Dalipernōz* «(gens) de la vallée», dont *Nantuates* serait la traduction celtique (cf. got. *dalap* «vom Tale her», germ. anc. *dal* «vallée»). Cf., pour l'ensemble de la question, LOICQ (2003), pp. 306-307.

⁽⁴⁾ Cf. p. ex. P.-M. DUVAL, *La Gaule jusqu'au milieu du V^e siècle*, I (Paris, 1971), §252, pp. 593-594; J. H. D. SCOURFIELD, art. *Avienus* dans l'*Oxford Class. Dict.*³ (1996).

⁽⁵⁾ Cf. LOICQ (2003), p. 307 et la bibliogr. de la n. 62. On a pensé plutôt à des tribus ligures, choisies ici comme ornements érudits. Je n'ai pu voir l'ouvrage d'H. SCHMEJA, *Der Mythos der Alpengermanen* (Vienna, 1968).

incursions vers le massif des Alpes au II^e ou au III^e siècle (Marcomans, Quades ?).

Le «trésor» des casques dits de Negau (Ženjak près de Negova en Slovénie), dont l'un (B) porte une inscription germanique ainsi qu'on l'a rappelé déjà, est du type des découvertes archéologiques qui se prêtent le moins à une déduction sur l'histoire ou le peuplement d'une région. Si, après un siècle et demi de discussion, on s'accorde aujourd'hui à dater autour de 100-50 av. J.-C. l'enfouissement du dépôt⁽¹⁾, le fait que l'inscription de l'exemplaire A appartient à une autre langue (inidentifiable) suffit à écarter l'idée d'une origine locale de son possesseur. Tout ce qu'il est permis de rappeler à ce propos est qu'à cette date, voire un peu plus tôt (le casque appartient à un modèle étrusque), des germanophones se sont effectivement aventurés dans des régions proches des Alpes : on a pensé à un noyau de Cimbres-Teutons-Ambrons. Plusieurs sources écrites affirment en outre qu'à la différence des Celtes, les Germains combattaient sans casque ; par suite, le possesseur de B était sans doute quelque mercenaire venu du Nord et engagé dans une armée d'hommes à la solde, comme en ont pris à leur service les souverains hellénistiques, parfois aussi les Gaulois eux-mêmes, tels les Arvernes et les Séquanes⁽²⁾. Ce cas individuel, mais qui ne saurait avoir été isolé, est néanmoins instructif : il permet de comprendre comment, sous le nom de «Germains», une fois accrédité, on a pu confondre des Transalpins de toute origine.

⁽¹⁾R. NEDOMA, art. *Negauer Helm*, §4. Inschriften, dans *Hoors*², 21 (2002), p. 56. — On a soutenu des dates plus hautes (A. Mentz), mais aussi plus basses (début de l'Empire romain), et attribué ces casques à des auxiliaires ayant servi dans les nouvelles provinces danubiennes créées par Auguste (P. Reinecke) : voir p. ex. E. POLJOMÉ, *Les casques de Negau et les Germains des Alpes*, dans *RBPH*, 34 (1956), pp. 232-233 (bibliogr.).

⁽²⁾NEDOMA, art. cité, p. 60.

Tout désigne ainsi les peuples du Valais, où se recrutaient en ordre principal les Gésates au III^e siècle, comme étant des Celtes. Si donc, comme on le suggère ici, le nom *Germani* qui figure sur les *Fastes* et se profile derrière les *Semigermani* de Tite Live désignait bien leur fédération, on serait devant un cas similaire à celui des Cisrhénans de Belgique, avec un emploi « fédérateur » du même nom.

Quant à la région des sources du Rhin, la recherche contemporaine a peine à mettre en place les pièces d'une mosaïque où un peuplement de langue rétique (langue où l'on croit reconnaître des éléments étruscoïdes, on le sait) voisinait avec un peuplement peut-être plus ancien, de type « celtique » au sens large, sans doute proche du léponti que du haut Tessin, et que le rétique a recouvert en partie⁽¹⁾. Une population rétique occupait en effet l'actuel canton suisse des Grisons, et, sous l'Empire, c'est sur les bords du Rhin antérieur qu'était située la métropole régionale (*Curia Raetorum*, aj. Coire).

Il est par ailleurs intéressant de noter ici qu'au témoignage de l'archéologie, cette même vallée entretenait des relations avec les itinéraires conduisant en Italie, non seulement avec le Tessin, mais encore avec la voie du Gothard lui-même, réhabilitée seulement au Moyen Âge, mais nullement ignorée à l'époque de La Tène comme le montre le trésor d'objets celtiques en or, de provenances diverses, découvert en 1962 près d'Erstfeld (CH, Uri)⁽²⁾. On ne saurait négliger non plus le fait que les Lépontiens, les Camunniens (Val Camonica) et les Rètes ont reçu de l'Étrurie padane (Bologne, Modène) l'alphabet nord-étrusque grâce auquel ces peuples nous ont laissé quelques témoins de leurs langues. Le même itinéraire, qui était au IV^e siècle

⁽¹⁾ LOICQ (2003), p. 309, avec les réf. citées *ibid.*, n. 74.

⁽²⁾ Références chez LOICQ (2003), p. 311. Cf. KRUTA (2000), p. 605.

celui du commerce étrusque avec le continent européen, a, par un obscur cheminement, abouti jusque chez les Germains où, quelques siècles plus tard, ce même alphabet, aménagé, réapparaîtra sous la forme de l'écriture runique.

Bien qu'on ne dispose pas d'indices plus précis, il est donc permis de concevoir que le contact avec des peuples transalpins, en particulier avec les Gésates, occasionné par les guerres du III^e siècle en Italie septentrionale⁽¹⁾, a été un facteur non négligeable, sinon déterminant, dans l'émergence du concept «Germains» associé aux Alpes centrales. D'une part, on entrevoit que ce nom a pu, çà et là, désigner de petites fédérations de tribus montagnardes, au sein desquelles se recrutaient ces bandes de mercenaires. D'autre part, dans une vision restée longtemps très imprécise de la géographie alpine (dont témoigne la confusion du Rhône et du Rhin), la ligne de faite réunissant les grands sommets, au nord de laquelle se trouvait le réservoir des Gésates, a pu être assimilée avec les deux fleuves naissants, dont le cours s'écoule en longitude, le Rhin dessinant même, on le sait, une large boucle pour reprendre, moyennant passage par le lac de Constance, cette allure longitudinale jusqu'au coude de Bâle. C'est cet horizon, où Rhin et grandes Alpes se confondaient, qui depuis la Rome du III^e siècle av. J.-C. aura été perçu comme une sorte de frontière : au delà vivaient des *Germani*, qui ne pouvaient être alors, en fait, que des Celtes *lato sensu*, éventuellement des Rôtes. Même si la mention de *Germaneis* des Fastes triomphaux résulte d'un choix politiquement orienté, elle n'est donc pas pour cela sans fondement. Et l'habitude peut s'être prise d'appeler *Germani* les Gésates affrontés

⁽¹⁾ Des mercenaires gésates s'étaient déjà joints aux Boiens et aux Insubres lors de la bataille du cap Téliamon, en 225, bataille remportée par Rome.

ou capturés lors des guerres de Cisalpine, contribuant à répandre le nom dans le public.

On est d'ailleurs tenté de supposer que, s'il a été réellement observé, l'un des traits ethnographiques prêtés à ses *Germanoi* par Posidonios vers 80 av. J.-C. ⁽¹⁾, et qui atteste l'usage du vin, vise des populations (celtiques) proches des routes du commerce méditerranéen; en même temps, une économie pastorale de type alpin peut expliquer la consommation régulière de viandes rôties arrosées de lait, évoquée par la même citation. Car, d'une part, il est permis de ne pas trouver décisives les raisons qui ont fait situer cette population sur les confins rhénans; si le livre XXX de Posidonios renfermait l'évocation des guerres cimbro-teutoniques, comme l'a supposé F. Jacoby ⁽²⁾, ces dernières ont très bien pu être pour le voyageur grec l'occasion d'évoquer quelque tribu des Alpes du Sud ou du Sud-Est, les envahisseurs ayant, comme on sait, franchi la montagne et pénétré jusqu'en Italie (bataille de Vercelli); d'autre part, au témoignage du matériel attribuable au La Tène récent, l'importation de vin paraît avoir été inexistante dans nos régions ⁽³⁾.

⁽¹⁾ Réf. n. 56. On sait que la plus ancienne mention littéraire de «Germanos» se trouve dans ce bref fragment qui décrit un repas matinal fait de morceaux de viande cuite arrosée de lait et de vin non coupé.

⁽²⁾ F. JACOBY, *Fragmenta graecorum historicorum*, II, C (commentaires) [Leyde, 1963], p. 169.

⁽³⁾ Cf. DE LAET (1982), p. 612. — Je m'avise que I. G. KIDD, dans le commentaire accompagnant son éd. de Posidonios, t. II, 1 (Cambridge, 1988), pp. 324-326, retient aussi, parmi les hypothèses possibles, que les «Germanos» pourraient désigner une tribu particulière comme ceux que vise Tacite dans son *Namensatz*: pour les mêmes raisons économiques, il repousse la localisation rhénane, et inclinerait à regarder vers une région plus orientale, voire semi-légendaire, en raison de l'utilisation faite de cette notice de Posidonios par l'érudit byzantin EUSTATHE, dans son comm. à l'*Iliade*, XIII, 6 (= Posid., frg 277 b Kidd): il s'agit d'un vers célèbre où sont évoqués les Scythes buveurs de lait de jument; mais Eustathe a très bien pu, me semble-t-il, rappeler à propos de ce passage homérique divers peuples, même européens, chez qui l'alimentation lactée tenait une grande place; c'est le passage homérique qui a une connotation semi-mythique.

Ces « Germains » de Posidonios sont-ils ceux-là mêmes que l'on entrevoit derrière les Gésates du Valais ? La chose paraîtra d'autant plus plausible que l'itinéraire en Gaule de l'ethnographe rhodien a suivi précisément la voie du Rhône. En tout cas, l'identification de ses *Germanoi* avec les Cisrhénans, inspirée par l'idée que des « Germains » sont nécessairement des gens du Nord, n'a pas de vraisemblance a priori. Ici encore s'affirme la nécessité de séparer l'histoire du nom de celle du concept.

D. *Germana*, un habitat bavarois du Moyen Âge. — Un célèbre cartulaire bavarois, les *Traditiones* de Freising, fait mention à la date de 769 d'un *locus quae dicitur Germana uel ad monte*, à propos de la donation d'une église Sainte-Marie au chapitre cathédral de Freising⁽¹⁾. Cette église, et l'habitat qui l'accompagnait, ne sont pas localisés avec certitude : on a rejeté, pour des raisons à la fois topographiques et toponymiques, l'identification souvent reproduite depuis Förstemann avec une ferme dite *Germannsberg* près de Bruck, dont les dénominations anciennes renvoient clairement à un anthroponyme du type *Germer*, plus anciennement du type *Gerbold*⁽²⁾; de même, et cette fois pour des raisons sémantiques, H. Rosenfeld repousse la trop ingénieuse construction de W. Steinhauser qui, partant d'une explication de *Germ-* par **g^wher-* « être chaud, être bouillonnant », voyait dans le nom de la *Würm* (s.-affl. de l'Isar) la traduction germanique d'un hypothétique **Germ-ānā-* « (eau) chaude » considéré comme « proto-illyrien », et proposait la localité de Berg sur la rive droite du *Würmsee* comme étant l'«(habitat) dominant (la

⁽¹⁾ Cf. FÖRSTEMANN³ et JELLINGHAUS, I (1911), col. 1038. Je résume ici, pour l'exposition des faits, l'étude de H. ROSENFELD (1961).

⁽²⁾ ROSENFELD (1961), pp. 250-251. Le nom est encore noté *Germersberg* chez Förstemann.

Würm)»⁽¹⁾ : or, l'eau de cette rivière, née dans les marais au pied des Pré-Alpes, est à peine moins froide que celle de ses voisines venues des grandes altitudes comme l'Isar!⁽²⁾ Il semble, en revanche, que le site d'*Aufkirchen* (près de Starnberg), juché sur une terrasse morainique à 680 m. d'altitude et dominant la rive droite du même lac, réponde aux conditions recherchées : une église de pèlerinage (lieu d'un culte pré-chrétien présumé) dédiée à la Vierge et bâtie en hauteur — d'où le site tire son nom —, ayant la primauté sur toutes les paroisses environnantes, etc.⁽³⁾.

H. Rosenfeld, à qui ces précisions sont empruntées, n'hésite pas à voir dans *Germana uel ad monte*⁽⁴⁾ deux éléments en étroite relation sémantique, et à interpréter, avec W. Krogmann, le nom *Germana* comme signifiant «éminence naturelle, montagne», dans la pensée que les *Germano-* seraient de même des «éminents» (*Hervorragender*)⁽⁵⁾.

Si, avec H. Rosenfeld, on considère que *Germana* n'a de répondant direct en germanique ni pour le radical ni pour le suffixe, et qu'il est visiblement antérieur à la germanisation, notoirement tardive, de la haute Bavière, on peut se demander si l'on n'a pas affaire au souvenir d'une ancienne population qui aurait eu là un lieu de rassemblement et de culte, souvenir qui se serait perpétué, pour cette raison même, à travers l'époque romaine (on est en deçà du *limes* rhéno-danubien). On n'ose évidemment faire état de la graphie *Germania* qui figure sur la suscription de la copie faite de ce document dans la première moitié du IX^e siècle : la renais-

⁽¹⁾ STEINHAUSER (1954), spéc. pp. 18-20; Id. (1956-1957), p. 82.

⁽²⁾ ROSENFELD (1961), pp. 252-253.

⁽³⁾ ROSENFELD, pp. 256-259.

⁽⁴⁾ Devenu *Germania in monte* dans la suscription accompagnant la copie, au IX^e siècle, sans la particule *uel* : ROSENFELD, p. 254. On notera en passant l'action que le nom de la «Germanie» a exercée sur un toponyme de rayonnement régional, devenu tout uniment *Germania*.

⁽⁵⁾ KROGMANN (1951-1952).

sance carolingienne est intervenue entre-temps, et la Bavière est alors l'une des composantes du «royaume de Germanic», constitué en 843. Mais, dans le texte original, l'homonymie parfaite avec le nom ethnique, la finale *-a* insolite qui évoque un neutre pluriel comme celui qui est à l'origine, non loin de là, du nom de la ville de *Passau*, ancienne station d'auxiliaires bataves sur le *limes* (*Bataua castra*), seraient des indices allant dans ce sens.

Il n'est guère plus vraisemblable de considérer que l'expression *ad monte* (traduisant dans la langue des clercs une expression populaire de type *am Berge*) serait la glose d'un nom tombé alors en désuétude, un oronyme *Germana*⁽¹⁾; car les emplois, souvent techniques, de la racine i.-e. **gher-* à laquelle on le rattache ne semblent guère convenir à la désignation d'une colline qui n'a rien des «aiguilles» dolomitiques; il s'agit en effet de formes naturelles ou d'objets qui font saillie, comme la moustache de l'homme, le groin d'un suidé, l'arête d'un poisson, la barbe d'un végétal, le bec d'un bateau, etc., et aussi (m. h. all. et mod. régional *grat*, pl. *gräte*) l'aiguille d'une haute montagne alpestre (cf. le *Gorner-grat* valaisan, qui culmine à plus de 3.100 m.); le sens de «hauteur» ou de «rocher» n'y paraît pas fondamental. Bien qu'on soit ici hors du germanique, on ne peut pas éviter de constater que le nom le plus proche formé sur cette racine au moyen d'un élargissement *-m-*, le v. anglais *geormanlēaf*, est un terme botanique désignant la «manve» pour le contour dentelé de ses feuilles, détail qui a conduit à substituer à *georman-* devenu inintelligible par *gearwan-* (germ. anc. **garwa-* «décheté, dentelé»)⁽²⁾.

(1) C'est la position de ROSENFIELD (1961), pp. 254-256.

(2) Voir le détail des formes et des sens chez KROGMANN (1951-1952), pp. 143-146. Cf. POKORNY, sous **gher-, ghrē-* (3), p. 440, qui, en dehors du gr. *khármē* «pointe de lance» (avec une glose assez obscure), ne cite aucune forme à *-m-* ni, hormis gr. *khoirás, -étos* «écueil à fleur d'eau, récif» et aussi «écrouelles», de formes à degré plein de la racine.

De quelque manière qu'on l'interprète, *germana* est un remarquable archaïsme tel qu'on peut en attendre en haute Bavière. La présence proche, autour d'Aufkirchen, d'une nécropole du Hallstatt ancien (début du I^{er} âge du Fer)⁽¹⁾, de rivières aux noms «paléo-européens» comme *Wurm*, *Isar* ou *Ammer* (cf. nos *Worm*, *Yser*, *Oise*, *Amblève*, *Amberloup*)⁽²⁾, composent un cadre approprié, semblable à ceux où s'est conservé le lexème homonyme qui semble bien avoir fourni sporadiquement, à divers confins du monde celte, l'ethnonyme «Germain».

On trouvera dans une *Note additionnelle* (2) une brève présentation du problème posé par le nom *Germanioi* que donne Hérodote au peuple iranien habitant la *Carmanie*, partie orientale de la Perse des Achéménides, nom souvent cité, à tort, comme devant être associé, dans un cadre indo-européen élargi, à la problématique «germanique».

*
* * *

D'une manière générale (et abstraction faite du cas bavarois, que les Romains de l'époque républicaine ne pouvaient connaître), il est logique de supposer qu'en raison même de l'expansion progressive de la puissance romaine au nord des Alpes, la conception que le monde gréco-romain s'est faite des *Germani* a été une vision dirigée du *Sud vers le Nord* avant d'être la vision *Est-Ouest* qu'elle était pour César. Le progrès des connaissances, notamment à la suite de la conquête de la future Narbonnaise (123-118 av. J.-C.), a sans doute fait glisser en direction de la Gaule la frontière séparant les *Germani* de leurs voisins;

⁽¹⁾ ROSENHELD (1961), p. 257.

⁽²⁾ Voir KRAHE (1964), sous ces noms, à l'index.

le rôle possible des Allobroges, comme relais, a été évoqué plus haut. Pour autant, l'orientation prise par le fleuve au coude de Bâle n'a pas bouleversé les conceptions qui situaient les *Germani* sur la rive droite. On ne s'est pas avisé que les véritables frontières ethniques suivaient un tracé décidément transversal au Rhin, les «Gaulois» au Sud, les Belges plus au Nord, d'autres Celtes périphériques appelés «Germaines» au Nord-Est, de part et d'autre du cours moyen-inférieur. Ce n'est sans doute qu'avec la constitution de cette province de Transalpine, axée sur le couloir du Rhône, et pénétrant ainsi au cœur de la Gaule, que cette ligne floue abritant des *Germani* se sera muée en frontière séparant ces derniers des Gaulois.

On vient de voir comment cette conception, qui servait les intérêts de César, devait se dérober à lui dès le début même de la campagne, avec les Helvètes, les Volques, les Cisrhénans, *sans qu'il ait cru devoir en modifier le principe*, qu'il pouvait tenir de Posidonios.

Y avait-il, dans cette vision du monde transrhénan, une sorte de continuité conceptuelle entre les *Germani* du Sud, connus de longue date, et ceux du Nord, que rencontre à partir de 58 le conquérant romain de part et d'autre du Rhin ? Les maillons manquants de cette longue chaîne se situent-ils chez ces Gaulois de Transalpine, la future Narbonnaise ? Peut-être faut-il surtout chercher ce raccord dans la très importante confédération des Suèves, qui s'étendait depuis l'Elbe inférieure et l'Oder jusqu'aux sources du Danube, laissant finalement son nom à la Souabe, et dont la progression vers la Gaule allait en quelque sorte au devant du concept, contribuant ainsi à l'étendre vers le Nord. En effet, commencée dès le II^e siècle av. J.-C., elle atteignait le Rhin peu après 100, laissant en Alsace comme dans le Palatinat des tribus, ger-

manophones ou non à l'origine — il n'importe —, qui avaient pris part à l'expédition d'Arioviste : Vangions, Némètes, Triboques⁽¹⁾.

Dès lors, les « Germains cisrhénans » que rencontre César lors de la première campagne de Belgique apparaissent dans une autre perspective. C'est sans doute un hasard s'ils portaient le nom collectif de *Germani*, réplique septentrionale, et cette fois puissante, mais nullement émanation, ni matrice, des présumés homonymes dispersés dans le centre et dans le sud de l'Europe. Mais le fait que César apprenait de ses informateurs rémois, par exemple, qu'une partie des Belges non seulement provenait des pays d'au-delà du Rhin, mais portait même le nom que la tradition romaine attribuait globalement aux peuples transrhénans, n'a sans doute pas peu renforcé l'usage du nom et du concept ethnique, sans égard au fait qu'en les étendant vers le Nord-Est, il englobait des germanophones.

Peut-être la tradition gauloise elle-même avait-elle, de son côté, trouvé commode d'étendre le nom de « Germains », qui était celui des Cisrhénans et leur était sans doute propre, aux peuples parents de ces derniers demeurés en Westphalie, et, en transmettant dès avant César cet usage aux Romains, a-t-elle contribué ainsi à incorporer sous cette dénomination les régions d'entre Rhin et Elbe. L'extension du concept aux Suèves, toutefois, impliquait *de facto* des populations germanophones et est attribuable aux Romains, chez qui la notion de langue germanique était restée pratiquement inexistante,

⁽¹⁾ Il est peut-être caractéristique que, dans la grande histoire de TITE-LIVE, l'irruption des Suèves ait été, selon toute probabilité, l'occasion d'une description de la Germanie, malheureusement perdue, mais dont ont pu s'inspirer Pline et Tacite (T. L., CIV, 1 *Periochê* : *Prima pars libri situm Germaniae moresque continet*). Cf. l'édition de P. JAL (C. U. F., 1984), p. 81, n. 3.

au mieux occasionnelle⁽¹⁾; au contraire, des Gaulois voisins des Cisrhénans, dont ils devaient comprendre le parler très proche du leur, n'ont pu sciemment appliquer ce nom à des populations alloglottes. Quoi qu'il en soit, c'est cette phase septentrionale et relativement tardive du processus qu'a retenue en dernier ressort Tacite dans le *Namensatz*, pour autant que, comme on l'a admis plus haut (chap. 2), l'évocation des Tongres y soit bien authentique et se réfère à l'ensemble des Cisrhénans de César.

Cette généralisation du nom des Germains, ainsi rétablie dans son cheminement probable, se révèle comme une série tournante de processus banals d'extension onomastique par «proximité généralisée» qui, à partir de centres nucléaires modestes, finissent par se rejoindre et former le concept cohérent qui s'imposera durant toute la période impériale.

Ainsi entendu, ce processus, qui implique la polygénése du nom, révèle aussi son véritable caractère, parfaitement indiqué par le choix du verbe *cognominare* employé par Pline à propos des «Germains» hispaniques. Il s'agit bien en effet d'une dénomination accessoire, vraisemblablement circonstancielle, à l'occasion collective, qui toujours accompagne des noms ethniques propres : groupement des Éburons, Condruses, etc., en Belgique, peut-être des nations du Valais et des Alpes Pennines; Auriates ou Oriates des Alpes Cottiennes; habitants de la région d'Oria ou Oretum dans la Sierra Morana espagnole.

Ce n'est pas, d'ailleurs, que l'onomastique d'Asie et d'Europe ne suggère maint rapprochement avec le nom

⁽¹⁾ Ainsi, lorsque César note qu'Ariviste, chef des Suèves, parlait le gaulois «à la suite d'une longue pratique» (*longinquâ consuetudine*), ainsi qu'il a été rappelé plus haut.

des Germains. Mais l'intérêt de ces rapprochements n'est plus d'ordre historique : il a trait à l'étymologie, objet d'hypothèses multiples et de discussions sans fin, mais que les considérations qui précèdent permettent, semble-t-il, d'aborder de manière plus sélective.

5. Approche étymologique

Il suffit d'un coup d'œil sur n'importe quel recueil onomastique relatif à l'Antiquité, comme celui d'A. Holder pour l'Europe occidentale, celui d'Ant. Mayer pour les pays illyriens, ou ceux de L. Robert pour l'Asie Mineure, pour réaliser combien est répandue, dans les noms de personnes aussi bien qu'en toponymie, la séquence *germ-* ou *garm-* (qui, on l'a vu, peut être une simple variante phonétique de *germ-*, *e* étant sujet à passer à *a* devant *r* en syllabe fermée, comme dans fr. *marché* de *mercātu(m)*). En 1934, dans son *Altgermanien*, Ed. Norden, qui avait eu l'intuition que la solution du problème tant débattu devait être cherchée hors de la Germanie propre, avait rassemblé une série de noms, concentrés il est vrai sur l'Illyricum (à la mode à cette époque), et dans une perspective « monogéniste » qui, au demeurant, n'aboutissait à aucun essai étymologique à proprement parler.

Mais, avant de jeter le regard sur ce matériel et d'en tenter un classement utile, il convient de revenir brièvement sur les tentatives faites pour expliquer le nom par l'adjectif lat. *germānus*. Car les différents essais proposés jusqu'ici se laissent répartir en plusieurs catégories, selon qu'on considère le nom comme non indigène (A), comme indigène et d'origine germanique (B) ou d'origine celtique voire pré- ou proto-celtique (C).

A. *Germāno-* est une création ou la traduction romaine d'un nom indigène. — Ce type d'explication suppose évidemment que les « Germains » d'Espagne et de l'Italie alpine soient issus du monde germanophone de l'Europe septentrionale et qu'ils aient été reconnus pour tels à l'époque romaine impériale. Ceci implique, comme il a été dit plus haut, que les petites communautés qu'ils formaient n'aient pas été assimilées entre-temps : condition certes envisageable s'il s'agit de colonies germaniques d'époque historique, mais dénuée de vraisemblance si, comme il paraît probable, on a affaire à des noyaux de date protohistorique ayant accompagné dans leurs déplacements des migrants majoritairement allogottes (en l'espèce des Proto-Celtes, ancêtres ou non des Celtibères). Le cas est tout différent, on le voit, de celui, parfois invoqué en la circonstance, des Visigots ou des Vandales installés en Espagne et, pour ces derniers, laissant leur nom à l'Andalousie : il s'agit là de communautés assez importantes pour y avoir fondé des États organisés. On pourrait invoquer à meilleur escient les localités gallo-romanes dont le nom conserve depuis le haut Moyen Âge le souvenir de communautés germaniques issues des grandes invasions, du type *Sassogne* (Saxons), *Francourville*, etc., bien qu'on puisse présumer qu'elles se sont depuis longtemps assimilées au milieu roman.

Il est d'ailleurs très douteux qu'un tour **germani Galli* se soit fixé assez tôt pour désigner les ou des « Germains » sans laisser d'autre souvenir dans la tradition historiographique que le *gnēsioi Galátai* de Strabon, lequel peut, à cette date, sortir d'un rapprochement a posteriori avec l'adj. *germānus*, — sans aucune trace non plus chez les his-

toriens ou lexicographes de l'époque impériale⁽¹⁾, où *Germani* est utilisé comme un ethnique authentique.

Aussi bien la principale difficulté que rencontre l'explication par lat. *germanus* est-elle ailleurs. Non seulement elle fait bon marché de la dispersion en Europe du radical onomastique *germ-*, mais elle se heurte d'une manière générale au fait que les dénominations latines de nations ou de communautés étrangères est tout à fait exceptionnelle. Les deux exemples qui viennent à l'esprit, celui des *Conuennae* qui ont laissé leur nom au pays de Comminges (Haute-Garonne)⁽²⁾, et celui, évoqué plus haut, des *Vallenses* du Rhône antérieur, sont dus à des circonstances particulières. Ils traduisent des regroupements administratifs de diverses populations : les unes pyrénéennes, contraintes par Pompée de former une colonie commune, pour sécuriser les communications avec l'Espagne; les autres formaient auparavant la fédération celto-rétique des Alpes Pennines. Sans doute, on a supposé que *Vallenses* ne serait que la traduction du nom des *Nantuâtes* qui, maîtres du large couloir fluvial débouchant au lac Léman, devaient avoir eu au sein de cette fédération une certaine prépondérance; il se peut en effet que leur nom (cf. gaul. *nantu-* «vallée») ait suggéré la dénomination de l'ensemble; mais la vallée formant ici l'axe unique de communication, la rencontre peut être fortuite. — On a aussi pensé que l'usage du tatouage ou d'une peinture corporelle serait à la base du nom des *Pictes* de la Haute Écosse (lat. *Picti*); mais le rapprochement avec les *Pictones* ou *Pictāni* du Poitou montre

⁽¹⁾L'expression d'ISIDORE DE SÉVILLE, *Orig.*, XIV, 4, 4 : *propter ferunditatem gignendorum populorum Germania dicta est*, dont nous ignorons la source, et où une étymologie latine est sous-jacente, ne saurait passer pour probante : les Anciens, on le sait, pensaient leurs étymologies dans le cadre exclusif du grec et du latin.

⁽²⁾Le latin possède un substantif *conuennae* désignant des étrangers venus de toute part.

que le nom peut être celtique⁽¹⁾; ce nom de «Pictes» n'apparaît d'ailleurs pas avant le Bas-Empire, et l'on soupçonne qu'il pourrait être une appellation tardive des *Calédonnes*, nom authentique qui a survécu en gallois ancien⁽²⁾.

L'hypothèse d'une origine latine du nom des Germains, que n'avait pas écartée J. Vendryes autrefois, on l'a vu, a gardé des partisans jusqu'à nos jours⁽³⁾, en dépit des témoignages extérieurs aux *Germani* du Nord-Ouest, dont aucun, à la vérité, n'est à lui seul décisif. D'ailleurs, elle se présente sous des formes très diverses. Si l'idée de «Gaulois pur sang», c'est-à-dire exempts de toute contamination étrangère (**germani Galli*), paraît difficile à soutenir, on a supposé à diverses reprises que le nom serait la traduction latine d'ethnonymes authentiquement germaniques interprétés, éventuellement via des intermédiaires gaulois⁽⁴⁾, par *consanguinei* :

⁽¹⁾ Cf. DOTTEN (1920), sous *Picti*; POKORNY, sous **peig-*, **peik-* (2), p. 795.

⁽²⁾ Cf. p. ex. J. LOTH, *Les formes celtiques du nom des Calédoniens*, dans *RC*, 47 (1930), pp. 1-3. On a pensé, il est vrai, que le nom latin pouvait être une traduction de *Cruithin* ou *Cruithni* donné aux Pictes par les Irlandais du Moyen Âge — nom qui, commun à tout le celtique insulaire pour désigner l'île de Bretagne et ses habitants (britto-latin *Brittones*, gall. mod. *Prydain*), serait à rapprocher à son tour d'une famille lexicale à la polysémie déconcertante. Ainsi le mot gallois *pryd*, dans l'une de ces acceptions, se rapporte à la «forme», à l'apparence; et le nom celt. comm. **Q^uriteno* (dans le sens «les hommes aux dessins»?) se rapporterait à la coutume du tatouage attestée chez les Celtes insulaires (sur cette coutume, voir maintenant O. W. MACQUARRIE, *Insular Celtic tattooing : history, myth and metaphor*, dans *EC*, 33 [1997], p. 159 sv.). Tout ceci est au plus haut point conjectural, et si le témoignage d'Isidore de Séville a une réelle valeur ethnographique, on ne saurait à l'évidence en dire autant de son étymologie qui rapporte simplement *Picti* au verbe *pingere* (voir les textes anciens réunis chez MACQUARRIE, art. cité, p. 167 sv.; cf. aussi 170). La racine **q^uer-* ne se réfère pas à la technique du tatouage, mais plutôt à l'apparence, p. ex. magique, et l'irlandais ancien a pour cette technique d'autres mots (P.-Y. LAMBERT, dans VENDRYES et coll., *LEIA*, C-232, 254 et 256, resp. sous *creth*, *Cruithin*, *cruth*). Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, on est ici dans un contexte qui n'est plus romain que marginalement, bien éloigné de celui qui a vu s'accréditer le concept et le nom des Germains.

⁽³⁾ Ainsi COLLINDER (1944); RÜBEKEL (1992), pp. 182 et a. *Contra* : NEUMANN (1998), p. 260.

⁽⁴⁾ Sur le rôle des interprètes gaulois dans la transmission du nom des Germains, voir DOBESCH (1982/2001), spéc. pp. 1004-1005.

a) des **Skires** du bassin de la Vistule (lat. *Scīrī*), par opposition avec les Bastarnes (*Bastarnae*) dont le nom leur aurait été donné par les Skires leurs voisins⁽¹⁾; depuis longtemps, ce nom est rapproché d'adjectifs germaniques (got. *skeirs* «clair», etc.) encore représentés en allemand moderne par *schier* «pur, sans mélange» (en parlant de produits alimentaires); mais la valeur sémantique originelle de cette famille n'étant pas entièrement claire⁽²⁾, il faudrait supposer chez les Skires ou leurs voisins la même évolution sémantique qui a abouti, en germanique historique (depuis le IV^e siècle, il est vrai) au sens indiqué; en outre, et surtout, l'éloignement géographique de ce peuple riverain de la Vistule, hors de tout contact avec les Celtes, ne répond en aucune manière au mode de transmission que rendent vraisemblable les circonstances historiques rappelées plus haut;

b) des **Suèves**⁽³⁾ (lat. *Suēbī*, de germ. comm. **swē-þōz* qui exprime d'après l'opinion commune l'appartenance à une même souche, à même groupe ethnique, ou selon M^{me} F. Bader⁽⁴⁾ la possession d'un territoire conquis); mais quel interprète pouvait-il discerner le sens, même approximatif (car ces traductions par lat. *germanus* ne sont guère que des à-peu-près⁽⁵⁾), d'un nom aussi archaïque et inanalysable que **swē-þōz*? d'ailleurs, à la date qu'il convient d'envisager, compte tenu du cheminement du nom à travers la Gaule de l'Est, voire d'une transmission du nom

⁽¹⁾T. PEKKANEN, dont la construction est mise en parallèle avec une interprétation du *Namensatz* de Tacite (cf. LUND, 1991 b, n° 83).

⁽²⁾Voir KLUGE, *Etym. Wb. der dtsoh. Sprache*, 17 A. SCHIRMER et W. MITZKA (Berlin, 1957), sous *schier*; POKORNY, sous **skāi-*, pp. 917-918, qui ne cite cependant pas le nom des Skires.

⁽³⁾RÜBEKKEIL (1992), chap. 3.

⁽⁴⁾BADER (1997), p. 79; cf. BADER, discussion de RÜBEKKEIL (1992), dans *Rev. de philol.*, 68 (1994), p. 245.

⁽⁵⁾Objection similaire chez NEUMANN (1998), p. 260.

par les Alpes dès le dernier quart du III^e siècle, les Suèves ne sont pas encore assez proches des Gaulois pour expliquer le mécanisme onomastique envisagé;

c) de la **branche rhénane des Germains dans la descendance de Mannus**, appelée par Tacite *Istaeuones* dans le seul passage où figure le *Namensatz* (*Germ.*, 2)⁽¹⁾; ce nom serait à rapprocher, nous dit-on, d'une famille de mots slaves exprimant «réalité, authenticité», dont le type initial est v. sl. (*j*)*istŭ* «vrai, pur» (russe *istyj*, pol. *isty*, etc.)⁽²⁾; mais la ressemblance d'*Istaeuones* avec le russe *estestvénnij*, litt. «existentiel», est tout extérieure : le mot russe est clairement formé sur la 3^e pers. du singulier (*est*') au moyen de suffixes banals (cf. *estestvo* «nature») ⁽³⁾. D'ailleurs, la forme même de ce nom germanique n'est nullement assurée, la tradition manuscrite de Tacite hésitant entre *Istuaeones* et *Istaeuones*; sur base d'un texte de Pline l'Ancien (IV, 99), on privilégie aujourd'hui une forme en *Istr-*, elle-même incertaine, mais susceptible d'une étymologie mieux en rapport avec la sphère mythico-religieuse dont relève ce passage de Tacite⁽⁴⁾.

Aucune des circonstances particulières qui ont conduit les Romains à forger un nom pour désigner des peuples étrangers ne se rencontre dans le cas des «Germains», que l'on envisage l'axe alpin ou, plus tard, l'axe gaulois. La stabilité du nom, inhérente à sa structure même, a dû lui assurer la même forme dans

⁽¹⁾ P. ex. HARTMANN (1918). Cf. HUBERT (1924-5/1952), pp. 26-27, qui la mentionne, mais la tient pour peu vraisemblable.

⁽²⁾ Cf. R. TRAUTMANN, *Baltisch-slavisches Wb.* (Göttingen, 1923), sous *ista-*, p. 105; M. VASMER, *Russ. Etym. Wb.*, I (1953), sous *istyj*.

⁽³⁾ Cf. A. VAILLANT, *Gramm. comp. des langues slaves*, IV. *Formation des noms* (Paris, 1974), § 1159, pp. 677-678.

⁽⁴⁾ NEUMANN, art. *Istvaeonen (Istrionen)* dans HOOPS², 15 (2000).

été dressé récemment⁽¹⁾. Les plus grands germanistes se sont d'ailleurs trouvés embarrassés. Ainsi R. Much, dans sa contribution au *Reallexikon* de Hoops, se déclarait séduit par l'étymologie celtique de R. Henning, sur laquelle on aura à revenir, avant de proposer une explication par le germanique, au demeurant très artificielle⁽²⁾. Il est vrai que, de l'aveu de S. Feist, qui a combattu le «germanocentrisme» de Much et pour qui le nom «Germanis» a désigné à l'origine des populations celtiques, aucune explication par le celtique insulaire ne s'impose davantage⁽³⁾.

Il convient toutefois d'apporter ici une nuance à ce constat négatif. De ce que les anthroponymes franciques ou saxons du type *Germen-*, *Girmin-* ne peuvent témoigner du caractère germanique de l'ethnonyme, ainsi qu'on l'a vu p. 136, il ne résulte pas que le germanique n'ait pas possédé à date ancienne un lexème de forme *german-* éventuellement apparenté au proto-celtique *Germano-*, même si l'on peut soupçonner dans ces anthroponymes isolés une éphémère importation au cœur de l'Allemagne du nom latin *Germani* usité dans les provinces rhénanes de l'Empire romain.

C. Le nom est indigène et d'origine celtique ou proto-celtique. - Ici encore, les essais n'ont pas manqué dans le passé⁽⁴⁾, depuis le rapprochement proposé par le

⁽¹⁾ On trouvera un aperçu des plus sérieux de ces essais chez FEIST (1930-1931), pp. 386-390; MUCH (1936), pp. 508-528; BACH (1952), § 266, pp. 319-321; STEINHAUSEN (1954), pp. 18-25; NEUMANN (1998), pp. 259-263 et la bibliogr. pp. 263-265, actuellement la plus complète dont on dispose jusqu'ici. L'explication présentée en 1942 par J. Tricor («gens du *Ringe*, v. norr. *garðr*) et brièvement discutée par E. POLomé, *REPh.* 39 (1961), p. 629, est artificielle et n'a guère été retenue.

⁽²⁾ МПЕР (1913-1915), § 21 et s.

⁽³⁾ FEIST (1930-1931), pp. 384-385 : «Die Versuche, ihn (s. e. den Namen *Germanen*) aus keltischem Sprachgut zu deuten, sind alle misslungen».

⁽⁴⁾ FEIST (1930-1931), p. 384, n. 2.

fondateur de la philologie celtique, K. Zeuss, avec l'irlandais *ger* «voisin», jusqu'à l'explication par *germ-* «chaleur», qui est l'une de celles qui devront un instant retenir l'attention, — sans compter la théorie de R. E. Zachrisson, à laquelle H. Krahe a apporté indirectement un appui⁽¹⁾, et qui donnait au nom une origine hydronymique, le torrent alpin *Germanasca*, évoqué plus haut, étant proche de la communauté de *Germani* présumée du haut Piémont.

Ce qu'on entrevoit du celtique continental n'offre que peu de rapprochements utiles. On n'ose utiliser l'abondante moisson des *cognomina* comme *Germanus*, *-a*, *Germaninus*, *Germanius*, *Germaniola*, etc., livrée par l'épigraphie latine des provinces de l'Empire, dont plusieurs avaient un fond de population celtique — moisson qui s'accroît sans cesse au fil des découvertes⁽²⁾. Ceci, en raison, d'une part, de l'interférence de l'adjectif latin et surtout du *cognomen* homonyme, et d'autre part, de la circulation des personnes d'une province à l'autre de l'Empire, qui réduit la représentativité régionale d'un nom étranger à la tradition méditerranéenne (anthroponyme, théonyme, etc.). On ne sait non plus que faire des *Germérai* ou *Germárai* évoqués comme *Keltikēs éthnos* dans une citation attribuée par un géographe byzantin à un ouvrage du *corpus Aristotelicum*⁽³⁾;

⁽¹⁾ ZACHRISSON (1928); KRAHE (1957).

⁽²⁾ La brève énumération figurant ci-dessus provient des index des t. VII (Bretagne insulaire : 1873) et XIII (Trois Gaules et Germanie : 1943) du *CIL*, ainsi que de ceux des recueils de DESSAU (pour l'Empire en général) et de COLLINGWOOD et WRIGHT (pour la prov. de Bretagne). L'enquête a été poursuivie, sous forme de sondage, pour les années 1994-2001, via *L'Année épigraphique*.

⁽³⁾ ÉTIENNE DE BYZ., sous *Germára* (var. mas *Germéra*, corrigé avec doute en *Germérai* par A. Meineke, afin de faire de cette glose un pluriel). Il est dit de ce peuple, autrement inconnu, «qu'il ne voit pas pendant le jour», ce qui pourrait évoquer une latitude septentrionale, au soleil rare et bas sur l'horizon, et répondre à l'ancienne et populaire image méditerranéenne du nord du continent, où Celtes, Germains et Scythes étaient confondus. — On ignore par ailleurs tout (date et auteur) de cette citation, extraite par un compilateur byzantin d'un recueil de traits légendaires et merveilleux relatifs à des peuples lointains, comme il en circulait dans

on a vu plus haut que, dans la tradition grecque, le terme « Celtique » a eu longtemps un sens très large. Mais le nom, qui ne saurait être imaginaire, est peut-être parvenu à ce compilateur sous une forme celtique et ne saurait être traité à la légère, comme on va le voir ci-après.

Le corpus des inscriptions en langue gauloise livre peu d'éléments utiles. Un nom **GARMANOS**, gravé souvent **CARMANOS** (les deux signes sont peu distincts l'un de l'autre), figure sur le droit de monnaies attribuées aux Atrébates (et effectivement recueillis dans le Pas-de-Calais ou dans le Nord), parce qu'elles portent au revers le nom **COM(M)IOS** où l'on a cru reconnaître le célèbre chef évoqué par César; un nom abrégé **CARM[?]** apparaît aussi sur des monnaies au même type que les précédentes, mais accompagné cette fois au droit d'un nom différent; il semble que rien, au point de vue numismatique ou archéologique, n'empêche en effet de les attribuer au deuxième quart du I^{er} siècle av. J.-C. ⁽¹⁾ Il n'importe pas ici de savoir s'il s'agit d'un responsable monétaire ou d'un chef partageant le pouvoir avec le personnage qui l'accompagne ⁽²⁾ mais, comme on conçoit que noms de personnes et noms de peuples puissent exprimer des qualités communes (ex. *Biturix* et les *Bituriges* du Berry), si l'on peut rapprocher *Garmanos* ou *Carmanos* de l'ethnonyme *Germano-*. Déjà, l'os-

l'Antiquité, et confondu avec les *Mirabilia* dus à des successeurs d'Aristote. Voir à ce sujet la note perspicace de V. ROSE, *Aristoteles pseudepigraphus* (Leipzig, 1863), qui classe ce « fragment » parmi les *falsa varia*, n° 16, p. 624. Celui-ci ne figure plus dans les éditions ultérieures des *Mirabilia*, comme celle de L. D. DODWALL dans *J. BARNES*, II (Princeton, 1985).

⁽¹⁾ J.-B. COLBERT DE BEAULIEU et B. FISCHER, *RIG*, IV. Légendes monétaires (Paris, 1998), resp. n° 99, pp. 180 et s., et 25, pp. 78-79, où les auteurs se tiennent aux données strictement documentaires. — Je me plais à remercier ici M^{lle} I. Tassi guon, actuellement attachée au Cabinet des Médailles de Bruxelles, pour l'aide qu'elle m'a fournie dans cet aspect particulier de ma recherche.

⁽²⁾ Cf. sur cette association de deux noms, fréquente en Belgique, S. SCHEERS, *Traité de numism. celtique*, II. Gaule Belgique (Paris, 1977), p. 135.

cillation de la consonne initiale, fréquente d'une manière générale sur les documents gaulois⁽¹⁾, pose le problème de savoir, en ce cas comme en d'autres, quelle est la forme ancienne; il semble que ce soit tantôt l'une, tantôt l'autre, d'après quelques étymologies évidentes (ainsi **ORCETORIX** pour *Orgetorix*), des cas de lénition (/k/ passant à /g/ comme en celtique insulaire) n'étant pas exclus, — ce dont il ne peut être question ici; et, comme on voit mal autrement le passage de la sourde à la sonore, on serait tenté de donner la priorité à la forme *Garmanos* (en attribuant les graphies avec **C** à un accident graphique), n'était le fait que l'onomastique gallo-romaine a *Carmo* et *Carminius* qui peuvent être resp. la forme familière et un dérivé de *Carmanos*⁽²⁾. — En outre, si le passage *-er-* > *-ar-* au voisinage de *g* n'est pas sans exemple⁽³⁾, il est loin d'être une règle; et même le cas le plus net, celui du nom de la «grue» (gaul. *-garanus*, britt. *garan* en regard de gr. *gérános*), n'est pas sûr, la forme celtique commune pouvant, avec un tel suffixe, avoir le radical au degré réduit **o* (ainsi Pokorny, p. 384), comme en germanique (all. *Kranich*). Sauf erreur, on ne relève aucun exemple de **Garmanus*, etc., dans l'épigraphie celto-romaine, même en Bretagne insulaire où l'influence brittonique, invoquée plus haut, ne s'est exercée sur ce point qu'à date tardive. Inversement, aucun des types connus de ces séries atrébates n'offre une variante **G*/*Cermanos*. Dans ces conditions, il est préférable de séparer ce nom de celui des «*Germanis*». *Carmanos* trouve du reste

⁽¹⁾ Les ex. sont réunis chez DOTTIN (1920), p. 63 (l'ouvrage reste indispensable pour les questions proprement épigraphiques, e. a.).

⁽²⁾ Si les deux lettres **C** et **G** sont plus ou moins confondues par le graveur monétaire (réminiscence des habitudes graphiques inhérentes à l'usage de l'alphabet grec, qui s'est prolongé jusqu'au I^{er} siècle? le **Γ** grec est paléographiquement à l'origine du **C** latin, qui a longtemps servi à la fois pour *c* et pour *g*), la priorité peut être pour *Carmanos*.

⁽³⁾ PEDERSEN, I (1909), §28, 7, pp. 38-39.

une étymologie plausible dans la racine celt. *car-* «aimer, désirer» (gaul. *caro-*, *caranto-*, etc.)⁽¹⁾, tandis que *Germanos* peut être rapproché de *garo-* «crier» (cf. gall. et bret. *garm* «clameur, vocifération»)⁽²⁾.

Une émission monétaire abondamment répandue dans le nord et le centre de la Gaule, et attribuée sans preuves suffisantes aux Trévires, porte la légende latine **GERMANVS INDVTILLI L**, où tant la relation entre les deux noms (dont le second paraît être un génitif singulier si L est séparé) que la signification du L sont indiscernables⁽³⁾. De toute manière, cette émission, faite sur le modèle de monnaies lyonnaises frappées vers 15 av. J.-C., est trop tardive pour garantir l'existence de *Germanos* dans l'anthroponymie gauloise préromaine; mais elle atteste, à une date relativement précoce, l'introduction de *Germānus*, quelle qu'en soit l'origine, dans celle de la *Belgica* (voir la *Note additionnelle*, 3).

De date pré-romaine à coup sûr, mais parvenu incomplet, est en revanche le mot ΓΑΡΜΑ [- - qui se lit sur une inscription très mutilée d'Alésia (auj. Alise-sainte-Reine, F, C.-d'Or) en alphabet grec⁽⁴⁾. Il s'agit, selon toute vrai-

⁽¹⁾ DELAMARRE (2003), pp. 105-106, suggère de rattacher ce nom à celui, présumé, de la «belette», **carmon-* : il est vrai que *Wiesel* est connu comme patronyme en Allemagne. Toutefois, **carmon* étant isolé en celtique, comme le remarque l'auteur, on peut se demander si le nom gaulois n'est pas à rattacher lui aussi à *car* + suff. *-mon-* : on aurait là une métonymie analogue à celle qu'on connaît en français pour «belette», en anglais (*faury*), en breton (*kaerell*, cf. *kaer* «beau», etc.), etc.

⁽²⁾ DELAMARRE (2003), sous *garo-*.

⁽³⁾ H. VAN DE WEERD, *Inteiding tot de Gallo-Romeinse archeologie der Nederlanden* (Anvers, 1944), p. 173 (et fig. 33, 9, p. 170), repousse l'interprétation *Germanus Indutilli* (*libertus*) «G., affranchi d'Indutillus», pour des raisons de vraisemblance sociale, s'agissant d'un magistrat monétaire; on peut ajouter qu'il serait étrange, à cette date, de voir un personnage de nom manifestement indigène comme *Indutillus* acquérir la citoyenneté romaine, et donc la capacité d'affranchir. Il n'empêche toutefois que, si ce que nous lisons L avait une autre signification, *Indutilli* pourrait être le patronyme de *Germanus* à la manière celtique. — Cf. aussi SCHEERS, *Traité*, II, n° 216, pp. 180-182; A. BURNETT, M. AMANDRY et P. D. RIPOLLES, *Roman provincial coinage*, I, 1² (Paris, 1998), n° 506, p. 149.

⁽⁴⁾ M. LEJEUNE, *RIG*, I. Textes gallo-grecs (1985), G-257.

semblance, du début d'un patronyme, dont l'étendue n'est pas déterminable (*Garm-*), ni, par suite, l'analyse et donc la parenté éventuelle avec les noms qui précèdent; la graphie avec Γ renforce légèrement, toutefois, la thèse de l'existence d'un anthroponyme *Garmanos*, avec *G-*, mais non nécessairement homophone de l'ethnique *Germano-*. Dans le cadre, sans doute, d'une manière différente de disposer les fragments de ce monument, on a proposé à date récente d'autres interprétations, dont aucune ne fait ressortir un élément solide pour la présente recherche⁽¹⁾.

Toutefois, si la présence en celtique continental (ainsi d'ailleurs qu'en celtique insulaire) d'un anthroponyme ou d'un élément susceptible d'éclairer *Germano-*, se révèle problématique, il apparaît du moins que notre ethnonyme n'y détonne pas; et, identique ou non, *G/Carmanos* fournit un nom de formation analogue, tandis que l'énigmatique *Germera-*, *Germera-* du Pseudo-Aristote montrerait au contraire le radical de *Germano-*, mais avec un autre suffixe. Or, une formation suffixale *-ro-*, *-rā-* précédée d'une voyelle *a* ou *e* est attestée en celtique insulaire: ainsi irl. anc. *gal-ar* nt. «maladie, chagrin», bret. *gl-ac'h-ar* «douleur, affliction», cf. p.-ê. gr. *kholérā*. On la rencontre avec valeur collective: gall. *ad-ar* «oiseaux», cf. v. h. all. *fed-ara* «ailes»; irl. anc. et mod. *salch-ar* litt. «ensemble de choses sales» > «malpropreté, souillure», en reg. de l'adj. *salach* «sale»⁽²⁾. Il apparaît alors que *Germ-a/er-* + désinence pourrait avoir signifié «la communauté possédant la qualité exprimée par

⁽¹⁾ LAMBERT (2003), p. 63, restitue, avec doute, *garmafn*, accusatif sg. d'un nom neutre en *-mn* (avec vocalismes divers, cf. lat. *nōmen*, gaul. *annan*), qui signifierait «charm». — De son côté, DELAMARRE (2003), sous *garo-*, propose «cri», interprétant autrement ce même mot, tiré d'une racine plus ou moins onomatopéique **gar-* très représentée en celtique insulaire, e. s. avec élargissement *-m-* (britt. *garm*) ou suffixe *-mn-* (v. irl. *gairm* nt. «cri, appels»: cf. STOKES et BEZZENBERGER, p. 106; POKORNY, p. 354.

⁽²⁾ PEDERSEN, II (1913), §395, 3, pp. 50-51.

germ-. Que, d'autre part, des ethniques (donc de genre masculin) puissent être thèmes en *-ā-*, c'est, faut-il le rappeler, ce que montrent à l'évidence les noms des *Belgae* et des *Volcae*; aussi bien, rien ne prouve qu'il ne faille pas restituer *Gérmeroi*, ni qu'il ne s'agisse pas plutôt d'un nom de rivière, confondu avec celui de ses riverains : l'Europe, on le verra plus loin, connaît plusieurs rivières en *Germ-*, et d'autre part un suffixe de type *-ar-* n'est pas rare dans les hydronymes « paléo-européens » (*Au-ara*, l'Yèvre affl. du Cher; *Is-ara*, l'Oise, l'Isar, l'Yser, etc.).

Sur base de ce qui précède, on pourrait segmenter *Germ-ano-*, avec un suffixe *-ano-* dont le *-a-* peut avoir été bref à l'origine; la quantité longue de l'ethnique celto-latin *Germānus* et de ses dérivés, attestée par quelques exemples poétiques⁽¹⁾, mais aussi par la graphie avec *Ā* de plusieurs inscriptions (parmi lesquelles le Monument d'Ancyre)⁽²⁾, pourrait être due à l'influence de l'adjectif latin homonyme, où le suffixe d'appartenance *-ano-* a servi à former de nombreux ethniques (*Rōma* : *Rōmānus*, *Padus* : *Padānus*). Or, si peu d'autorité qu'on accorde à la tradition poétique grecque, où le nom apparaît rarement et à date très tardive, mais où en principe l'attraction de lat. *germānus* ne jouait pas, les scansiones *Germāniē*, *Germānikós* n'y sont pas exceptionnelles⁽³⁾

⁽¹⁾ Ainsi OVIDE, *Art à aimer*, III, 163; PERSE, 6, 44. — D'ailleurs, il convient de remarquer que, dans l'hexamètre, un éventuel **Germānus* n'était possible que dans un petit nombre de cas; d'ailleurs l'influence de l'adjectif avait dû agir quand les dérivés *Germān-ia*, *-icus*, etc., ont été employés en poésie.

⁽²⁾ C'est-à-dire la version trouvée à Ankara du testament politique d'Auguste (*Res gestae divi Augusti*, rédigées en 13 ap. J.-C. ou peu auparavant); cf. 26, 2 *Germānōrum*. Cf. aussi *CIL*, VI, 33 *Germānico* (Rome, 51 ap. J.-C.); 8811 id. (Rome); XII, 2914 *Germānus* (Nîmes), etc. — Sauf erreur, le nom ne figure pas sur les inscriptions découvertes dans le pays des « Germains », c'est-à-dire dans l'actuelle Belgique, où d'ailleurs l'emploi de *pāper* n'est pas attesté.

⁽³⁾ Cf. les ex. dans l'*Anthol. Palatine*, qu'on trouvera sous ces noms dans les dictionnaires classiques de PATE et BENSELER ou de BAILLY. Le *-a-* est toutelois long, sans doute possible, chez Denys le Périégète (II^e s. ?), qui, poète didactique, composait en hexamètres.

germ-. Que, d'autre part, des ethniques (donc de genre masculin) puissent être thèmes en *-ā-*, c'est, faut-il le rappeler, ce que montrent à l'évidence les noms des *Belgae* et des *Volcae*; aussi bien, rien ne prouve qu'il ne faille pas restituer *Gérmeroi*, ni qu'il ne s'agisse pas plutôt d'un nom de rivière, confondu avec celui de ses riverains : l'Europe, on le verra plus loin, connaît plusieurs rivières en *Germ-*, et d'autre part un suffixe de type *-ar-* n'est pas rare dans les hydronymes «paléo-européens» (*Au-ara*, l'Yèvre affl. du Cher; *Is-ara*, l'Oise, l'Isar, l'Yser, etc.).

Sur base de ce qui précède, on pourrait segmenter *Germ-ano-*, avec un suffixe *-ano-* dont le *-a-* peut avoir été bref à l'origine; la quantité longue de l'ethnique celto-latin *Germānus* et de ses dérivés, attestée par quelques exemples poétiques⁽¹⁾, mais aussi par la graphie avec *Ā* de plusieurs inscriptions (parmi lesquelles le Monument d'Ancyre)⁽²⁾, pourrait être due à l'influence de l'adjectif latin homonyme, où le suffixe d'appartenance *-ano-* a servi à former de nombreux ethniques (*Rōma* : *Rōmānus*, *Padus* : *Padānus*). Or, si peu d'autorité qu'on accorde à la tradition poétique grecque, où le nom apparaît rarement et à date très tardive, mais où en principe l'attraction de lat. *germānus* ne jouait pas, les scansions *Germāniē*, *Germānikós* n'y sont pas exceptionnelles⁽³⁾

⁽¹⁾ Ainsi OVIDE, *Art d'aimer*, III, 163; PERSE, 6, 44. — D'ailleurs, il convient de remarquer que, dans l'hexamètre, un éventuel **Germānus* n'était possible que dans un petit nombre de cas; d'ailleurs l'influence de l'adjectif avait dû agir quand les dérivés *Germān-ia*, *-icus*, etc., ont été employés en poésie.

⁽²⁾ C'est-à-dire la version trouvée à Ankara du testament politique d'Auguste (*Res gestae divi Augusti*, rédigées en 13 ap. J.-C. ou peu auparavant); cf. 26, 2 *Germānorum*. Cf. aussi CIL, VI, 33 *Germānico* (Rome, 51 ap. J.-C.); 8811 id. (Rome); XI, 2914 *Germānus* (Nîmes), etc. — Sauf erreur, le nom ne figure pas sur les inscriptions découvertes dans le pays des «Germains», c'est-à-dire dans l'actuelle Belgique, où d'ailleurs l'emploi de l'apex n'est pas attesté.

⁽³⁾ Cf. les ex. dans l'*Anthol. Palatine*, qu'on trouvera sous ces noms dans les dictionnaires classiques de PAPE et BENSELER ou de BAILLY. Le *-a-* est toutefois long, sans doute possible, chez Denys le Périégète (II^e s. ?), qui, poète didactique, composait en hexamètres.

On ne sait naturellement dans quelle mesure ce suffixe, appliqué à des ethniques de Gaule (abstraction faite de la question de la quantité du *-a-*), tels que *Paemani* (peuple cisrhéna), *Ambiani* (Picardie), *Sequani* (Franche-Comté), etc., reproduit le suffixe gaulois; celui-ci est connu e. a. par le dat. sg. *Alisanu* «au (dieu) d'Alésia», et se retrouve (avec un *a* qui provient peut-être d'une voyelle réduite) dans quelques mots du celtique insulaire: ainsi v. irl. *lethan*, gall. *llydan*, bret. *ledan* «large», qui a un équivalent sur le continent avec *Litana(-briga)*, litt. «la place fortifiée étendue», *Litana*, forêt de Gaule Cisalpine. — D'ailleurs, dans une perspective indo-européenne ancienne, la quantité du *a* du suffixe peut n'avoir guère d'importance sémantique, n'étant qu'une question de degré vocalique dans une structure **-eh₂- /-h₂-n-*.

Bien qu'on ne puisse rien affirmer formellement, un certain nombre de circonstances, on le voit, créent une présomption en faveur d'un original péri-celtique **germ-āno-* (**-ā o-*); d'ailleurs, l'abondance des *cognomina* de type *Germanus*, *-a* ou ses dérivés (cf. la n. 2 de la p. 173) ne saurait être due à la seule action de l'adjectif homonyme, et doit en partie au moins son succès à l'ethnique. Devant les toponymes «domaniaux» gallo-romans du type *-(i)ācum*, dont on a dénombré une quinzaine de représentants en France (*Germenay*, *Germagny*, etc.⁽¹⁾), on est tenté de se demander si ce même lexème n'existait pas en Gaule centrale, pour exprimer la même qualité morale que dans l'ethnique, contribuant à assurer la vogue du *cognomen* à l'heure de la romanisation. Mais l'absence de ce type dans l'une des régions où on l'attendrait le plus, l'Auvergne⁽²⁾,

⁽¹⁾ HOLDER, col. 2011-2012.

⁽²⁾ Voir le dénombrement établi par A. DAUZAT, *Toponymie française*² (Paris, 1938).

où le gaulois est resté longtemps vivace, déconseille de s'arrêter à cette idée. On ne relève non plus, sauf erreur, aucune formation de type *German(i)ācum* dans la toponymie de l'ancien territoire des Cisrhénans, entre bas Escaut, Dyle et Rhin⁽¹⁾.

Ce que, d'ailleurs, la toponymie gallo-romane compte de noms remontant à ce type, d'après les formes médiévales anciennes, parfois mérovingiennes, renvoie majoritairement à des patronymes *Germanius*, *Germinius*⁽²⁾, peu attestés dans l'épigraphie latine de Gaule, mais davantage connus dans d'autres provinces comme l'Ilyricum. Dans la mesure où ces données sont fiables, elles viennent, avec les formes en *Germ-er-* (?), à l'appui d'une analyse dégageant un radical *germ-* diversement suffixé.

Dans ce dernier, toutefois, *-m-* ne fait pas partie intégrante de la racine et ne saurait en représenter, au point de vue indo-européen, qu'un élargissement (ou un suffixe, selon la terminologie actuelle); dès lors, rien n'interdit de couper plutôt avec G. Neumann⁽³⁾ *ger-mano-*, où *-mano-* (d'un degré réduit i.-e. **-m^ono-* ?) peut représenter la thématisation, avec passage au genre « animé », du suffixe alternant **-men|/-mon|-mn-* bien connu par le type hitt. *lāman* « nom » (dissimilé de **nāman*), skr. *nāman-*, lat. *nōmen*, suéd. et norv. *namn*, v. irl. ainm (gén. pl. *anmann*) maintenant connu aussi en gaulois : *anman*-⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Cf. CYSSELING (1960), I, pp. 399-400.

⁽²⁾ DAUZAT et ROSTAING, *Dict. des noms de lieux de France* (Paris, 1963), sous *Germanat* et *Germignac*. La forme la plus ancienne (mais d'après quel document ?) est *Germīniacus* (519), original de *Germigny* (Yonne).

⁽³⁾ NEUMANN (1998), p. 263.

⁽⁴⁾ Sur les formations (peu nombreuses) de ce type en celtique insulaire, voir PEDERSEN, II (1913), §403, pp. 61-62; KROGMANN (1951-1952), p. 252; NEUMANN (1998), p. 263, chez qui on trouvera d'autres exemples anatoliens. Sur les formes gauloises récemment découvertes (plomb du Larzac et tuile de Châteaubault) : LAMBERT (2003), sous *anmanbe* et *anmano* à l'index; DELAMARRE, sous *anman*.

L'emploi de ce même suffixe au genre animé est bien illustré en général par des mots tels que lat. *terminus* à côté du nt. *termen* (la valeur agentive du premier ressort du dieu *Terminus*, protecteur des limites de l'État romain et auxiliaire de Jupiter) et, en celtique en particulier, par la série insulaire des noms verbaux formés sur **m^onā-*, **m^ono-* et servant d'infinitifs, tels que m. irl. *len-main*, litt. « fait d'adhérer » > « adhérer, suivre », en reg. de *lenaid* « il adhère »; gall. *cwyn-fan* « se plaindre », bret. *kein-van* masc. « lamentation », etc. ⁽¹⁾, ainsi que par les deux survivances de ce type en latin, *alumnus*, litt. « nourrisson », et *fēmīna*, litt. « mère en puissance ». Selon E. Benveniste, cette formation aurait à l'origine connoté l'action avec une nuance subjective ⁽²⁾; *germano-* pourrait alors être interprété « qui met en œuvre à son profit l'action désignée par *ger-m-* ». Mais il est temps d'aborder la question : que représente *ger-m-* ?

La consonne initiale d'un radical comme *ger-m-* admet sans conteste deux origines dans les dialectes « centraux » (gaulois) du celtique continental : i.-e. **g'*, **g'h*; pour la labio-vélaire **g^wh*, la question, très délicate, doit être discutée plus loin, parce qu'elle concerne justement l'une des étymologies qui, répondant aux critères historiques et méthodologiques définis ici, demeurent en compétition. En germanique historique, dont les anthroponymes en *German-*, *Girmin-* obligent à tenir compte dans la mesure où ils ne seraient pas empruntés au latin —, seul *g'h* est admissible en principe dans un mot hérité, du moins devant une séquence *-er-* ⁽³⁾.

⁽¹⁾ PEDERSEN, II (1913), §403, pp. 61-62; LEWIS et PEDERSEN, §474, 16, p. 314.

⁽²⁾ Sur le lien entre les divers aspects de cette formation, et sur sa valeur sémantique, voir E. BENVENISTE, *Le participe i.-e. en -mno-*, dans *BSL*, 34 (1933), spéc. pp. 14 et s.

⁽³⁾ Le détail des faits, complexe, est clairement exposé chez E. SEEBOLD, *Die Vertretung von idg. *g^wh im Germanischen*, dans *KZ*, 81 (1967), pp. 105-115 pour le traitement à l'initialc.

L'illyrien, qu'il faut envisager ici (avec le thrace) en raison de la fréquence déjà signalée des anthroponymes en *Germ-* dans le nord des Balkans, n'est connu que par des noms propres, et le nombre d'étymologies propres à fonder des règles de correspondance phonétique est par suite très restreint; même le caractère *centum* ou *satem* de la langue y a été longtemps discuté, et précisément on a fait intervenir dans la discussion les noms en *Germ-*⁽¹⁾. Si l'albanais est d'origine sud-illyrienne, son témoignage de langue *satem* très caractérisée est en tout cas trop tardif pour permettre une déduction à propos de l'illyrien ancien : à la même date, les langues romanes étaient devenues *satem* à l'exception d'une partie du sarde. Il semble permis de considérer qu'en illyrien comme en thrace un *g-* puisse sortir de **g^wh-* en tout état de cause, voire de **g'h-* (qui en albanais se palatalise en *d-*) dans le voisinage d'un *r*, qui a sur une dorsale une action conservatrice connue⁽²⁾.

En celtique continental, le traitement de la labio-vélaire sonore aspirée semble avoir varié en fonction de l'environnement phonétique et peut-être des dialectes. Mais ici encore, faute de données, tout se joue autour de quelques étymologies (le gaélique, où **g^wh-* intervocalique donne régulièrement *-g-*, n'est naturellement pas en cause). Ainsi, on a défendu l'aboutissement *g-* sur la base d'une explication de *Granno-* (gallo-lat. *Grannus*), épithète d'Apollon gallo-romain en tant que protecteur de sources thermales, par la racine **g^wher-* «être chaud, chauffer», avec un suffixe complexe en *-nn-* entraînant un degré zéro de la racine; son souvenir survit dans le nom de *Grand* (Vosges). On pouvait, il est vrai, considérer *Granno-* comme dialec-

⁽¹⁾ Cf. p. ex. MAYER, II (1959), pp. 50; 166 et s.; 187 et s.

⁽²⁾ MAYER, II (1959), pp. 187 et s.; Sh. DEMIRAL, *Albanese*, dans A. G. et P. RAMAT (dir.), *Le lingue indoeuropee* (Bologne, 1994), p. 515; Cl. BRICHTE et A. PANAYOTOV, *Le thrace*, dans F. BADER (dir.), *Langues i.-e.* (Paris, 1997), pp. 199-200.

tal, ou révoquer en doute l'étymologie par la même racine (grec *thermós*, germ. *warm* < i.-e. **g^hormó-*), et à première vue évidente, d'une autre épithète d'Apollon aux eaux curatives, *Bormō*, *Boruó*, qui a laissé son nom dans mainte station thermale (*Bourbon*, *Bourbonne*, etc. en France, *Bormio* en Italic du Nord, etc.), en la rattachant avec J. Pokorny à la racine **bher-*(2) «être effervescent, bouillonner, bouillir, brasser» (lat. *feruēre*), largement représentée en celtique par v. irl. *berbaid* «il bout, brasse, etc.», m. gall. *berwi*, bret. *bervi*, *birvi* «bouillir», etc.; mais la racine apparaît, dans ce groupe, élargie par *w*, non par *m*, tout comme, d'ailleurs, dans le substantif gaulois **borw* *a* (avec un degré *o* normal ici, cf. grec *phorá* «action de porter» en reg. de *phéreïn*) qui, passé en latin de Gaule, est sans doute à l'origine du fr. *bourbe* ⁽¹⁾.

Aussi n'a-t-on pas attendu de voir clair dans cet épineux problème pour faire des *Germano-* des «gens des sources thermales» partout où on les rencontre, de l'Ardenne-Eifel jusqu'à la Sierra Morena.

En 1913, dans un article déjà évoqué ici, R. Henning faisait de ce motif l'élément essentiel de son exégèse du nom des «Germanis», écartant les anciennes suggestions de Zeuss (**Gero-manā*, «les Voisins», cf. irl. *gair*, gall. *ger*, etc.), ou «les Montagnards», par référence à *Germana uel ad monte*, cf. sl. *gora*, et aux plateaux élevés de l'Ardenne comme de la haute Castille) pour mettre en avant la richesse en eaux minérales de ces mêmes contrées, dont

⁽¹⁾ POKORNY, pp. 132-133 et 144. Les formes celtiques sont réunies chez VENDRYES et coll., B-40 (1981), sous *berbaid*. — On doit toutefois indiquer que G. ALESSIO a tenté de démontrer l'existence «méditerranéenne», et donc pré-celtique d'un thème **bornō* / **borbo-* «boue» (dans la revue *L'Universo*, 28 [1948], pp. 541-550). Il y rattache le type fr. *Bourbon*, *Bormes*, ital. *Bormio*, *Bormida*, en Europe orientale Βόρμινον, Βόρβορος, etc. : mais l'auteur, linguiste éminent, était un défenseur résolu du caractère pré-i.-e. du ligure et, sur ce point, sa proposition n'a pas prévalu.

quelques-unes sont effectivement chaudes (plus de 30° C), comme l'indiquent leurs noms de part et d'autre (*Chaud-fontaine, Fuen Caliente, Hervideros*), toutes étant situées chez des *Germani*. L'une d'elles, ou un groupe de sources thermales a même donné lieu dans l'Antiquité à un ethnonyme latin de Tarraconaise cité par Pline, et que R. Henning ne manque pas de relever : *Aquicaldenses* ⁽¹⁾; le savant allemand ne va certes pas jusqu'à suggérer qu'on soit ici en présence d'une interprétation d'un celtib. *Germano-* ou d'une formation parallèle. Ce sont toutefois les sources thermales d'Aix-la-Chapelle, dans l'ancien territoire éburon (env. 70°), qui, appelées selon Henning **germā-* (cf. en grec *Thérmai*, nom de plusieurs villes thermales, dont Thessalonique) avant d'être placées sous le patronage romain d'Apollon Grannus (*Aquae Granni*), auraient été à la base de la dénomination générale de la fédération où les Éburons ont pu tenir, en effet, une place prépondérante; dans cette propagation, le rôle des marchands aurait été déterminant ⁽²⁾.

Cette association du nom des « Germains » et des sources thermales se retrouve-t-elle dans la Val Maira, où était établi le *Forum Germa[norum]* rencontré plus haut ? De fait, la vallée voisine de la Stura di Demonte possède plusieurs sources chaudes connues de très longue date : ainsi les thermes de Vinadio (prov. de Cuneo), dont les eaux sulfureuses (entre 30 et 60° C) sont connues depuis l'Antiquité et ont donné à ce secteur de la Stura de nom de *Vallone dei Bagni* ⁽³⁾, — ou encore ceux de Valdieri, dans la vallée du Gesso (autre affluent de la Stura), qui ne comptent pas moins de 36 résurgences atteignant près de 70°, et situés

⁽¹⁾ HENNING (1913), pp. 223-224.

⁽²⁾ HENNING (1913), pp. 228-229.

⁽³⁾ D'après le Guide du T. C. I. pour le Piémont, p. 241. Cf. aussi Amon, *La provincia di Cuneo e le sue valli* (Turin, 1939), p. 27.

sur une route médiévale appelée localement *stra di Bagn*⁽¹⁾.

Mais la vallée de la Stura ne communique pas avec celle de la Maira, dont elle est séparée par d'autres, elles-mêmes compartimentées entre des hauteurs de plus de 2.500 m ; et, d'après G. Serra, qui avait fait de cette région une étude spéciale⁽²⁾, seules les trois vallées principales situées entre la Stura et le Pô étaient, à l'époque romaine, placées sous la juridiction des *Auriates* ; et, d'après les quelques données dont on dispose, la vallée de la Stura, à laquelle ressortissent les sources en cause, appartenait à une autre tribu, les *Turii* (ou *Tyrii*), dont la rivière aurait pu tirer son nom⁽³⁾. Ces diverses tribus du haut Piémont se seraient-elles fédérées ou auraient-elles été rassemblées par l'autorité romaine (avec un chef-lieu régional dans la Maira) sous la dénomination générale de *Germani*, dont l'absence sur le trophée des Alpes s'expliquerait alors, parce que, là encore, « supra-nationale » ? On ne saurait invoquer, en tout cas, le nom du torrent *Germanasca* (affluent de dr. du Chisone) comme formé de l'ethnique avec le suffixe « ligure » bien connu : car un tel nom, qui devrait caractériser l'ensemble du pays, aurait dû s'appliquer à une rivière majeure comme la Stura elle-même, ou la Maira où était établi le Forum ; d'ailleurs, H. Krahe a donné des raisons de couper *Ger-mana-* et a rapproché les hydronymes européens en *ger-*, lesquels doivent appartenir à une racine homonyme ainsi qu'on le verra p. 194. Il convient encore de tenir compte, ici comme en d'autres lieux, de l'interférence du culte très répandu de saint Germain (cf. la comm. de

⁽¹⁾ Guide T. C. I., p. 250; *La prov. di Cuneo*, p. 93.

⁽²⁾ SERRA (1943), p. 5; Id. (1953), p. 10.

⁽³⁾ N. LAMBORGIA, *I Pedates Tyrii e l'etnografia alpina*, dans *RELIg*, 12 (1946), pp. 94-99; BARBUOL (1969), pp. 66-67, n. 5; 351, n. 3.

San Germano di Chisone)⁽¹⁾. On estimera que, dans ces conditions, l'association de l'ethnique *Germani* avec la présence de sources chaudes est rien moins qu'établie.

La thèse «thermale» de Henning avait pourtant séduit un moment R. Much⁽²⁾, et elle a été souvent reproduite dans des ouvrages de synthèse, surtout en Allemagne, mais souvent, d'ailleurs, avec des réserves⁽³⁾. Pour séduisante qu'elle paraisse en raison de l'association répétée du nom et des sources thermales - association qui se prolonge en Europe orientale et jusqu'en Asie Mineure, mais cette fois, de manière significative -, elle se heurte, en effet, à de sérieuses objections. Les plus graves portent sur le principe même d'une «onomatogenèse» ainsi conçue; car il attribue à une circonstance extérieure un nom que César donne comme étant fédératif (et dont la portée avait sensiblement déchu de son temps), et qui devrait au contraire émaner de l'intérieur, et avoir obtenu l'assentiment des peuples concernés. Dans le cas le moins mal connu, celui des Cisrhénans, la référence aux sources chaudes n'est caractéristique que du rebord ardennais du pays éburon ou condruise et éventuellement des Cérèses (*Caeroesi*) de l'Eifel.

Les difficultés linguistiques ne sont pas moindres. Entre-temps, en effet, et récemment encore, d'autres éléments sont venus renforcer la thèse de l'équation $*g^{wh} > b$, éventuellement noté *w* (valant */b/* bilabial?), même dans le secteur des Alpes où l'on croit déceler des «*Germanis*». Ainsi, V. Pisani a proposé d'expliquer par la rac. i.-e. $*dheg^{wh}$ «brûler» le mot ligur ou celtique $*deb-elo-$ attesté à Velleia (prov. de Plaisance) par le mot latin de Cisalpine *Debelis*

⁽¹⁾ SERRA (1943), p. 17.

⁽²⁾ P. ex. dans l'art. *Germanen* de HOOPS¹, II (1913-1915), §24.

⁽³⁾ P. ex. SCHRADER et NEHRING, art. *Germanen* dans le *Reallex. der idg. Altertumskunde*, I (1917-1923), p. 383; HUBERT (1924-5/1952), pp. 28-29; STEINHAUSER (1956-1957), p. 57, etc.

(*fundus*), lui-même à l'origine des mots dialectaux italiens *debbio*, etc., qui désignent un « brûlis préparatoire à un semis », anc. *debblo* (887)⁽¹⁾; cette explication, qui n'a pas été reprise⁽²⁾, semble pourtant d'autant plus évidente que cette racine est celtique commune (cf. p. ex. bret. *deviñ* « brûler »). Et si l'on adopte l'explication par « frappeur » (**ko-g^hu-no-*) récemment proposée de l'épithète *Cobannus* d'un Mars gallo-romain encore inconnu, figuré sous son aspect vindicatif du *Mars Ultor*, on serait cette fois en présence d'un traitement *-b-*, non plus à la périphérie du monde celtique, mais au cœur de la Gaule⁽³⁾. Ceci, alors que la tablette magique de Chamalières (P.-de-D.) avait révélé la forme verbale 1^{re} pers. sg. *uediū-* dont l'interprétation certaine « je prie » (irl. *guidid* « il prie », gall. *gweddi* « prier ») faisait de *u-* un représentant indirect de *b-* devant voyelle prépalatale (comme dans *germ-*).

Aucune découverte épigraphique, en revanche, n'est venue appuyer le traitement *g-* à l'initiale. La tendance qui se dégage des recherches actuelles sur la question met en porte-à-faux l'ancienne hypothèse « illyrienne » de J. Pokorny, dont témoigne encore son dictionnaire, en 1959 (p. 494), et que W. Steinhauser avait brillamment défen-

⁽¹⁾ V. PISANI, *Linguaggio degli antichi Liguri*, dans *Storia di Genova*, I (Milan, 1941), p. 388; Id., *Lingue dell'It. antica oltre il latino*² (Turin, 1964), p. 292. — Cette technique de brûlage, essentiellement ligure, se retrouve en Corse et en Toscane septentrionale (région de Lucques), où elle a laissé des traces dans la toponymie : voir E. SERENI, *Il sistema agricolo del debbio nella Liguria antica*, dans *Memorie dell'Accad. Lunigianese di sc., lett. ed arti G. Capellini*, 25 (1953), pp. 11-29 (d'ap. LAMBOGLIA, 21 [1955], p. 152).

⁽²⁾ Ainsi BATTISTI et ALESSIO, *Diz. etimol. ital.*, II (1951); PRAPI, *Vocabulario etimol. ital.* (1969); CORPELLAZZO et ZOLLI, *Diz. etimol. della lingua ital.*, II (1980). Il semble que cette prudence est excessive : la technique en question peut être originaire de Ligurie et s'être étendue dans le Lucchese proche et de là en Corse.

⁽³⁾ Voir H. LAVAGNE (et appendice de P.-Y. LAMBERT), *Un nouveau dieu de la Gaule romaine*, dans *CRAI*, 1999, pp. 689-720. — Il s'agit d'un ensemble votif comportant plusieurs dédicaces à Mars *Cobannus*, ainsi que de dédicaces isolées, le tout provenant du centre-est de la Gaule, de la Bourgogne à la région bernoise; l'inscription hernoise est toutefois étrange par son contenu.

due en l'élargissant au vaste ensemble de la civilisation des Champs d'urnes : sa langue aurait traité par *g* la labio-vélaire aspirée; en témoigneraient de très anciens emprunts que lui aurait faits le basque, comme, précisément, *gar* (*kar*, *khar* slon les dialectes) « feu », ainsi dans *gar-mendi* « volcan » (litt. « montagne au feu »), et qui ne relèveraient ni du celtique ni du latin ou du roman⁽¹⁾. - Il serait toutefois surprenant de voir une langue *centum* encore indifférenciée du début du 1^{er} millénaire aboutir à une consonne délabialisée partout où se rencontre le nom des « Germains », alors que le gaélique, connu un millénaire et demi plus tard, offre encore dans l'alphabet ogamique des signes distincts pour les deux labio-vélaires, sourde et sonore⁽²⁾, et que, en gaulois même, il y a des traces de **g^w* (*Sequani*, *equos*, etc.), sans parler de celles qu'on a cru déceler dans la périphérie « belge » (*BT'D*, 1996, pp. 273-276).

On va voir que le fait d'écarter cette étymologie ne ruine pas pour autant les conceptions de Steinhäuser, que les conclusions du présent travail rejoignent en un sens. D'ailleurs, l'Europe orientale et l'Asie Mineure possèdent plusieurs villes thermales dont les noms Γέρμη (deux villes connues en Asie Mineure), Γερμαη, Γαρμας (sur des incr. thraces de Bulgarie, auj. Saparevska Banja), Γερμιζερα *Germi-sara* (Dacie, auj. Cîmgau en Transylvanie)⁽³⁾ renvoient indiscutablement à **g^wherm-* : mais, avec

⁽¹⁾ STEINHAUSER (1954), pp. 26-27; *Id.*, spéc. pp. 87-89. - Il appartient aux basquistes de s'exprimer sur la possibilité que cette langue i.-e. en contact avec le basque ait conservé des labio-vélaires que le basque aurait délabialisées, comme le français et l'espagnol ont délabialisé celles qu'ils tenaient du germanique (*guerre*, etc.).

⁽²⁾ Pour la sonore (signe appelé *gétal*), cf. LAMBERT, art. cité, p. 719, et la bibliogr. de la p. 720.

⁽³⁾ Voir BÜSCHNER, art. *Germe* (1) et (2) et PATSCH, art. *Germissara* de la *RE*, VII (1912).

le dace, le thrace, etc., on est dans des domaines de type *satem*⁽¹⁾ et le lien avec le thermalisme est évident.

Dès lors apparaît une autre solution, déjà indiquée il est vrai, de divers côtés, avec des orientations également diverses. Elle consiste à partir de celle des rac. *g'her-* qui a fourni dans l'ensemble du monde indo-européen une série lexicale dont le sémantisme foisonnant oscille autour de la notion de «désir», d'«attrait éprouvé ou exercé» (v. h. all. *gerōn*, mod. [*be-*] *gehren*, *gieren*, *gern*, etc.). Ce désir peut devenir volontaire (lat. arch. *horitur* «il veut», osco-ombrien *her-* «souhaiter, vouloir»), être à l'occasion plus ou moins sensuel (osque et pélignien *Herentāt-*, la Vénus samnite; grec *kháris* «grâce», personnifiée sous la forme des *Khárites* ou «Trois Grâces» de la mythologie), et devenir «satisfaction du désir comblé, joie» (skr. véd. *haryati* «il se réjouit, il prend plaisir», gr. *khárein* «id.», gr. *khará* «joie», v. inl. *goire* «id.» et aussi «piété» (p. 192)), etc.⁽²⁾ Tandis que *Ge-*rm-**, osq. *her-*, lat. *hor-* représenteraient le degré plein de la racine, la série grecque, composée de dérivés, comporterait le degré réduit **g'h^or-*.

On conçoit que cette ramification de sens ait prêté à diverses interprétations du nom des «Germanis», une fois que ce dernier en a été rapproché (pour la première fois par Th. von Grienberger en 1894): «(Sold-)begchrenden», c'est-à-dire des mercenaires, pour A. Holder; — «die Erwünschten» pour R. Much, qui, en 1936 (après bien d'autres essais, et sans se départir de son nationalisme), se fondait sur le parallélisme entre deux noms de divinités germaniques: *Garman-gabi-* rencontrée plus haut, et *Fria-*

⁽¹⁾ Cf. C. BRINHE, *Le thrace*, dans BADER (dir.), *Langues i.-e.* (Paris, 1997), pp. 194 et 199; DURIDANOV, *Thrakische und dakische Namen*, dans *Namensforschung / Name studies*, I, 1, 1 (2001), p. 834.

⁽²⁾ WALDE et ²HOFMANN, *Lat. etym. Wörterbuch*, II (1938), sous *horior*; POKORNY, sous *g'her-* (1), pp. 440-441; RIX, sous **g'h^or-* (1), p. 176.

gabi- qui évoque à la fois le vicil adjectif germanique *frijja-* «aimé, agréable» et le couple divin *Freyr* et *Freyja* qui assure le bon état physique et moral du corps social (la «III^e fonction» de G. Dumézil, que Vénus et Liber représentent à Rome); — «die das Erwünschte haben / bringen» pour le regretté G. Neumann, qui rattachait à cette notion l'ensemble de la série lexicale celto-germanique des noms en *germ-*; «les avides de conquête» pour M^{me} F. Bader, qui intègre cette interprétation du nom des «Germaines» dans une vaste perspective sur les ethnonymes exprimant l'esprit de conquête, et qui met en évidence la corrélation de sens entre deux ethnonymes de statut comparable : les «Vénètes» et les «Germaines», corrélation symbolisée par les noms des deux divinités italiques de la fécondité et de la volupté, la romaine *Venus* et la sabellique *Herentāt*.⁽¹⁾

Or, la dispersion géographique et ethno-linguistique de l'ethnonyme **Wen-eto-* a conduit à le considérer comme ayant fait partie du patrimoine lexical et onomastique de ce consortium indo-européen occidental auquel on doit aussi plusieurs termes relatifs à des techniques agricoles ou d'élevage, en même temps que nombre d'hydronymes répandus de la Lituanie à l'Espagne⁽²⁾. On le trouve appliqué à la fois à un peuple d'Asie Mineure, présumé d'origine thrace (les (*W*)*enetoí* homériques), à des groupes slavisés de l'Europe du Nord-Est (les *Wenden* de Lusace), à un peuple italique (les *Veneti*, qui ont donné leur nom à la Vénétie), enfin à une «cité» gauloise du Morbihan (les *Veneti* d'Armorique, dont Vannes, en breton *Gwened*, garde le souvenir), sans parler de noms formés sur *wen-* et portés par diverses tribus alpines dispersées — exactement comme

⁽¹⁾ TH. VON GRIENBERGER, *Dea Garmangabis*, dans *Zeitschr. f. das deutsche Altertum*, 38 (1894), pp. 189-195; MUCH (1936), spéc. pp. 528-531; NEUMANN (1998), p. 263; BADER (2004), pp. 64 et 74; EAD. (inédit), p. 14 du daetylogramme.

⁽²⁾ LOICQ (2003).

les « Germains » du Piémont, ceux qu'on entrevoit dans le Valais, dans le Vorderrhein. Il n'est pas jusqu'à l'une des composantes possibles de la petite confédération piémontaise, dans la Val Varaita, qui n'ait porté ce nom « paléo-européen » sous la forme *Venenî*, simple variante en *-eno-* du nom « Vénète ».

La racine **g^hher-* admet, comme **g^wher-* « être chaud », un élargissement (suffixe) *-m-*, représenté en grec avec un sens qui rend compte de l'emploi « fédérateur » de *Germano-* : *khármē* fém., sans doute litt. « envie de combattre », d'où « combat », vieux mot homérique relevant d'une forme de la racine qui doit avoir appartenu au vocabulaire de l'ancienne aristocratie guerrière, à en juger par le nombre de composés ou d'anthroponymes à un ou à deux membres comportant l'élément *kharm-* : *mene-khár-mēs* « qui combat de pied ferme », *hippio-khár-mēs* « qui combat sur un char » (deux mots de l'*Iliade*), *Khárm-andros*, *Epí-kharmos*, *Kharm-idēs*, etc. ⁽¹⁾ Ceci permettrait de couper avec M^{me} Bader **g^hhermā-* (cf. gr. *khármē*) + un suffixe *-(e)h₂n-o-* où elle voit un thème pronominal de degré plein **ne*, suffixalisé en fonction d'article (= « ceux de ... »), qu'elle reconnaît, avec d'autres degrés vocaliques, dans d'autres ethniques continentaux tels que les (Germains) *Sem-n-ōnes*, ou méditerranéens comme *Héllē-n-es*, *Sam-n-ītes*, etc. ⁽²⁾ Mais on a vu ci-dessus que la finale de *Germano-* peut aussi bien représenter un suffixe *-m^ono-*; et l'on peut même théoriquement partir de **g^hher-m-* + *-m^ono-* si l'on considère la forme suffixée *-m-* spécialisée dès l'origine dans un sens « guerrier, conquérant »; la forme à *-m-*, d'ailleurs, n'apparaît qu'en grec, et le germanique a

⁽¹⁾ Cf. l'article développé *khairō* chez CIANTRAJNE, *Dict. étym. de la langue grecque*² (Paris, 1999), spéc. p. 1241.

⁽²⁾ BADER (inédit), p. 14 du dactylogramme; EAD. (2004), pp. 64 et 74.

privilegié une formation à degré zéro suffixée par **-dh-* (got. *grēdus* «faim», v. isl. *grāðr* «avidité», etc.) [Pok., 441]. Il s'agit là, au demeurant, d'une question de détail sans grande portée pour le sens.

Le celtique a peu développé cette racine, et ses représentants se sont aussi éloignés du sens qui vient d'être défini, qu'ils le sont pour la forme de *Germano-* : v. irl. *gor* «pieux, doux», *goire* «caractère doux, piété», *so-gar* «très heureux» (*gar* = gr. *khará* selon Pokorny), m. gall. *hyar* (**su-gar-*?) «agréable».

Cette étymologie constitue le commun dénominateur recherché entre celtique et germanique (sinon l'«illyrien»), langues qui représentent par *g* l'ancien **gh*. Elle offre en outre l'avantage de s'appliquer à la fois à l'ethnonyme, au théonyme *Garmangabi-* («qui donne ce que l'on désire») — qu'il soit authentiquement germanique ou qu'on le considère, avec son «brittonisme» *gar-* pour *ger-*, comme un emprunt fait sur place par les troupes suèves stationnées en Bretagne) —, et aux anthroponymes en *Germ-*, qu'il est impossible d'expliquer par **g^hher-m-*, à moins de courir le risque de transférer dans la protohistoire notre métaphore «chaleureux» ou, comme en allemand *hitzig*, «emporté, impétueux».

D'autre part, il est manifeste qu'en celtique insulaire, et singulièrement en bretonique, les représentants de **g^hher-* sont des survivances, éloignées à tout point de vue du prototype présumé de *Germano-*, comme le sont aussi les représentants germaniques de la même racine, au milieu desquels un lexème *ger-man-* apparaît isolé. Ainsi qu'on l'a vu plus haut, on ne peut naturellement exclure que le gaulois ait connu des anthroponymes exprimant un concept analogue (le *Garmanos* monétaire?), et qui seraient intervenus pour une part dans les *Germanus*, *Germinius* de l'onomas-

tique gallo-romaine. Il n'en reste pas moins que tous les cas de « Germains » que la présente enquête a pu enregistrer ou entrevoir, sauf le douteux *Germana* bavarois, appartiennent à la périphérie du monde celtique. Comme l'avait aperçu avant nous W. Steinhäuser il y a un demi-siècle, un nom tel que *Germāno-* est susceptible, de par son phonétisme, d'être demeuré stable durant nombre de siècles. Par suite, il ne se dénonce par lui-même ni comme celtique ni comme germanique, mais comme appartenant au secteur occidental de l'indo-européen; il est celtique comme peuvent l'être le nom de l'Yser, de l'Isère ou de l'Oise, dont le nom i.-e. occ. *Is-ara* est également demeuré stable durant de longs siècles; si son initiale repose sur *g'h-, il pourrait en théorie avoir été germanique comme l'est devenu celui de l'Isar bavaroise, si des germanophones s'en étaient servis comme ethnonymes.

Il reste à faire un sort aux anthroponymes nord-balkaniques de type *Germus*, *Germull(i)us* auxquels il a été fait allusion à diverses reprises. C'est de Dalmatie que proviennent, à en juger par l'épigraphie latine régionale, les plus nombreux et les plus caractéristiques⁽¹⁾. *Germanus* même pourrait avoir été indigène, si l'on s'en rapporte du moins à une inscription du I^{er} ou du II^e siècle (*CIL*, III, 6411, de Rider, ant. *Riditae*) où un personnage se nomme *Tritus Germu[l]l([ius) Germani filius desc]([urio)*⁽²⁾, formule où un nom indigène, ici en fonction de gentilité⁽³⁾, est suivi d'un patronyme qui, a fortiori, devrait l'être lui aussi. Par malheur, le monument

⁽¹⁾ Cf. NORDEN (1934/1962), pp. 261 et s. et 275-276, d'après le *CIL*, III, VI et LX (voir les index des noms de chaque tome). Les inscriptions plus récemment découvertes permettraient d'allonger aisément cette liste, sans y ajouter, semble-t-il, d'éléments nouveaux.

⁽²⁾ *Decurio*, magistrat municipal, et à ce titre, certainement de souche locale.

⁽³⁾ Suivant un usage local mis en évidence par D. BENDIĆ-MIROČEVIĆ (1956), pp. 237-243.

semble perdu, et la lecture *Germani* (avec G, et non C, attesté dans un autre document) est par suite invérifiable, car il n'y a pas de relation lexicale nécessaire entre gentilité et patronyme⁽¹⁾. Toutefois, si l'existence d'un illyr. *Germano-* n'est pas établie, le radical anthroponymique *Germ-* n'en fait pas moins difficulté si l'on pose un original **g'herm-* dans une langue qui a pu palataliser les dorsales. Mais, d'une part, on doit admettre que sous l'étiquette d'«illyrien» se dissimulent certainement plusieurs dialectes, voire plusieurs langues : de là, sans doute, le caractère trouble des témoignages. Sans recourir à la conception, qui prévaut en Allemagne, d'une série phonologiquement autonome de dorsales vélaires (**g, *gh*, par opposition à **g', *g'h*), on invoquera l'action d'entrave à la palatalisation exercée par le voisinage de *r*, invoquée plus haut (p. 182).

Aussi convient-il de tenir hors de la présente enquête la série assez nombreuse de noms de cours d'eau d'Europe en **Gera, *Germa*, augmentés de divers suffixes bien connus de l'hydronymie «paléo-européenne» : *-ont-(ona), -mana, -mina*. A cette série, étudiée autrefois par R. E. Zachrisson, et plus récemment par H. Krahe⁽²⁾, appartiennent les *Gera, Gjera, Gjærå* scandinaves, l'hydronyme à la base du top. *Gerau* (910 *Ger-aha*) près de Darmstadt, et, avec *-m-*, le nom de la rivière norvégienne *Gjermaen*, ainsi que celui de plusieurs rivières ou lieux habités de France — avec, toutefois, la possibilité qu'il s'agisse plutôt, comme pour le *Germanieux* de l'Isère (XIV^e s. *Germaniaco*) et d'autres, de noms formés à l'époque romaine sur l'anthrop. *Germanus* ou (avec moins de probabilité), de colonies germaniques du haut Moyen Âge : ce qu'enseignent Dauzat et Ros-

⁽¹⁾ RENDIĆ-MILOJEVIĆ (1956), pp. 239-240.

⁽²⁾ ZACHRISSON (1928); KRAHE (1957).

taing⁽¹⁾. A l'évidence, c'est, comme l'a vu Krahe, à ce groupe qu'appartiennent le *Germanasca* du haut Piémont et quelques homonymes alpins, réels ou supposés, dont Zachrisson voulait faire le berceau de l'ethnonyme *Germano-*, voyant même dans cette attache hydronymique la preuve de son caractère celtique originel (pp. 28-29) : si ses conclusions étaient justes, elles étaient mal fondées, et Krahe, en invoquant un nom comme celui du lac lituanien *Geř-m-antas*⁽²⁾, en mettant en évidence le parallélisme du suffixe *-mana* avec ceux d'autres formations européennes comme *Sal-mana*, *Al-mana*, etc., a replacé *Germanasca* dans son cadre approprié. Toutefois, les rivières étant conçues autrefois comme des forces vivantes, souvent divinisées, on ne peut exclure une parenté d'origine entre ce suffixe hydronymique et le **-m^on-(o)-* qui forme peut-être le nom des « Germains ».

Krahe ne se prononçait pas sur l'étymologie du radical, en raison de l'hésitation sur l'initiale ; dans la mesure, toutefois, où les conditions géographiques ne s'y opposeraient pas (s'agissant de torrents de montagnes, alpins ou scandinaves), il semble que le recours à la racine i.-e. **gher-* (1) de Pokorny (p. 439), à la base de nombreux mots expressifs, et dont le sens général est « faire un bruit continu, rouler bruyamment, gronder, etc. » (skr. *ghar-ghara-* [avec *gh*, non *h* attendu] « roulement bruyant, crépitement (du feu), etc. », également nom de rivière⁽³⁾, all. *gürren* « roucouler », norv. *garma* « mugir, gronder », etc.), soit à prendre en considération.

⁽¹⁾ DAUZAT et ROSPAIN (1963), sous *Germaine*.

⁽²⁾ Malgré la difficulté que présente, ici aussi, la consonne initiale (cf. KRAHE, 1957, p. 18), et de manière plus nette que dans la série nord-illyrienne des anthroponymes *Germ*, les langues baltiques étant *satem*.

⁽³⁾ Cf. MONIER-WILLIAMS, *Sanscr.-English Dictionary*, sous ce mot et sous *ghura-*.

6. Conclusions

Pour d'évidentes raisons de méthode, la présente investigation est allée à rebours du temps, en partant des textes, souvent tardifs, pour esquisser la situation telle qu'elle pouvait être à l'aube de l'époque historique, et ainsi dégager le statut du nom *Germano-* dans l'ethnographie antique de l'Europe. Au terme du parcours, on a tenté d'atteindre via l'analyse linguistique la protohistoire elle-même, sans se dissimuler que cette démarche comporte un risque, accru à chaque étape, de construire sur l'incertain. On espérait surtout montrer combien complexe se révèle aujourd'hui le cadre documentaire et méthodologique dans lequel s'inscrit la problématique du *nom* des Germains, qui est une sorte de partie à trois. On a pu voir ainsi combien il est nécessaire de la séparer de l'histoire des Germains eux-mêmes, dont la destinée ne croise celle de l'ethnonyme *Germano-* (mais pour faire ensuite la fortune que l'on sait) qu'en région rhéno-mosane et par suite des circonstances historiques.

On peut à présent tenter de refaire à grandes enjambées le chemin inverse, débarrassé des obstacles qui l'encombraient, et en marquant les étapes.

1° Le celtique continental, et spécialement sa périphérie aussi bien méridionale (centre-sud de l'Espagne ? sans doute le haut Piémont et le Valais ou le Rhin antérieur) que septentrionale (région rhéno-mosane au sud de la Lippe), caractérisée de part et d'autre par une civilisation du second âge du Fer à fortes réminiscences Champs d'urnes-Hallstatt, et par des dialectes plus ou moins aberrants et archaisants par rapport au celtique central, semble avoir sporadiquement fait usage d'un dérivé de *g'her-(m)-* «être avide (de conquête?), se réjouir (des biens obtenus)» : soit

avec un suffixe pronominalisé en *-n-*, soit avec un suffixe à valeur active **-m^on-o-*, pour dénommer, en signe de ralliement, des groupes ethniques ou des fédérations de groupes ethniques; peut-être partageait-il ce dérivé, sous sa forme inanimée **ger-man-* «l'objet du désir», avec le monde germanique ancien, lequel, au moyen de l'élément *-gabi-*, en aura fait l'essence d'une de ces déesses pourvoyeuses qui peuplaient les sphères mineures de son panthéon (*Ala-gabiae*, etc.) — et aussi avec l'illyrien, qui aura tiré comme le celtique des anthroponymes (*Germ-* avec divers suffixes) de sens flatteur ou favorable, analogue à celui qui en a dicté l'emploi comme ethnonyme.

2° Antérieurement à la conquête de la Belgique, ce nom, sous sa forme *Germano-* que sa structure phonique protégeait des altérations à la fois dans l'espace et dans le temps, est venu à la connaissance de Rome, qui nous l'a transmis, en plusieurs temps :

a) peut-être d'abord dans le dernier quart du III^e siècle av. J.-C. : lors des luttes qui ont mis aux prises l'impérialisme romain avec les Gaulois de Cisalpine, en particulier les Insubres qui, devant affronter seuls les légions de Cl. Marcellus, ont fait appel à des mercenaires venus des hautes Alpes et groupés en milices sous le nom celtique de *Gaesati*, tiré de celui de leur javelot particulier; mais les tribus montagnardes auxquelles ils appartenaient formaient l'une de ces ligues ou fédérations appelées *Germano-*, continuée dans le Valais à l'époque romaine sous le nom de *Vallenses*; autant que nous sachions, ce nom n'a pas prévalu dans la tradition romaine, qui lui a préféré celui de «Gésates»; à l'époque d'Auguste, toutefois, lorsqu'en 12 av. J.-C. (alors que les campagnes des Alpes venaient de s'achever), on a entrepris de fixer les grandes victoires remportées par Rome sous la forme

des *Fasti triumphales*, que nous avons conservés sur le marbre original, on s'est rappelé l'appartenance à un groupement de « Germains » de ces adversaires d'autrefois, et c'est ce nom qui a été gravé officiellement à côté de celui des Insubres, celui de « Gésates » étant évité pour des raisons diplomatiques;

- b) l'annalistique, dont Tite-Live s'est fait l'écho, avait peut-être enregistré ce nom à propos de ces mêmes populations qui contrôlaient l'itinéraire du Grand-Saint-Bernard à l'époque du passage de l'armada d'Hannibal (en 218), en route vers l'Italie; mais l'historien, déconcerté par le nom de *Germani* qui, à l'époque où il écrivait, évoquait pour lui de tout autres réalités, aura tempéré le nom par l'expression de *gentes semigermae*;
- c) c'est en effet le cours mal connu du Rhin en amont et en aval du lac de Constance (d'ailleurs mal distingué du Rhône), confondu lui-même avec l'horizon des Alpes, qui est à l'origine de la conception du Rhin comme frontière entre monde celtique (de Cisalpine) et monde « germanique » (des Alpes), doctrine que César a apprise de l'ethnographie de son temps mais qui est antérieure à lui. Cette frontière confuse, qui s'étendait en gros dans une direction Est-Ouest, séparait sans doute des civilisations inégalement évoluées, l'une au Sud, déjà gallo-romaine sur fond étrusque et en voie d'urbanisation, l'autre tenacement attachée à ses traditions laténiennes sous leur forme montagnarde; mais, cette ligne était trop méridionale pour atteindre la véritable limite du monde germanique, située dans le *Mittelgebirge* ou forêt Hercynienne.

3° Vers 58 av. J.-C., avec la progression de l'armée de César à l'intérieur de la Gaule, cette vision de la frontière « germanique » s'est infléchie en direction du Nord en sui-

vant la ligne du Rhin, franchissant alors la véritable limite ethnique, sans que le proconsul ait infléchi fondamentalement sa conception : il en était encore tributaire lors de l'irruption des Celtes Helvètes venus de l'espace transrhénan (et qui auraient donc dû être des « Germains »), puis quand, les années suivantes, les campagnes de Belgique lui ont révélé, contre toute attente, l'existence d'autres Celtes au delà du fleuve (les Volques, dont le nom allait fournir aux Germains leur première désignation des Celtes romanisés), et en deçà, d'autres Celtes encore, mais de civilisation moins avancée qu'en Gaule, et groupés sous le nom de « Germains », que César distingue en les appelant du qualificatif artificiel de « Cisrhénans ».

4° Ce nom était sans doute à demi oublié lorsque les campagnes de Belgique, et surtout les contacts avec les populations gauloises de l'est de la Gaule, en ont réveillé la mémoire, mais en révélant cette fois à l'opinion romaine (et non plus à un cercle restreint d'archivistes) l'ampleur du concept « Germains » tel qu'il apparaissait désormais aux Gaulois. C'est que chez ces derniers, ce nom se trouvait désigner les « Germains » demeurés sur la rive droite, sans doute sur la base d'affinités de langue et de culture qui unissait ces Transrhénans à leurs frères Cisrhénans, immigrés sur la rive gauche, et occupant le nord-est de la *Belgica*. On peut penser que d'autres immigrants, Celtes ou Germains, comme ceux qui ont occupé la plaine d'Alsace (Triboques, etc.), ont reçu la même dénomination. Les Gaulois, impressionnés par l'invasion des troupes d'Arioviste pour la plupart germanophones (les Suèves de l'Elbe), et devant la nécessité de créer un concept global désignant l'ensemble des peuples d'outre Rhin, ont fait usage de ce même nom, indifférents à une frontière linguistique qu'atténuait peut-être l'archaïsme bilatéral des dia-

lectes en contact; et c'est ce nom même que César prête selon toute apparence à ses interlocuteurs gaulois, comme Diviciacus, lorsqu'il est question des « Germains » dans leur ensemble.

En somme, deux courants de transfert onomastique seraient allés à la rencontre l'un de l'autre : l'expansion romaine remontant la vallée du Rhône; — de manière à peu près concomitante mais sur l'autre rive du Rhin, et en sens inverse, poussées des Suèves en direction de la Gaule et, sur la rive droite, expansion du nom *Germano-* du fait des Gaulois. Ces deux courants se sont rejoints au moment de la campagne de César et auront révélé aux sphères dirigeantes romaines l'ampleur d'une masse ethnique reliant les « Germains » des Alpes (Gésates, etc.) aux « Germains » du nord-est de la Gaule.

5° La pression continue de la masse germanique sur le territoire celtique de la rive droite, demeuré libre, et sur les frontières Nord-Est de la rive gauche, pourtant soumise à l'autorité de Rome, et l'inévitable déclin du prestige de la civilisation celtique sur l'aristocratie germanique ont transféré *de facto* sur le cours moyen-inférieur du Rhin, en aval de l'embouchure du Main, la frontière celto-germanique dont la notion avait reposé jusque-là sur une méprise. L'installation des Tongres, des Texandres, des Ubiers, d'autres encore, sur l'ancien territoire éburon, allait même faire déborder cette frontière sur la rive gauche. Et c'est l'extension du nom à l'ensemble des populations habitant la rive gauche, celtiques et germaniques confondues, qui a permis la dénomination de « Germanies » aux deux provinces militaires créées au I^{er} siècle ap. J.-C. sur les marches rhénanes de l'ancienne *Belgica*. Désormais, à mesure de la germanisation des pays d'entre Rhin et Vistule, le concept « Germains » tend à ne recouvrir que des populations ger-

manophones, et c'est comme tel, mais lorsque les populations concernées en auront pris une nette conscience, qu'il passera dans l'histoire.

Tacite, le seul historien antique à avoir recueilli quelques linéaments de ce processus onomastique, et qui en a aperçu le principe, celui d'une extension progressive « par proximité généralisée », se trouve ainsi placé entre le passé des origines, qu'il traite rapidement, et l'avenir, celui d'une vaste contrée qu'il décrit à loisir — alors que les empereurs ont depuis longtemps renoncé à la conquérir —, mais dont il entrevoit qu'elle est désormais partie de l'Europe.

En somme, le nom « Germains, Germanie » n'a, au cours de l'histoire, été populaire que pendant la durée des provinces romaines de Germanie, et il a souvent été utilisé alors sans contenu ethno-linguistique précis : un habitant de Transylvanie ne se proclamait-il pas, sur une inscription, un « Germain de nationalité dace » ? Essentiellement intellectuel et administratif sous le Haut-Empire, il s'effacera au temps des Invasions pour laisser à nouveau la place à des nationalités particulières (Francs, Burgondes, etc.).

Notes additionnelles

1. *La question des sources de Tacite dans le Namensatz.*

Ed. Norden (1923/1959) a cherché, par une étude stylistique de l'ensemble du chapitre, à y reconnaître des sources proprement ethnographiques, Posidonios d'Apamée ou Timagène d'Alexandrie (I^{er} s. av. J.-C.). Les allusions à la mythologie (mythes de Tuisto et de Mannus) et aux chants ou poèmes célébrant les antiques traditions des Germains (1, 2) posent en effet la question. Mais l'accord n'est même pas fait sur l'utilisation de César, que Tacite évoque une fois comme une grande autorité (*summus auctor*, *Germ.*, 28) : pourtant l'allure du Namensatz de Tacite

sur les Germains de Belgique rappelle la notice de César sur les origines belges (B. C., II, 4, 1), évoqué ci-après : cf. *Rhenumque antiquitus traductos, Gallosque ... expulisse*). Aussi a-t-on suggéré (HENNING, 1913, p. 217) que la notice de Tacite représente une critique ou une rectification de celle de César : thèse reprise récemment (p. ex. TIMPE, 1993, p. 330). Tacite aurait, dans une formulation inspirée de César, rectifié celui-ci en ne retenant comme d'origine transrhénane, en Belgica, que les « Germains » appelés de son temps *Tungri*. On a pensé (TIMPE, 1993, pp. 340-341) au milieu provincial lui-même (p. ex. les Tongres), dans le cadre d'une thèse générale sur l'actualité comme arrière-plan de la notice de Tacite. Ces traditions peuvent avoir été recueillies dans l'ouvrage historique perdu de Pline l'Ancien, dont les curiosités ethnographiques sont connues par l'Histoire naturelle, et dont le neveu (Pline le Jeune) avait été consulté par Tacite sur des points d'histoire.

2. Les Germánoi d'Hérodote

Il s'agit d'une tribu perse qui, dans un unique passage d'Hérodote (milieu du V^e siècle av. J.-C.), est nommée *Germánoi* (I, 125) dans une énumération de tribus soumises à l'autorité de Cyrus. Les mss sont unanimes, et leurs dates (X^e ou du XI^e s. pour les plus anciens) excluent toute influence occidentale (comme les Croisades) sur l'archétype. Un peuple d'*Oreitai* est par ailleurs cité dans un contexte voisin. On a donc voulu, à diverses reprises dans le passé (cf. encore PISANI, 1949-1950, pp. 72-73; STEINHAUSER, 1956-1957, spéc. pp. 91-100, qui sont l'essentiel de l'article), compléter par cet exemple asiatique l'association onomastique *Germánoi* : Or- qu'on a cru observer en Espagne et en Italie, (pp. 140 et s.) dans la pensée que les deux entités seraient liées et donc auraient essaimé toutes deux, de concert, en diverses parties du monde indo-européen.

Cette vision romantique ne résiste pas à l'examen. D'une part, la région à laquelle il est fait allusion est la Carmanie, et dans les diverses sources grecques (Ctésias, Polybe, etc.) ses habitants sont des *Karmánoi*. Ceci est confirmé par la géographie iranienne, où l'on connaît, à l'est du Fârs (la Perse proprement dite), la contrée appelée *Kermân* (moy. perse *Krm'n*, v. perse *Krmâna* [où la lecture *k-* du signe cunéiforme est toutefois discutée, de même que pour les formes élamite et akkadienne]), auj. dans le Baloutchistân : cf. R. SCHMIDT, art. *Carmania* dans l'*Encyclop. Iranica*, IV (1990). Il y existe un site appelé *Garmsîn*, mais il s'agit, non d'une population, mais d'une zone steppique sèche et chaude (pers. *garm*). — D'autre part, Strabon cite bien, en deux passages

(XV, 2, 7; 2, 14), des *Oreitai* à propos de l'expédition d'Alexandre, mais il précise que leur pays est à soixante jours de navigation côtière (sur l'act. mer d'Oman) de la Carmanie, en fait, à quelque sept ou huit cents kilomètres plus à l'Est! Si l'on suit les indications des auteurs, on est amené à situer les *Oreitai* peu à l'ouest du delta de l'Indus, c'est-à-dire dans l'actuel Pakistan : ce que font les atlas historiques. On est très loin, comme on voit, d'une association de « Germains » aventurés jus- qu'en Perse avec leurs fidèles compagnons « Or ».

Le problème qui reste à résoudre est celui de la genèse de la curieuse graphie d'Hérodote, qui ignorait tout des « Germains » d'Europe et connaissait même mal le Danube. R. Schmidt, qui a consacré à la question une étude récente (*Zu den Germánioi bei Herodot.*, dans *Hist. Sprachforschung* [= anc. *KZ*], 109 [1996], pp. 45-52), relève, d'une manière générale, un échange entre γ et κ dans les emprunts faits par le grec à des langues orientales, du moins jusqu'à l'époque hellénistique, où les transcriptions deviennent plus exactes : ainsi Hérodote rend par Σαρύγγαι le nom v. p. *Zranka*, par Καραδόκαι le v. p. *Katpatuka* (pp. 50-51). C'est, en effet, qu'Hérodote avait connaissance de ces noms perses, non de manière directe, mais par un intermédiaire asiatique, peut-être même non indo-européen, où la corrélation de sonorité n'aurait pas été de même nature qu'en grec.

3. Le nom de personne Germanus

Il est clair que le prénom *Germain*, devenu aussi patronyme, doit son expansion dans les pays de tradition catholique à la popularité de deux grands saints éponymes : l'évêque d'Auxerre (IV^e-V^e s.) et celui de Paris (VI^e s.), le protecteur de Geneviève, qui ont tous deux leur fondation dans la capitale : à ceux-là il convient d'ajouter Germain dit « le Scot » ou « de la Mer », évêque itinérant de Normandie (mort en 460), Germain de l'île de Man (V^e s.), Germain de Capoue (VI^e s.), ami de saint Benoît, Germain de Constantinople (VIII^e s.). Les communes de France qui l'ont pour patronyme ne se comptent pas : le Dictionnaire de Dauzat et Rostaing n'en énumère pas moins de cent vingt-cinq, à quoi il faut ajouter Sankt-Germanshof, à la frontière franco-allemande, près de Wissembourg ; certaines, proches de Paris, sont prestigieuses : Saint-Germain-en-Laye a été fondation abbatiale avant d'être résidence des rois de France. *Germanós* est également courant en Grèce, et a été porté au XVIII^e s. par un célèbre archevêque de Patras.

Il est également évident que ces divers personnages tiennent leur nom de baptême de l'anthroponyme latin *Germānus*, extrêmement répandu à l'époque impériale à Rome et dans toutes les provinces, comme on peut s'en rendre compte par les index du *CIL* et d'autres recueils épigraphiques, ainsi que dans les listes dressées par J. WHEATMOUCH, *Dialects of ancient Gaul* (Cambr. Mass., 1970), où l'on trouvera des noms de potiers, de forme parfois populaire, comme *Germo*, qui peut passer pour un hypocoristique de *Germanus* (ainsi p. 1126). On ne saurait en effet séparer de *Germanus* les nombreux *Germanius*, *Germania*, *Germaniccus*, *Germanilla*, *Germaniola*, *Germaninus*, *Germanissa*, etc. *Cognomen* essentiellement, il est à l'occasion gentilice.

A priori, l'anthroponyme peut relever de trois origines, qui ne s'excluent pas :

1° Le nom est tiré de *germanus* latin « parent par le sang, frère (au sens large) », et s'est répandu comme *cognomen* à la faveur de l'humanitarisme stoïcien, puis chrétien : on trouve dans les inscriptions grecques *Adelphós*, et même parfois en latin *Adelfius*, *Fraternus* ; il est fréquent comme nom d'esclave : voir J. BAUMGART, *Die röm. Sklavennamen* (th. Breslau, 1936). Mais la rareté de *Fraternus* (alors que c'est *frater* qui exprime la « fraternité » entre les hommes) indique que ce n'est pas essentiellement de ce côté que se trouve la solution. — D'ailleurs, il est remarquable que *Germanus* est inconnu de l'épigraphie républicaine (voir l'index d'Att. DEGRASSI, *Inscr. lat. rei publicae*). Son usage est donc lié aux conditions historiques et sociales propres à l'époque impériale. Dès lors, on doit penser à une origine provinciale.

2° Il s'agit de l'ethnique devenu *cognomen*, comme *Atticus*, *Gallicius*, *Macedonius*, *Suebus*, *Treuer*, etc. (cf. nos *Lallemant*, *Langlois*, *Lefrançois*, etc.) : voir l'index de W. SCHULZE (1904 / 1966), et le chap. IV. *Gentil- und Ortsnamen*, pp. 522 sv. Sa fréquence peut s'expliquer par l'origine ethnique réelle de son porteur, mais aussi, et sans doute de préférence, par la création des provinces de Germanie, dont la présence constante de l'armée a fait, tout le long du Rhin, d'intenses foyers de romanisation et d'intégration. Accessoirement, on peut encore relever que le nom *Germanus* a été fréquemment porté par des membres privés de la garde impériale (*custodes corpore* ou *corporis*), recrutée effectivement parmi des ressortissants des provinces rhénanes (SUÉT., *Caligula*, 43, 1 : *Balaurosum, quos circa se habebat*), ils étaient même groupés en milices (*Germanorum decuriae*) et constituaient une sorte de syndicat (*collegium Germanorum*). Voir l'art. *Germani* de C. JULLIAN, *DA*, II, 2 (1896), p. 1549, et les ex. épigraphiques chez RIESE (1914 / 1968), n^{os} 1990 sv.).

3° Une résurgence, en Gaule et dans les provinces anciennement celtiques de l'Empire, d'éventuels anthroponymes gaulois en *Germ-* > *Carm-* (voir pp. 174 et s.). Mais les noms ne sont pas propres à la Gaule seule : on les retrouve non seulement à Rome, mais aussi à Carthage, en Égypte, etc., et un rapide sondage (DESSAU, *ILS*) ne fait même pas apparaître une plus grande fréquence dans les pays celtiques. Ils manquent tout à fait à l'épigraphie de la Belgique actuelle, pays des « Germains » par excellence. On notera que l'index du tome VII du *CIL* (Bretagne insulaire) comme celui, beaucoup plus récent, du recueil de Collingwood et Wright ne contiennent aucun exemple d'un *cognomen Germanus* pour *Germanus* : le « brittonisme » invoqué pour expliquer *Garmangabî*, et confirmé au VII^e siècle par la graphie *Germani* des manuscrits de Bède, doit avoir été un phénomène éminemment populaire, n'émergeant pas, ou guère, dans l'épigraphie aussi longtemps qu'une culture latine restait forte chez ceux qui recouraient à l'écriture. — Il faut ajouter à ces témoignages ceux que fournissent les toponymes français du type *Germenay* (Nièvre), *Germigny* (not. Ardennes, 650 *Germiniacus*), *Germigney*, etc. (HOLDER, col. 2011-2012) ; on relève toutefois *Germai*, qui suppose un gallo-rom. **Germ-ācum* (HOLDER, col. 2010) et, par suite, un nom d'homme *Germus* qui, sauf erreur, n'est pas autrement connu de l'anthroponymie de la Gaule : aurait-on affaire à un nom mérovingien *Germa*, à rattacher au groupe germanique cité plus haut de *German-ulf*, *German-ildis*, etc., dont il serait un hypocoristique de type en - *ō* bien connu (*Sikko*, *Viggo*...) ? Il y a ici tant d'interférences possibles, dues à l'homonymie, mais aussi à la mobilité des personnes (surtout militaires) à l'intérieur de l'Empire, qu'on n'oseraît se prononcer sur la possibilité d'un substrat celtique pour ce nom.

Bibliographie

Ne sont mentionnés ici que les travaux cités plus d'une fois. Ils ne constituent nullement la bibliographie d'ensemble du sujet, qu'on trouvera par exemple chez Lund (1988) pour ce qui relève de la philologie classique, et chez Birkhan (1970) et Neumann (1998) pour ce qui relève de la philologie germanique et celtique. Je n'ai pu voir les ouvrages récents de Udolph, Namenkundliche Studien zum Germanenproblem (Berlin, 1994), et de A. A. Lund, Die ersten Germanen. Ethnizität und Ethnogenese (Heidelberg, 1998). — Mon collègue parisien D. Briquel a eu l'obligeance de me

communiquer l'étude, fondamentale pour le sujet traité ici, de G. Dobesch (1982|2001) ; je suis heureux de l'en remercier ici.

1. *Revue*s et recueils collectifs

- AE* *L'Année épigraphique* (Paris).
- ANRW* *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt* (Berlin).
- BTD* *Bulletin de la Commission royale de toponymie et dialectologie* / *Handelingen van de koninklijke Commissie voor toponymie en dialectologie* (Bruxelles).
- BNF* *Beiträge zur Namenforschung* (Heidelberg).
- CIL* *Corpus inscriptionum Latinarum* (Berlin).
- CRAI* *Comptes rendus ... de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* (Paris)
- DA* *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, fondé par Ch. DAREMBERG, dirigé par E. SAGLIO, E. POTTIER, etc. (Paris, 1877-1919).
- EC* *Études Celtiques* (Paris).
- Fs.* *Festschrift für...*
- ILS* H. DESSAU, *Inscriptiones Latinae selectae*, 3 vol., Berlin, 1892-1914.
- Kl. P.* *Der kleine Pauly*, hrg. von W. SONTHEIMER (Stuttgart, 1964-1975).
- KZ* (Kuhns) *Zs. für vergleichende Sprachforschung*
- NP* *Der neue Pauly* (Stuttgart, en cours de publication).
- RBP/II* *Revue belge de philologie et de l'histoire* (Bruxelles).
- RC* *Revue Celtique* (Paris)
- RE* *Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*², hrg. von G. WISSOWA, etc. (1894 et s.).
- RIG* *Recueil des inscriptions gauloises*, dirigé par P.-M. DUVAL (Paris, 1985-2003).
- Riv. St. lig.* *Rivista di studi liguri* / *Revue des études ligures* (Bordighera).
- Zs.* *Zeitschrift...*

2. *Ouvrages et articles*

- BACH (1952)
A. B., *Deutsche Namenkunde*, 1. *Die deutsche Personen*, 2 (Heidelberg)
- BADER (1997)
F. B., *Principes de méthode étymologique dans Atti del Convegno della Società italiana di glottologia* (Milan).
- BADER (2004)
Noms de conquérants indo-européens..., dans *Incontri linguistici* (Pise), 27, pp. 60-76.
- BADER (inédit)
Une institution indo-européenne et son vocabulaire : la chaîne des noms de conquête (cité d'ap. le dactylogramme).
- BARBUOL (1969)
Les peuples préromains du sud-est de la Gaule (Paris).
- BECK (1999)
E. B. (dir.), *Germanenprobleme in heutiger Sicht*² (Berlin).
- BIRKHAN (1970)
H. B., *Germanen und Kelten bis zum Ausgang der Römerzeit* (Vienne).
- CARCOPINO (1920-21)
J. C., *A propos du nom des Germains* dans *RC*, 38, pp. 319-331.
- CHASTAGNOL (1984)
A. CH., *La signification géographique et ethnique des mots Germains et Germanic dans l'historiographie antique jusqu'au temps de Justinien*, dans *Ktêma* (Strasbourg), 9, pp. 97-101.
- COLLINDER (1944)
B. C., *The name Germani* dans *Arkiv för nordisk filologi*, 59, pp. 19-39
- COLLINGWOOD & WRIGHT :
Roman inscriptions of Britain, I (Oxford, 1965).
- DE LAET (1964)
S. D. L., c. r. de Hachmann, Kossack et Kuhn (1962) dans *Helinium*, 4.
- DE LAET (1982)
La Belgique avant les Romains (Wetteren, 1982).
- DELAMARRE
X. D., *Dictionnaire de la langue gauloise*² (Paris, 2003).
- DE VRIES (1957)
J. D., *Altgermanische Religionsgeschichte* (Berlin, 1957).

DOBESCH (1982-2001) :

G. D., *Zur Ausbreitung des Germanennamens*, dans *Pro arte antiqua, Fs. H. Kenner, I (Vienne-Berlin, 1982)*, repr. *Ausgewählte Schriften*, II (2001), pp. 995-1030.

DOBESCH (1998)

G. D., *Forschungsreferat zur Germania des Tacitus* : D. Timpe, *Romano-Germanica. Gesammelte Studien zur G. des T.*, 1995, dans *Tyche. Beiträge zur alten Geschichte, Papyrologie und Epigraphik*, 13 (1998), pp. 61-79.

DOTIN

G. D., *La langue gauloise* (Paris, 1920).

FEIST (1930-1931)

S. F., *Die rheinischen Germanen* dans *Zs. für die Geschichte des Ober-rheins*, N.F., 44, pp. 377-424.

FICHTL (1994)

S. F., *Les Gaulois du nord de la Gaule (10-20 av. J.C.)* [Paris].

FÖRSTEMANN³

*Alldeutsches Namenbuch*³ par JELLINGHAUS, I (1911).

GALLI (1964)

Taciti de origine et situ Germanorum, ed. I. Forni, commentariolo inst. F.G. (Rome)

GRISAERT (1960)

A. G., *César dans l'Est de la Belgique : les Atuatuques et les Éburons* dans *Les Études classiques*, 28, pp. 129-204.

GUTENBRUNNER (1936)

S. G., *Die germanischen Götternamen der antiken Inschriften* (Halle)

GYSSELING (1960)

M. G., *Toponymisch woordenboek van België, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West-Duitsland (voor 1226)* [Bruxelles]

HACHMANN, KOSSACK & KUHN (1962) :

Die Völker zwischen Germanen und Kelten (Neumünster, West.)

HACHMANN (1971)

R. H., *Les Germains*, trad. franç., Genève

HACHMANN (1975)

Germains, Celtes et Belges dans la France du Nord et en Belgique à l'époque de Jules César dans *Revue archéologique*

- HANSEN (1984)
O. H., *Did Poseidonios give Germania her Name?* dans *Latomus*, 48, pp. 878-879.
- HENNING (1913)
R. H., *Der Name der Germanen* dans *Zs. für deutsches Altertum und Literatur*, 54, pp. 210-230 et 304.
- HIRSCHELD (1898/1913)
O. H., *Der Name Germani bei Tacitus und sein Aufkommen bei den Römern* dans *Fs. H. Kiepert* (Berlin, 1898; repr. *Kleine Schriften*, Berlin, 1913)
- HOLDER
A. H., *Altceltischer Sprachschatz* (Leipzig, 1895-1914).
- HOOPS¹
J. H. (dir.), *Reallexikon der germanischen Altertumskunde*.
- HOOPS²
Id., 2^e éd. (Berlin, en cours de publication).
- HUBERT (1924-5 /1952)
H. H., *Les Germains* (cours professé en 1924-25; Paris, 1952)
- JULLIAN (1924)
C. J., *Histoire de la Gaule*, IV. Le gouvernement de Rome (Paris).
- KARSTEN (1931)
T. F. K., *Les Germains*, trad franç. F. Mossé (Paris)
- KRAHE (1954)
H. K., *Sprache und Vorzeit* (Heidelberg).
- KRAHE (1957)
Fluss- (und Orts-)namen auf -mana/-mina, 10. Germans dans *BNF*, 8, pp. 15-18.
- KRAHE (1964)
Unsere ältesten Flussnamen (Wiesbaden).
- KROGMANN (1951-52)
W. K., *Das Problem des Germanennamens* dans *BNF*, 3.
- KRUTA (2000)
W. K., *Les Celtes. Histoire et dictionnaire* (Paris).
- LAMBERT (2003)
P.-Y. L., *La langue gauloise*² (Paris).

- LAMBOGLIA (1943)
N. L., *Questioni di topografia antica nelle Alpi Marittime*, 6. *La posizione degli Oratelli* dans *Riv. St. lig.*, 9, pp. 114-123.
- LAMBOGLIA (1951 sv.)
Chronique de la *Riv. St. lig.*, 17 et s.
- LEWIS & PEDERSEN (1961):
H. L.-H. P., *A concise comparative Celtic grammar*² (Göttingen).
- LOICQ (1993)
J. L., *Théonymes cello-germaniques en Gaule du Nord* dans *Etudes de linguistique et de littérature en l'honneur d'A. Crépin* (= *Wodan. Greifswalder Beiträge zum Mittelalter*, 20), pp. 245-253.
- LOICQ (1995)
75 ans après J. Feller : quelle identité pour les peuples de la Belgique antique? dans *La Vie wallonne*, 69 = n° spéc. 75^e anniversaire.
- LOICQ (1996)
J. L. (et J.H. Michel), *Esquisse d'une histoire linguistique de la Belgique dans l'Antiquité*, dans *BTD*, 68.
- LOICQ (2000)
Les Germains de César et la protohistoire des pays entre Meuse et Rhin, dans *Bull. de la Soc. nationale des Antiquaires de France*, 2000 [2003], pp. 192-195.
- LOICQ (2003)
Le «Belge» Viridomare et les Semigermains des Alpes Pennines dans *Hommages à C. Deroux*, III (coll. Latomus, 270; Bruxelles), pp. 294-313.
- LOICQ (2004)
Les Atuatuques et le nom antique de Tongres dans *BTD*, 76, pp. 369-392 (Nederlandse Samenvatting, pp. 393-395).
- LUND (1988)
A. A. L., *P. Cornelius Tacitus Germania* (Heidelberg).
- LUND (1991 a)
Gesamtinterpretation der Germania des Tacitus dans *ANRW*, II, 33, 3, pp. 1873 et s.
- LUND (1991 b)
Kritischer Forschungsbericht zur Germania des Tacitus, dans *ibid.*, pp. 1995-2027.
- MAYER (1957)
Die Sprache der alten Illyrier, I (Viennec).

- MELIN (1963)
B.M., *Zum Namensatz der Germanen* dans *Eranos*, 61, pp. 143-160.
- MUCH (1936)
R. M., *Das Problem des Germanennamens* dans *Fs. H. Hirt*, II (Heidelberg).
- MUCH (1937/1967)
*Die Germania des Tacitus*³ (Heidelberg, 1937; réimpr. 1967).
- NEUMANN (1998)
G.N., article *Germanen*, II, §10. Die Deutungen des Ethnonyms *Germani* dans *HOOPS*², XI, pp. 259 et s.
- NEUMANN (1999)
Germani Cisrhenani: die Aussage der Namen dans *Breck* (1999), pp. 107-129.
- NEUMANN (2000)
art. *Istwädonen (Istrionen)* dans *HOOPS*², XV.
- NORDEN (1923/1959)
E.N., *Die germanische Urgeschichte in Tacitus Germania*³ (Leipzig, 1923; réimpr. Darmstadt, 1959).
- NORDEN (1934/1962)
Altgermanien. Völker- und namengeschichtliche Untersuchungen (Leipzig, 1934; réimpr. Stuttgart, 1962).
- PEDERSEN
H. P., *Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen*, 2 vol. (Göttingen, 1909-1913).
- PERRRET (1949/1961)
J.P., *Tacite, Germanie* (coll. Univ. de Fr., Paris, 1949; 2^e éd. 1961).
- PICANIOL (1946/1973)
A. P., *Les Gaulois au Wurtemberg* dans *Bulletin de l'Association G. Budé*, n.s., n° 2 (décembre 1946), repr. *Scripta varia*, III (Bruxelles, 1973), pp. 106-117.
- PISANI (1949-1950)
V.P., *Intorno al nome dei Germani* dans *BzN*, 1, pp. 72-74.
- POKORNY
J. P., *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch* (Berne, 1959).
- REDING (1972)
L. R., *Les monnaies gauloises du Tetelbiurg* (Luxembourg).
- REICHERT (2001)
H. R., art. *Links rheinische Germanen* dans *HOOPS*² XVIII.

- RENDIĆ-MIOČEVIĆ (1956)
D. R.-M., *Neue epigraphische Belege für den Namen Germanus im illyrischen Namensgut Dalmatiens*, dans *Germania*, 34, pp. 237-243.
- RIESE (1914/1968)
Das rheinische Germanien in den antiken Inschriften (1914; réimpr. Groningen, 1968).
- RIVKS (1999)
J. B. R., *Tacitus Germania*, translated with Introduction and Commentary (Oxford).
- RIX
H. R., *Lexikon der indogermanischen Verben*² (Wiesbaden, 2001).
- ROSENFELD (1961)
H. R., *Germana vel ad monte und der Name der Germanen* dans *BNF*, XII
- RÜBEKEIL (1992)
L. R., *Suebica. Völkernamen und Ethnos* (Innsbruck)
- SCHULZE (1904/1966)
W. S., *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen* (Berlin, 1904; réimpr. 1966)
- SIERRA (1943)
G. S., *Appunti toponomastici sul Comitatus Auriatensis* dans *Riv. St. lig.*, IX, pp. 4-6 et 13-20
- SIERRA (1953)
Il comitatus Auriatensis, dans *Bollettino della Società per gli studi storici... della provincia di Cuneo*, 32, spéc. p. 10.
- SEYER (1979)
R. S., *Siedlungs- und Stammesgebiete in den Jahrzehnten um den Beginn unserer Zeitrechnung*, dans B. KRÜGER, *Die Germanen*³, 1 (Berlin-Est).
- STÄDELE (1997)
A. S., *Tacitus' Germania. Bericht über die Veröffentlichungen der Jahre 1976-1995 (Auswahl)* dans *Gymnasium*, 104, pp. 523-539.
- STEINHAUSER (1954)
W. S., *Herkunft, Anwendung und Bedeutung des Namens 'Germani'*, dans *Fs. D. Kralik* (Vienne).
- STEINHAUSER (1955)
Der Namensatz im Cap. 2. der Germania des Tacitus dans *Rheinische Vierteljahresblätter*, 20, pp. 12-29.
- STEINHAUSER (1956-7)
Der Name 'Germanen' im Süden dans *Zs. für deutsches Altertum*, 87, pp. 81-104.

- STOKES et BEZZENBERGER (1894) :
Urkeltscher Sprachschatz (Göttingen).
- TIMPE (1993/95)
D. T., *Der Namensatz der Taciteischen Germania dans Chiron*, 23, pp. 323-352. Repr. dans D. T., *Romano-Germanica. Gesammelte Studien zur Germania des Tacitus* (Stuttgart et Leipzig), pp. 61-62.
- TODD (1990)
M. T., *Les Germains aux frontières de l'Empire romain (100 av. J.C. - 300 ap. J.C.)*, trad. franç. (Paris).
- TOVAR (1950)
A. T., *Sobre las infiltraciones indoeuropeas en España dans Zephyrus* (Salamanque). I, pp. 33-37.
- VENDRYES (1919)
J. V., Chronique dans *RC*, 37, pp. 270-272.
- VENDRYES (1923)
Chronique des périodiques dans *RC*, 40, pp. 495-498 : controverse entre F. Hartmann et Ed. Norden à propos du nom *Germani* et du *Namensatz* de Tacite.
- VENDRYES et coll.
Lexique étymologique de l'irlandais ancien, continué par É. BACHELERY et P. Y. LAMBERT (1959 et s.).
- VON PETRIKOVITS (1999)
H. v. P., *Germani Cisrhenani* dans BECK (1999), pp. 88-106.
- WEISGERBER (1969)
L. W., *Rhenania Germano-Celtica* (Bonn).
- WENSKUS (1977)
R. W., *Stammesbildung und Verfassung²* (Cologne).
- WENSKUS (1999)
Über die Möglichkeit eines allgemeinen interdisziplinären Germanenbegriffes dans BECK (1999), pp. 2-21.
- WIEGELS (1998)
R. W., art. *Germani, Germania*, I. Historisch-ethnisch, dans *NP*, IV.
- ZACHERISSON (1928)
R. Z., *Germani. The name and its early history*, dans *Studia neophilologica*, 1.
- ZEHNACKER (1998)
H. Z., Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, livre III ; coll. des Universités de France (Paris).

Table des matières

1.	Propos liminaire	71
2.	Dépasser le <i>Namensatz</i> de Tacite	82
3.	Le témoignage des textes avant Tacite : des <i>Germani</i> rhéno-mosans aux Germains d'entre Rhin et Vistule	104
4.	Des « Germains » dans le sud de l'Europe ?	140
A.	Les <i>Oretani Germani</i> d'Espagne	140
B.	Le <i>Forum Germa[norum]</i> des Alpes piémontaises	143
C.	Des « Germains » dans les Alpes centrales ?	148
D.	<i>Germana</i> , un habitat bavarois du Moyen Âge	158
5.	Approche étymologique	165
A.	<i>Germano-</i> est une création ou une traduction romaine d'un nom indigène	166
a)	des Skires du bassin de la Vistule	169
b)	des Suèves du bassin de l'Elbe	169
c)	de la branche rhénane issue de Mannus	170
B.	Le nom est indigène et d'origine germanique	171
C.	Le nom est indigène et d'origine celtique ou proto- celtique	172
6.	Conclusions	196
	Notes additionnelles	201
1.	La question des sources de Tacite dans le <i>Namensatz</i>	201
2.	Les <i>Germani</i> d'Hérodote	202
3.	Le nom de personne <i>Germanus</i>	203
	Bibliographie	205

**TOPONYMIE
VAN HELEN-BOS**

**Een geschiedkundige
en toponymische studie**

DOOR

dr. Paul T.C. KEMPENEERS

INHOUD

1.	LEEUESE GEMEENTEN	219
1.1.	Zoutleeuw in Vlaams-Brabant	219
1.2.	De buurgemeenten	219
1.3.	Oude grenspalen	220
1.4.	Indeling in secties	220
1.5.	Het bodemgebruik	221
1.6.	Eenvoudige lieden	221
2.	NEDERZETTINGSNAMEN	223
2.1.	Helen als oude waternaam	223
2.2.	Bos in de struiken	224
2.3.	Rommaal in Helen	225
3.	VLOELEND EN STILSTAAND WATER	227
3.0.	Algemeen	227
3.1.	De Gete	227
3.2.	Eeuwenoude grachten	231
3.3.	Andere beken in Helen-Bos	233
3.4.	De bronnen van Helen-Bos	235
3.5.	Stilstaand water : Plas	237
4.	OVER BERG EN DAL	238
4.1.	De hoogten in Helen-Bos	238
4.2.	Inzinkingen in het landschap	238
5.	BOSSEN EN BOMEN	240
5.1.	Bosrooijingen	240
5.2.	Verdwenen bossen	240
5.3.	Alleenstaande homen	241
5.4.	Uitgestrekte boomgaarden	241
5.5.	Een schaarse wijngaard	242
6.	GRASLANDEN	243
6.1.	Alluviale gronden	243
6.2.	Malse Broeken	243
6.3.	De gemeenschappelijke vroente	244
6.4.	Beemd, een banale weide	244
6.5.	Weiden van een mindere kwaliteit	247
6.6.	Weidbenamingen in Helen-Bos	248
6.7.	Andere specifieke weidenamen	251

7.	AKKERLAND	256
7.1.	Kouter, oud cultuurland	256
7.2.	Verbindingen met land	257
7.3.	Verbindingen met veld	257
7.4.	Een aaneengesloten Blok	260
7.5.	Een oppervlakte als tweede lid	261
7.6.	Andere specifieke landbenamingen	261
8.	KERKELIJKE GEBOUWEN	264
8.1.	De Sint-Laurenkerk van Helen	264
8.2.	Een huis voor de pastoor	267
8.3.	De Kapel van Bos	267
8.4.	Het Klooster van de 7 weeën	268
8.5.	Twee kapellen voor Bethania	270
8.6.	Zorg voor de armen	272
8.7.	Grieken in het Begijnhof	272
8.8.	Oude en nieuwe kapellen	273
9.	BURGERLIJKE BOUWWERKEN	275
9.1.	Schaarse boerderijnamen	275
9.2.	De Molens van Helen	277
9.3.	Bruggen	278
9.4.	Andere constructies	280
10.	WEGEN EN VOETPADEN	281
10.1.	Type I versus Type II	281
10.2.	Algemeen benamingen	281
10.3.	De Hoofdwegen van Helen-Bos	282
10.4.	Secundaire wogen	288
10.5.	Verdwenen voetpaden	292
10.6.	Uitgang van de weiden	294
11.	ILLUSTRATIES	296
12.	AFKORTINGEN	302
13.	GERAADPLEEGDE BRONNEN	303
13.1.	Onuitgegeven bronnen	303
13.2.	Uitgegeven bronnen	310
13.3.	Kaarten en atlassen	312
13.4.	Tijdschriften en reeksen	314
14.	ATLAS	315
15.	KLAPPER	329

1. Leeuwse gemeenten

1.1. ZOUTLEEUW IN VLAAMS-BRABANT

Zoutleeuw behoort met zijn 7.832 inwoners (1 januari 2003) tot het arrondissement Leuven (Wegwijs, 2004, 191). Vanaf 1 januari 1995 maakt Zoutleeuw deel uit van de nieuwe provincie Vlaams-Brabant. Het Koninklijk Besluit (KB) van 31 maart 1970 voegde het kleine Dormaal toe aan Halle-Booienhoven. Op hetzelfde ogenblik gebeurde er een kleine grenscorrectie tussen Halle-Booienhoven en Halmaal, deelgemeente van Sint-Truiden (Lexicon der gemeenten van België, 1976). Hierbij werd de oude spoorweg naar Sint-Truiden de nieuwe grens (k. NGI 33/5-6, uitgave 1979, en 33/6 Noord, uitgave 2000). Het KB van 8 december 1970 vergrootte Zoutleeuw met Helen-Bos. De gemeente Zoutleeuw verkreeg zijn huidige oppervlakte echter door het KB van 17 september 1975. Zoutleeuw, dit is de stad met Helen-Bos, werd uitgebreid met Budingcn, en verder met Halle-Booienhoven waartoe al Dormaal behoorde (Lexicon, o.c.). Aldus bestaat Zoutleeuw uit de zuidelijke fusiegemeenten Dormaal en Halle-Booienhoven, het middendeel met de Stad en het landelijke Helen-Bos, en Budingcn in het noorden. Zie kaart 1.

1.2. DE BUURGEMEENTEN

Helen-Bos heeft een gemeenschappelijke grens met Budingcn in het noorden en grenst aan Zoutleeuw aan de oostzijde. Het dorp raakt Dormaal slechts over een kleine afstand, doordat Orsmaal met een inham Helen scheidt van Dormaal. Deze grillige grens bestaat nog altijd. Melkwezer vormt de westgrens van Helen. Ten slotte raakt He-

len-Bos in het noordwesten aan Drieslinter, certijds Neerlinter genoemd.

In 1661 werd Helen-Bos als een deel van Leeuw beschouwd. In genoemd jaar vormde de Reetsestraat tot aan de brug over 's-Hertogengracht de grens tussen Neerlinter (nu Drieslinter) en Leeuw (nu Helen-Bos): *de reetsche stracte tot aen de brugge ouer s'hertoghen gracht gelyck den pael tusschen neerlinther ende Leeuwe is afscheydende* (KAB 14.690, f. 5).

1.3. OUDE GRENSPALEN

Oudtijds heette een grens «paal». Een smalle strook heette in 1661 *de kaluere straet* (lees: Kalverstraat) en was toen *scheydende alsoo die paelen tusschen Leeuw* (dit is Helen-Bos) *ende Bungen* (KAB 14.690, f. 7v).

De Fransen verdeelden vanaf 9 vendémiaire van het jaar 4 (1 oktober 1795) de Belgische provincies in 9 departementen. Zoutleeuw maakte deel uit van het Departement van de Dijle en was de hoofdplaats van een kanton. Voor Helen-Bos werd een oplossing uitgewerkt op 14 thermidor van het jaar 11 (2 augustus 1803). Op 25 mei 1808 keurde de prefect het plan goed. Het proces-verbaal voor de definitieve afbakening werd opgesteld op 18 december 1827 (Wauters, 1887, p. 111).

1.4. INDELING IN SECTIES

Het kadaster verdeelt Helen-Bos in 3 secties. Op de kaart van Guiot telt sectie A of het *Boschveld* 236 percelen. Sectie B of het *gehucht Bosch* kent 302 nummers en sectie C of het *Dorp Heelen* 202. Sectie B met het gehucht Bos heeft de grootste oppervlakte. Bij Wauters zijn de bena-

mingen verkeer. In 1865 zijn de 740 nummers van de 3 secties door splitsing aangegroeid tot 820.

1.5. HET BODEMGEBRUIK

Als ik de gegevens van het bodemgebruik in 1834, aangehaald door Wauters in ha, a en ca, omzet in procenten, kom ik voor Helen-Bos tot onderstaande tabel. Hieruit blijkt duidelijk het agrarische karakter van Helen-Bos. Akkers en weiden vormen samen 96 % van het grondgebied. In tegenstelling tot Budingen bezat Helen-Bos geen bossen. In Budingen was in 1834 nog 10 % van het gebied bedekt met bossen en boomkwekerijen. Zie Kempeneers, Toponymie van Budingen.

<i>Bodemgebruik HBos 1834</i>	<i>ha</i>	<i>a</i>	<i>ca</i>	<i>procent</i>
Akkers	390	58	20	51,85
Moestuinen	02	79	20	0,37
Lusthoven		—	—	—
Weiden	334	23	70	44,37
Boomgaarden	03	73	20	0,49
Vijvers, poelen	—	03	60	0,01
Gebouwen	01	42	80	0,19
Kerkhoven	—	17	80	0,02
Wegen	16	29	30	2,16
Beken	04	05	70	0,54
Boomkwekerijen		—	—	—
Bossen				
Totaal	753	33	50	100,00

1.6. EENVOUDIGE LIEDEN

Helen-Bos was slechts dun bevolkt. De bevolkingslijst van 1796 geeft 83 personen + 33 kinderen beneden de

12 jaar, of een totaal van 116 (Jaar IV, p. 44v-45). Dit aantal is in 1844 gegroeid tot 179 (Tab).

2. Nederzettingnamen

2.1. HELEN ALS OUDE WATERNAAM

In 1794 werden de gehuchten Helen en Bos tot één gemeente samengevoegd. Gewoonlijk wordt voor Helen de grafie *Hildinam* uit 837 als oudste vorm opgegeven, met de verklaring uit Germaans *hille* «schuur» of *helde* «helling» (P. Avonds, in: Enc. van Vlaanderen, 1973, deel 3, p. 283, en Fr. Claes, in: Naamk. 1987, p. 53). Gysseling (1960, p. 469) kent de attestatie uit 837 niet, maar geeft wel als oudste vorm *Yelne* uit 1179, zonder verklaring.

Waarschijnlijk is Helen met een n-suffix ontstaan uit een waternaam. Gysseling noemt een aantal wortels van hydroniemen, zoals *kal-*, *kel-* «schitterend, uitbuigend», waaruit onder meer ontstonden Nederlands *helder*, Latijn *color* (Hand. 1982, p. 48, en 1983, p. 184). Door Germaanse klankverschuiving werd de Indo-Europese *k-* in de anlaut verschoven tot *h-*. Het prototype van de riviernaam, met n-suffix, is **kalina* of **kelina*. Beide vormen konden evolueren tot **helina* en later verdoffen tot Helen. De oude attestaties ondersteunen mijn hypothese. Voorbeelden: mei 1229 *apud Heelne juxta Lewis* (Bets, 1876, p. 220), 6 mei 1271 *Heelne* (De Ridder, in: Bijdr. I, p. 357), 8 oktober 1282 *ville de heelne* (KAB 10.934bis, f. 15), 1293 *prope heelene supra jaceam antiquam* (KAB 14.649, f. 73v).

In de 14de eeuw komen nagenoeg dezelfde vormen voor: maart 1321 *mathildis dicte bake [= genitief] de lewis in curia sua de heelne* (KAB 966, 30), 11 januari 1325 *infra helne et orsmale* (KAB 966, 32), 1330 *Helene* (KAB 14.649, f. 71), 1342 *willelmus de heelne* (SD 3, f. 257v), circa 1370 *prope helene* (R 44.699, f. 43v), 18 maart 1383 (nieuwe stijl) *onss dorps van heelene* (SG 7610, 42), 1383 *te heelne*

(KAB 10.934bis, f. 17), 1397 *retro ecclesiam de heelene* (KAB 3344, f. 2v).

Ook de 15de eeuw vertoont weinig wijzigingen : ca. 1400 *apud helene* (R 44.700, f. 75), 1456 *de helene ad orsmale* (SG 1520, f. 1), 1472 *Pauperes de helenne* (R 44.687). Pas op het einde van de eeuw verkort Helenc tot Heelen : 1498 *Heelen* (R 44.705, f. 42). Deze verkorte vorm wordt daarna algemeen : 1535 *Heelen* (KAB 19.597, f. 26v), 1590 *binnen Heele* (SG 3786), 1731 *bij heelen* (KAB 14.620, f. 9), enz.

Opmerking. De bekende kroniekschrijver Jan van Heelu, alias Jan van Leeuw, leefde in de tweede helft van de 13de eeuw. Heelu berust waarschijnlijk op een verkeerde lezing van Heelne. Het is daarom beter om de naam te schrijven als Jan van Helen. Een foto van het oudste afschrift van het ridderrepos bevindt zich in de Koninklijke Bibliotheek van Den Haag onder het nummer 76 E 23. Zie de afbeelding in Brabantse Folklore, nr. 281 (maart 1994), blz. 82.

2.2. BOS IN DE STRUIKEN

Bos, uit Germaans *busku-*, betekkende struikgewas, maar kende een betekenisontwikkeling van struikgewas tot de huidige betekenis «bos». De oude attestaties vertonen weinig variatie : 1 mei 1235 *sub Bosch et Budingen* (KAB 966, 1), 1293 *versus buscum* (KAB 14.649, f. 80v), 21 mei 1322 *inter lewis et buscum*, dit is «tussen Leeuw en Bos» (KAB 966, 31), 1383 *tuschen bosche ende wesere* (KAB 10.934bis, f. 12), 13 juli 1394 *in busco* (KAB 969, 194), 16 sept. 1400 *retro villam de busco prope buscum* (KAB 969, 218), 1499 *te bossche* (KAB 1217, f. 223v), 14 sept. 1537 *twelt te bosche waert* (SG 7610, 48). De verkorte vorm Bosch komt, naast Bossche, voor vanaf de tweede

helpt van de 16de eeuw : 1565 *tusschen bosschs ende die thienssche gheete* (Ro. 66, f. 13), 1634 *ontrent bosch rgt. die thiensche geete* (Ro. 65, f. 9v), 1643 *by Bosch int Haegensche broeck* (KAB 14.651, f. 368v), 1651 *Bossche, Bosche* (KAB 14.652, p. 12 en 301), 1731 *Bosch* (KAB 14.710, f. 37), 1747 *Boosch* (SG 2965), 1828 *het Gehucht van Bosch* (Kad. B), ca. 1860 *Bosch Hameau* (k. Popp). Sedert 1947 is *Bos* de normale schrijfwijze.

Enkel bij Bets (1887, I, p. 103) vond ik op 7 april 1431 in *Nemore seu Bosco* als vertaling van Bosch. *Nemus*, met genitief *nemoris*, betekent woud. Deze vertaling is zeldzaam. Bosch wordt volgens bovenstaande attestaties in het Latijn altijd vertaald als *Buscum* (acc.) of *Busco* (ablatief).

2.3. ROMMAAL IN HELEN

Rommaal : 1280 *henricus de rummala* (KAB 10.934bis, f. 17v), ca. 1370 *henricus scotte de rommale* (R 44.699, f. 56), 1383 *henricus de rummala* (KAB 10.934bis, f. 17), ca. 1400 *Walterus veltere ... te Rommale* (R 44.700, f. 75v), 1440 *Oliviers van Rummale* (Lh. 6, f. 166v), 1455 *retro rommale* (SG 2957), 1 juli 1457 *te rommale* (KAB 10.931, 469), 1461 *apud rummale* (SG 1520, f. 46v). Vanaf de 16de eeuw slijt de eind-e af, zoals in 1546 *by Rommael* (KAB 10.246, f. 8v), 1685 *aghter roumael* (SG 7531 nr. 34), 1706 *tot Rommael* (SG 2959, f. 4).

Het element *-maal* heb ik in Orsmaal en Dormaal (Kempeneers, 2004, 97) verklaard als een aflopende beuvelrug of dalwand langs een waterloop. Gysseling (1960, p. 772) verklaart *maal* als «zak > depressie», wat overeenkomt met Iers *mála* (met lange a). De a van Dormaal, Orsmaal en Rommaal was oorspronkelijk kort : *maal* komt eerder overeen met Iers *mala*, met de betekenis

«brow, slope, incline», dus een helling (O Dónaill, 1998). Rommaal ligt op de helling van de waterscheidingslijn tussen de Moesbeek en de Kleine Gete. In Orsmaal is het eerste lid te verklaren uit Germaans *hrussa* «paard». Orsmaal betekent dan «hellend terrein geschikt voor paarden». Rommaal sluit bij deze betekenis aan, als we het eerste lid verklaren uit Germaans *hrunþiz* «rund», zoals in Rombies bij Valenciennes en Rumbleke bij Roeselare (Gysseling, 1960, p. 857 en 871). Rommaal betekent aldus «helling geschikt voor runderen», wat met de geografische werkelijkheid overeenkomt.

3. Vloeiend en stilstaand water

3.0. ALGEMEEN

Sommige waterlopen vloeien in Helen-Bos en Budingen. Daarom heb ik ze alle op 1 kaart samengebracht. De waterlopen van Budingen en Helen-Bos behoren, op de Walsbeek na, tot het bekken van de Gete.

De provincie Vlaams-Brabant onderscheidt de bekkens op handige wijze met een systeem van 4 cijfers. De Gete met nummer 4.001 begint met een 4, net als al zijn bijrivieren. *Hoe hoger het getal, hoe kleiner de beek.* Zo heeft de Moesbeek het nummer 4.024, maar het bijriviertje hiervan, de Gorsc der Hazenberg in Melkwezer, het nummer 4.025. De belangrijker Kleine Gete daarentegen heeft het lagere nummer 4.003.

Voor een adequate beschrijving heb ik op mijn kaart 3 de waterlopen van Budingen en Helen-Bos genummerd van 1 tot 28. De waterlopen die enkel in Budingen vloeien, heb ik beschreven in mijn Toponymie van Budingen.

3.1. DE GETE

3.1.1. *De Tiense of Grote Gete [4.002 > 4.001]*

De Grote Gete [4.002] ontspringt in de gemeente Perwez nabij de Romeinse heerweg; kruist de wcg Namen-Tienen en besproeit volgende gemeenten: Geest-Gerompont, Mont Saint-André, Bomal, Jauchelette, Geldenaken, Sint-Jans-Geest, Hoegaarden, Tienen, Oplinter, Neerlinter, Drieslinter en Budingen, waar ze over korte afstand de grens vormt met Helen-Bos. Van aan de oorsprong tot in Budingen is de Grote Gete ongeveer 51 km lang. In Budingen vloeit ze samen met de Kleine Gete om in de Demer,

na een loop van 12 km, uit te monden in Halen. De verenigde Gete heeft het nummer 4.001.

Gete : 14de eeuw *ultra Jaceam, op de ghetē* (R 44.807, f. 16 en 17) in Tienen, 1400 *ultra jaceam* (R 44.686, f. 20) in Budingen, en verder in 1440 *die gheete* (Lh. 6, f. 273v), 1480 *den vliet vander gheten* (KAB 8394, f. 198v), 1530 *opte gheete* (Lh. 28, f. 422), 1547-1604 *die geet* (SG 6890, f. 7), 1729 *de geete* (Dal 12/5), ca. 1860 *Geet rivièrē* (k. Popp Helen-Bos), 1952 *De Gete nr. 4001* (AW).

De gewone benaming voor de Grote (en de Kleine Gete) is meestal Gete, in het Latijn Jacea.

Tiense Gete : 1480 *de thiensche gheete* (= onder Neerlinter) (KAB 8394, f. 193v), 1547 *die thiensche geet* (SG 6890, f. 7v), 1565 *die thienssche gheete* (Ro. 66, f. 13), 1587 *prope jaceam thenensem* (Vis. Z2), 1651 *die thiensche geet* (KAB 14.652, p. 309), 1680 *opde Thinsche gete in molenbrock*, onder Budingen (SG 7593, f. 34), en onder Helen-Bos op 3 aug. 1700 *op die tinsche gete* (KAB 1055, Helen-Bos), 1720 *die thiensche gete* (SG 6927, p. 53). Of met een omschrijving : 1574 *die gheete van thienen* (SG 6124, f. 60v), 1710 *die gheete van thienen* (KAB 8876, p. 4), 1820 *Geete de tirlēmont* (Tab).

Om de 2 Geten te onderscheiden kreeg de Gete die van Tienen kwam de benaming Tiense Gete.

Grote Gete. In 1631 verkregen de nonnen van Maagdendaal in Oplinter, door mangeling, een beemd gelegen *aen die groote gete* (Jacobs, MS 1). Andere attestaties : 1661 *naer die groote ghetē* (KAB 14.690, f. 5) onder Helen-Bos, en verder ca. 1778 *La G(rande) Geete Riv(ière)* (k. Ferraris), 1820 *la grande Ghète* (Tab), 1828 *Groote Geet Rivier* (k. Guiot), 1952 *Grote Gete nr. 4002* (AW).

De differentiatie met «groot» (tegenover klein dat later is geattesteerd) vond ik vanaf de 17de eeuw. De oudste vorm van de Gete dateert van 956 (kopie 13de eeuw): *villam Grimides* [= Grimde bij Tienen] *super fluvium Gattia*, in het cartularium van de abdij van Stavelot-Malmédy (Gysseling, 1960, p. 402). Gete is een voorhistorische waternaam. Volgens Gysseling is de oorspronkelijke vorm *Jatia*, die teruggaat op de stam *ajat* uit de wortel *ej*, *aj* «schitterend, inzonderheid roodbruin» (Gysseling, in: Hand. 1982, p. 52-53). Gete zou dan betekenen «de roodbruine [rivier]».

Volgens Devleeschouwer is Gete echter Oergermaans, met de betekenis «schrceuwster» (Devleeschouwer, in: Naamk. 1991, p. 142), zo genoemd wegens het geluid dat de rivier maakt. Deze uitleg klinkt vergezocht voor een rivier die enkel bij overstromingen lawaai maakt.

3.1.2. De Leeuwse of Kleine Gete [4.003]

De Kleine Gete vindt haar oorsprong nabij Ramillies op de plaats genoemd Bonne-Cens, op ongeveer 9 km van de oorsprong van de Grote Gete. Tot Orp-le-Grand heet ze met de Waalse naam *Jauche*, dit is Nederlands *Gete*. Ze besproeit achtereenvolgens de gemeenten Adorp (Orp-le-Grand), Pellen (Pellaines), Op- en Neerheilissem (Hélécinne), Ezemaal, Eliksem, Wange, Overhespen, Orsmaal, Hellen-Bos en Zoutleeuw. Na een loop van 36 km verenigt ze zich met de Grote Gete in Budingem.

Gete: 1256 *supra jaceam infra muros oppidi Liewensis* (SD 4, f. 228), dit is de Kleine Gete in Zoutleeuw, 30 dec. 1445 *juxta rommale ... Jaceam* (KAB 10.930, 439), 1498 *aende brugge te heelene rgt. ... die gheete* (R 44.705, f. 42), 1581 *die gete* (SG 2957), 1706 *den rommalschen molen rgt. die gete* (SG 2959, f. 4), 1820 *la Ghête* (Tab), ca. 1860 *Geet rivière* (k.

Popp). — In Helen-Bos en Zoutleeuw heet de Kleine Gete meestal gewoon Gete.

Leeuwse Gete : 1668 *op die Leeuwse Geete* (Ro. 57, f. 106), 1713 *bij die leeusche gete* (KAB 19.961, f. 3), 1720 *die watervliet comende uyt die leeuwsche gete naer het budinghen broeck* (SG 6927, p. 120), 1820 *Geete de Léau* (Tab), 1828 *Leeuwse Geet* (k. Boonaercts), 1847 *Leuwensche Gette* (ABu Budingen, dp 9).

Om een onderscheid tussen de 2 Geten te maken, heette de Gete die van Zoutleeuw komt de Leeuwse Gete.

Kleine Gete : 1820 *Ghète (la petite)* (Tab), 1828 *De Kleine Geet* (k. Guiot), 1952 *Kleine Gete nummer 4003* (AW).

In tegenstelling tot Grote Gete vond ik de kwalificatie met klein pas vanaf de 19de eeuw. Merkwaardig is dat de Kleine Gete in Rommaal werd aangeduid met Grote Gete : 1661 *de groote gete tot aen de molenstraet van Rommael* (KAB 14.690, f. 6).

3.1.3. De Leugenbeek

Leugenbeek : 1661 *de leuge beke* (KAB 14.690, f. 6v).

Verdwenen bijrivier van de Gete, nl. bijarm bij de Molen van Rommaal, te vergelijken met de Leugengete, aftaking bij de molen van Orsmaal. Leugen heeft de betekenis van «onechte» rivierarm.

3.1.4. De Oude Gete [4.104]

Oude Gete : 1293 *prope helene supra jaceam antiquam* (KAB 14.649, f. 73v), 1610 *op die oude gete* (SG 3784, f. 48v), 1645 (beemd) *aende Oude Gheet* (KAB 14.650, f. 127), 1661 *op die oude ghete tot op die groote (= nu Klei-*

ne) ghete (KAB 14.690, f. 6v), circa 1690 *la vielle gete*, onder Orsmaal-Gussenhoven (KAB 8619, nr. 15.), 1708 *die aude gete*, in verband met overstromingen (SG 2959, f. 4v), 1820 *Vielle Ghéte* (Tab), en 1884 *Oude Gheet* (AW Gussenhoven).

De naam verwijst naar de vroegere bedding van de Kleine Gete in Helen-Bos. In Orsmaal vormt de Oude Gete de grens met Dormaal en Helen-Bos, in de noordoostelijke hoek van de gemeente. In Helen-Bos mondt ze in de Kleine Gete uit. Zie waterloop 27 op kaart 3.

3.2. EEUWENOUDE GRACHTEN

3.2.1. 's-Hertogengracht [4.023]

's-Hertogengracht werd gegraven tussen 1221 en 1235 op bevel van de hertog van Brabant, vandaar de naam (Bets, Zoutleeuw, I, p. 66-67; De Mecheleer, 1997, p. 660). Ze begint tussen Neerlinter en Wommersom, besproeit Melkwezer en vloeit verder door Helen-Bos en Budingen, waar ze in de *Omleiding van de Molen* (1952, AW) uitmondt. Op mijn kaart 3 is 's-Hertogengracht aangeduid als waterloop 3.

Fovea ducis. De gracht wordt voor de eerste keer vermeld op 1 mei 1235 als (*juxta*) *foveam ducis*, bij de beschrijving van de goederen van de Sint-Sulpitiuskerk in Zoutleeuw (KAB 966, oorkonde 1). Toch vinden we in het Latijn meestal *fossa* of *fossata*: circa 1370 *supra fossata domini ducis* (R 44.699, f. 30), 1397 *prope fossam ducis* (KAB 3344, f. 16v), als vertaling van 's-Hertogengracht.

's-Hertogengracht: 1383 *op shertoghen gracht* (KAB 10.934bis, f. 16v), 1478 *supra fossatum dictum tshertogen-gracht* (SG 1520, f. 67), 1530 *opt tshertoghen grecht te buedin-*

gen (Lh. 28, f. 422v), 1540 *abeelen op den tsertoghen gracht* (KAB 1219, f. 5v) onder Helen-Bos, 1565 *den vliet genaemt t hertoghen gracht* (Ro. 66, f. 3), 1569 *op t sertoghen gracht* (SG. 6543, f. 6), 1646-1700 *s'hertogen grecht* (R. 44.714, nr. 44), 1718 *s'hertoghen gracht* (Dal 12/1, f. 45v.), 1820 *s'hertogen Gragt* (Tab Helen-Bos), 1828 *s'Hertoghen Gracht* (Kad. B, blad 2 Helen-Bos), 1847 *Satigrat* (ABu Budingen, dp 9), 1952 *'s Hertogengracht nr. 4023* (AW).

De volksmond heeft de waterloop verbasterd tot *Sattekesgracht* (Hendrickx, in: Brab. folkl. 1931-1932, p. 101). Deze dialectische uitspraak vinden we al terug als *Satigrat* in de Atlas der Buurtwegen in 1847.

3.2.2. Een indrukwekkende Vloedgracht [4.093]

Vloedgracht: voor Brabant 4.093, heet op 1 mei 1235 in vertaling *juxta ... foveam aque currentis* (KAB 966, oork. 1), maar in 1310 *fossatum dictum vloetgracht* (KAB 14.719, f. 75), en verder onder Helen-Bos: 1561 *aende gebrande brugge rgt. de vloetgracht* (SG 2973bis), 1661 *lanxt de vloetgracht tot op de kemmerstraete* (KAB 14.690, f. 4), 1729 *de vloetgracht* (Dal 12/5), circa 1771 *Vloet Ruisseau* (k. Ferraris), 1820 *Vloedt Gragt* (Tab), 1828 *Vloed Gracht* (k. Guiot), 1843 *De Vloetbeek Ruisseau* (ABu Zoutleeuw), ca. 1860 in Helen-Bos *De vloet gracht ruisseau*, maar in Zoutleeuw *Coulant d'eau* (k. Popp).

Gewoonlijk zijn Vloedgrachten in het Brabantse gebied weinig opvallende, kunstmatig aangelegde grachten om overtollig water af te voeren. In Helen-Bos is de Vloedgracht indrukwekkender dan de Kleine Gete. Ze behoedt de stad Zoutleeuw permanent voor overstromingsgevaar. De Vloedgracht verlaat met veel gedruis de Gete, vormt de grens met Helen-Bos en vloeit verder doorheen deze ge-

meente om net voor Budingen weer aansluiting te zoeken met de Kleine Gete.

Vloed, ook uitgebreider als Vloedgracht, is een typisch Brabants woord. De grootste concentratie van *Vloed*-toponiemen bevindt zich ten zuiden van de DD-lijn (Dijle-Demer). *Vloed* is een afleiding van Indo-Europees *pleu-*«vloeien» (Pokorny, 1959, 835), ablatend Germaans *flo-*, uitgebreid met Germaans *d-*suffix. In ons gebied werden veel Vloedgrachten vertaald als *Coulant d'eau*, later hervertaald als *Waterloop*. Door verfransing en hervertaling ging de benaming Vloedgracht op veel plaatsen verloren.

3.2.3. *Leigracht 14 als grens*

Leigracht (14): 1969 *Leigracht (Loopgracht) 4.022* (AW).

Dit is de vroegere **Loopgracht** op de grens van Helen-Bos, de voortzetting van de Grondgoot nummer 8 die onder de Gete doorloopt (zie Kempeneers, Toponymie van Budingen, 2005). Voor Vlaams-Brabant is dit het eerste deel van waterloop 4.022. Het tweede deel komt overeen met Leigracht 15, die vroeger een afzonderlijke waterloop was. De nummers 14 en 15 werden verbonden, zodat waterloop 4.022 nu uitmondt in de Graasbeek.

3.3. ANDERE BEKEN IN HELEN-BOS

3.3.1. *De Moesbeek uit Melkwezer [4.024]*

Moesbeek: 1709 *die Moesbeecke* (SG 2964), 1719 *int Craeshoeck rgt. ... die Moesbeke* (SG 2959, f. 13v), 1729 *in het reijt ... Moes-Beecken* (Dal 12/5), 1733 (onder Melkwezer) *de vliete oft de moesbeke* (SG 3885), 1748 *de moesbeek* (SG 2959, f. 6), 1754 *Scholieren (= A 190) ouer het moes-*

beeccken (Dal 12/4, f. 14v), 1787 *de moesbeecke* (KAB 1045, p. 25), 1820 *Moes Beke* (Tab), 1828 *Mous Beek* (k. Guiot), ca. 1860 *Moons beek* (k. Popp).

De Moesbeek begon eertijds aan het Waterhof onder Melkwezer en vloeide naar de gemeente Helen-Bos, waar ze in 's-Hertogengracht uitmondt. Zie waterloop 25 op kaart 3. Thans is de gracht van het Waterhof verdwenen. De Moesbeek is nu een deel van de gracht en tevens de voortzetting van de Gorse van de Keiberg, ook Gos genoemd (Kempeneers, 2004, 117-119). De beek dankt haar naam aan de Morsborn, die ik bespreek bij de bronnamen.

Rijt : 1330 *juxta rijt, terra que vocatur rijt* (KAB 14.649, f. 71 en 80v), 1587 *een pleck bemps geheeten het ryt* (Vis. Z2), 1661 *landt geheeten t'reet, bempden geheeten t'reijt* (KAB 14.690, f. 3 en 3v), 1691 *eenen boomgaert nu landt jnt boschvelt genoempt t'reijt* (SG 7531 nr. 86), 1729 *in het reijt ... Moes-Beeccken* (Dal 12/5).

Zoals Rijn is Rijt afgeleid van de Indo-Europese wortel *rei- «stromen» (Kempeneers, 1982, 805 met bibliografie). In onze regio is de beeknaam al vlug overgegaan op het omringende land. In Helen-Bos is Rijt zeker de oude naam van de Moesbeek, maar in 1330 is het al een landnaam. Rijt is ook de naam van het Klein Bosveld. In 1754 bezaten de Scholieren een perceel *in t reijt*, namelijk B 83, en een ander perceel *bouen het reijt*, dit is B 99 (Dal 12/4, f. 13v). Zie kaart 8.

3.3.2. *De Hazelaar* *aan de Dormaalsebeek [4.100]*

Dormaalsebeek. Met omschrijvingen : 1 mei 1235 *juxta amnem venientem ex dormael* (KAB 966, 1), of in 1646 *die Beke Leydende van Dormael naer Leeuwe*, naast *die beke*

comende van Dormael naer Leeuwe (R 44.714, nr. 58 en 75), 1723 *die beke van Dormael* (SG 2959, f. 18v). Met vooropgeplaatste gemeentenaam Dormaal: 1771 *Dormaelsche Beek* (k. Ferraris), 1776 *bij de Dormaelsche beke* (R 4140, f. 28), 1820 *Dormael Beke* (Tab), 1828 *Dormaelsche Beek* (k. Guiot), ca. 1860 *Dormaelsche beek ruisseau* (k. Popp).

De Molenbeek ontspringt in Walshoutem, op de hydrografische kaart van Vlaams-Brabant genummerd 4.100. Wegens de watermolen in Walsbets, maar vooral wegens de bekende Molen van Roofdingen, ontstond al vlug de samenstelling Molenbeek (Kempeneers, 2003, 55). Deze benaming is heden nog in gebruik en geldt dan voor de hele bovenloop van de Dormaalsebeek (Kempeneers, 2000, 33-38). Aan de Pas komt ze Zoutleeuw binnen. Ze mondt rechts in de Kleine Gete uit, op de grens van Zoutleeuw en Helen-Bos. Zie waterloop 28 op kaart 3. Al heel vroeg heet de beek gewoon «de rivier komende van Dormaal», Deze omschrijving leidde ten slotte tot de benaming Dormaalsebeek.

Hazelaarbeek: 1661 *naer de heselere beke opwaerts*, en *Helesele beke* (= verschrijving voor Heselere) (KAB 14.690, f. 6 en 6v), 1731 *de Hazelaere beke* (KAB 14.620, f. 9), 1748 *de heselaere becke* (SD 489, nr. 43).

Benoeming naar een hazelaar aan de beek. Eénmaal vond ik in 1601 *den vliet genaempt den horzels* (SG 1520/2, f. 23v), met horzel, een vervorming van hazelaar, of horzel «grote vlieg»?

3.4. DE BRONNEN VAN HELEN-BOS

De concentratie van bronnamen is uitzonderlijk groot ten zuiden van Dijle en Demer. Op kaart 33/1-2 van het NGI uit 1962 staan op het grondgebied van Helen-Bos nog

talrijke bronnen aangeduid. Het gewone woord is *borne*, later *born* en soms afgesleten tot *bon*. De bronnen zijn door een voorbepaling nader omschreven.

Morsborn: 1293 *inter wesere et morsborne* (KAB 14.649, f. 80), 1321 *prope moersborne* (KAB 1023, f. 1v), 1330 *versus morsborne* (KAB 14.649, f. 71 en 80), 4 maart 1370 *pratun situm supra morsborne* (KAB 968, 132), 25 feb. 1394 *prope moersborne* (KAB 969, 193), 17 okt. 1412 *int bosvelt ... by den moesborn* (KAB 970, 262), 29 juli 1420 *morsborn* (KAB 10.928, 337), 10 mei 1428 *prope moirsborne* (KAB 971, 331), 1539 *inden moirsborne* (SG 2973 bis), 1587 *byden moesborne* (SG 2973²), 1731 *de moersborne* (KAB 14.620, f. 21).

De Morsborn was dikwijls de naam voor de omgeving van de Moesbeek. Het eerste lid is verwant met moor/moer «slijk, slik, veengrond».

Onze-Lieve-Vrouwborn/Vrouwborn: 1426 *by onser vrouwen borne* (SG 6055), 1470 *jn helen supra fontem beate marie* (SG 1520, f. 57v), 1546 *op onse lieuer vrouwen borne*, in het Frans *sur la fontaine de nostre dame* (KAB 10.246, f. 6v en 42), ca. 1650 *aenden vrauwen borne* (SG 3904, f. 16v), 1719 (3 zillen) *tot heelen aen de vrou borne* (SG 2959, f. 6v), ca. 1730 *ontrent O.L.V. borne* (SG 3909, f.25), 1731 (Heelen) *den wegh gaende naer orsmael rgt. ... L. Vrouw borne* (KAB 14.620, f. 3).

Deze bron, verbonden met een heiligennaam, ligt aan de oorsprong van de Lievevrouwbeek in Orsmaal. Ze werd genoemd naar een eigendom van het Onze-Lieve-Vrouwaltaar van Orsmaal (Kempeneers, 2004, 124). De beek mondt op de grens met Helen-Bos in de Kleine Gete uit. Zie kaart 12.

Sint-Jansborne: 1321 *prope Sinte Jansborne* (KAB 1023, f. 16), 26 juli 1349 *non longe a fonte dicto sinte Jans-*

borne (KAB 967, 91), 1369 *in campo prope uel superius fontem sancti johannis de heelne* (SG 2957), 1397 *in heelene juxta fontem Sancti Johannis* (KAB 3344, f. 7v), 1440 *te heelen op sinte Jans borne* (Lh. 6, f. 170), 1487 *omtrint sint Jansborne* (SG 1520, f. 32v), 1546 *op die strate die te Sinte Jans borne gaet*, of in het Frans *sur la rue qui vat vers la fontaine de saint Jehan* (KAB 10.246, f. 8 en 44v), 1587 *hendrick luyten van synen huys ende hoff gelegen by sint Jansborne* (Vis. Z2), 1651 *by St Jans Borne rgt. den wech van Heelen naer Orsmael* (KAB 14.652, p. 5), 1746 *ontrent Sinte Jansborne* (SG 3903, f. 26). De bron lag op C 135, langs de huidige Jan van Heelustraet, nog aangeduid op de kaart 33/1-2 uit 1962.

3.5. STILSTAAND WATER : PLAS

Kwadeplas : 1 mei 1235 *sub Bosch juxta den quadenplas* (KAB 966, 1), 1661 *de kemmerse straete nu geheeten den quaden plas* (KAB 14.690, f. 3v), ca. 1700 *ontrent den quayenplas* (SG 2973), 1754 *den quaden plas oft de kemestraet* (Dal 12/4, f. 13v).

De Kwadeplas lag bij de Mancschijn in de omgeving van B 227 aan weg 7 in Helen-Bos. Zie kaart 8 en 11.

4. Over berg en dal

4.1. DE HOOGTEN IN HELEN-BOS

De hoogteverschillen in Helen-Bos zijn weinig uitgesproken. Bergbenamingen komen derhalve nauwelijks voor.

Groenbergskén: ca. 1700 *ontrent het groenbergshken* (SG 2973).

Benaming voor een kleine verhevenheid van 32,5 meter (zie kaart NGI 33/1-2) in het Klein Bosveld in Helen-Bos.

Zavelberg: 1731 *in t'Weservelt op den Savelbergh ontrent den Linterschen wegh* (KAB 14.710, f. 39).

Zavel = zand. Benoeming naar de aard van de bodem. De Zavelberg, een heuvelrug tussen de Wouwerbeek in Melkwezer en de Moesbeek, is een uitloper van de Hazenberg.

Opmerking. Mertshuffel onder Helen-Bos is geen hoogte. Zie hiervoor bij de grasbenamingen.

4.2. INZINKINGEN IN HET LANDSCHAP

Ketelken: 1599 (beemd) *tot Rommael genaempt het ketelken* (SG 1520/2, f. 16), 1724 (beemd) *bij rommael genaempt het ketelken* (SG 2973/3 p. 61).

Ketel is in de toponymie bekend als terreinwoord voor een min of meer uitgesproken inzinking. In Helen-Bos vond ik zulke inzinking in Rommaal.

Kuit. Een inzinking in de bodem, bijvoorbeeld veroorzaakt door ontginning, heet *kuit*. Het Middelnederlands Woordenboek kent het woord in deze betekenis niet. In onze regio komt het onder meer voor in Hakendover, Hoe-

gaarden, Kumtich, Oplinter, Goetsenhoven, Landen en Melkwezer.

Mergelkuit : (onder Melkwezer) 1315 *in mergelcuite* (SG 7610, 23 en KAB 989, f. 66), en in het Latijn van 1330 *juxta fossam marlosam* (KAB 14.649, f. 80v). In Helen-Bos : 1599 *jnde mergelcuyte by wesere* (SG 2957), 1691 *tot Ouerbroeck ontrent de mergelcuijte* (SG 7531 nr. 176), 1709 *inde melgercuyt* (SG 2964).

Mergel diende om het land te bemesten. Dikwijls hoorde mergelen tot de condities van verhuur, zoals in Goetsenhoven. Zo noteerde ik uit een conditie van 15 maart 1564 dat men moest *eenen arbeyder setten om dese voorschreven landen te helpen mergelen te weeten den mergel wagel te helpen layen ende ontlayan* (Kempeneers, Goetsenhoven, 2002, 34-35). In Melkwezer lag de Mergelkuit tussen de huidige Stationsstraat en de Wouwerbeek. Op 21 april 1384 sloten de abdij van Oplinter en Peter Zabel uit Helen een akkoord om samen de groeve te ontginnen (KAB 10.926, 186). De Mergelkuit liep verder tot in Helen-Bos.

5. Bossen en bomen

5.1. BOSROOIJINGEN

Rot : 1651 *byt Rot* (KAB 14.652, p. 53), 1703 *in het rott geleghen naer den wauwer toe* (SG 2959, f. 2). Oudere attestaties vond ik onder Orsmaal : 1440 *jnt Rot* (Lh 6, f. 171), en onder Melkwezer, 1598 *jnt rot* (SG 3891, f. 1).

Het meest voorkomende woord voor een bosrooijing is Rot. Het Rot is de naam voor een groot gebied dat zich uitstrekt over drie gemeenten. Vanuit Orsmaal gezien liep de verdwenen Minnenweg naar het Rot : 1569 *op den minnenwech, wt orsmael nae trot ende nae lewe gaende* (SG 3903, f. 47). Deze Minnenweg liep verder naar Helen. In Melkwezer loopt de Moesbeek volgens de Atlas in 1820 doorheen het Rot. Let ook op de toponiemen in Wezer als het «Veld achter het Rot» en de «Rotweiden». Zo krijgen we een idee van het grote bos dat eertijds werd gerooid (Kempeneers, 2004, 136).

5.2. VERDWENEN BOSSEN

In de helft van de 19de eeuw was circa 1/10de van Budingen met bossen bedekt. In Helen-Bos echter waren alle bossen verdwenen. De algemene benaming was *bosch*, uit Germaans *busku-*, in het Latijn *buscus* : 1330 *ultra roeram ad buscum* (KAB 14.649, f. 81). Zoals ik bij de nederzettingsnaam Bos heb vermeld (2.2), betekende bos oorspronkelijk struikgewas. **Boskens**, 1709 *in die boschkens* (SG 2964), is de enige bosnaam die ik in Helen-Bos heb gevonden. Wel komen enkele opvallende bomen als merkpunt voor.

5.3. ALLEENSTAANDE BOMEN

Eik : 1536 *jnt boschvelt aen die eyckt* (SG 2957), 1576 *jnt boschvelt aen deyceke* (SG 2973bis), 1651 *niet wyt vanden eycke te Bos* (KAB 14.652, p. 12). Alleenstaande eik in het gehucht Bos.

Hazelaar : 1539 *den haselere* (SG 2973bis). – Hazelaar, waarnaar de Hazelaarbeek werd genoemd.

Kerselaar : 1685 *tot Rommael rgt. die kerselaer* (SG 7531, nr. 4). Gesitueerd bij de Gete in Rommaal.

Linde : 1708 *aen die linde tot heelen* (SG 2959, f. 4v). Deze linde stond aan het kruispunt van de Jan van Heelustraat en de Kruisveldstraat, op C 20. Hij waaide in 1918 om.

Wilden Appelaar : 1610 *den wilden appelaer* (SG 3784, f. 5), 1661 *den wilden appeleer* (KAB 14.690, f. 5v en 7), 1997 *Wilden Appelaer* (Kad). – Benaming voor een beemd op B 237 nabij de Mertshuffel (kaart 11).

Wilgekens : 1546 *aende wielegens, empres les sauls* (KAB 10.246, f. 8v en 45v). – Hetzelfde handschrift situeert de Wilgen onder Melkwezer (Kempeneers, 2004, 142).

5.4. UITGESTREKTE BOOMGAARDEN

Een boomgaard, in het Latijn *pomerium* (letterlijk appelgaard), is een omheinde weide beplant met fruitbomen en vlak bij de woning gelegen. De geciteerde boomgaarden hebben meestal geen aparte naam, tenzij de vermelding van de eigenaar. Op C 125a, tegenover de Sint-Laurenskerk, lag de *boomgaard* van Henricus Lenaerts, burgemeester van Helen-Bos. De boomgaard bij de hoeve Lenaerts was 1 ha 10 a 90 ca groot. Verder vond ik slechts 1 specifieke benaming.

Opperste Boomgaard. In 1587 grensde een beemd van Anna Kempeneers, het Rijt genoemd, aan *den oppersten bogaert* (Vis. Z2).

5.5. EEN SCHAARSE WIJNGAARD

Budingen beschikt over hellingen die naar het zuiden zijn gericht. Toch heb ik hier geen enkele aanduiding over wijngaarden gevonden. Maar in Helen-Bos, dat zoveel vlakker is, herinnert de Wijngaardstraat aan de vroegere wijnbouw op het Zwartveld en het Kruisveld.

1498 *inde Reetse* (R 44.705, f. 13v), 1546 *jnden hoecke by den Rytsel* (KAB 10.246, f. 28), 1549 (betaald om bomen te halen) *in die retse* (De Mecheleer, p. 438), 1652 *jnde reetse te Neerlinter weert* (SG 7531 nr. 2), 1661 *de gebuystraete comende van de Reetse* (KAB 14.690, f. 3). Reetsen is een afleiding van reet, bijvorm van riet, zoals in Kuntich (Kempeners, in : Nk. 1993, 156 en 173).

6.3. DE GEMEENSCHAPPELIJKE VROENTE

Vroente is een afleiding van vroom «van de heer» en vandaar «openbaar». Vroenten konden echter privé-bezit worden. In Helen-Bos lag in 1661 een blok *vroente geweest synde*, dat toen eigendom was van de erfgenamen van meester Adriaen Hollanders. Deze voormalige vroente grensde aan de Vloedgracht en de Kokerolle (KAB 14.690, f. 4v) en komt dus overeen met B 234 en omgeving (zie kaart 11). In hetzelfde jaar was *eenen bempt genoemt vroente ... thiende vrije*. Deze vroente hoorde toe aan Willem van Hall en grensde aan de Brazestraat (o.e., f. 7 v^o-8), overeenkomend met perceel B 250 (zelfde kaart 11).

6.4. BEEMD, EEN BANALE WEIDE

Beemd komt waarschijnlijk uit *ban-made*, een banale, dit is gemeenschappelijke hooiweide, met *ban* «rechtsgebied» en *made* «weide» (Etym. wdb., 2003, 244). Het is in Helen-Bos, zoals elders in Oost-Brabant, het meest gebruikte woord voor grasland. Een beemd is meestal grasland van goede kwaliteit, maar heeft minder waarde dan een broek. Beide woorden worden echter dikwijls verwisseld.

6.4.1. *Benoeming naar een eigenaar*

Griekenbeemden : 1661 *in die griecke bempden* (KAB 14.690, f. 8).

Zo genoemd naar het Hof van Grieken. Oorspronkelijk lag Grieken op het grondgebied van Helen-Bos. Vergelijk : 1 mei 1235 *sub bosch juxta dominum de grieken* (KAB 966, 1), en 1247 *prochie de heelne in locum vocatur grieken* (KAB 14.719, f. 5v). Volgens de overlevering werd op de plaats Grieken in 1242 een Begijnhof gesticht (uitgebreid bij Kempeneers, Zoutleeuw, 2003, p. 95-96).

Kapittelbeemd : 1661 *capittel bempt* (KAB 14.690, f. 7v). – Beemd in Helen-Bos, vroeger eigendom van het kapittel van Zoutleeuw.

Marselaersbeemd : 1661 *marselaers bempt* (KAB 14.690, f. 7v). – Beemd nabij de Vloedgracht in Helen-Bos. Vgl. 1707 *in den Molendyck rgt. Masselaert*, onder Orsmaal (SG 2959, f. 4v). – Marselaer is een persoonsnaam, volgens Debrabandere (2003, 822) afgeleid van een plaatsnaam met de betekenis «open plaats in een bos aan een grensscheiding».

6.4.2. *Benoeming naar een constructie*

Bruggebeemd : ca. 1400 *prati apud pontem de helene dictum den bruggebeempt* (R 44.700, f. 75), ca. 1470 *den brugbeemdt* (R 44.703, f. 89v). – Weide op C 108, naast de Getebrug (kaart 12).

Molenbeemd : 1539 *den molenbempt* (SG 2973bis), 1708 *twee boenderen bempts ... geheeten den molen bempt* (SG 2959, f. 4v). – Beemd tussen de Gete en de Oude Gete. In 1708 was deze beemd van 2 bunders eigendom van de heer Wachtendonck.

Gaarbeemd : 1586 *by de gaerbempt* (KAB 14.667, f. 26), 1645 *vanden maeneschiyn oft garenbempt* (KAB 14.650, f. 125v). - Weide in Bos bij het begin van de Melkweg (zie kaart 8). Gaar = valgader, afsluiting.

6.4.3. Benoeming naar een eigenschap

Bergbeemd : 1480 thoff van Rummale metten huysengen ende drye bempden te weten *den berchbeempt* ... (SG 1520, f. 71). - Beemd in Rommaal.

Borgelbeemd : jan. 1416 inter opidum lewense et villam de heelene dicto *borgelbeempt* (KAB 10.928, 317). - Beemd bij de Borgel (= weide in Budingen), maar op grondgebied Helen-Bos. Borgel wordt gewoonlijk verklaard als een bosnaam, uit borg «berk» + lo «bosje op hoge zandgrond». Deze verklaring gaat in Budingen niet op. Juister is lo te verklaren uit Germaans **lahwa* «moeras, drassige bodem, broekland, natte weide» (Van Osta, 2001, 6). Het eerste lid borg is burg «burcht», dat verwijst naar het verdwenen gehucht Hever in Budingen.

Hoekbeemd : ca. 1590 *den houcbempt op de vloitgracht* (R 44.710, nr. 149), 1646-1700 *den hoeckbempt* (R 44.711, nr. 149). - Gesitueerd onder Bos aan de Vloedgracht bij de weg die leidt naar de Mertshuffel.

Korenbeemd : 1731 *den Cornbempt* (KAB 14.620, f. 20). - Beemd op C 161 nabij de Drie Schouwen en de Molensteeg. Idem als Rondebeemd.

Lange Beemd : 1746 *den langen bempt* (SG 3903, f. 28v). - In 1746 vijf zillen groot, gesitueerd in Helen.

Rondebeemd : 1706 *den ronden bempt rgt. de molenstege* (SG 2959, f. 3 en 4). - Opvallende ronde weide op C 161, eigendom van kapitein Novelino of Novelinx. Cf. Korenbeemd.

Vlaasbeemd : 1456 *vlaesbeempt* (KAB 14.649, f. 4v), 1459 (bijden wech daermen te surpel wert gaet) *der vlaesbeempt* (KAB 14.650, f. 9). – Idem als Vlaas op B 215 in Helen-Bos.

6.5. WEIDEN VAN EEN MINDERE KWALITEIT

6.5.1. *Aard* : *weide en gebied*

Een aard is volgens Van Osta (Naamk. 1989, 129) vochtig, woest terrein, ongeschikt voor de akkerbouw en o.a. gebruikt als veeweide. Mogelijk is **Aard**, 1546 *aende aerde* (KAB 10.246, f. 8v), in Helen-Bos zulke veeweide.

Aard heeft nog een andere betekenis, die ik in mijn Toponymie van Orsmaal-Gussenhoven al beschreven heb (Kempeneers, 2004, 84-85). In 1546 poogde de rentmeester van Rameien (= La Ramée) het grondgebied te verdelen in velden. Hij begint in Orsmaal-Gussenhoven en gaat dan verder naar Melkwezer en Helen-Bos. Een geheel van bouwlanden, gelegen tussen hoofdwegen, noemt hij kouter of aard. Zo spreekt hij van *dander deel vanden seluen aerde oft coutere*, namelijk de Wouwer op de zijde van Wezer, enz. In de Franse vertaling lezen we *champaignne ou saison* (KAB 10.246, f. 2, 12v en 33). Saison is te begrijpen als «saisine, puissance» (Greimas, 201, 540), dus als het bezit of de landerijen van een persoon of een instelling.

Dezelfde betekenis heeft *aard* in Budingen, bij de beschrijving van de landen van het Hof Terhagen (Kempeneers, Top. van Budingen, 2005). De abt somt een aantal eigendommen op die bij elkaar gelegen zijn in een bepaald gebied van Budingen. Zulk gebied noemt hij een *aard*.

6.5.2. *Dries, een schrale weide*

Dat dries in onze regio een schrale weide aanduidt, blijkt duidelijk uit een attestatie uit 1712. De pastoor van Budingen merkt dan op dat zijn drie zillen dries *niet en kunnen verhuert worden om dat de grondt niet randeert dan sleght en quaet gras* (KAB 2673).

Dries, in 1659 *Den Dries* (k. Averbode), komt in Bos overeen met perceel A 197 + A 197bis naast de Moesbeek (zie kaart 6). Soms is dries synoniem van **Dreft**: 1729-1754 *eenen driesch ofte dreft* (Dal 12/4 f. 12), 1729 *Stracte van de maneschijn naer de drefte* (Dal 12/5), weide van de Scholieren van Zoutleeuw op B 214 en B 216 in Bos (zie kaart 8), in 1997 genoemd *Scholieren Dreeft* (Kad).

Meestal wordt dries nader bepaald, ofwel door een adjectief ofwel door een substantief als specificans.

Drogen dries: 1703 *den drooghen driesch* (SG 2959, f. 7v), 1719 *den drooghen dries* (SG 2959, f. 13v). – Dries gesitueerd in het Rommaals veld in Helen.

Grote Dries: 1720 *den grooten driesch* (SG 2973/3, p. 25). – In 1720 dertien zillen groot, gesitueerd in Helen aan de Gete in Rommaal.

Sint-Leonartsdries: 1651 (Bossch) *achter St Leonarts dries* (KAB 14.652, p. 13), 1787 *st leonars dries* (KAB 1045, p. 10). – Eigendom van de Sint-Lenaartskerk van Zoutleeuw, gesitueerd onder Bos in de nabijheid van de Vecweide.

6.6. WEIDEBENAMINGEN IN HELEN-BOS

Toponiemen gevormd met weide zijn meestal jong. Uitzonderingen op de regel vormen de Koppelweide en de Veeweide.

Kalverweide : 1729 *kaluer weijde* (Dal 12/5), 1754 *de kaluer weijde, het Kaluer weijken oft steeghsken* (Dal 12/4, f. 11v en 12). — Perceel 7 in het kaartboek van de Dalscholieren, dit is de smalle strook, voorheen een weg, in het noorden van perceel B 276 onder Bos op de grens met Budingen. Idem als Koeiestraat en Kalverstraat.

Kareelweide : 1729 *Careel weyde* (Dal 12/5), 1754 *eene weijde nu landt de Careel weijde* (Dal 12/4, f. 11). — Perceel 3 in het kaartboek van de Dalscholieren : oostelijk deel van B 259a, grenzend aan de Vloedgracht. Kareel : zo genoemd naar een kareeloven aldaar.

Koeiweide : 1729 *Koije weijde* (Dal 12/5, p. 5), 1754 *de scholieren met henne koije weyde* (Dal 12/4, f. 19v). — Perceel B 282 en het noordelijk deel van B 284 onder Bos. Zie ook Vetweide.

Grote Koeiweide : 1729 *grote Koije weijde* (Dal 12/5), 1754 *de scholieren met de groote koije weijde* (Dal 12/4, f. 11), *de groote koije weijde oock berauw oft manspriesters genoemd* (Dal 12/4, f. 11v). — Perceel 4 in het kaartboek van de Dalscholieren, overeenkomend met : B 276, B 274, B 277a + b, B 278a, B 281, B 284a westzijde, B 280a, B 279a en b. Zie kaart 11.

Koppelweide : 1397 *coppelweyde* (KAB 3344, f. 60v).

Volgens jongere bronnen lag deze weide tussen de O.L. Vrouwenborn (in Orsmaal) en de Gete (Kempeneers, 2004, 152). In 1709 lagen 12 royen bempts geheeten de *Coppelweyde* die had toebehoord aan Daniel Sijpers, in den vrouborne (SG 3900, f. 29). Middelnederlands *coppel* betekent dikwijls «gemeenschappelijk», zie talrijke voorbeelden bij Schönfeld (Veldnamen in Nederland, 1980, 165).

Maalweide : 1706 *de maeleweijde* (SG 2959, f. 4). — Gesitueerd bij de Molensteeg in Helen. Maal is een aflopende

heuvelrug, een dalwand langs een waterloop. Cf. namen als Orsmaal en Dormaal (Kempeneers, 2004, 98).

Peerdsweide : 1729 *peerts weijde* (Dal 12/5), 1754 *de scholieren met de peertsweijde* (Dal 12/4, f. 12). Ook **Grote Peerdsweide** : 1754 (Scholieren) *De groote peerts weijde* (Dal 12/4, f. 19).

Zeer grote weide, overeenkomend met E 487 + E 488 onder Budingen, en B 203 onder Bos. Peerdsweide is een paardenweide. De genoemde weiden liggen op de grens tussen Budingen en Bos. Toch is Middelnederlands *peerts*, Frans *perche*, «grenspaal» minder aannemelijk.

Veeweide : 1397 *supra veeweyde* (KAB 3344, f. 18), 26 sept. 1400 *dboschcouter iuxta triscum dictum de veeweyde* (KAB 969, 219), ca. 1400 (prati) *ande vedeweyde* (R 44.700, f. 75), 1415 *in loco ulgariter dicto veewe* (KAB 10.928, 314), 26 okt. 1432 *by de veeweide* (KAB 972, 359), 14 sept. 1537 *jnde veewe* (SG 7610, 48), dec. 1538 (hout gehaald) *in de Weewe* (KAB 1238bis, f. 364v), 1567 (hout) *in den bempt in de feewe* (KAB 1220, f. 422), 1651 *inde viewey* (KAB 14.652, p. 12), 1691 *eenen driesche gelegen in de wieweijde* (SG 7531 nr. 15), 1709 *inde veeweyde* (SG 2964), 1787 *onder bosch ontrent de vieweije* (KAB 1045, p. 10).

Weide op A 93a bis en A 94, naast de Moesbeek in de Boskouter. In Eksel was de Veeweide vochtig heidegebied, waar het vee werd gehoed, turf gestoken en hout gekapt (Mennen, 2992, 105). De naam komt ook in Melkwezer voor, eveneens aan de Moesbeek (Kempeneers, 2004, 152).

Vetweide : 1754 *eene weijde genoempt berauw oft manspriesters tegenwoordich vette weijde; de scholieren met de naervolgende vetweijde* (Dal 12/4, f. 11), 1784 *de scholieren met henne vet weijde* (Dal 12/4, f. 19v), 1942 *Vetweide*, Volksmond (Thomas, 1942, 197). — Identiek met de Koeiweide op B 282 en de noordkant van B 284.

Vinckenboschweide : 1870-1890 *Vinckenboschweide* (Bevolking, mfm 4311). — Naam voor een straat, gesitueerd in Bos.

6.7. ANDERE SPECIFIEKE WEIDENAMEN

Achterste/Voorste Pedepad : 1659 *den achtersten pedepat, den voorsten pedepat* (k. Averbode).

Achterste Pedepad is de weide op A 205 langs 's-Hertogengracht, eigendom van de abdij van Averbode. Voorste Pedepad is de weide op A 203 en A 204.

Blankaard : 1474 *petiam prati dictam de blanckarde; op de beempde geheten de blanckarde* (SG 1520, f. 62v), 1500 *den blankart* (Ro. 186, f. 1v), ca. 1590 *die blanckaerden* (R 44.710, nr. 219), 1600 (beemd) *den blanckaert* (KAB 14.708, f. 164), 1651 *eenen dries oft bempt geheeten den blanckaert* (bijgevoegd: Jo. blanckaert, 1453) (KAB 14.652, p. 96), 1685 (beemd) *op den mertsheuvel genoempt den blanckaert* (SG 7531 nr. 29), 1997 *Blankaert* (Kad).

Weide op B 257 naast de Vloedgracht. Blankaard kan wijzen op een weide die geregeld blank staat. Zie talrijke voorbeelden bij Lindemans (Hand. 1928, 136). Ook een persoonsnaam is mogelijk. Vgl. 7 jan. 1397 *Renier Blanc-kart* (KAB 10.926, 213).

Bruul : 1709 (4,5 bunder beemd) *geheeten den bruel* (SG 2964). — In Helen-Bos, verder onbekend. Bruul wordt meestal verklaard uit Keltisch *brogilos*: omheind park voor herten of paarden.

Drinkwaert : 1691 *den drinckaert* (SG 7531 nr. 111), maar ook met spellingen als *drinckwaert* (o.e., nr. 117 en 153), en *t drinckwaeter* (nr. 174). — Gesitueerd in het Kruisveld. Vervorming van de naam van de eigenaar, borggraaf Dunckwaert, ook geschreven Drinckaert (o.e., nr. 56-58).

Fleuren : 1661 *op den voetpat comende van surpel oft fleuren, den bempt van Niclaes vander Eycken geheeten den fleuren, op den hoeck vanden fleûren* (KAB 14.690, f. 4, 5v en 7v). De naam is ook bekend in Geetbets, door Lindemans-Borgers (1949, 63) verklaard als fleur «bloem», met de betekenis «het beste, vruchtbaarste gedcelte».

Half Bunder, 1659 *'t half bunder* (k. Averbode). — Weide op A 234 tussen 's-Hertogengracht en de Gete, eigendom van de abdij van Averbode. Benoeming naar de oppervlakte.

Kokerelle : 1335 *de kokerelle* (KAB 3344, f. 36), 1397 *prato ... cokerelle* (KAB 3344, f. 12), 1586 *die Cocerelle* (KAB 14.667, f. 45), 1651 (beemd) *den kokerel, kokerelle, die Cokerelle* (KAB 14.652, p. 155, 227 en 231), 1718 (beemd) *op den vloetgracht geheeten die cokerelle* (Dal 12/1, f. 66v), 1787 *aenden cocorel* (KAB 1045, p. 67), 1997 *Cokerel* (Kad).

Weide op B 233-234 bij de Vloodgracht, naast de Retto-kensstraat. Volgens Gysseling (1960, 238) is Coquerel, zoals in Abbeville, een veel voorkomende molennaam, afgeleid van Romaans *coccarellum*, zo genoemd wegens de gelijkenis met het geluid van een haan. Kokerel in Helen-Bos is zeker een migratiernaam.

Lange Streek : 1659 *de lange streeck* (k. Averbode). — Weide op A 201, liep verder over de percelen A 200 en A 202 (zie kaart 6). Streek verwijst naar een langgerekt perceel, wat in Helen-Bos het geval was.

Manspriesters, later ook **Berouw** : 1330 *in territorio de manpriesters* (KAB 14.649, f. 71), 1587 *goederen geheeten manspriesters* (SG 2973bis), 1645 (beemden) *tot manspriesters oft Bieraus* (KAB 14.650, f. 124v), 1661 *naer beraes toe* (KAB 14.690, f. 5), 1754 (weide) *genoempt berauw oft*

manspriesters, de groote koije weijde oock berauw oft manspriesters genoempt (Dal 12/4, f. 11 en 11v).

Idem als Vetweide, B 282 en B 284a noordkant, maar ook Grote Koeieweide, in totaal 30 bunders tussen Vloedgracht en 's-Hertogengracht. Manpriesters, 1293 *juxta curiam de manpriesters* (KAB 14.649, f. 79v), is een andere naam voor de Scholieren van Zoutloeuw. Berouw, bieraus, beraes zijn vervormingen van Henrick Braes, licentiaat in de rechten (SG 7593, f. 23). Ook Brans in 1685: *Het Clooster vande Scholieren tot Leeuw van alle henne heelensche goederen ende van alle henne goederen gelegen tot Brans ofte manssuster ende opden meersheuvel* (SG 7531, nr. 5).

Mertshuffel: 1261 *in loco dicto mertshuffele* (KAB 14.719, f. 75), 1290 *Mertsuffle* (Bets I, 69), 1293 *retro merts-huffele* (KAB 14.649, f. 80v), 20 aug. 1302 *apud mersuffle* (KAB 966, 14), begin juni 1314 *apud mertshuffle* (KAB 966, 20), 1330 *retro mertshoffle, mertshuffle* (KAB 14.649, f. 71 en 71v), 1366 *supra mertshuffel* (SG 2957), 8 okt. 1380 *meertshoffel* (KAB 968, 159), 18 feb. 1443 *juxta mertshoffel* (KAB 973, 416), 1467 *jnden mertsoffel* (SG 1520, f. 52), 1532 *opden mertssoffel* (SG 2957), 1610 *op den meertshuffel* (SG 3784, f. 5), 1645 *de metshueuels* (KAB 14.650, f. 125v), 1651 *Mertshouel* (KAB 14.652, p. 96), 1661 *de meertshoffel* (KAB 14.690, f. 8), 1719 *op den meerts heuvel* (SG 2959, f. 14v), 1828 *Meerts Heuvel* (k. Guiot).

Veld tussen Vloedgracht en Grote Koeieweide. Op deze plaats is geen enkele hoogte te bespeuren. De verklaring van huffel, als bijvorm van heuvel, gaat niet op. Voor Lindemans (Med. 1941, p. 17-18) is *huffel* een natte weide, wat ook in Helcn-Bos het geval is.

Pijpaarden: 1691 (land) *op die pijpaerden* (SG 7531 nr. 141), ca. 1700 (beemd) *jnde pypaerden rgt. shertogen gracht* (SG 2973), 1731 *naer die pijpaerden* (KAB 14.710,

f. 39), 1733 (beemd) *in de peypaerden* (SG 3885), ca. 1750 *inde peijpaerden* (SG 3876), 1828 *Peyp Aerde Veld* (Kad).

Weiden tussen de Grote Gete en 's-Hertogengracht in Helen-Bos, nabij Drieslinter. Niet identiek met de Pijpaard in Budingen. Pijpaard: afleiding op -aard van het werkwoord *pijen* of *pijpen* «op fluit of schalmei spelen». Pijpaard «fluitspeler» was dan de oorspronkelijke eigenaar van de weide. Een tweede mogelijkheid is *pijp* met de betekenis «pijp, bout, afvoerbuis». Pijpaard is dan de weide met een pijp of bout ter ontwatering.

Stautenborg: 1661 (beemd) *bij stautenborgh* (KAB 14.690, f. 5), 1690 (Bosch bij Leeuwe) *ontrent St Rochus bij Stautenborgh* (KAB 14.654, f. 6), 1706 *bij stautenborgh* (SG 2959, f. 4), 1712 *het gebrant huys tot stautenborgh* (SG 2964). - Het toponiem is te situeren tussen Bos en Melkwezer, nabij de verdwenen Sint-Rochuskapel. Deze stond op A 101 (zie daar). Stautenborg is een persoonsnaam met stout «moedig, dapper» + borg «burg, versterking» (Debrabandere, 2003).

Vlaas: 1293 *prope vlaes* (KAB 14.649, f. 80v), 1366 *der vlaes* (SG 2957), 1485 *den vlaes prope mertsoffel* (SG 1520, f. 73), 1586 (beemd) *gheheeten die vlase* (KAB 14.667, f. 26), 1754 *eene weijde de Vlaes genoempt* (Dal 12/4, f. 13).

Vroegere plas, onder meer de weide op B 215. Vlaas, Frans *flache*, is een stilstaande plas in bos en hei (Mennen, 2002, 55).

Wageman: ca. 1590 (beemd) *te Bossche geheeten den wageman* (R 44.710, nr. 223), 1623 (beemd) *te bossche ... den wageman* (SG 3, f. 134). - Weide aan Gete en 's-Hertogengracht. Een Otto Wagheman leefde rond 1380 (R 44.700, f. 55).

Zeven Zillen : 1659 *de 7 zillen* (k. Averbode). — Weide op B 190 langs de Gete. Benoeming naar de grootte. In werkelijkheid was de weide kleiner.

7. Akkerland

7.1. KOUTER, OUD CULTUURLAND

Kouter, uit Latijn *cultura*, duidt gronden aan die al bebouwd waren tijdens de Frankische landname. Het werd de naam van het gezamenlijke landbouwland van een nederzetting. Gewoonlijk wordt kouter nader bepaald.

Boskouter : ca. 1350 *in die boschcoutere* (R 44.699, f. 47v), 13 juli 1394 *in loco dicto boscoutere* (KAB 969, 194), 26 sept. 1400 *dboschcouter iuxta triscum dictum de veeweyde* (KAB 969, 219), 1456 *in ... boschcoutere* (KAB 14.649, f. 5), 1459 *inde bosch couter* (KAB 14.650, f. 102v), 1507 *jn boschcoutere* (R 44.707, f. 130 en 135), 1511 *drye boenders ... int bosch couter* (KAB 14.623, f. 38v). — Kouter of veld in het gehucht Bos. Idem als Bosveld, maar vooral als Groot Bosveld.

Kruiskouter : 1350 *cruyscoutere* (KAB 14.719, f. 151v), 1460 *in loco dicto cruyscoutere* (SG 1520, f. 45v). — Kouter ten noorden van het kruis, gevormd door Jan van Heelustraet en Kruisveldstraat.

Kleine Kruiskouter : 1652 *op den cleijnen cruijscauter oft wingelken* (SG 7531 nr. 3), 1691 *jnde cleijn cruijscautere* (SG 7351 nr. 158). — Idem als Winkelken, Klein Kruisveld en Helensveld, dit is het veldje aan de kruising van Jan van Heelustraet en Kruisveldstraat, maar op grondgebied van Melkwezer.

Rommaalsekouter : 1828-1860 *Veld van Rommersum Cauter* (k. Guiot en Popp). — Rommersum is een vervorming van Rommaalse, verkeerde verwijzing naar het gehucht Rommersom onder Hoegaarden. De kouter, gelegen tussen Kruisveldstraat, Jan van Heelustraet en Spoorwegstraat, werd genoemd naar de molen van Rommaal.

7.2. VERBINDINGEN MET LAND

Land als simplex wordt verder gespecificeerd met de naam van de eigenaar : 1703 *een halff sille landts van St Jans Gulde alhier* (SG 2959, f. 9), land op de Minneweg in Helen-Bos, grenzend aan de straat van Leeuw naar Ticnen; 1719 *dry zillen lants geheeten ste Laureys* (SG 2959, f. 10v), land van de Sint-Laureiskerk in Helen-Bos.

Verbindingen met land komen in Helen-Bos weinig voor.

Daalland : 1661 (beemd) *genaempt den daelant* (KAB 14.690, f. 6), (beemden) *aghter roumael genaempt den daelant* (SG 7531 nr. 34). – Beemden in Helen-Bos tussen de Gete en de Dormaalsebeek. Daal betekent «nederwaarts gelegen».

Moerlanden : 1691 (land) *bij de moerlanden* (SG 7531 nr. 157). – Land nabij de Neerlinterseweg, omgeving Moesbeek in Helen-Bos. Moer, uit *mōra*, is volgens Gysse-ling turfexploitatiegebied (Med. 1954, 105).

7.3. VERBINDINGEN MET VELD

Talrijker zijn de verbindingen met veld. Veld wordt gebruikt voor een aaneenschakeling van percelen akker- en weiland, begrensd door hoofdwegen.

Bosveld : maart 1321 *in campo dicto boschuelt* (KAB 966, 30), 17 aug. 1348 *in dbosschuelt* (KAB 989, f. 55v), 13 juli 1394 (rugzijde) *int bosuelt* (KAB 969, 194), 28 mei 1410 *in campo dicto boschuelt* (KAB 970, 251), 17 okt. 1412 (rugzijde) *int bosvelt* (KAB 970, 262), 1461 *aen bosche velt* (KAB 14.623, f. 10), 1507 *aen dBoschuelt* (KAB 1218, f. 15), 1546 *Den coutere geheeyten bosch velt* (KAB 10.246, f. 23), 1569 (hout halen) *in dat Bousvelt* (KAB 1229,

f. 491v), 1587 *int bosuelt* (Vis. Z2), ca. 1590 *jnt Bosschveldt* (R 44.710, nr. 133), 1651 *int bosveldt byden morsborne* (KAB 14.652, p. 15), 1666 *Int Bosch velt* (PV2, 15), 1703 *int bosvelt* (SG 2959, f. 6), 1748 *in het boschvelt* (SD 489, nr. 74), 1845 *Bosch veld* (ABu dp 2).

Zeer groot veld bij het gehucht Bos, tussen 's-Hertogen-gracht, de Leeuwerweg en de Moesbeek aan het Krasbroek. Idem als Boskouter. Dikwijls gedifferentieerd met de adjectieven groot en klein.

Groot Bosveld: 22 maart 1685 *jnt groodt Boschveldt* (KAB 986, 1027), 1709 *int groodt bos veldt* (SG 2964), 1719 *int groot bosch velt* (SG 2959, f. 13), 1754 *in het groot Bosch velt* (Dal 12/4, f. 14v), 1828 *Groot Bosch veld* (k. Guiot). – Groot veld tussen 's-Hertogengracht en de Moesbeek, nabij de gemeente Bos.

Klein Bosveld: 1709 *int cleyn bosch veldt* (SG 2964), 1729 *ʻt Kleijn Bosch velt* (Dal 12/5), 1754 *bouen het reijt in het Kleijn Bosch velt* (Dal 12/4, f. 13v.), 1828 *Klein Bosch Veld* (k. Guiot). – Deel van het Bosveld gelegen tussen de Leeuwerweg en de Oude Kassei.

Helensveld: 1575 *jnt heelen velt* (SG 2973bis), 1685 *int winckelken ofte heelens veldeken* (SG 7531 nr. 47), 1703 *in het Heelens veldt* (SG 2959, f. 3). – Idem als Winkelken en Klein Kruisveld, op grondgebied Melkwezer.

Hoonsveld: 1587 *in bosch gelegen int hoonsvelt* (Vis. Z2). Gesitueerd in Bos, maar verder onbekend. Hoons is een persoonsnaam, te vergelijken met Hoens, Huens, Ons, uit de Germaanse voornaam Huno (Debrabandere, 2003, 613).

Klein Veld: 1546 *jnt cleyn velt* (KAB 10.246, f. 8v), 1587 *int cleyn veldeken* (SG 2973bis), 1703 *in het clynveldt* (SG 2959, f. 7v). In 1546 gesitueerd achter Lambrecht Claes bij Rommaal.

Kruisveld : 17 aug. 1348 *opt cruysvelt* (KAB 989, f. 55v), 14 nov. 1475 *in den maylant by het cruysvelt* (KAB 19.596, f. 1v), 1546 *opt cruys velt* (KAB 10.246, f. 9), 1651 *int cruysveldt* (KAB 14.652, p. 56 en 346), 1733 *in het cruijs veldt* (SG 3903, f. 7v), 2 feb. 1780 (land) *in het cruys veld-eken* (SG 1528/2, p. 41), 1828 *Kruys veld* (k. Guiot), 1845 *Kruysveld* (ABu Melkwezer). Met differentiatie ook **Klein Kruisveld** : 1546 *opt cleyn cruysvelt* (KAB 10.246, f. 9), 20 juni 1630 *jnt clyn cruijsveldeken* (SG 6055), 1642 *jnt cleyn cruysvelt* (SG 1524/3, f. 20).

Idem als de Kruiskouter en Kleine Kruiskouter, zo genoemd naar de kruising van weg 1 en 2 bij de grens met Melkwezer. Zie ook Winkelken en Helensveld.

Malantsveld : 1709 *int maelants velt* (SG 2964), 1733 *int' malants veldt* (SG 3885). – Uitbreiding van Malant in Melkwezer : 1333 *malant* (KAB 14.649, f. 71), enz. Misschien een verkorting van een niet geattesteerd maalland «land op afhellend terrein». Het Malant ligt op een uitloper van de Hazenberg.

Molenveld : 1731 *Heelen ... in het molenvelt* (KAB 14.710, f. 35), 1787 *onder heelen in het molen veldt* (KAB 14.715, p. 5). – Veld bij de verdwenen Molen van Rommaal.

Nollaveld : 1828 *Veld van Nolla* (k. Guiot), ca. 1860 *Nolla veld* (k. Popp). – Vervorming van Hola (z.a.).

Ootsveld : 1713-1719 (beemd) *in d'ootsveldt, het oost velt* (SG 2959, f. 13v en 16v). – In Helen-Bos, verder onbekend.

Rommaalsveld : 1651 *int Rommelsveldt* (KAB 14.652, p. 58), 1685 *int Rommael velt* (SG 7531 nr. 33), 1703 *in het Rommael veldt, in het Rommaels veldt* (SG 2959, f. 2 en 3), 1846 *Rommersom Veld* (ABu Orsmaal). – Idem als Rommaalsekouter. Rommersom verwijst verkeerdelijk naar het gehucht onder Hoegaarden.

Wezerveld : 1587 *int weser velt becans hyden wech nae die reelse te gaen* (Vis. Z2), 1587 *jnt wezers velt* (SG 2973bis), 29 januari 1629 *jnt weser velt* (SG 3889), 1709 *int weser veldt* (SG 2964), 1731 *in t'Weservelt op den Savelbergh* (KAB 14.710, f. 39), 1733 *int Wezervelt* (SG 3885), 1790 *int' wezerveld* (KAB 3097).

Veld in Bos nabij het dorp Wezer (nu Melkwezer genoemd). Komt gedeeltelijk overeen met het Groot Bosveld.

Zwartveld : 1474 *opt swertvelt* (SG 1520, f. 61), 1691 *jnt swert veldt, rgt. die weijgaert straete* (SG 7531 nr. 91), 1731 *Bosch. in het swertvelt onder sautleeuw [= Helen]* (KAB 14.710, f. 47v), 1787 *onder bosch ontrent de vieweije bij het sweert velt* (KAB 1045, p. 10).

Veld tussen de huidige Spoorwegstraat en de Stecnweg. Zwart : benoeming naar de kleur is in de toponymie zeer frequent, zoals het Zwartbroek in Zoutleeuw of het Zwartveldeken in Orsmaal-Gussenhoven. Uitgebreid over zwart, wit en grijs, schreef L.H. Maas in Naamkunde 1990.

7.4. EEN AANEENGESLOTEN BLOK

Het voornaamste woord voor een door heggen en houtkanten ingesloten perceel is *blok*, uit Middelnederlands *beloke*, bij het werkwoord *beluiken*. Een blok is kleiner dan een veld en is meestal gewoon een synoniem van perceel toebehorend aan dezelfde eigenaar.

Blok : 30 dec. 1445 *quinque sillas uel circiter wlgariter nuncupatas dbloc* (KAB 10.930, 439). — Perceel van «ongeveer vijf zillen», gesitueerd nabij Rommaal aan de Gcte, verder onbekend.

Scholierenblok : 1661 *op teynde van Scholieren block* (KAB 14.690, f. 7). Eigendom van de Scholieren van Zoutleeuw, in Helen-Bos.

7.5. EEN OPPERVLAKTE ALS TWEDEDE LID

In Helen-Bos, een duidelijk agrarische gemeente, vond ik enkele namen met een oppervlakte als tweede lid, namelijk *bunder* en *zille*. Zie bij de beemden ook *Halfbunder* en *Zeven zillen*.

Langbunder : ca. 1700 (Scholieren) *een bunder landt genaempt het lanck bunder* (SG 2973), 1709 *het lanck boender* (SG 2964), 1754 (Scholieren) *een Bonder lants in het groot Bosch veldt genoempt het lanck Bonder* (Dal 12/4, f. 15). Het Langbunder, eigendom van de Scholieren van Zoutleeuw, komt overeen met de percelen A 107 + A 75.

Kerkzille. Op 7 aug. 1626 verkochten Laureys Coenen en Jan Coenen zijn broeder, *woonende tot mechelen, schaelgien deccker van syn ambacht* een huis en hof gelegen in Helen en grenzend aan *die kerke sille van heelen* (SG 3889, f. 65v). De koper was Anthoon Clucckers.

Twee-en-half zillen. In 1685 bezat Jonker Jan van Wachtendonck als erffgenaam van Quare in Helen een half bunder land *dwelck genoempt wordt ij 1/2 sillen* (SG 7531 nr. 53). Verder onbekend.

7.6. ANDERE SPECIFIEKE LANDBENAMINGEN

Doelen : 1703 *by die doelen rgt. ... die veestraet* (SG 2959, f. 7). — Terrein van de boogschutters, gesitueerd bij de Veestraat, te lezen als de Vierstraat.

Grond : 12 sept. 1364 *in campo ... in loco uulgariter dicto inden gront* (KAB 967, 120), 1546 *jnde gront* (KAB 10.246,

f. 8), 1605 *jnden gront* (SG 1520/2 f. 31). – Dit veld was in 1364 gelegen tussen Helen en Orsmaal, en in 1605 tussen Orsmaal en Wezer. Voor grond : vergelijk met Grondgoot en Grondgracht in Budingen (Kempeneers, 2005).

Hamschinkel : 1661 *inden hamschinckel* (KAB 14.690, f. 4v-5). – In Helen-Bos, verder onbekend. Hamschinkel is een benoeming naar de vorm, te vergelijken met de waternaam Schenkel of Schinkel bij Amsterdam, letterlijk «bovenbeen», zo genoemd wegens de gebogen vorm (Schönfeld, in : Med. 1951, 79-80). Ook de persoonsnaam Schinkel, beroepsnaam voor een slachter, is mogelijk (Debrabandere, 2003, 1099).

Hola : 1697 *den hola* (SG 3904, f. 46v), 1703 *land genoempt den Hoela* (SG 2959, f. 3v), 1709 *inden houla* (SG 2964), 1723 en 1736 *boven Heelen rgt. den hoela, den houlla onder orsmael* (SG 3903, f. 8 en 68v), 1845 *Holy* (ABu Melkwezer), 1846 *Hola* (ABu Orsmaal).

Veld op de grens tussen Helen en Orsmaal. Men zou kunnen denken aan een verkorting uit «holand», dit is hoog-land. De Hola ligt op een heuvelrug tussen de Moesbeek en de Kleine Getc. De moeilijkheid is echter dat «land» enkel in het toponiem Hola zou zijn afgesleten.

Maneschijn : 1645 *Lenaert meijs ... vanden maeneschijn oft garenbempt* (KAB 14.650, f. 125v), 1660 *inden maneschijn* (SG 3574, f. 11), 1661 *naer den maenenschijn* (KAB 14.690, f. 3v), 1729 *Straete van de maneschijn naer de drefte* (Dal 12/5), 1731 *inden manescheijn* (KAB 14.710, f. 140v), 1754 *t velt genoempt de maeneschijn* (Dal 12/4, f. 12v), 1997 *Maeneschijn* (Kad).

Veld in de hoek van Rettekensstraat en Melkweg. Dit toponiem komt eveneens in Geetbets voor, waar Lindemans en Borgers (1949, 63) deze «zonderlinge bosbenaming» trachten te verklaren als «uitgedunde bos-

sen, waar de maan doorheen scheen». In Asse is *het maen schijn* in 1697 eveneens een bos. Veeleer verwijst de *Maneschijn* naar een eigenaar, die wegens zijn kaal hoofd spottend *maneschijn* werd genoemd. Vergelijk hiervoor de bijnaam *Gerardus Manescin*, vermeld door Lindemans (Asse, 1952, 155). Ook Dcbrabandere (2003, 813) kent het woord als persoonsnaam.

Winkelken : 1652 (een sille) *op den cleijnen cruijscauter oft wingelken* (SG 7531 nr. 3), 1685 *jnt winckelken rgt. die vierstrate, int winckelken ofte heelens veldeken* (SG 7531, nr. 41 en 47), 1706 *int winckelken* (SG 2959, f. 4). — Idem als Helens Veldeken onder Melkwezer.

8. Kerkelijke gebouwen

8.1. DE SINT-LAURENSKERK VAN HELEN

8.1.1. Benamingen

Kerk van Helen : 1280 *ecclesie [= genitief] de heelne* (KAB 10.934bis, f. 17v), 1383 *bide kerke van heelne* (KAB 10.934bis, f. 17), 1397 *retro ecclesiam de heelene* (KAB 3344, f. 2v), 1558 *Heelen, ecclesia* (De Ridder, 1865, 140), 1661 *lanx de kercke* (KAB 14.690, f. 6), 1782-86 Joannes Keuleers als kerkmeester *der kercke van heelen* (KAB 3095). Naar de naam van de patroonheilige heet de kerk ook **Sint-Laurenskerk** : ca. 1400 *Sanctus laurentius ex parte ecclesie de helene* (R 44.700, f. 75v), ca. 1470 (land rgt.) *sinte laureys* (R 44.703, f. 89v), 1498 *Sanctus lauwerentius* (R 44.705, f. 43), 1550 *Ecclesia siue capella parochialis sancti laurentij ville de heelen* (KAB 3094), 1719 *sinte Laureys* (SG 2959, f. 10v), 1990 *Sint-Laurenskapel* (k. Zoutleeuw).

De Sint-Laurenskerk van Helen staat op C 119 met een oppervlakte van 1 a 10 ca. Hiernaast ligt het kerkhof op C 120. In 1661 kwamen het huis en hof van de pastoor *aen den kerckhof van Heelen* (KAB 14.690, f. 6).

In 1603 bevond het torengezwel zich in zo een slechte staat, dat niemand nog de klok durfde luiden. De situatie werd met de dag erger, zodat de gemeenschap zelf in 1633 de kosten moest dragen voor het herstel van de toren. In 1663 begon de twist tussen de gemeentenaren en de tiendeheffers opnieuw. De abdij van Oplinter, die instond voor het onderhoud van koor en beuk, beweerde dat deze taak was weggelegd voor de pastoor van Orsmaal. Het resultaat was enkel, dat het gebouw nog meer verloederde.

8.1.2. *Een vernieuwde kerk*

Een proces leidde tot een historisch akkoord, dat op 4 september 1761 plechtig werd aanvaard door: aan de ene kant de *gemeijntenaeren ende innegesetenen van Heelen* en aan de andere kant 1. de Vrouwe Abdisse van Maagdendaal, 2. de heer Vicomte de Lardinois *agent generael van het order van Malte ende Commanderie van Chantraine* en 3. heer Daniel Godts plebaan van Zoutleuw als *deservitor* in Helen (KAB 10.937).

De abdij van Maagdendaal verbond zich ertoe om het oude koor te repareren, en daar aan naar het zuiden een nieuwe sacristie te bouwen. Verder zou de abdij een nieuwe beuk maken, 32 voeten lang en 22 voeten breed, zorgen voor een lambrisering en het witten van de kerk. De toren op de gevel zou uitgerust worden met *een behoorelijk ende bequaem belfroijsje*, met hierin een *nieuwe thiende clocke ten minsten van drij hondert pondt*, dus zo zwaar als de oude tiendeklok die in de toren hing *als Heelen meerder gepeupleert was* (= meer bevolkt was). Naast vensters moest Maagdendaal bovendien zorgen voor wat er verder nodig was, namelijk een *predickstoel, bichtstoel, met eene decante vunte* (een fatsoenlijke doopvont), enz., dit alles volgens het plan opgemaakt door de expert Egidius Culp.

Om de kosten enigszins te recupereren mocht de abdis alle materialen van de oude kerk en toren afbreken en gebruiken, *steenen, eijser ende houtwerck*. De abdij moest met het werk beginnen tijdens het lopende jaar, voor november, en de kerk afmaken voor het einde van 1762. Verder mochten de bouwers beschikken over de *boni* van de kerkfabriek, die Daniel Godts als *deservitor* had ontvangen tussen 1732 en 1760. Bij deze gelegenheid werd ook een nieuwe kerkmeester aangesteld die *naer ouder gewoonte* elk jaar de rekeningen moest voorleggen. Voor de eerste drie jaren

zou deze functie bediend worden door pachter Jan Ceulemans (verder in het akkoord ook Jan Ceuleneers en Keulers genoemd). Deze woonde op het pachthof op C 138 aan het kruispunt Jan van Heelustraat en Kruisveldstraat.

Goederen van de kerkfabriek, waarvan de huur in 1761 afliep of onvoldoende opbracht, zouden *naer voorgaende pleck billetten publieckelijck verpacht worden*, voor Bamis (1 oktober). De derde gedaagde, Daniel Godts, moest tevens afzien van de inkomsten die hij genoten had van de Tafel van de H. Geest van Helen en Bos. Vanaf heden werd *naer ouder gewoonte* voor het beheer van de rekeningen *eenen arm-meester* aangesteld. Voor de eerste drie jaar moest de genoemde kerkmeester deze taak op zich nemen.

Als tegenprestatie ging Jan Ceuleneers, *pachter tot Heelen voorschreven met sijne consoorten*, akkoord met het volgende. De eerste gedaagde, de abdijs van Oplinter, mocht beschikken over de *generaete thiende onder het geheel district der parochie van Heelen*, dus niet alleen de tienden van de abdijs, maar ook die van de Commanderij van Chantrain én de pastorele tiende die tot heden Daniel Godts van Zoutleeuw genoot. Hierdoor kreeg de abdijs jaarlijks 1000 guldens voor een termijn van 6 à 9 jaren, en bovendien een waarborg van 4 à 5000 guldens. Met het akkoord kwam er een einde aan de proccssen. Alle betrokkenen gingen akkoord met de opgestelde tekst. Er was één uitzondering: met de bouw kon pas begonnen worden in 1762, maar het werk zou wel af zijn op de feestdag van Sint-Laureis op 10 augustus (KAB 10.937).

8.2. EEN HUIS VOOR DE PASTOOR

Huis Pastoreel, Pastorie : 1661 *huys hoff vanden pastoor van heelen* (KAB 14.690, f. 6), 1709 *die pastoreye van heelen* (SG 2964), 19 mei 1761 *het huijs pastoreel* (KAB 10.937), ca. 1860 *Pastory* (legger Popp), 1870 *Pastory* (Bev. mfm 4311). De Pastorie van Helen-Bos staat op C 118 (2 a 80 ca) met de tuin op C 117 (10 a 90 ca groot), gelegen naast de Sint-Laurenskapel.

Samen met de verbouwing van de kerk voorzag het historisch akkoord van 4 september 1761 in de bouw van een nieuwe pastorie (KAB 10.937, p. 7). Het pastoreel huis was in 1705 verwoest. In 1761 zag men nog enkel *de fondamenten met den kelder ontrent de kercke*. De abdij van Oplinter verklaarde zich akkoord om een nieuwe pastorie te bouwen volgens het plan van Egidius Culp, maar enkel in de loop van de volgende 6 jaren. Maar als de landdeken, bezitter van het beneficium in de Kapel van Bos, eerder kwam te overlijden of zijn beneficium zou verlaten, dan zou de abdij het huis pastoreel moeten bouwen één jaar na zijn dood. De pastorie kwam er in 1769 zoals het jaartal boven de deur uitwijst.

8.3. DE KAPEL VAN BOS

Kapel van Bos : 13 juli 1394 (*iuxta bona*) *capelle beate marie virginis in busco* (KAB 969, 194), 30 sept. 1415 *in cappella dicte ville de busco* (KAB 10.928, 315), 1539 *de capelle van bossche* (SG 2973bis), 1550 *Capella beate marie virginis de busco* (KAB 3094), 1558 *Busci, ecclesia, capella Marie* (De Ridder, 1865, 137), 1600 *sacellum de bos prope leeuw* (Vis. Z1), 1661 *die kercke oft cappelle van Bosch* (KAB 14.690, f. 3v), 1708 *die capelle van bos* (SG 2959, f. 4v), enz. Recent **O.L.Vrouwkerk** (k. Zoutleeuw).

Kerk of kapel toegewijd aan Onze-Lieve-Vrouw, gelegen op B 159 met het kerkhof op B 160. De rekeningen van 1790-1797 melden een betaling van 113 gulden 17 stuivers *aen den klokgieter van der ghijn van de gebeste klock te ergieten* (KAB 3097, f. 3). De gebarsten klok kostte niet alleen meer dan 113 gulden. Hierbij kwamen nog volgende kosten : 13 gulden 10 stuivers en 2 mijten voor schrijnwerker Pirard *voor de asse te ermaeken van de klock*, bovendien $5 = 12 = 2$ voor Jacobus Haron voor twee klokzelen, $1 = 8 = 0$ voor L. Rykers voor *vragt van d'oude klock naer Loven* (het vervoer naar Leuven), en $15 = 19 = 0$ voor de smid Peetermans voor het beslaan van de asse. Het gevolg was dat de kapel schulden maakte. In 1794 betaalde de kapel 300 gulden, maar had toen een schuld van 886 gulden. De rest werd door de plebaan van Zoutleeuw kwijtgescholden *om de groote armoede van de capelle van Bosch* (KAB 3097, f. 3v). In 2005 zien we nog gedeeltelijk leesbaar op een steen boven de kerkdeur : A° 1559 / DEN XXI / NOV BIDT...

8.4. HET KLOOSTER VAN DE 7 WEEËN

Op 13 juli 1510 werd in Bos, naast de Onze-Lieve-Vrouwkapel, een klooster gesticht, genoemd Klooster of Kluis van de Zeven Weeën, in het Latijn (*domus ...*) *septem dolorum Beate marie virginis apud capellam de busco* (KAB 14.698). De Kluis zelf klimt op tot minstens 1427. Onderaan de stichtingsakte heeft een latere hand een bijvoegsel opgehaaid met volgende tekst :

«Omtrent den Jare 1500, leefden eenige godvruchtige dochters te samen in eene Kluis, te Heelenbosch, naby Zout-Lecuw. - Zekere Helwydis Stevens, kwam zich met haar vervoegen, droeg er hare goederen op, zoodat men daermêe in staet was, een Klooster met Kerk te kunnen

bouwen. De Kluisenaressen wendden zich tot den bisschop van Luik, opdat hunne Kluis tot een Klooster zou verheven worden. Erardus de Marka, staet haer verzoek toe, in byzonden brief van 13 July 1510 en bepaelt het getal religieusen op dertien en dat, der werkzusters op vyf, terwyl hy de genoemde Helwydis Stevens aen het hoofd des Kloosters stelt. - Deze nonnen volgden den regel van den H. Augustinus, en zyn later naer Zout-Leeuw overgegaen».

In de stichtingsakte is de naam van de zuster verlatijnt tot *nostra soror heylwigh stephani*. De akte zelf is uitgegeven in «Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique», 1869, I, p. 91-95, en 1881, 17, p. 246-249. De nonnen genoten een rente van 4 rinsgulden op een huis naast het convent. Deze rente bleef onbetaald. Daarom deden de nonnen *vanden Cloester oft Cluysen geheeten vanden Seuen Ween te Bossche* de woning met toebehoorten *becommeren*, die toen eigendom was van Marie Dillen, achtergelaten weduwe van Goordt Follers (KAB 38.487/12).

In 1584 bleven er slechts 3 zusters over : 2 woonden bij de E.H. Rombout Vergheest, koordeken in de Sint-Romboutskerk in Mechelen, die toen in Leeuw verbleef, en 1 woonde bij haar vader in Luik. Na de dood van de koordeken in 1585 kwamen *die susteren van bossche* naar het klooster van Bethania in Zoutleeuw, terwijl de deken begraven werd in de kerk voor het hoog altaar. De zusters van Bos waren akkoord om in Bethania te blijven. Op Sint-Maria-Magdalenadag (22 juli) 1585, schreef priorin Peeters, *ontfinghen sy ons habyt ende werden met ons gheunieert*. In 1592 verkochten zij *het huys te bosch met den gront ende plaetsen soe sy ghelegghen was die die Religiosen van bosch toebehoerde* (KAB 14.711, f. 14 en 22). Het huis werd eigendom van de kapel. Zo noteerde G. van den Es-

sche, als kapelmeester van de Kapel van Bos, nog in 1790-1797 de *inkomster der seve ween* (KAB 3097).

8.5. TWEË KAPELLEN VOOR BETHANIA

Het Bethaniaklooster liet twee kapellen bouwen. De eerste waarvan ik in de uitgegeven bronnen geen spoor vind, was toegewijd aan **Onze Lieve Vrouw van Scherpenheuvel**. Zo lees ik in het rekeningenboek van priorin Magdalena Peeters: *In april 1605 soe wert op onsen dijk ghemaect een cleyn capelleken gheheeten ons lieue vrouwe op scherpenhuevel* (KAB 14.711, f. 129). En in 1607: *onse l. vrouwen capelleken op onsen dyck gheheeten scherpen hoevel* (o.c., f. 134 en 170v). Op 29 juli 1643 noteren de registers van de stad Leeuw, dat iedereen tot zijn devotie *passagie ende repassagie* moet krijgen *tot die Cappelle van onse Lieue vrouwe gheeten clyn scherpenheuvel*. Om deze doorgang te vrijwaren vroegen de nonnen van Bethania om een muur te trekken. Op 2 augustus 1643 werd aan de Mater van Bethanien door de burgemeesters en schepenen *geconsenteert den muer lancx die vliete te trecken* (KAB 14.700).

In Helen-Bos bestond er derhalve al een verering voor Onze-Lieve-Vrouw van Scherpenheuvel in 1605, terwijl de eerste steen van de basiliek pas in 1609 werd gelegd, enige maanden na de ondertekening van het Twaalfjarig Bestand, door de aartshertogen Albrecht en Isabella.

Op de plaats van de Kapel van Scherpenheuvel in Helen-Bos kwam een grotere kapel, heden bekend als de **Bethaniakapel**. In deze kapel kwamen de gelovigen de genezing van kinderziekten afsmecken. Als ex-voto's bonden ze linten aan het traliwerk. Elke gelovige nam een stuk lint mee van een voorgaande bedevaarder en vormde

zo een eeuwige ketting tussen de pelgrims (Brab. Folk. 1925, nr. 20-21-22, blz. 175, met oude foto).

Volgens het opschrift werd de kapel gebouwd in 1659 : *Consolatrix afflictorum, ora pro nobis* (Troosteres der bedrukten, bid voor ons), met het chronogram : *LaV DI Ma- rIae bethanIa feCIIt Anno 1659*, dit is : Tot lof van Maria heeft Bethania [deze kapel] gemaakt. Toch betaalden de nonnen al op kerstdag 1653 voor de eerste keer een cijns van 1 denier. Van de rentmeester van Zijne Majesteits Domeinen, Adriaen Valentin Corselius, kregen ze de toestemming om vijf voeten (= 1,43 meter) van de openbare weg in te nemen *om een cleyn capelleken te stellen op ende nef-fens hun erffue aende gebrande brugge buyten de stadt Leeuwe* (R 44.714, nr. 297; en verder : KAB 14.710, f. 145v en achteraan).

De oudste benaming van de Bethaniakapel was gewoon het **Heilig Huisken** : 1661 *tot aen een heijlighen huysken, aen die gebrande brugge tegen ouer het H. huysken* (KAB 14.690, f. 3v en 6). Later spreekt men van het **Kapelleken**, toebehorend aan Bethanië : 1731 (Bethanië) *Capelleken* (aan de) *de geluystruete leydende naer Bosch* (KAB 14.710, f. 144), 1787 (Bethanië) *een wyde onder Bos daer het Capelleken op staet* (KAB 14.715, p. 9), en **Bethaniakapel** : ca. 1778 *Bethanie Capel* (k. Ferraris), 1996 *Bethaniakapel* (k. Zoutleeuw). De kapel van Bethanië werd in 1975 volledig opgeknapt. In 1994 vernielden dieven de kapeldeur om het offergeld te roven. De houten deur werd toen vervangen door een metalen (Vandeput, 1996, 58).

8.6. ZORG VOOR DE ARMEN

Armentafel (Helen): ca. 1400 *die arme van helene* (R 44.700, f. 75), 1472 *Pauperes de helenne* (R 44.687), 1498 *darne van heelene* (R 44.705, f. 43), 1703 *die Armen van Heelen* (SG 2959, f. 2). In 1719 heette een bunder beemds *den Armen hoff*, gelogen aan de Gete (SG 2959, f. 14v). **Armentafel** (Bos): 1709 (beemd) *vanden armen van bosch* (SG 2964). — In het akkoord over de bouw van een kerk en een pastorie in 1761 werd beslist om de goederen van *den heijlighen geest van Heelen* publiekelijk te verhuren. Als armenmeester werd voor 3 jaar Jan Ceuleneers of Keulers aangesteld (KAB 10.937).

Leprozen. Melaatsen verbleven altijd op een afgelegen plaats van de gemeente. Ook Helen had een leprozerij. Circa 1650 bezaten *die leprosen van heelen* een stuk grond aan de Orbe (SG 3904, f. 8), dit is perceel B 339 in Orsmaal-Gussenhoven.

8.7. GRIEKEN IN HET BEGIJNHOF

Kerk van Grieken: 1340 *ecclesia de grieken* (KAB 14.719, f. 40), 1558 *Heelen. Ecclesia Beghinarum in Grieken* (De Ridder, 1865, 140).

De plaats Grieken, tussen de Kleine Gete en de Vloedgracht, hoorde oorspronkelijk tot het grondgebied van Helen-Bos. Volgens de overlevering werd op de plaats Grieken in 1242 een Begijnhof gesticht. Dit hof bestond uit de kerk, de firmerij en 24 huisjes. Op 21 februari 1578 brandde de Hollandse ruitery het Begijnhof geheel af. Uitgebreed bij Kempeneers (Zoutleeuw, 2003, 95-96).

8.8. OUDE EN NIEUWE KAPELLEN

Sint-Rochuskapel : 1690 (land) *ontrent St Rochus bij Stauwtenborgh* (KAB 14.654, f. 6), 1709 *aen ste Rochus* (SG 2964), 1754 sesse sillen landts in het groot Bosch velt *ontrent Ste Rochus cappelle* (Dal 12/4, f. 14v). De 6 zillen in de laatste attestatie hoorden toe aan de Scholieren en komen overeen met de nummers A 98, A 103-105 en A 172-173 (zie kaart 6), in de omgeving van de driehoek gevormd door de Steenweg en de Wezzersebaan. De Sint-Rochuskapel staat nog aangeduid op de Ferrariskaart circa 1778. De kapel stond op perceel A 101 langs de huidige Steenweg. Een nieuwe Sint-Rochuskapel bevindt zich op B 39 in de hoek gevormd door de Spoorwegstraat en de Steenweg. Thans maakt de kapel deel uit van het hoekhuis. Vandeput (1996, 99) denkt dat de Sint-Rochuskapel dateert van rond 1850. In die periode stond hier het huis van landbouwer Dionisius Vanrykelen uit Helen-Bos (Kempencers, Hist. Atlas). Rochus wordt afgebeeld met ontbloot bovenbeen met een wonde. Hij verzorgde pestlijders en liep zelf de ziekte op. Naast de heilige zit een hond met een stuk brood dat het dier hem elke dag kwam brengen. Rochus is de patroonheilige van alle genozers. Feestdag 16 augustus (Sanctus, p. 23).

Vier kapellen zijn toegewijd aan Onze-Lieve-Vrouw.

Kapel van O.L.Vrouw Middelaes, met opschrift *O.L.V. Middelaes B.V.O.* – Kapel op B 135e in Bos, in de hoek gevormd door Lccuwerweg en Leeuwerstraat, ingewijd op 15 augustus 1988 (Vandeput, 1996, 96-97).

Onze-Lieve-Vrouw van Bijstand, met opschrift *O.L.V. van gedurigen bijstand B.V.O.*, langs de Jan van Heelstraat, op C 115t, gebouwd in 1952 (Vandeput, 100).

Onze-Lieve-Vrouw van het H. Hart, met opschrift *O. L. V. van het H. Hart*, op C 20 bij het kruispunt Jan van Heelstraat en Kruisveldstraat, op de kaart van het NGI (33/1 Zuid, uitgave 2000) verkeerd Sint-Laurentius Kapel genoemd. Volgens Vandeput (p. 101) stond hier eerder een kapel van Sint-Rochus bij een grote linde, afgebroken in 1966 bij de verbreding van de weg. De linde waaide in 1918 om. De kapel was vrij groot. Er stonden 6 bidstoelen in. De bouwdatum is onzeker. Volgens de overlevering werd ze opgericht door de familie Beckers-Vandenbergh. Griffier Fredericus Beckers, getrouwd met Maria Theresia Vandenbergh, bezat rond 1860 de grond C 20 en de boerderij hier tegenover op C 138 (Hist. Atlas). Op de kaart van Popp van circa 1860 staat op C 20 nog geen kapel.

Onze-Lieve-Vrouw van Lourdes, met opschrift *Gift van Isidore Grené-Hamels aan O. L. V. van Lourdes 1922*, gelegen Jan van Heelstraat (= Galerijstraat in Melkwezer), sectie A 3e.

9. Burgerlijke bouwwerken

9.1. SCHAARSE BOERDERIJNAMEN

Hof heeft de betekenis van tuin, zoals in 1601 *den warmoeshoff*, gelegen bij de molens van Rommaal (SG 1520/2, f. 23v), maar ook van boerderij. De Warmoeshof komt overeen met een deel van C 178. Warmoes = groente.

Hof te Braze : 1661 *t'hoff te brase* (KAB 14.690, f. 7v). – Verdwenen boerderij. In de attestatie wordt een gracht gesitueerd tussen de Scholierenbeemden en het Hof te Braze, *scheijdende alsoo de voors. paelen van Leeuw* [= Helen] *ende Bungen*. Voor Braze, vgl. de persoonsnaam Jan Braze en Bornaert Braese, vermeld in 1691 (SG 7531, nr. 64-65).

Hof van Rommaal : 1480 *thoff van Rummale metten huysengen ende drye bempden* (SG 1520, f. 71). – Boerderij bij de Molen van Rommaal (zie daar).

Pachthof Van de Poel : 1787 *het pachthof van J. van de Poel tot Bosch* (KAB 3096). Pachthof op B 54, groot 18 a 90 ca. In 1796 was de hoeve bewoond door de weduwe Marie Koekelberg (60 jaar), samen met haar kinderen Francois, Henrij en Charlotte Vandepoel (Bev. 1796, p. 44v). In 1887 was de boerderij bekend als de *Villa d'Anethan* (Wauters, 112). Het pachthof was toen eigendom van Julius-Josephus D'Anethan, minister in Brussel (legger Popp). Recentelijk heet de nog bestaande boerderij de **Boswinning** : 1996 *Boswinninghoeve* (k. Zoutleeuw), 2000 *Hoeve Boswinning* (k. NGI).

Pachthof Lenaerts : 1727 Gilis Lenaerts 1771 Hendrick Lenaerts (SG 2960), 1887 *la Ferme Lenaerts* (Wauters, 112). Deze hoeve, op C 124a tegenover de kerk van Helen (k. Popp), bevond zich oorspronkelijk op C 126, dus

op de hoek met hiernaast een vijver (k. Ferraris). In 1796 woonde hier Hendrick Lenaerts, burgemeester van Helen (Bev. 1796, f. 45). Elisabeth vander Linden trouwde op 30 november 1709 met Jan Smolders. Deze overleed op 6 april 1726. Elisabeth hertrouwde vijf maanden later, op 22 november 1726, met Gilis Lenaerts, naar wie de boerderij genoemd zal worden.

Drie Schouwen : 1661 *ontrent de dry schauwen* (KAB 14.690, f. 6), 1695 *dije drije schauwen* (SG 3575, f. 118), 1697 *op den heerbaen by de dry schauwen van Ste Cruys tot luyck* (SG 3904, f. 36v), ca. 1700 *Les trois cheminees* (KPH 5347), 1703 *ontrent die dry schauwen rgt. ... die Heerbaene* (SG 2959, f. 2), 1720 *die dry schouwen ... ende die molensteghe* (SG 2973/3, p. 25), 1731 *teghe over de drij schauwen* (KAB 14.620, f. 16), 1731 *den Cornbempt (= C 161) rgt. ... de drij schauwen ende de molen steghe* (KAB 14.620, f. 20), 1733 *aen de dry schouwen van jouff. Guilis* (SG 3885), 1741 *de straet van de dry schauwen naer Heelen (= Kerkweg)* (SG 3903, f. 33v), 1750 *de winningh van Jan bollen genaemt de dry schouwen tot Rommael* (PV2, 3), 1800 *die dry schauwen* (KAB 3770, f. 11).

Verdwenen hoeve op C 162, grenzend aan de Heerbaan van Lccuw naar Tienen en de Molenweg. Diagonaal door perceel C 162 loopt heden de Spoorwegstraat.

Gebrand Huis : 1712 *het gebrant huys tot stoutenborgh* (SG 2964). – Gesitueerd in Stautenborg, verder onbekend.

Speelhuis : 1595 *tegen ouer het speelhuys* (SG 2973bis), 8 juli 1642 *het speelhuys ... groot met huys viuers ende boomgaert mette bempden ende een half bonder landts ende vyff sillen weyde gelegen aende Brugge te heelen tsamen neghen bonderen* (SG 1524/3, f. 19v), 1661 *neffens het speelhuys* (KAB 14.690, f. 6), 1691 *tot Roummael bij t'speelhuijs* (SG 7531 nr. 57), 1724 *xj sillen voor het spelhuys* (SG 3903,

f. 49). Idem als **Speelhof**: 1703 Huybrecht van der Linden (nu Jan Smolders) *vyff sillen landts syn erfvue het speelhoff geheelen* (SG 2959, f. 3), 1748 *t spel hoff* (SG 2959, f. 14v), 1753 *negen sillen lants genampt t speelhof* (SG 3885), 1782 sieur laurentius de hertoghe van *het speelhof* (KAB 3095, f. 2), 1997 *Speelhof* (Kad).

Groot lustgoed op de percelen C 122c + C 159d en C 159c, grenzend aan de Molen van Rommaal, samen groot 10 ha 37 a 70 ca. Het huis, nog aangeduid bij Ferraris circa 1778, stond op C 122c, naast de huidige Spoorwegstraat.

9.2. DE MOLENS VAN HELEN

Wedemolen: 1330 *juxta weetmolen* (KAB 14.649, f. 80). – Verdwenen molen, waarschijnlijk dezelfde als de Wedemolen in Orsmaal-Gussenhoven aan het Broek (Kempeneers, 2004, 221-222). Wede is een plant, waaruit een blauwe verfstof werd getrokken.

Molen van Rommaal: 1387 *den molen van Rumale* (Wauters, 112), 1460 *de molen van Rummale* (KAB 1520/1, f. 46 en 46v), 1480 *thoff van Rummale ... by de goede der molen van rummale toebehorende* (SG 1520, f. 71), 1601 *den warmoeshoff vande molens van Rommael* (SG 1520/2, f. 23v), 8 juli 1642 *die molen van Rommael* (SG 1524/3, f. 36), 1748 *den molen van rommael* (SG 2959, f. 1). Soms staat de gehuchtnaam Rommaal voorop: 1661 ouer de groote gete (sic) *achter Rommael meulen* (KAB 14.690, f. 6), 1703 (nu Arnoldus desnu) *molder in die Rommael molen*, huys ende molen, groot twee bocnderen en half (SG 2959, f. 22), ca. 1700 *Bommel molen* (sic) (KPH 5347), 1706 *den rommalschen molen geleghen tot Rommael* van den heere

van Loon (SG 2959, f. 4), 1731 *ontrent de Rommaelsche molen rgt. de gete* (KAB 14.620, f. 108).

Verdwenen molen op de Kleine Gete, op het uiteinde van de Molenweg nummer 22, aan perceel C 160. Het was een dubbele molen, namelijk koren- en slagmolen. Hij was eigendom van het kapittel van Sint-Kruis in Luik, maar in 1460 van de abdij van Vlierbeek. Op 17 december 1460 verkocht Leonart van Gribonal, abt van het klooster van Vlierbeek, *die corenmolen, slachmolen met allen den huysingen, stallen, beempden ende met allen huer toebehoirten geheeten de molen van Rummale*, aan Mathys van Weser (KAB 1520/1, f. 46 en 46v). In 1629 ging de *moelen van Roumael ende haere appendentien* van borggraaf Dunckwaert naar Aert vander Linden die hem overliet aan zijn zoon Steven vander Linden (SG 7531, nr. 56). Op de kaart van de *fortificatien* van Zoutleuw van circa 1700 staat de molen nog aangeduid (KPH 5347). Hij verdween kort daarna.

9.3. BRUGGEN

Brug : 1661 de rechte straete tot aen *de brugge ouer s'hertoghen gracht* (KAB 14.690, f. 5). — Brug over 's-Hertogengracht aan perceel A 214 op de grens met Melkwezer. Het algemeen gebruikte woord is brug, meestal uitgebreid met een bepaling.

Brug van Helen : 1342 *aen de brugghe te heelen* (Wau-ters, 112), ca. 1400 *apud pontem de helene ... den brugge beempt* (R 44.700, f. 75), ca. 1470 *ultra pontem de helene infra jaceam* (R 44.703, f. 90), 1498 *aende brugge te heelene rgt. ... die gheete* (R 44.705, f. 42), 8 juli 1642 *aende Brugge te heelen* (SG 1524/3, f. 19v), 1703 *aen die brugghe tot Heelen* (SG 2959, f. 3). Met vooropgeplaatste dorpsnaam : 1661 *tot aen de heelensche brugge liggende ouer de gete, ouer de Heel-*

sche brugge (KAB 14.690, f. 6 en 7). – Brug waar de Dorpsweg, nu Jan van Heelstraat, de Gete oversteekt. Idem als *Getebrug*, 1847 *Gette Brug* (ABu).

Begijnenbrug : 1661 *naer de beghyne brugge toe, tot op de bogijne Brugge, aen de begijne brugge* (KAB 14.690, f. 4, 5v en 7v). – Brug over de Vloedgracht bij het oude Begijnhof van Zoutleeuw, aan het begin van het voetpad naar het Hof van Zurpel.

Gebrande Brug : 1539-1561 *aen de gebrande brugge* (SG 2973bis), 1661 *buyten die gebrande brugge inde geluys-traet* (KAB 1083, p. 3). – Deze brug lag over de Vloedgracht tegenover de Bethaniakapel. De brug werd volgens notaris Opstad verbrand *in den Luycxschen creygh anno 1470*. Op de kaart van Ferraris ca. 1778 is de benaming verplaatst naar de Kemmerbrug (Kempeneers, Zoutleeuw, 2003, 238).

Kemmersebrug : 11 jan. 1450 *by die kemmers brugge* (handschrift Jacobs), 1661 *de kemmerstraete oft kemmersche brugge* (KAB 14.690, f. 3v). Zo genoemd naar de familie Kemmers (Kempeneers, 2003, 238).

Moesbrug : 1847 *Moesbrug* (ABu). – Brug over de Moesbeek bij de kruising van de Geluystraat, tussen de percelen A 191-192.

Hagense Vonder : 1623 *die hagenssche vondere* (SG 2732, f. 4), 1680 het voetpat *gaende naer den haghenschen vonder* (SG 7593, f. 3v), 1820 *la Ghete au Vonder* (Tab. Budingen). Idem als **Lange Vonder** : 1646-1700 *de Langhen vonder* (R 44.714, nr. 45). – Vonder of «kleine brug» over de Grote Gete tussen Helen-Bos en Budingen, tussen de percelen B 190 en B 191. Hagense verwijst naar het gehucht Terhagen in Budingen.

9.4. ANDERE CONSTRUCTIES

Redoute : 1719 die straet gaende naer *de redoute* (SG 2959, f. 18). — Redoute, dialectisch rondut, is een versterking bedoeld voor de bescherming van bruggen. In Helen-Bos lag de redoute op B 93 nabij de Kemmerbrug aan de Vloedgracht. Een tweede redoute lag, op grondgebied Zoutleeuw, kruiselings tegenover de Bethaniakapel. In deze versterking logeerden ook soldaten.

Gaar : 1709 *die gaer* aen Bosch (SG 2964), 1782-86 (betaald aan Joannes Matys) voor het maeken vande *gaere aen het kerckhof* (KAB 3094). — Gaar, uit ouder gader, is een afsluiting, dikwijls verduidelijkt met klip en val. **Klipgaar** : 1724 (beemd) genaempt *de clipgaer* rgt. scher-toghen gracht (SG 2964). **Valgader** : 1440 *by dat valgader te Rummele* (Lh. 6, f. 154).

10. Wegen en voetpaden

10.1. TYPE I VERSUS TYPE II

Veel oude wegbenamingen bestaan uit een omschrijving die beantwoordt aan de formule «soortnaam (komende) van A en (gaande) naar B». A is het beginpunt van de weg, B het eindpunt. Enkele voorbeelden : 1595 *die straet gaende van heelen nae orsmael*, 1651 *den heerwech gaende van Leeuwe naer Thienen*. Dikwijls wordt het beginpunt A weggelaten : 1330 *prope viam qua itur lintris* (= bij de weg langswaar men gaat naar Linter), 1731 *den wegh gaende naer orsmael*, of korter in 1709 *het voetpat naer bosch*.

<i>soortnaam</i>	<i>komende van beginpunt A</i>	<i>gaende naar eindpunt B</i>
die straet	gaende van heelen	nae orsmael
den heerwech	gaende van Leeuwe	naer Thienen
prope viam	—	qua itur lintris
den wegh	—	gaende naer orsmael
het voetpat	—	naer bosch

Is het eindpunt een gemeentenaam, dan kan deze als adjectief voor de soortnaam worden geplaatst : 1553 *den lynterschen wech*, 1651 *den thienschen wech*, of met Limburgse -er-afleiding : 1820 *Leeuwer Weg*. Frans Claes noemt in zijn artikel «Tiensestraat contra Tienenstraat in Oost-Brabant» de onverbogen vorm type I, de verbogen vorm type II (Naamk. 1979, 145-151). De onverbogen vorm vinden we bv. in 1846 in *Orsmael Straet*.

10.2. ALGEMENE BENAMINGEN

Gemeen, in het Latijn communis of publicus, duidt in het algemeen op een openbare weg : 30 dec. 1445 *stratum*

communem (KAB 10.930, 439) of «gemene straat», gesitueerd bij Rommaal, is gelijk aan de Tienseweg, nu Kruisveldstraat.

's-Herenstraat : 1498 aende brugge te heelene rgt. ... *tsheeren strate* (R 44.705, f. 42), 1595 *sheeren straete* gaende van Leeuwe naer orsmael (SG 2973bis). **'s-Herenweg** : 1 juli 1457 *sheren wech* (KAB 10.931, 469). — De «straat des heren» betekent gewoon de openbare weg, niet te verwarren met Heerweg. Dezelfde betekenis heeft **'s-Hertogenstraat** : ca. 1470 *infra ... stratam domini ducis dictam getestrate* (R 44.703, f. 90). — 's-Hertogenstraat is hier de Getestraat nabij de Helensebrug.

Vaarstraat : 1651 *op de vaerstraete* (AB 14.652, f. 58). — Synoniem van rijweg.

10.3. DE HOOFDWEGEN VAN HELEN-BOS

10.3.1. *De Kruisveldstraat* [1]

Heerweg naar Tienen. De Kruisveldstraat verbindt de Tiensestraat in Zoutleeuw met Melkwezer. Voor deze weg komen omschrijvingen voor met de begin- en eindpunten Tienen en Zoutleeuw. Gecombineerd met de appellatieven baan, grote weg, heerbaan, heerweg, steenweg, straat en weg zijn de geattesteerde vormen zeer talrijk. Een keuze uit de mogelijkheden : 1324 *juxta heerwech* (KAB 14.649, f. 58), 1330 *in via de lewis* (KAB 14.649, 80v), 1561 *den wech naer thienen oft sheeren strate* (SG 2973bis), 1651 *den heerwech gaende van Leeuwe naer Thienen* (KAB 14.652, p. 58), 1661 *op de herbaene van Leeuwe naer Thienen* (KAB 14.690, f. 6), 1685 *die straete van Leeuw naer Thienen* (SG 7531 nr. 33), 1703 *op die heerbaen naer thienen* (SG 2959, f. 7), 1706 *aen den steenwegh naer*

thienen (SG 2959, f. 4), 1731 *de heirbaene van Leeuwe naer thienen* (KAB 14.620, f. 16), 1828 *Baan van Tienen naar Zout Leeuw* (Kad. A), 1828 *Grooten weg van Thienen naar Zout-Leeuw* (k. Guiot).

Tienseweg. Wordt de gemeentenaam Tienen vooropgeplaatst, dan ontstaat type II (cf. 10.1): 1651 *byden thienschen wech* (KAB 14.652, p. 54), 1820 *Thienschewegh* (Tab), 1847 *Thienscheweg* (Bcv. mfm 4311).

Kruisstraat: 1397 *supra cruystrate* (KAB 3344, f. 60v), 1546 *op de cruysstrate, sur la rue croixzé* (KAB 10.246, f. 9 en 46), 3 aug. 1700 *op de cruijsstraet onder heelen* (KAB 1055, Helen-Bos), 1753 *onder heelen aen de cruijstraet* (SG 3909, f. 115). – Zo genoemd naar de kruising van de Jan van Heclustraet en de Kruisveldstraat. Recentelijk **Kruisveldstraat** (k. Zoutleeuw).

Vierstraat: 1440 *op die vierstrate* (Lh. 6, f. 170), 1455 *supra plateam dictam vierstrate ... qua itur versus thenis* (SG 2957), 1462 *inter helene et wesere opde vierstrate* (SG 1520, f. 8v), 1587 *byde vierstraete* (SG 2973bis), 1703 *die veestraet* (= verschrijving voor vierstraet) (SG 2959, f. 7), circa 1730 *op de vierstraete te heelen* (SG 3909, f. 22). – Variant van Kruisstraat, zo genoemd naar de 4 straten die samenkomen op de grens met Melkwezer.

10.3.2. *De grensweg naar Neerlinter* [2]

Walenweg. Op de grens van Helen en Melkwezer loopt een weg van aan de Kruisveldstraat richting Neerlinter. In omschrijvingen komen de begin- en eindpunten Helen en Neerlinter voor: 1691 *den wegh van heelen naar linter* (SG 7531 nr. 157), 1828 *Wale Weg van Heelen naar Neerlinter* (k. Guiot) of circa 1860 kortweg *Waele weg* (k. Popp).

Neerlinterseweg : als type II in : 1820 *Neerlinterschen weg* (Tab), 1847 *Neerlinterschen weg* (Bev. mfm 4311).

Reetsestraat. Van Melkwezer uit gezien liep deze weg naar Reets : 1587 *byden wech nae die reetse te gaen* (Vis. Z2), 1691 *den wegh vanden cleijnen maelant naer die reetse* (SG 7531 nr. 176), en als type II in 1661 bij stautenborgh *lanxt de reetsche straete* tot aen de brugge ouer s'hertoghen gracht (KAB 14.690, f. 5).

Jan van Heelstraat. Thans heeft het eerste deel van weg 2, aan het kruispunt van de Kruisveldstraat, een dubbele benaming : *Jan van Heelstraat* (k. Zoutleeuw) aan de kant van Helen, en *Galerijstraat* (k. Linter) aan de kant van Melkwezer. De gemeentegrens loopt in het midden van de straat!

10.3.3. Van Orsmaal naar Zoutleeuw [3]

Orsmaalweg. Weg 3 ligt in het verlengde van de Koeportstraat in Zoutleeuw en vormt over een bepaalde afstand de grens met Orsmaal-Gussenhoven. In de oude naamgeving worden Leeuw en Orsmaal als merkpunten genoemd : 1691 *die straete naer Orsmael leijdende* (SG 7531 nr. 147), 1828 *Grooten weg van Orsmael naar Zout-Leeuw* (k. Guiot), ca. 1860 *Weg van Orsmael-Gussenhoven naer Zout-Leeuw* (k. Popp). Met Orsmaal, type I : 1820 *Orsmael wegh* (Tab).

Helensestraat. Ook Helen is een merkpunt : 1731 *de straete van Leeuwe naer Heelen* (KAB 14.620, f. 12), en als type II : 1646-1700 *by de heelensche straete* (R 44.714, nr. 43).

10.3.4. *Van Helen naar Orsmaal [9, 8]*

Orsmaalstraat. Weg 9 begint in de Atlas der Buurtwegen aan de Molenweg en loopt verder naar Orsmaal. Daarom is er soms verwarring mogelijk met weg 3 (zie hierboven). In de naamgeving zijn Helen en Orsmaal de normale merkpunten : 1595 *die straet gaende van heelen nae orsmael* (SG 2973bis), 1703 *den wegh van Heelen naer Orsmael* (SG 2959, f. 2v), 1820 *Orsmaelweg* (Tab), 1846 *Orsmael Straet* (ABu), 1996 *Orsmaalstraat* (k. Zoutleeuw).

Molenweg. In het verlengde van de Orsmaalstraat lag eertijds de Molenweg nummer 8 : 1561 *den moelenstrate* (SG 2973bis), 1661 *aen de molenstraat van Rommael* (KAB 14.690, f. 6), 1820 *Molen wegh* (Tab). Idem als **Kerkweg** : ca. 1860 *Kerk weg* (k. Popp).

Spoorwegstraat : 1996 idem (k. Zoutleeuw). De Molenweg of Kerkweg is heden rechtgetrokken en heet nu Spoorwegstraat, die gedeeltelijk ook samenvalt met de vroegere Groenstraat 4.

10.3.5. *Van Helen naar Bos [4, 19]*

Veeweidestraat : 1651 *inde viewey rgt. die vieweystrate* (KAB 14.652, p. 12), ca. 1700 *aen de veeweide straet* (SG 2973). – De Veeweidestraat liep als weg 4 van de huidige Kruisveldstraat naar de Steenweg. Ze wordt zo genoemd naar de Veeweide aldaar en valt nu gedeeltelijk samen met de **Spoorwegstraat** (k. Zoutleeuw).

Wijngaardstraat : 1691 (Zwartveld rgt.) *die wijngaert straete, die wijngaert straete, op die wijngaerde strate* (SG 7531 nr. 91, 92 en 149), ca. 1700 *op die wyngaert straet* (SG 2973), 1820 *Weygaertsstrate* (Tab), 1828 *Weygaerd Straet* (k. Guiot). – Idem als Veeweidestraat en Groenstraat nr. 4.

Groenstraat : 1847 *Groen Straet* (ABu), ca. 1860 *Groen straet* (k. Popp). – Groene wegen of straten zijn groen door de permanente grasbegroeiing.

Bosstraat. Met een omschrijving in 1754 *de stracte van Heelen naer Bosch* (Dal 12/4, f. 14v), en in samenstelling in 1996 *Bosstraat* (k. Zoutleeuw). – Naam voor weg 19, van aan de Steenweg naar het gehucht Bos.

Dorpsstraat (Bos) : 1828 *Dorpstraat* (k. Guiot), 1846 *Dorps Straet* (ABu), 1847 *Dorpstraet* (Bev. mfm 4311), 1860 *Dorp straet* (k. Popp). – Nu Bosstraat, niet te verwarren met de Dorpstraat in Helen.

Weg naar Terhagen : 1397 *in boscoutere ... non longe a via qua itur versus der hagen* (KAB 3344, f. 20). – De Bosstraat liep oorspronkelijk naar het gehucht Terhagen onder Budingem.

10.3.6. *De Dorpstraat van Helen* [5]

Jan van Heelstraat : 1996 idem (k. Zoutleeuw). – Weg 5, de oude Dorpstraat, bestaat uit 3 delen : 1. een eerste deel van aan de Kruisveldstraat tot aan de Orsmaalstraat, 2. van Orsmaalstraat tot aan de Getebrug en 3. tussen Getebrug en Orsmaalweg. Voor de bekende kroniekschrijver Jan van Heelu, zie bij de Opmerking onder 2.1.

Dorpstraat (Helen) : 1661 *sheerenstraete oft dorpstraete* (KAB 14.690, f. 6), 1847 *Dorpstraet* (Bev. mfm 4311). Idem als **Dorpsweg** : 1820 *Dorps wegh* (Tab), 1847 *Dorps Weg* (ABu), 1870 *Dorpsweg* (Bev. mfm 4311).

Getestraat : ca. 1470 *stratam domini ducis dictam getestrate* (R 44.703, f. 90). – Gedoelte van de Dorpstraat dat leidt naar de Gete.

Helstraat/-steeg : 1465 *jn helene jnde helstrate* (SG 1520, f. 50), 1472 *jn helen jn platea dicta die helle* (o.c., f. 58v), 1595 *jnde helstraet rgt. die gete* (SG 2973 bis), 1759 *de helstege ende de gete* (Cijnsboek Liefkenrode, p. 77, art. 20). — Idem als Getestraat. Helle betekent afdalend terrein, afgeleid van Germaans **haljo*, verwant met **halu* «afhellend».

Sint-Jansbornsteeg : 1546 *op die strate die te Sinte Jans borne gaet, sur la rue qui vat vers la fontaine de saint Jehan* (KAB 10.246, f. 8 en 44v), 1577 *het straetken naer den St Jansborn gaende* (SG 2973bis), 1587 *die sint Jansborne steghe* (Vis. Z2), 1666 *die steghe lijdende naer st Jans borne* (PV2, 15).

10.3.7. Van Leeuw naar Linter [6]

Weg 6 begint aan de Bethaniakapel aan de Vloedgracht en eindigt aan de Neerlinterseweg nummer 2. Een nieuwe straat verbindt weg 6 met de Tiensestraat in Zoutleeuw. Deze vernieuwde straat heet nu Steenweg. Het overgebleven oude gedeelte is bekend als de Oude Kassei.

Weg naar Linter : 1330 *prope viam qua itur lintris* (KAB 14.649, f. 71), 1397 *in boscoutere supra viam qua itur versus lintris* (KAB 3344, f. 20), ca. 1700 *die bane van leeuw naer linther* (SG 2973), 1754 *de straete van leeuw naer neerlinter* (Dal 12/4, f. 14v). — Niet te verwarren met de weg van Helen naar Neerlinter.

Linterseweg : 11 dec. 1553 *jnt boschuelst bouen den lyntherschen wech* (KAB 982, 802), 1651 *int Bossveldt den Linterschen wech* (KAB 14.652, p. 13), 1731 *op den Savelbergh ontrent den Linterschen wegh* (KAB 14.710, f. 39). — Met vooropgeplaatste gemeentenaam, type II.

Zaveldriesstraat : 1645 (beemd) *op de saueldriessche stract* (KAB 14.650, f. 127). — Waarschijnlijk identiek met weg 6 nabij 's-Hertogengracht aan de Zavelberg.

Geluisstraat : 1539 *inde geluystrate* (SG 2973bis), 1600 onsen boomgaert (namelijk van Bethania) *in die Gheluystraet* (KAB 14.708, f. 2v en 13), 1660 *die geluijstrate* (SG 3574, f. 14), 1661 *de geluystracte comende vande Reetse* (KAB 14.690, f. 3), 1691 *op de gelluijstrate* (SG 7531 nr. 142), 1762 *onder bosch indie galuijstraet* (KAB 14.710, f. 145v), 1787 *die galge stracte (sic) lydende naer Bos* (KAB 14.715, p. 9), 1847 *Geluns Straet* (ABu), 1847 *Gelawwstraet* (Bev. mfm 4311). — Idem als Oude Kassci en verder Steenweg. Middelnederlands *geluy* betekent stro van goede hoedanigheid (Mnl. Wdb. 225).

Oude Kassei, 1996 idem (k. Zoutleeuw). **Steenweg** : 1731 in het swertvelt rgt. *den steenwegh* (KAB 14.710, f. 47v), 1996 *Steenweg* (k. Zoutleeuw).

10.4. SECUNDAIRE WEGEN

10.4.1. *Leeuwerstraat en Rettekensweg* [7]

Weg 7 bestaat uit 2 delen. Het eerste deel heet nu Leeuwerstraat. De straat werd verlengd doorheen de Vlaas en de Meertshenvel tot in de Budingenweg in Zoutleeuw. Het tweede deel is een aftakking, die uitkomt aan de Vloedgrachtstraat.

Straat naar de Dreften : 1729 *Structe van de manschijn naer de drefte* (Dal 12/5), 1754 *de stract uyt bosch leijdende naer de voors. driesschen oft drefften* (Dal 12/4, f. 13). — De Dreften waren weiden op de percelen B 214 en B 216.

Leeuwerstraat : 1890 *Leeuwerstraat* (Bev. mfm 4311), 1996 *Leeuwerstraat* (k. Zoutleeuw). Idem als **Leeuwerweg** : 1820 *Leeuwer Weg* (Tab), ca. 1860 *Leeuwerweg* (k. Popp). – Weg naar Leeuw, type II met Limburgse -er-afleiding. Niet te verwarren met de gelijknamige naam voor weg 10.

Weg naar Zurpel : 18 feb. 1443 *juxta mertshoffel juxta stralam tendentem de lewis uersus zurpele* (KAB 973, 416), 1459 *den wech daermen te surpel wert gaet* (KAB 14.650, f. 9), 1661 *den voetpat comende van Surpel* (KAB 14.690, f. 4). Voetpad nummer 7 liep van de Begijnenbrug naar het Hof van Zurpel onder Budingen (Kempeneers, 2005). Voorbij de Rettekensstraat kon men 2 richtingen uit : 1) naar het voetpad 15 dat verder liep naar het Hof van Zurpel, en 2) naar de Melkweg met nummer 12. Deze Melkweg kwam eertijds uit aan een steegje dat de grens vormde tussen Budingen en Helen-Bos, langs perceel B 276. Dit steegje heette in 1661 *de kaluere straet* (KAB 14.690 f. 7v) en in 1754 *het Kaluer weijken oft steeghsken* (Dal 12/4, f. 12).

Kemmerstraat : 1616 *aen de kemmerstrate* (KAB 985, 959), 1661 *de kemmerstraete, de kemmerse straete nu geheeten den quaedden plas, Kemmers-Straet* (KAB 14.690, f. 3, 3v en 4), zo genoemd naar de familie Kemmers. De oude benaming was **Kempenstraat** : 1293 *juxta campinnestrade* (KAB 14.649, f. 80v), 1321 *prope kempenstrate* (KAB 1023, f. 6v), 1697 *op de kemptstraet* (SG 2973/3), 1754 *den quaedden plas oft de kemme-straet* (Dal 12/4, f. 13v). Zie ook Kempeneers, Zoutleeuw, 2003, 148.

Rettekensstraat : 1828 *Rettekensstraat* (k. Guiot), ca. 1860 *Rettekens straet* (k. Popp).

10.4.2. *De Leeuwerweg naar Bos [10]*

De weg of eerder het voetpad nummer 10 begon certijds aan de Kemmerbrug en liep naar de Kapel van Bos. Thans heet deze weg **Leeuwerweg** (k. Zoutleeuw), niet te verwarren met de Leeuwerstraat nummer 7.

Voetpad naar Leeuw : 1661 *den voetwech leijdende van Bosch naer Leeuwe* (KAB 14.690, f. 4), 1709 *het voetpadt naer Leeuw* (SG 2964), 1729 *voetwegh van sautleeuw naer Bosch* (Dal 12/5), 1820 *Sentier vers Léau* (Tab).

Bosweg : 1820 *Boschweg* (Tab), 1846 *Bosch weg* (ABu).

Kapelstraat : 1614 (huis) *jnde cappelstraete* (SG 2957), zo genoemd naar de Kapel van Bos.

10.4.3. *De Minnenweg [11]*

Minnenweg : 1457 *jnden minnenwech* (SG 1520, f. 3), 1690 *op den minnenwegh* (KAB 14.654, f. 24), 1703 *den minnewegh* (SG 2959, f. 2), 1820 *Minnenweg* (Tab), 1847 *Minne weg* (ABu). - Voortzetting van de Minneweg in Orsmaal-Gussenhoven, uitkomend in de Kruisveldstraat, nu verdwenen. **Minnen** is een persoonsnaam. **Minne** als watergeest, te vergelijken met nekker, is niet erg waarschijnlijk.

10.4.4. *Van Bos naar Wezer [20]*

Weg 20 begint aan de Steenweg (de vroegere Geluistraat) en leidt naar de dorpskom van Melkwezer.

Weg naar Wezer : 29 januari 1629 *den wech gaende van bos naer wezer* (SG 3889), 1754 *den wegh van Bosch naer Weseren* (Dal 12/4, f. 15), 1846 *Chemin d'agriculture à Melckwezer* (ABu). Nu **Wezersebaan** (k. Zoutleeuw). Met vooropplaatsing van de gemeentenaam Wezer, type II.

Binnenweg : ca. 1860 *Binne weg* (k. Popp). — Enkel op de kaart van Popp.

10.4.5. *De Molensteeg [22]*

Weg 22 begint aan de Kruisveldstraat, kruist de Spoorwegstraat en komt uit aan de verdwenen molen van Rommaal op de Gete. Op de kaart van Zoutleeuw is deze weg ten onrechte niet meer aangeduid.

Molensteeg : 1587 *die molensteghe* (Vis. Z2), 1706 *de molenstege ende de maeleweijde* (SG 2959, f. 4), 1731 *de drij schauwen ende de molen stege* (KAB 14.620, f. 20), 1733 *de drij schauwen ... de molensteghe* (SG 3885), 1748 *die meulenstege* (SG 2959, f. 5v). Idem als **Rommaalse Molenweg** : 1846 *Roomschen Molenweg* (ABu).

10.4.6. *De Donkersteeg [24]*

De Donkersteeg nummer 24 verbindt de Orsmaalweg (of Koepoortstraat) met de Zoutleeuwsesteenweg. Ook bekend als Diefstraatje.

Diefstraat : 1 mei 1235 *de diefstege* (KAB 966, 1), circa 1370 *iuxta stratam dictam diefstreetken, in de diefstrate* (R 44.699, f. 40 en 46v), 1409 *prope diefstraetelken* (KAB 14.719, f. 59v), 1787 *in de diefte stege* (KAB 1045, p. 67). Een Diefpedeken was ook bekend in Hoegaarden (Kempe-neers, 1985, 112).

Donkerstraat : 6 september 1400 *iuxta stratulam dictam donckelstreetken* (KAB 969, 217), 22 februari 1431 *juxta donckelstrate* (KAB 972, 349), 1646 *die donckerstraete* (R 44.714, nr. 106), ca. 1690 *au chemin nommé donckerstraete* (KAB 8619, nr. 13), 1735 *inde donckelstraete* (KAB 14.620, f. 120), ca. 1750 *Donkersteeg* (SG 3876), 1846 *Don-*

kelsteeg (ABu). — Met voor onze regio normale afwisseling r/l in donker/donkel.

10.5. VERDWENEN VOETPADEN

In Helen-Bos zijn de voetpaden verdwenen. De meest gebruikte woorden zijn voetpad en voetweg : ca. 1700 *het voetpat van bos naer stautenborgh* (SG 2973), 1731 *den voetwegh van Leeuwe naer wezer* (KAB 14.620, f. 16). Pedeken, verkort tot peken, is zeldzaam : 1691 *jn peecken vuijt heelen naer Thienen* (SG 753] nr. 146). In de Tableau van 1820 en de Atlas der Buurtwegen van 1847 zijn de voetpaden vertaald als *sentier*. C. Popp vertaalt ze opnieuw in *wegel*. Zo heet voetpad 17 *Bosch wegel*. Door vertaling en hervertaling gingen de oorspronkelijke toponiemen verloren.

Melkweg [12], in 1754 met een omschrijving : *de dreffft straet leijdende naer de groote koije weijde* (Dal 12/4, f. 12v), en verder : 1820 *Melkweg* (Tab), 1846 *Melckweg*, (ABu), 1847 *Melkweg* (Bev. mfm 4311). — Verdwenen voetpad van de Rettekensstraat naar de weiden. Dit toponiem komt ook voor in Goetsenhoven en Melkwezer.

Zoutleeuwwegel [13] : 1846 *Sentier de Léau* (ABu), ca. 1860 *Zout Leeuw wegel* (k. Popp). — Verdwenen voetpad. Begon aan de Jan van Heelustraet, kruiste de Spoorwegstraat en liep verder langs de linkeroever van de Gete naar Zoutleeuw. Het voetpad bestond nog in 1962 (k. NGI).

Melkwezerwegel [14] : 1731 *den voetwegh van Leeuwe naer wezer* (KAB 14.620, f. 16), 1820 *Sentier vers Melkwezer* (Tab). Verdwenen voetpad in het Kruisveld dat begon tegenover de Drie Schouwen.

Budingewegel [15] : 1820 *Sentier vers Budingen* (Tab). — Verdwenen voetpad, liep van aan de huidige

Leeuwerstraat naar 's-Hertogengracht en in Budingen verder naar het Hof van Zurlpel. Bestond nog in 1962 (k. NGI).

Neerlintersewegel [16]: ca. 1700 *het voetpat van bos naer stautenborgh* (SG 2973), 1820 *Sentier vers Neerlinter* (Tab), ca. 1860 *Neerlinterschen wegel* (k. Popp). – Verdwenen voetpad, begon aan de Steenweg op de Zavelberg en liep naar 's-Hertogengracht en zo verder naar Neerlinter. Bestond nog gedeeltelijk in 1962 (k. NGI).

Boswegel [17]: ca. 1700 *voetpat van heelen naer bosch, het voetpat naer die capel van bosch* (SG 2973), 1754 *den wegh oft voetpat comende van Bosch naer Heelen* (Dal 12/4, f. 14v), 1820 *Sentier de heelen à bosch* (Tab), ca. 1860 *Bosch wegel* (k. Popp). – Verdwenen voetpad, begon aan de Kruisveldstraat, liep door Zwartveld en Klein Bosveld en kwam aan de Leeuwerweg uit. Bestond nog grotendeels in 1962 (k. NGI).

Orsmaalwegel [18]: 1820 *Sentier vers Orsmael* (Tab). – Benaming voor 3 korte voetpaden in de dorpskern van Helen, alle verdwenen.

Geteweg [21]: 1846 *Gette Straet* (ABu). – Verdwenen voetpad van de Spoorwegstraat in het dorp naar de Gete.

Kerkwegel [23]: 1846 *Sentier de l'Eglise* (ABu). – Verdwenen voetpad in het Klein Bosveld, naar de kerk van Bos. Een tweede verdwenen voetpad in hetzelfde veld heeft ook nummer 23. In 1754 grensde pand B 128 van de Scholieren aan *den voetwegh uyt leeuw naer ter Haegen* (Dal 12/4, f. 14). Deze voetweg kruiste 's-Hertogengracht en de Grote Gete (aan de Vonder) en kwam in het gehucht Terhagen uit.

10.6. UITGANG VAN DE WEIDEN

Drie wegen die niet in de Atlas der Buurtwegen voorkomen, heb ik zelf genummerd. Bij Popp heten ze *Sortie des prairies*.

Brazestraat [25]: 1661 *die Brase stract* (KAB 14.690, f. 8), 1691 (op den mertshuffel) *den wegh van Leeuw naer Braze* (SG 7531 nr. 159), 1729 *de Brazestraet* (Dal 12/5). – Weg van de Vloedgrachtstraat aan de Vroente naar de Mertshuffel. Braze is een veel voorkomende familienaam.

Vloedgrachtstraat [26]: 1661 *den vloetgracht stract* (KAB 14.690, f. 8). Straatje langs de Vloedgracht.

Maneschijnstraat [27]: Straatje van de Vloedgrachtstraat naar de Maneschijn.

Ijzerenweg: 1911 *Yzerenweg van Zoutleeuw naar Neerlinter* (k. Guiot), 1996 *Oude spoorwegbedding, Ijzerenweg* (k. Zoutleeuw). – Een aftakking van de spoorweg die in Drieslinter begon, liep in Helen-Bos in zuidoostelijke richting naar het station van Zoutleeuw. Deze weg is nu een fietspad.

OVERZICHT VAN HET WEGENNET

1847	2005
Tussen [] = voorgestelde naam voor wegen zonder naam.	
01 Thienschen weg	Kruisveldstraat.
02 Neerlinterschen Weg	1.Galerijstraat in Melkwezer en J. van Heelustraet in Helen-Bos. 2.Steenweg op Melkwezer.
03 Orsmael Weg	1.[Orsmaalweg]. 2.Koepoortstraat in Zoutleeuw.
04 Groen Straet	1.[Groenstraat]. 2.Valt samen met de Spoorwegstraat.
05 Dorps Weg	Jan van Heelustraet.
06 Geluystraet	1.Oude Kassei. 2.Steenweg.

07	Leeuwer Weg	Leeuwerstraat.
	Rettekensstraat	[Rettekensstraat].
08	Molenweg	(Rechtgetrokken) Spoorwegstraat.
	Ook : Kerkweg	
09	Orsmael Straet	1.Orsmaalstraat. 2.Spoorwegstraat.
10	Bosch Weg	Leeuwerweg.
11	Minneweg	Verdwenen.
12	Melckweg	Verdwenen.
13	Zout Leeuw wegel	Verdwenen.
14	Melckwezerwegel	Verdwenen.
15	Budingewegel	Verdwenen.
16	Neerlinterschen wegel	Verdwenen.
17	Boschwegel	Verdwenen.
18	Orsmaelwegel	Verdwenen.
19	Dorps Straet (Bos)	Bosstraat.
20	Binneweg	Wezersebaan.
21	Gete Stract	Verdwenen.
22	Roomschen Molenweg	[Molensteeg].
23	Kerkwegel (Bos)	Verdwenen.
24	Donkelsteeg	[Donkersteeg].
25	Niet in ABu.	[Brazestraat].
26	Niet in ABu.	[Vloedgrachtstraat].
27	Niet in ABu.	[Manschijnstraat].

11. Illustraties



Fig. 1 : Het kruispunt heette Vierstraat of Kruisstraat. De rechterzijde is nu de Galerijstraat, de linker de Jan van Heelstraat.



Fig. 2 : De Grote Gete in Helen-Bos op 26 juli 2004.



Fig. 3 : Paasmaandag 1 april 2002 : de Vloedgracht langs de Potanenweg. Rechts ligt Helen-Bos.



Fig. 4 : 's-Hertogengracht in Helen-Bos op 26 juli 2004.



Fig. 5 : De Grote Koeiweide.



Fig. 6 : De Sint-Laurenskerk op 1 augustus 2004. De kerk werd hersteld in 1761-1762.

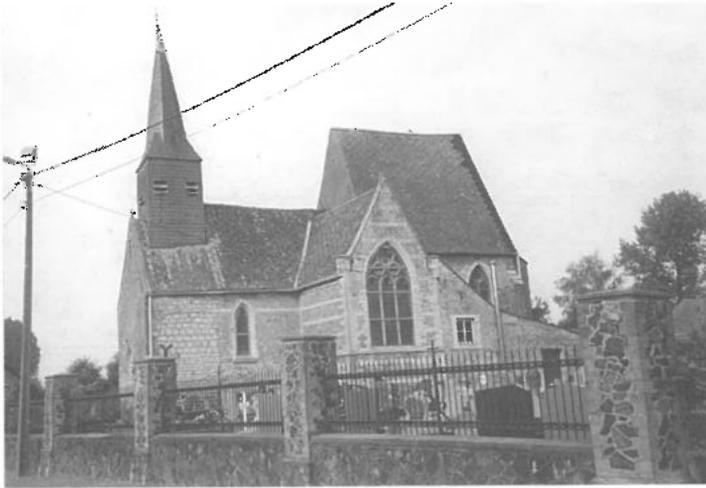


Fig. 7 : De Kapel van Bos op 1 augustus 2004.



Fig. 8 : Paasmaandag 1 april 2002. De Bethaniakapel aan de grens met Zoutleeuw.



Fig. 9 : De Boswinning op 1 augustus 2004.



Fig. 10 : Heien-Bos: brug over de Gete waar certijds de Molen van Rommaal stond.



Fig. 11 : De Geluistraat, nu Oude Kassei genoemd. Op de achtergrond de Bethaniakapel. 1 augustus 2004.



Fig. 12 : Brug over de Grote Gete op de grens van Budingen en Heien-Bos. Onderhoud van het voetpad op 26 juli 2004.

12. Afkortingen

Abu	Atlas der Buurtwegen.
ARA	Algemeen Rijksarchief, Brussel.
AT	Armentafel Tienen (kaartenboek).
AW	Atlas der Waterlopen.
Cf.	Conferatur (vergelijk).
Dal	Dalscholieren Zoutleeuw.
dp	Detailplan.
f.	Folio.
Hand.	Handelingen.
HHH	Hagelands Historisch Documentatiecentrum (1902), Tienen.
k.	Kaart.
KAB	Kerkarchief van Brabant.
KCTD	Koninklijke Commissie voor Toponymie en Dialectologie.
KPH	Kaarten en Plans in Handschrift.
Lh	Leenhof van de hertog van Brabant.
Med.	Mededelingen.
mfm	Microfilm
NGI	Nationaal Geografisch Instituut.
o.c.	Opere citato (aangehaald werk).
p.	Pagina.
R	Rekenkamers.
rgt.	Regenoten = aangrenzend.
Ro.	Abdij van Rotem te Halen.
SD	Sint-Denijs (Luik).
SG	Schepengriffies.
Tab	Tableau des chemins/rivières.
v.	Verso.
Vis.	Visitaties.

13. Geraadpleegde bronnen

13.1. ONUITGEGEVEN BRONNEN

Anderlecht. Rijksarchief

* *Leenhof van de hertog van Brabant (Lh)*

- Lh 28. Denombrementen van Loven ende Thienen, 1530.
- Lh 103. Denombrementen van diverse jaren en kwartieren. Circa 1620.

Brussel. Rijksarchief

* *Kerkarchief van Brabant (KAB)*

Stukken betreffende de abdij van Heilisseem.

- KAB 8394. Goederen van de abdij van Heilisseem. Op vclijn, 304 folio's. 1458-1480. Cf. 8451, bundel D.
- KAB 8395. Manuaal van goederen en renten van de abdij van Heilisseem, vernieuwd in 1464.
- KAB 8451. Abdij van Heilisseem, betreffende het Hof ter Hagen. Bundel A: vernieuwd in 1685. Bundel D: Goeden en renten, vernieuwd in 1480. Cf. origineel in KAB 8394. Bundel E: condities van verhuring, 1663. Bundel F: «nieuw boeck», 1710. Bundel G: vernieuwd 27 april 1639. Bundel M: vernieuwing 1737-1738.
- KAB 8619. Goederen van de abdij van Heilisseem. 1 katern met 16 nummers. Ca. 1690.
- KAB 8960. Kopie van het Tiendenboek van de Onze-Lieve-Vrouwkapel van Bos bij Zoutleeuw, 17de eeuw. 4 blz.

Stukken betreffende het Klooster van Rameien (La Ramée) te Jaucholette.

- KAB 10.246. Registre vanden nieuwen Regenooten vander Thieden van Orsmale, 1546. Folio 1-32 over Orsmaal en Helen in het Nederlands, f. 33-76 in het Frans.

* *Leenhof van de hertog van Brabant (Lh)*

- Lh 6. Denombrementen van Loven ende Thienen, 1440. Microfilm 1867.

- Lh 17. Hoofd-leenboek van Loven ende Thienen, ca. 1500 met kopieën van oude akten. Microfilm 1880.

* *Rekenkamers (R)*

- R 44.687. Cijnsboek van de hertog van Brabant. Circa 1470.
- R 44.699. Cijnsboek van de hertog van Brabant. Circa 1370 met aanvullingen (zie datum [13]94 f. 57 en 1393 f. 57v). 57 folio's.
- R 44.700. Idem. Circa 1400 met aanvullingen (zie datum 1421 f. 38v). 78 folio's.
- R 44.702. Idem. Datum [14]82 op f. 1. 47 folio's.
- R 44.703. Idem. Circa 1470. 91 folio's.
- R 44.705. Idem. 1498 (f. 1). Onvolledig. 47 beschreven folio's.
- R 44.707. Idem. Vernieuwd in 1507.
- R 44.710. Idem. Circa 1590, met aanvullingen tot 1632.
- R 44.711. Idem. Onvolledig. Vernieuwd in 1646 met aanvullingen tot 1744. Zie ook 44.714.
- R 44.714. Idem. Vernieuwd anno 1646 (in werkelijkheid later). 132 folio's. Identiek met nr. 44.711.
- R 44.715. Etat des Cens sous Leauwe et environs. Circa 1735. 33 folio's.

* *Schepenriffies (SG)*

- SG 7610, bundel 13, 21-27, 31-32, 35-45, 47-49, 51.

Hasselt. Rijksarchief

* *Bezittingen van de abdij van Rotem, in Budingen (Ro.)*

- Ro. 56. Register betreffende landen, enz. Zeer interessant register.
- Ro. 57. Register oft liggende boek (...), 24 februari 1668.
- Ro. 64. Cijnsboek van het klooster van Sint Marienrode bij Rotem. Vernieuwd in 1531. 1 schrift met 12 folio's.
- Ro. 65. Idem. Vernieuwd in 1565 en wederom vernieuwd in 1634. 18 folio's.
- Ro. 66. Idem. Vernieuwd op 15 maart 1565 en met begin van nieuw cijnsboek in 1597 (niet volledig). 21 folio's.

Leuven. Rijksarchief Vlaams-Brabant (RAL)

* *Bevolking (mfm)*

- Bevolkingsregister Helen-Bos. 1847, 1870 en 1890. Eigen collectie op microfilm 4311.

* *Kerkarchief van Brabant (KAB)*

Stukken betreffende de Sint-Lenaatskerk.

- KAB 966-986. Oorkonden betreffende de Sint-Lenaatskerk in Zoutleeuw, 1 mei 1235 – 7 sept. 1680.
- KAB 989. Cartularium. 74 folio's.
- KAB 1023. Registrum capituli Leonardi. 1321 (met latere aanvullingen). 157 folio's.
- KAB 1045. Opgevinge van de goederen en reventuon (...) van het Kapittel, overgedragen aan de regering, 1787-1795.
- KAB 1050. Manuale Capituli Leewensis omnium redituum in pecunijs. 87 folio's. Circa 1640.
- KAB 1055. Goederen van Sint-Lenaatskerk van Zoutleeuw, alfabetisch geordend volgens ligging. 1447-1787.
- KAB 1214-1221 en nr. 1238-1238bis. Rekeningen van de kerkfabriek jaar 1405 en 1452-1599. Uitgegeven door L. De Mecheleer, 1907.

Stukken betreffende de Sint-Laurenskerk en de Kapel in Helen-Bos.

- KAB 3094. Staat van de kerk in 1550. 1 blz.
- KAB 3095. Rekeningen van de Sint-Laurenskerk 1782-1786. 5 + 5 folio's.
- KAB 3096. Inkomsten van de kapel van Bos, 1787. 1 bundel + 1 groot blad.
- KAB 3097. Rekeningen van de kapel van Bos, 1790-1797. 3 folio's.

Stukken betreffende de Klerkenkapel van Zoutleeuw.

- KAB 3344. Redditus capelle beate marie virginis. 1397, met afschriften van vroegere akten. 84 folio's.

Stukken betreffende de Kerk en de Armen van Orsmaal.

- KAB 3770. (In de inventaris verkeerd 3769). Ingebonden boek, getiteld « Register der kerk en Armen van Orsmaal ». 1800. 35 folio's + index. Voorheen SG 3906.

Stukken betreffende de Bogaarden.

- KAB 14.620. Register van alle de goederen en renten, herschreven in 1731. Met aanvullingen tot 1795. 184 + 4 folio's.

Stukken betreffende de Dalscholieren. Zie ook onder Mechelen.

- KAB 14.623. Cartularium 14de-16de eeuw, met ook kopieën van ordonnanties. 73 folio's.
- KAB 14.649. Cijnsboek van het Scholierenklooster. 1456. (Met fragmenten van 1330). 81 folio's.
- KAB 14.650. Rekeningen door Jan vanden Plasse, broeder van de Scholieren. Vertaald «vanden latine in dietschen». 1459, met aanvullingen door broeder Joannes Monfels in 1645.
- KAB 14.651. Register door Nicolas Nisem. 1598-1616 (en aanvullingen in 1643-1644). 388 folio's.
- KAB 14.652. Register van allen de goederen des Capittels van St. Leonarts, 1651. Door kanunnik Petrus Cleermans.
- KAB 14.654. Register van het Scholierenklooster door Jacob Pluijmers, 1690. 107 folio's.
- KAB 14.667. (Beschadigd) cijnsboekje van het Scholierenklooster, 1586. 57 folio's.
- KAB 14.668. Fragment uit een cijnsboek van het Scholierenklooster, circa 1724, met verwijzingen naar vroegere betalingen.
- KAB 14.690. Extract uit het Tiendenboek van Helen, 1269, vernieuwd 1661.

Stukken betreffende het Klooster van Bethanien.

- KAB 14.698. Stichtingoorkunde van het klooster van de 7 weeen. 1510.
- KAB 14.708. Den Pachtboek oft Renteboek des Conuents van bethanien. 1600. 226 folio's.
- KAB 14.709. Den pacht boek oft Rent boek, onder Suster Dorothea Mariot priorinne, 1680-1701. 66 folio's.
- KAB 14.710. Register van allen die goederen ... competerende het Goitshuys van Bethanien. Vernieuwd 1731.
- KAB 14.715. Opgave van goederen, overgemaakt aan het gouvernement in 1787. 42 blz.
- KAB 38.487/12. Akte van een erfrente op een woning, gekocht door het klooster van de 7 weeen. 1554.

Stukken betreffende het Begijnhof.

- KAB 14.719. Cartularium van het Begijnhof, begonnen in 1450. 174 folio's.
- KAB 14.726. Fragmenten van verscheidene conditieboeken, waarvan het eerste vernieuwd werd door rentmeester Adriaen van Nivelo in 1649, met latere aanvullingen.

* *Schepengriffies (SG)*

- SG 293. Protocolle, 17 juni 1767 tot 1774, met enkele akten van 1722-1724. 331 folio's.
- SG 1520/1. Wettelijke passeringen, 1456-1492 (in de inventaris verkeerd 1556-1595). 115 folio's.
- SG 1520/2. Prothocolle van Orsmael, 1594-1609. 46 folio's (+ losse bladen).
- SG 1524/3. Idem. 1635-1648. 87 folio's.
- SG 1528/2. Leenboeken met leenverheffingen. 1705-1728. 24 folio's.
- SG 2730. Aandrachten voor de jaren 1617-1619. 39 folio's.
- SG 2731. Idem. 1619-1622. 45 folio's.
- SG 2732. Idem. 1623-1639. 140 folio's.
- SG 2733. Idem. 1640-1650. 170 folio's.
- SG 2734. Idem. 1651-1663. 182 folio's.
- SG 2735. Idem. 1663-1668. 90 folio's.
- SG 2736. Idem. 1677-1679. 23 folio's.
- SG 2957. Schepenbrieven op perkament betreffende Helen-Bos, 14de-17de eeuw.
- SG 2959. Aandrachten van 1703 tot 1748 met aanvullingen.
- SG 2960. Zettingen 20ste penning 1712-1771.
- SG 2964. Aandrachten van 1709, 1712, 1719 en 1724.
- SG 2965. Lijst tot betaling van de 20ste penning. 1710-1760.
- SG 2972. Extracten uit het manuaal van Anthonis Barbilon. 1530 en later.
- SG 2973. Diverse stukken over Bos, waaronder 1 bundel met 7 beschreven folio's, circa 1700.
- SG 2973/2. Protocollen van Helen. 3 bundels. 1539-1603.

- SG 2973/3. Rolle van het Cijns Hof van Sint-Lambrecht en Sint-Kruis in Helen. 1695-1698, en 1709-1724.
- SG 3574. Verscheidene bundels «Aandrachten van land».
- SG 3575. Schouwingen van wegen, waterlopen e.d.
- SG 3784. Rekeninghe vander boendorgelt (...). 1610-11-12 (69 folio's), 1647 (niet gepaginoerd), 1652 (niet gepag.).
- SG 3786. Cohier vanden huysen ende hoonen binnen Leuwe, Heele bosse ende ter hoeue. 1590.
- SG 3876/1. Charters 19 en 20.
- SG 3876/2. Charters 37, 38, 46 en 51.
- SG 3885. Aendraght Boeck voor het dorp van Melekweser, 1733. Geklasseerd per eigenaar. Met percelen gelegen in Helen.
- SG 3889. Aandrachten van laten van het Hof van Maagdendaal en Houffalisc van goederen gelegen in Wezer, 1626-1631. 1 katern, gefoliceerd 64-73. Met attestaties betreffende Helen.
- SG 3903. Aandrachten van het Dorp Orsmaal. Met veel toponiemen uit Helen-Bos en Zoutleeuw.
- SG 3904. Diverse rekeningen van akten.
- SG 3909. Leenboeck vn Orsmael, circa 1730-1788. 157 folio's.
- SG 6055. Losse stukken uit 15de, 16de en 17de eeuw.
- SG 6543. Cijnsboek onder Budingen toebehorend aan Dierick van Eertryck, 1569. Met hernieuwing in 1575, 1597, 1602 en 1609. 42 folio's.
- SG 7531. Cijnsboek van het kapittel van Sint-Kruis in Luik. Goederen in Helen, vernieuwd in 1691. 177 nummers + annex.

Luik. Rijksarchief

* *Sint-Denijskapittel (SD). (Inventaris A.2.5)*

- SD 3. Liber primus chartarum. 1240-1715. Kopie opgesteld in 1738.
- SD 4. Liber secundus cartarum. Kopie van charters, opgesteld in 1739.
- SD 489. Cheijnsboeck van groote ende cleyne cheynsen. 1748-1761. Klein interessant boekje met 75 nummers, maar in zeer slechte staat.

Mechelen. Aartsbisschoppelijk archief
(Varkensstraat 6)

* *Dalschotieren (Dal)*

- Dal 12/1 (letter L). Chynsboek, anno 1718, met aanvullingen tot 1793.
- Dal 12/2 (letter H). Generaelen notitienboek, door H. Pulinx, procureur, 1730. 150 blz.
- Dal 12/3. Nieuwen generalen ende particulieren notitien boek, door H. Pulinx, 1733. 466 + XI folio's, met aanvullingen.
- Dal 12/4. Rekeningen van circa 1754. Genummerde folio's. Met verwijzingen naar het Kaartboek, cf. 12/5. Over Helen-Bos f. 11-15.
- Dal 12/5. Kaartboek. Opmeting door landmeter G. Beckers, 1729-1732. Over Helen-Bos p. 4-5.

* *Pastors (Past.)*

Pastores. Lijst van de pastors in Helen-Bos (f. 11) vanaf het einde van de 16de eeuw.

* *Visitaties van het district Leeuw (Vis.)*

- Vis. Z1. Visitaties Helen-Bos, 1600-1624.
- Vis. Z2. Idem, 1587-1599.

Tienen. Hagelands Historisch Documentatiecentrum

* *Kerkarchief van Brabant (KAB)*

Stukken betreffende het Klooster van Maagdendaal in Oplinter.

- KAB 10.926, nummer 178.
- KAB 10.928, nummer 314-315, 317, 337.
- KAB 10.930, nummer 439-440.
- KAB 10.931, nummer 469.
- KAB 10.934bis. Register van de pitantiedienst van de abdij van Maagdendaal. Door Jan vanden Opstalle. 1383. 98 folio's.
- KAB 10.937. Extract uit de verbalen, betreffende het herstel van de kerk. 1761. Eén bundel.

* *Serie*

- Serie G 3. Cijnsboek van de hertog van Brabant, vernieuwd in 1623. Sluit aan bij R 44.709-44.710.

Tienen. Privéverzameling dr. H. Jacobs

- Manuscripten geklasseerd als MS + volgnummer.

Zoutleeuw. Privé-archief drukkerij Ed. Pecters

- Cheijnsboek genaempt Liefkenroye, 25 april 1669. Vernieuwd op 3 mei 1764. 89 bladzijden (onvolledig).

13.2. UITGEGEVEN BRONNEN

Bets, P.V.

- Zout-Leeuw. Beschrijving, geschiedenis, instellingen. 2 delen. Tienen, 1887-1888.

Bevolkingstelling.

- Jaar 1V (1796). Kanton Zoutleeuw. Brussel, 1988. Helen-Bos, f. 44v tot 45.

Claes, F.

- Bijdrage tot de toponymie van Schaffen en Molenstede. In: *Handelingen LXVIII* (1996), p. 91-202.

Claes, Jo e.a.

- Sanctus. Meer dan 500 heiligen herkennen. Leuven, Davidsfonds, 2003, 3de druk.

Debrabandere, Frans

- Woordenboek van de familienamen van België en Noord-Frankrijk. Amsterdam-Antwerpen, 2003.

De Mecheleer, Lieve

- Rekeningen van de kerkfabriek van de Sint-Leonarduskerk van Zoutleeuw. In: *Fontes historiae artis neerlandicae*. III. Brussel, 1997. 660 blz. Zie KAB nr. 1214 e.v.

De Ridder, C.B.

- Notice sur la géographie ecclésiastique (...). In: *Analectes* (...), deel I (1864) en II (1865).

Etymologisch

- Etymologisch woordenboek van het Nederlands. A-E. Amsterdam, 2003.

Greimas, Algirdas Julien

- Dictionnaire de l'ancien français. Parijs, 2001.

Gysseling, M.

- Toponymisch woordenboek (...). 2 delen. Tongeren, 1960.

Kempeneers, Paul

- Hydronymie van het Dijle- en Netebekken. In: Naamkunde 15 (1983), 5-95.
- Hoegaardse Plaatsnamen. In: NGF, Monografieën XV, Leuven, 1985.
- Tiense Plaatsnamen. 2 delen. Tienen, eigen beheer, 1987.
- Hakendover. In: Toponymica IX, 5. Leuven, 1991.
- Kumtich. In: Toponymica IX, 6. Leuven, 1994.
- Oplinter. In: Toponymica, IX, 7. Leuven, 1995.
- Waanrode. In: Toponymica, IX, 8. Leuven, 1998.
- Toponymie van Landen. In: NGF, Monografieën XVII, Leuven, 2000.
- Thuis in Thienen. 3 delen. Tienen, 1999.
- Goetsenhoven. In: Toponymica, IX, 9. Leuven, 2002.
- Zoutleeuw. In: NGF, Monografieën XIX, Leuven, 2003.
- Historische Atlas van Helén-Bos. Onuitgegeven atlas en thesaurus van eigenaars. Tienen, 2003.
- Toponymie van Orsmaal-Gussenhoven en Melkwezer. In: Handelingen, LXXVI/2004, p. 73-311. Ook verschenen als Toponymica IX, 11. Leuven, 2004.
- Toponymie van Budingen. In: Werken van de KCTD, nummer 25. Tongeren, 2005.

Lexicon

- Lexicon der gemeenten van België. Fusies. 1976.

Lindemans, J. en F. Borgers

- Oostbrabantse Plaatsnamen, III. Geetbets. In: Toponymica, IX, 3. Leuven-Brussel, 1949.

Mennen, Victor

Toponymie van Eksel. In : Werken van de KCTD, Vlaamse afdeling, nr. 23. Tongeren, 2002. Ook als Monografie XVIII, in : *Nomina geographica flandrica*. Leuven, 2002.

O'Donnell, Niall

– Foclóir Gaeilge-Béarla. (Irish-English dictionary). Dublin, 1998.

Pokorny, J.

Indogermanisches etymologisches Wörterbuch. 2 delen. Bern-München, 1959-1969.

Sanctus, zie Jo Claes e.a.

Vandeput, Emiel

– Mijmerend langs de kapellen van Groot-Zoutleeuw. Zoutleeuw, 1996.

Vanderstegen, J.B.

– Carte générale et alphabétique des villes, bourgs, villages et terres-franches du duché de Brabant. Brussel, anastatische herdruk 1996.

Van Osta, W.

– Toponymie van Brasschaat. 2 delen + kaarten. Gent, 1995.

Verdam, J.

– Middelnederlandsch handwoordenboek. Leiden, 1932. 3e druk. Onveranderde herdruk, Den Haag, 1979.

Idem. Supplement door J.J. Van der Voort Van der Kleij. Leiden, 1983.

Wauters, A.

– Géographie et histoire des communes belges, Canton de Léau (hoofdstuk Helen-Bos). Brussel, 1887.

Wegwijs

– Wegwijs Vlaams-Brabant. Leuven, uitgave 2004.

13.3. KAARTEN EN ATLASSEN

Abdij van Averbode

– Het kaartboek van Averbode 1650-1680. Leuven, KAB 5009. Brussel, Gemeentekroldiet 1997. Gehucht Bos p. 76-78.

Atlas (ABu)

- Atlas der buurtwegen. Heelen-Bosch. Goedgekeurd in 1847. Provinciehuis, Leuven.

Atlas (AW)

- Atlas der Waterlopen. Gewijzigd in 1952 en verbeterd in 1969. Provinciehuis Leuven. Zie ook Tableau.

Boonaerts, C.

- Kadasterkaart van Budingen, opgemeten door landmeter C. Boonaerts, kopie 1881 en 1915. Kadaster te Tienen.

Dalscholieren

- Kaartboek Dalscholieren, 1729-1732. Bewaard in Mechelen, nummer 12/5.

Egidius

- KPH 2892. 1) Het plang der kereke van Heelen, 26 x 33 cm. 2) Doorsnede van de kerk en de toren + Pastoreel Huys, 23 x 38 cm. 1761-1769.

Ferraris

- Kabinetskaart der Oostenrijkse Nederlanden. Uitgevoerd van 1771 tot 1778. Verkleinde facsimile-uitgave door het Gemeentekrediet van België, 1965.

Guiot

- Kadasterkaart, in 1828 opgemaakt door landmeter J. Bte Guiot, schaal 1/2500. Kopie 1911. Heelenbosch in 3 sectien.

Nationaal Geografisch Instituut, Brussel (NGI)

- Nr. 33/1-2 en 5-6. Landen-Sint-Truiden. Uitgave 1962.
Nr. 33/1 Zoutleeuw Zuid, 33/2 Gorseem Zuid en 33/5 Wommersom Noord. Uitgave 2000.

Popp, P.C.

- Atlas cadastral parcellaire de la Belgique. Commune de Heelenbosch. Circa 1860.

Tableau

- Tableau des Chemins de La Commune de Heelen-Bosch. 1820. Vlaams-Brabant, Bibliotheek en archief.
- Tableau des Rivières. Heelen-Bosch. 1820. Idem.

Zoutleeuw fortificaties

- Plattegrond van de fortificaties van Zoutleeuw, circa 1700. In : KPH nr. 5347. RA Brussel.

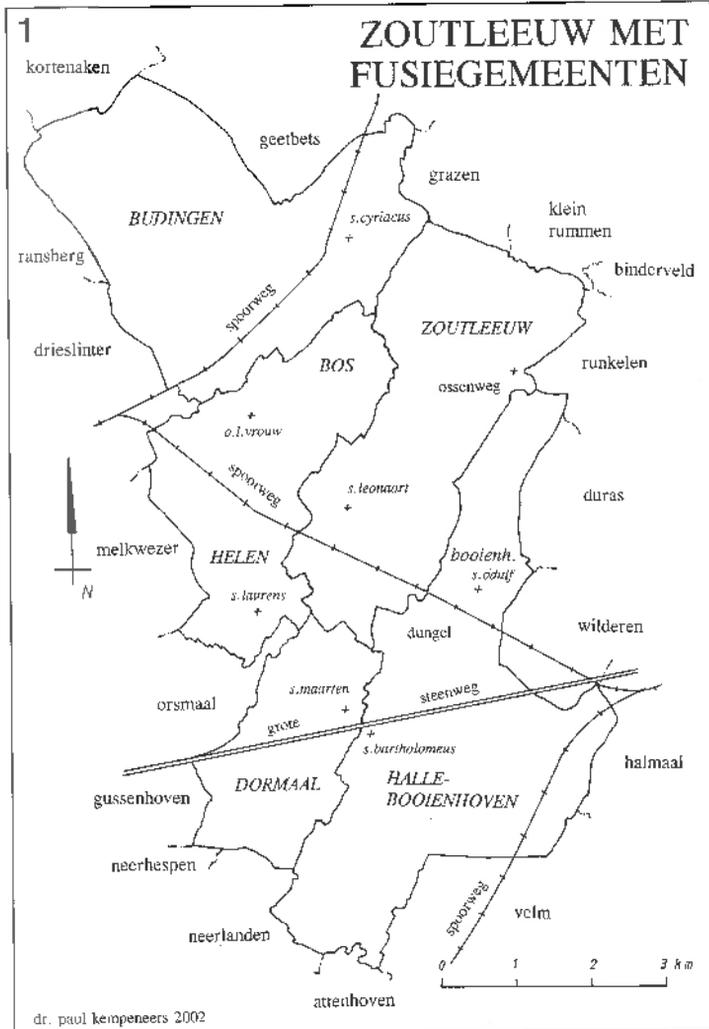
Zoutleeuw

- Plattegrond Stad Zoutleeuw, schaal 1/15.000. Brussel, Carto, 1996, 3de druk.

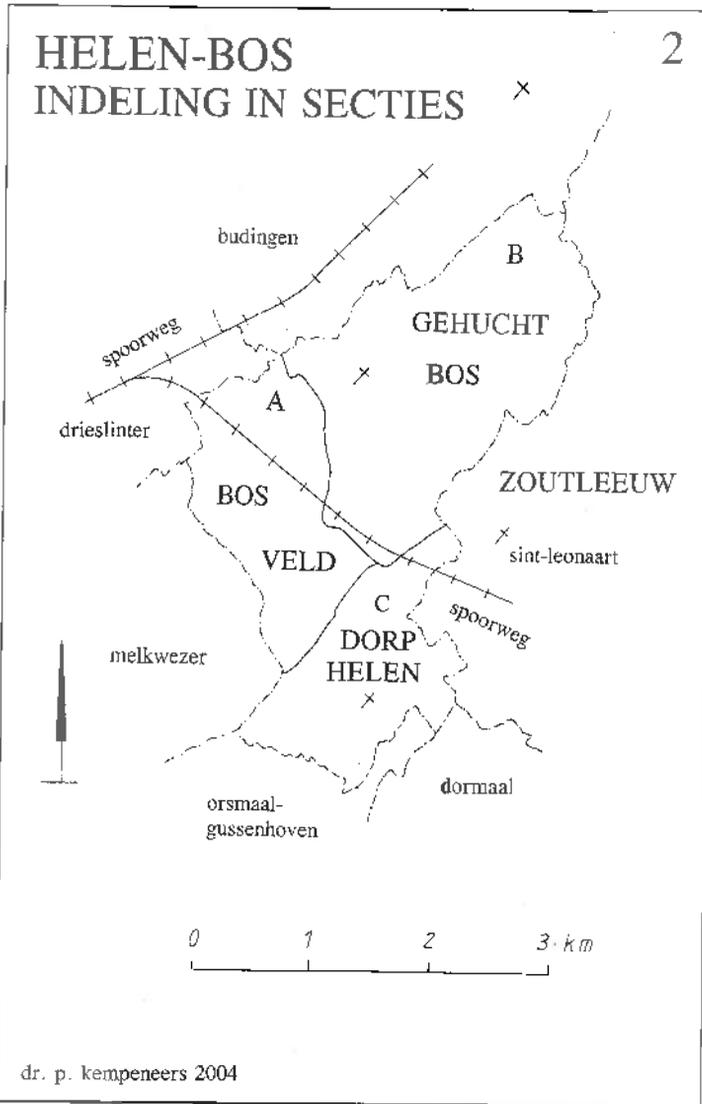
13.4. TIJDSCHRIFTEN EN REEKSEN

- Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique. Leuven-Brussel, deel I (1864) .
- Brabantse Folklore (en Geschiedenis). Brussel 1 (1921) - . Sedert 1995 : in Leuven. Stopgezet in 1996. Register 1961-1996 door P. Kempeneers e.a. Leuven, 1999.
- Hagelands Gedenkschriften. Tienen, 1907-1929.
- Handelingen van de Koninklijke Commissie voor toponymie en dialectologie. Brussel, 1 (1927) - .
- Mededeelingen. Uitgegeven door de Vlaamsche Toponymische Vereniging te Leuven. Leuven, 1 (1925) - 44 (1968).
- Naamkunde. Leuven-Amsterdam, 1 (1969) - . Register op de namen : P. Kempeneers, 1996.
- Oost 1 (1963)-. Vanaf 1976 onder de titel Oost-Brabant.

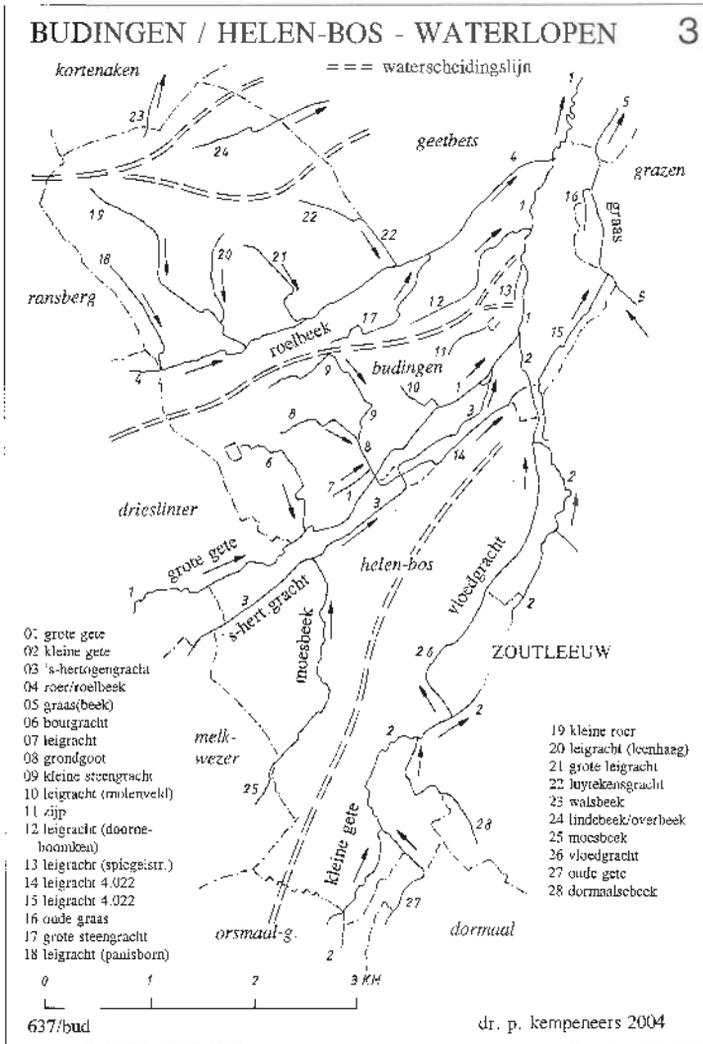
14. Atlas



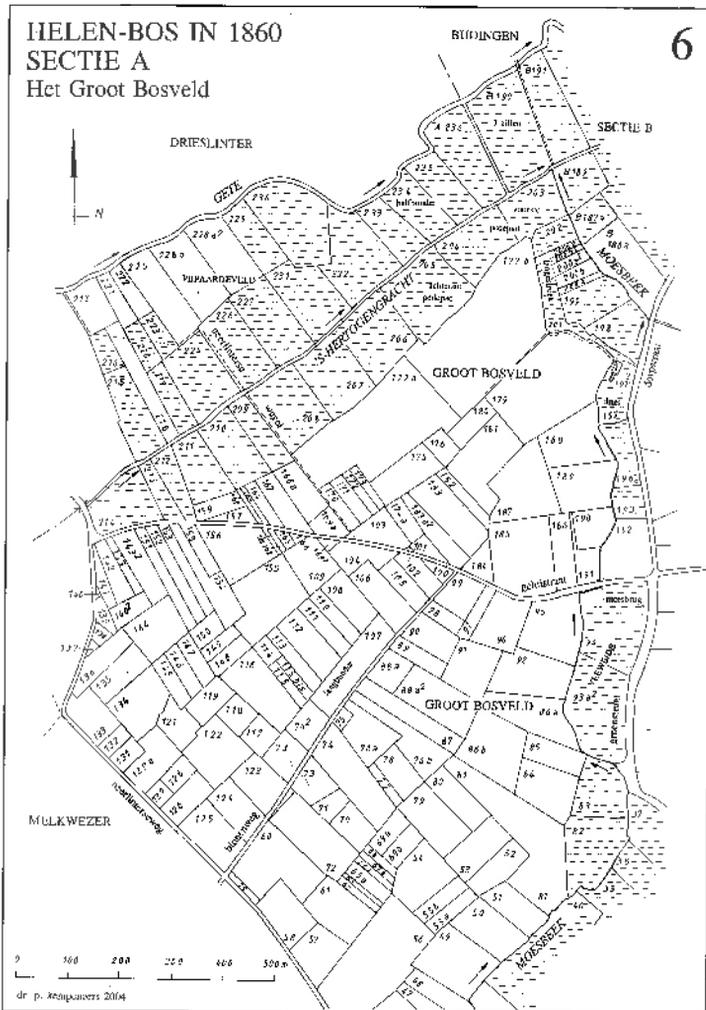
Kaart 1. - Zoutleeuw met fusiegemeenten.



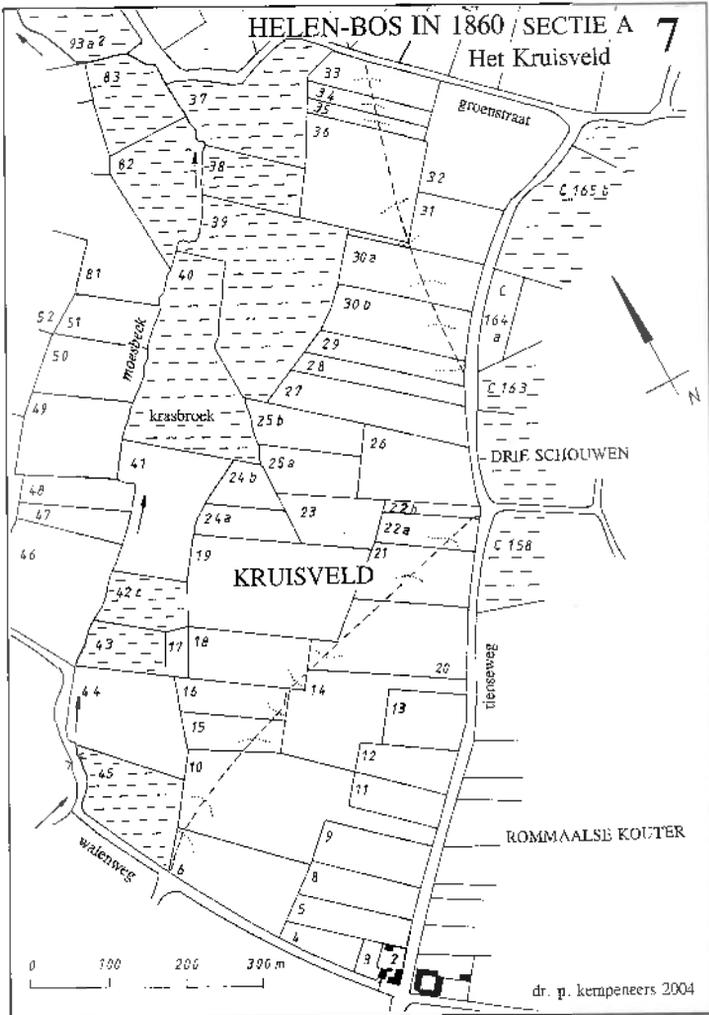
Kaart 2. – Helen-Bos. Indeling in secties.



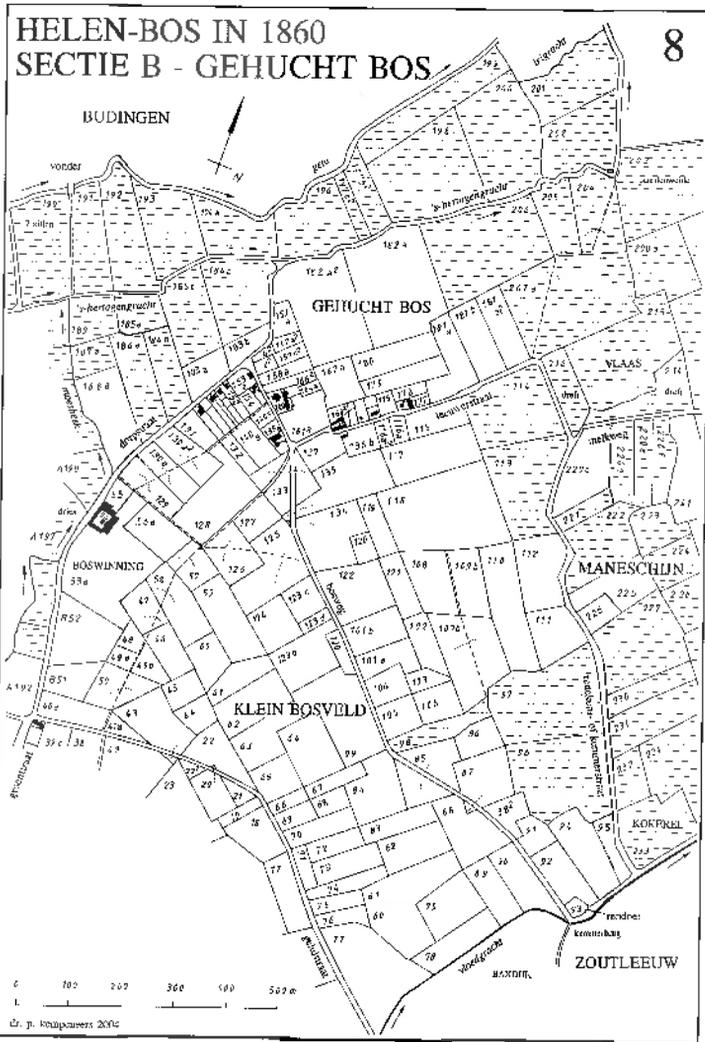
Kaart 3. – De waterlopen in Budingen en Helen-Bos.



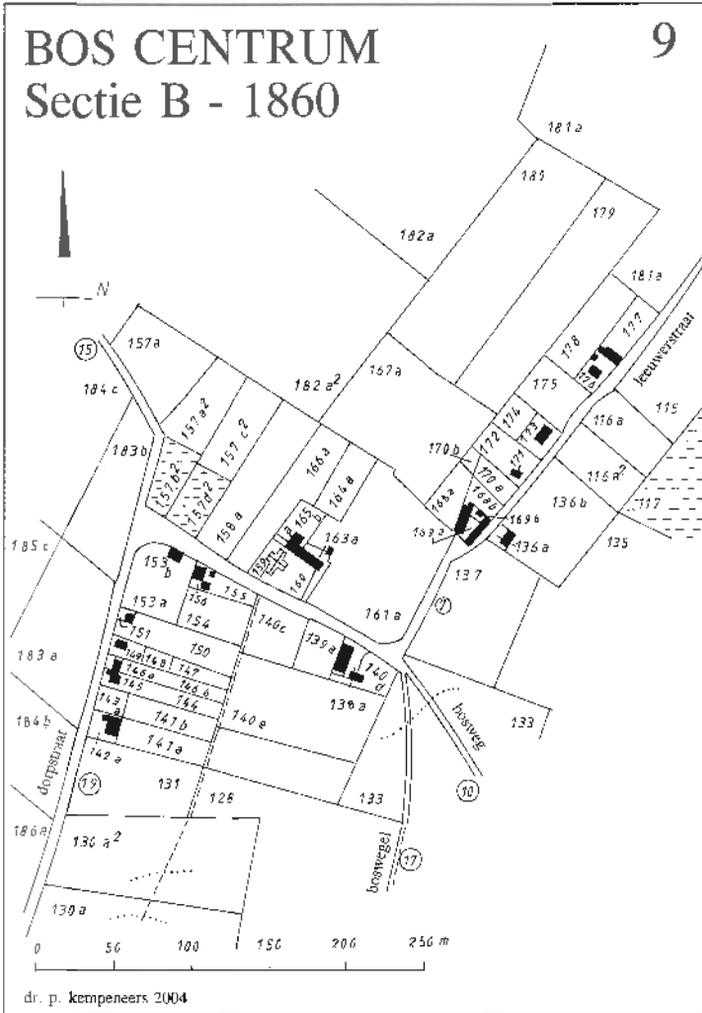
Kaart 6. – Sectie A. Het Groot Bosveld.



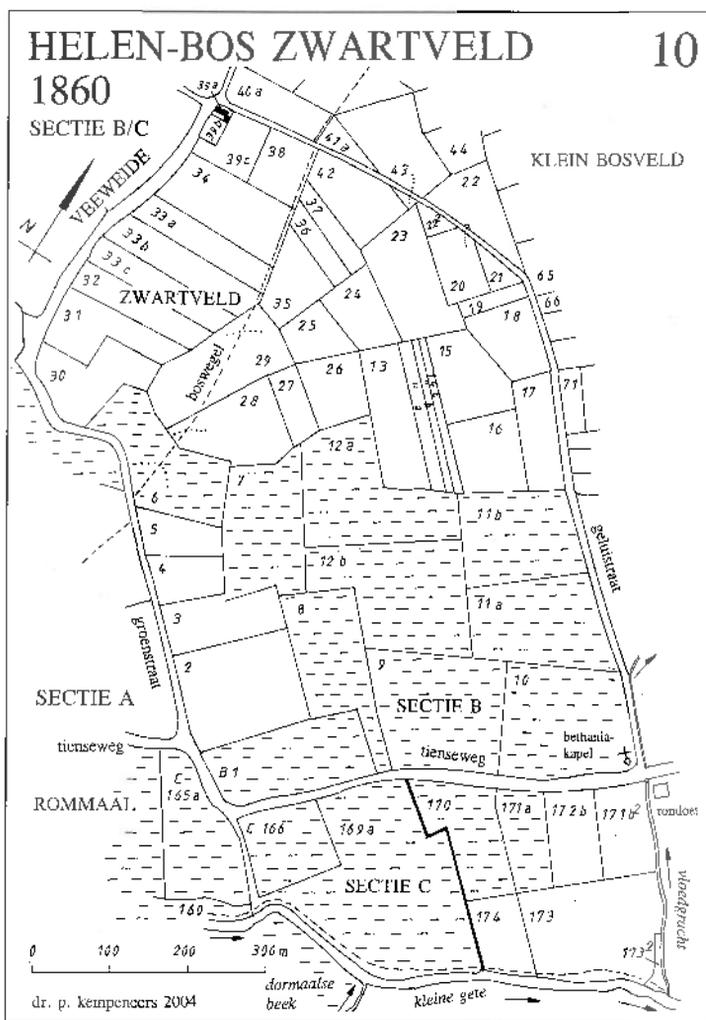
Kaart 7. – Sectie A. Het Kruisveld.



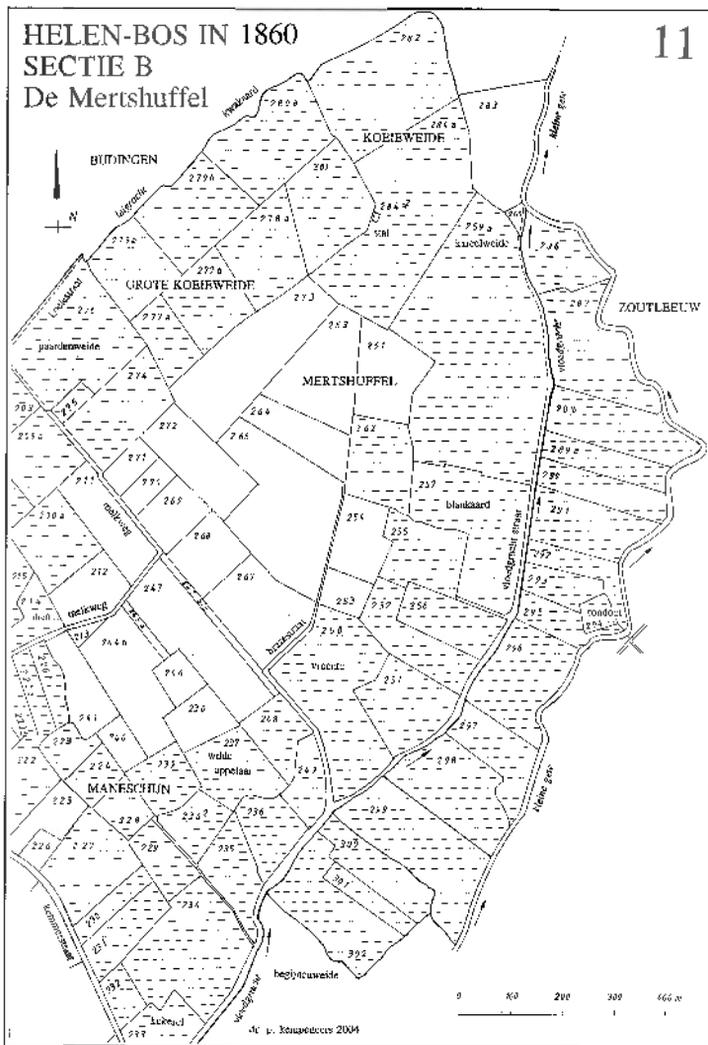
Kaart 8. - Sectie B. Het gehucht Bos.



Kaart 9. – Sectie B. Bos Centrum in 1860.



Kaart 10. — Sectie B/C. Het Zwartveld in 1860.



Kaart 11. Sectie B. De Mertshuffel.

15. Klapper

De nummers verwijzen naar de paragrafen.

F = figuren. K = kaarten in de Atlas.

- | | |
|------------------------------------|---|
| Aard 6.5.1 | Boomgaard 5.3 |
| Abdij van Averbode 6.7 | Borgelbeemd 6.4.3 |
| Abdij van Oplinter 4.2, 8.1.2, 8.2 | Borne 3.4 |
| Abdij van Vlierbeek 9.2 | Bos 5.2 |
| Achterste Pedepad 6.7; K6 | Bos (gehucht) 2.2; K1, K8 |
| Armenhof 8.6 | Boskens 5.2 |
| Armentafel 8.6 | Boskouter 7.1 |
| Averbode, zie abdij | Bosstraat 10.3.5; K5 |
| Bake, Mathilde 2.1 | Bosveld 1.4, 7.3; K2 |
| Bauselbroek 3.2.1 | Bosweg 10.4.2; K4, K8-9 |
| Baxdijk K8 | Boswegel 10.5; K4, K9-10 |
| Beekers, Fredericus 8.8 | Boswinning 9.1; F9; K8 |
| Beemd 6.4 | Boutgracht [6] K3 |
| Begijnenbrug 9.3 | Bracs, Henrick 6.7 |
| Begijnenweide K11 | Braese, Bernaert 9.1 |
| Begijnhof 6.4.1, 8.7, 9.3 | Brans 6.7 |
| Beraes 6.7 | Braze, Jan 9.1 |
| Berg 4.1 | Brazestraat 10.6; K4-5, K11 |
| Bergbeemd 6.4.3 | Broek 6.2 |
| Berouw 6.7 | Brug 9.3; F12 |
| Bethania 8.4 | Brug van Helen 9.3 |
| Bethaniakapel 8.5; F8; K5, K10 | Bruggebeemd 6.4.2 |
| Bevolking 1.6 | Bruul 6.7 |
| Bieraus 6.7 | Budingen 1.1 |
| Binnenweg 10.4.4; K4, K6 | Budingonwegel 10.5; K4 |
| Blancaert, Johannes 6.7 | Bunder 7.5 |
| Blancart, Renier 6.7 | Busens 2.2, 5.2 |
| Blankaard 6.7; K11 | Ceulemans/Ceulencers/Keulers,
Jan 8.1.2, 8.6 |
| Blok 7.4 | Chantrain (Commanderij) 8.1.2 |
| Bollen, Jan 9.1 | |

- Claes, Lambrecht 7.3
Cluckers, Anthoon 7.5
Coenen, Jan 7.5
Coenen, Laureys 7.5
Coquerel 6.7
Coulant d'eau 3.2.2
Culp, Egidius 8.1.2, 8.2
Daalland 7.2; K12
D'Anethan, Julius Josephus 9.1
De Heelne, Willelmus 2.1
De Hertoghe, Laurentius 9.1
De Lardinois, Vicomte 8.1.2
De Marka, Erardus 8.4
Departement van de Dijle 1.3
De Rummala, Henricus 2.3
Desnu, Arnoldus 9.2
Diefsteeg 10.4.6
Diefstraatje 10.4.6
Dillen, Marie 8.4
Doelen 7.6
Donkersteeg 10.4.6; K4-5, K12
Donkerstraat 10.4.6
Dormaal 1.1
Dormaalbrug K12
Dormaalsebeck [28] 3.3.2; K3, K10, K12
Dorp Helen 1.4; K2
Dorpstraat 10.3.5, 10.3.6; K4, K6, K8-9
Dorpsweg 10.3.6; K4, K12-13
Dreft 6.5.2; K8
Dreftstraat 10.5
Drie Schouwen 9.1; K7; K12
Dries 6.5.2; K6
Drieslinter 1.2
Drinkwaert (borggraaf) 6.7, 9.2
Drogen Dries 6.5.2
Dunckwart (borggraaf) 9.2
Eik 5.3
Flache 6.7
Fleuren 6.7
Follers, Goordt 8.4
Fossa domini ducis 3.2.1
Fossa marlosa 4.2
Fovea aque currentis 3.2.2
Fovea ducis 3.2.1
Fusiegemeenten K1
Gaar 9.4
Gaarbeemd 6.4.2
Galcrijstraat 10.3.2; F1; K5
Galgestraat 10.3.7
Garonbeemd 6.4.2
Gebrand Huis 9.1
Gebrande Brug 9.3
Gehucht Bos 1.4; K2, K8
Geluistraat 10.3.7; F11; K4, K6, K8, K10
Gemene Straat 10.2
Gete 3.1.1, 3.1.2
Geteburg 9.3; K12-13
Getestraat [5] 10.3.6
Getestraat [21] 10.5; K4
Geteweg 10.5
Godts, Daniel (plebaan) 8.1.2
Gorse der Hazenberg 3.0
Gorse van de Keiberg 3.3.1
Gos 3.3.1
Graas(beek)[5] K3

- Grené, Isidore 8.8
Griekenbeemden 6.4.1
Groenbergsken 4.1
Groenstraat 10.3.5; K4, K6-7, K10, K12
Grond 7.6
Grondgoot [8] 3.2.3; K3
Groot Bosveld 7.3; K6
Grote Dries 6.5.2
Grote Cete [1] 3.1.1; F2; K3
Grote Koeiweide 6.6; F5; K11
Grote Leigracht [21] K3
Grote Peerdsweide 6.6
Grote Steengracht [17] K3
Grote Steenweg K1
Guilis, juff. 9.1
Guiot 1.4
Hagense Vonder 9.3
Halbunder 6.7; K6
Halle-Booienhoven 1.1
Halmaal 1.1
Hamschinkel 7.6
Haron, Jacobus 8.3
Hazelaar 5.3
Hazelaarbeek 3.3.2; K12
Heelu 2.1
Hoerweg 10.3.1
Heilig Huisken 8.5
Heilige Geest 8.6
Helen 2.1; K1
Helense Brug 9.3
Helensestraat 10.3.3
Helensveld 7.3
Helle 10.3.6
Helsteeg 10.3.6
Helstraat 10.3.6
Herenstraat, 's 10.2
Heronweg, 's 10.2
Hertogengracht, 's [3] 3.2.1; F4; K3, K5-6, K8
Hertogenstraat, 's 10.2
Hoekbeemd 6.4.3
Hof van Braze 9.1
Hof van Grieken 6.4.1
Hof van Rommaal 9.1
Hof van Zurpel 10.4.1
Holla 7.6; K4-5, K12
Hollanders, Adriaen 6.3
Hoonsveld 7.3
Horzels 3.3.2
Huffel 6.7
Huis pastoreel 8.2
Ijzerenweg 10.6
Jacea 3.1.1, 3.1.2
Jacea antiqua 3.1.4
Jan van Heelstraat 10.3.2, 10.3.6; F1; K5
Jansborn 3.4
Jauche 3.1.2
Kalverstraat 1.3, 10.4.1
Kalverweide 6.6
Kapel van Bos 8.3; F7
Kapel van O.L.Vrouw Middela-
res 8.8
Kapel van O.L.Vrouw van Gedu-
rigen Bijstand 8.8
Kapel van O.L.Vrouw vh. H.
Hart 8.8

- Kapel van O.L.Vrouw van Lourdes 8.8
Kapel van O.L.Vrouw van Scherponheuvel 8.5
Kappelleken (Bethania) 8.5
Kapelstraat 10.4.2
Kapittelbeemd 6.4.1
Kareelweide 6.6; K11
Kemmerse Brug 9.3; K8
Kemmerstraat 9.3, 10.4.1; K8, K11
Kempeneers, Anna 5.4
Kempenstraat 10.4.1
Kerk van Bos 8.3
Kerk van Grieken 8.7
Kerk van Helen 8.1
Kerkhof van Bos 8.3
Kerkhof van Helen 8.1.1
Kerkweg 10.3.4; K12
Kerkwegel 10.5; K4
Kerkzille 7.5
Kerselaar 5.3
Ketelken 4.2
Keulcers/C-, Joannes 8.1.1, 8.1.2, 8.6
Klein Bosveld 7.3; K8, K10
Klein Kruisveld 7.3
Klein Veld 7.3
Kleine Gete [2] 3.1.2; K3, K10, K12
Kleine Kruiskouter 7.1
Kleine Roer [19] K3
Kleine Steengracht [9] K3
Klipgaar 9.4
Klok 8.1.2, 8.3
Klooster van Bethania 8.4
Klooster van Zeven Weeën 8.4
Kluis Zeven weeën 8.4
Koeistraat K11
Koeiweide 6.6
Kokerelle 6.7; K8, K11
Koppelweide 6.6
Korenbeemd 6.4.3; K12
Korenmolen 9.2
Kouter 7.1
Krasbroek 6.2; K7
Krashoek 6.2
Kruiskouter 7.1
Kruisstraat 10.3.1; F1
Kruisveld 7.3; K7
Kruisveldstraat 10.3.1; K5
Kuit 4.2
Kwadeplas 3.5
Kwakaard (Bud.) K11
Land 7.2
Langbunder 7.4; K6
Lange Beemd 6.4.3
Langestrock 6.7; K6
Lange Vonder 9.3
Leeuwerstraat 10.4.1; K5, K8-9
Leeuwerweg 10.4.1, 10.4.2; K4-5
Leeuwse Gete 3.1.2
Leigracht [7] K3
Leigracht [10] K3
Leigracht [12] K3
Leigracht [13] K3
Leigracht [14] 3.2.3; K3
Leigracht [15] 3.2.3; K3

- Leigracht [18] K3
Leigracht [20] K3
Lenaerts (hoeve) K13
Lenaerts, Gilis 9.1
Lenaerts, Henricus 5.4, 9.1
Leprozen 8.6
Leugenbeek 3.1.3
Lievevrouwbeek 3.4; K12
Linde 5.3
Lindebeek [24] K3
Linterseweg 10.3.7
Loopgracht [14] 3.2.3
Luytekensgracht [22] K3
Luyten, Hendrick 3.4
-maal 2.3
Maalweide 6.6
Malantsveld 7.3
Maneschijn 7.6; K4, K8, K11
Manescin, Gerardus 7.6
Maneschijnstraat 10.6; K4-5
Manspriesters 6.7
Manszuster 6.7
Marcoer (hoeve) K13
Marselaersbeemd 6.4.1
Matys, Joannes 9.4
Meertsheuvel 6.7; K5, K11
Meertshuffel 6.7; K4
Meijs, Lenaert 7.6
Melkweg 10.5; K4, K8, K11
Melkwezer 1.2, 5.1
Melkwezerwegel 10.5; K4
Mergelkuit 4.2
Mertshuffel 6.7; K11
Minnenweg 10.4.3; K4, K12
Moerlanden 7.2
Moesbeek [25] 3.3.1; K3, K6-7
Moesbrug 9.3; K6
Molen van Rommaal 9.2; F10;
K12
Molenbeek 3.3.2
Molenbeemd 6.4.2
Molensteeg 10.4.5; K5
Molenstraat 10.3.4
Molenveld 7.3
Molenweg [8] 10.3.4
Molenweg [22] K12
Morsborn 3.4
Neerlintier 1.2
Neerlinterseweg 10.3.2; K4, K6,
K12-13
Neerlintersewegel 10.5; K4, K6
Nemus 2.2
Nollaveld 7.3
Novelino/Novelincx 6.4.3
Onze-Lieve-Vrouw 8.8
Onze-Lieve-Vrouwborn 3.4
Onze-Lieve-Vrouwkerk 8.3; K1,
K5
Onze-Lieve-Vrouw van Scher-
penheuvel 8.5
Ootsveld 7.3
Opperste Boomgaard 5.4
Opstad (notaris) 9.3
Orsmaal 1.2, 5.1
Orsmaalstraat 10.3.4; K4-5,
K12 13
Orsmaalweg 10.3.3; K4-5
Orsmaalwegel 10.5; K4

- Oude Gete [27] 3.1.4; K3, K12
Oude Graas [16] K3
Oude Kassoi 10.3.7; F11; K5
Overbeek [24] K3
Paal 1.3
Paardenweide K8, K11
Pachthof van Lenaerts 9.1
Pachthof van Van de Poel 9.1
Pastorie 8.2
Pedeken 10.5
Peerdsweide 6.6; K8, K11
Peetermans (smid) 8.3
Peeters, Magdalena (piorin) 8.4,
8.5
Pijpaarden 6.7
Pijpaardeveld 6.7; K6
Pirard (schrijnwerker) 8.3
Pomerium 5.4
Potanenweg F3
Quarre 7.5
Rameien (La Ramée) 6.5.1
Redoute 9.4; K8, K10-11
Reets 6.2
Reetsenbroek 6.2
Reetsestraat 10.3.2
Rettekensstraat 10.4.1; K4-5, K8
Rijft 3.3.1
Roelbeek [4] K3
Roer [4] K3
Rommaal 2.3; K10
Rommaalmolen 9.2
Rommaalse Kouter 7.1; K7
Rommaalse Molen 9.2
Rommaalse Molenweg 10.4.5
Rommaalsveld 7.3; K12
Rondebeemd 6.4.3
Rondut 9.4; K8, K10-12
Roomse Molenweg K4
Rot 5.1
Rykers, L. 8.3
Saison 6.5.1
Sattekesgracht 3.2.1
Schinkel 7.6
Scholieren 6.7
Scholierenblok 7.4
Scholierendreef 6.5.2
Scottie, Henricus 2.3
Secties 1.4; K2
Sentier 10.5
Stijpers, Daniel 6.6
Sint-Jansborn 3.4
Sint-Jansbornsteeg 10.3.6
Sint-Jansgilde 7.2
Sint-Kruis (Luik) 9.2
Sint-Laurenskerk 7.2, 8.1.1; F6;
K1, K5, K12-13
Sint-Leonartsdries 6.5.2
Sint-Rochuskapel (2x) 8.8
Slagmolen 9.2
Smolders, Jan 9.1
Sortie des prairies 10.6
Speelhof 9.1; K12
Speelhuis 9.1
Spoorweg K1, K5
Spoorwegstraat 10.3.4, 10.3.5;
K5
Stautenburg 6.7
Steegje 10.4.1

- Steenweg 10.3.7; K5
Stevens, Heylwich 8.4
Straat naar de Dreften 10.4.1
Tafel van de H. Geest 8.1.2, 8.6
Tiense Gete 3.1.1
Tienseweg 10.3.1; K4, K7, K10
Twee-en-half zillen 7.5
Type I-II 10.1
Vaarstraat 10.2
Valgader 9.4
Vandenbergh, Maria Th. 8.8
Van den Essche, G. 8.4
Vandepoel, Charlotte 9.1
Vandepoel, François 9.1
Vandepoel, Henri 9.1
Van de Poel, J. 9.1
Vander Eycken, Nicolaes 6.7
Van der Ghijn 8.3
Van der Linden, Aert 9.2
Van der Linden, Elisabeth 9.1
Van der Linden, Huybrecht 9.1
Van der Linden, Steven 9.2
Van Gribonal, Leonart 9.2
Van Halle, Willem 6.3
Van Heelu, Jan 2.1
Van Leeuw, Jan 2.1
Van Loon 9.2
Van Rummale, Oliviers 2.3
Vanrykelen, Dionisius 8.8
Van Wachtendonck, Jan 6.4.2,
7.5
Van Weser, Mathys 9.2
Voeuweide 6.6; K6, K10
Voeuwoidestraat 10.3.5
Veld 7.3
Veltero, Walterus 2.3
Vergheest, Rombout 8.4
Vetweide 6.6
Vierstraat 10.3.1; F1; K12
Villa d'Anethan 9.1
Vinckenboschweide 6.6
Vlaams-Brabant 1.1
Vlaas 6.7; K8
Vlaasbeemd 6.4.3
Vlierbeek, zie abdij
Vloedgracht [26] 3.2.2; F3; K3,
K8, K10
Vloedgrachtstraat 10.6; K4-5,
K11
Voetpad 10.5
Voetpad naar Leeuw 10.4.2
Voetweg 10.5
Voetweg naar Terhagen 10.5
Vonder 9.3; K8
Voorste Pedepad 6.7; K6
Vroente 6.3; K11
Vrouwborn 3.4
Wageman 6.7
Wagheman, Otto 6.7
Walenweg 10.3.2; K7
Walsbeek [23] K3
Warmoeshof 9.1
Waterhof 3.3.1
Waterlopen 3.2.2; K3
Waterscheidingslijn K3
Wedemolen 9.2
Weg naar Linter 10.3.7
Weg naar Terhagen 10.3.5

Weg naar Wezer 10.4.4
Weg naar Zurpel 10.4.1
Wegel 10.5
Weide 6.6
Weversebaan 10.4.4; K5
Wezerveld 7.3
Wijngaard 5.5
Wijngaardstraat 10.3.5
Wilden Appelaar 5.3; K11
Wilgekens 5.3

Winkelken 7.6; K12
Zabel, Peter 4.2
Zavelberg 4.1
Zaveldriesstraat 10.3.7
Zeven Zillen 6.7; K6, K8
Zijp [11] K3
Zille 7.5
Zoutleeuw 1.1
Zoutleeuwwegel 10.5; K4, K12
Zwartveld 7.3; K10

Jucundi acti labores.

Gedane werken zijn aangenaam.

Mensen zonder tijd hebben nooit gewerkt.